



LA Rde MÈRE MARIE DU SACRÉ-CŒUR

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE

de la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie
de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

L'ASILE

DU

BON-PASTEUR

DE

QUÉBEC

D'APRÈS LES ANNALES DE CET INSTITUT



QUÉBEC

IMPRIMERIE DE L.-J. DEMERS & FRÈRE
30, rue de la Fabrique, 30

1896

INTRODUCTION

Le pèlerin de la Terre-Sainte qui s'approche de Nazareth par la route de Jérusalem, rencontre à droite un petit village composé de quelques misérables masures, situé au pied de la montagne du petit Hermon. C'est tout ce qui reste aujourd'hui de la florissante bourgade de Naïm qui rappelle un des plus beaux miracles de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est là aussi qu'eut lieu l'immortelle scène de Madeleine aux pieds de Jésus pendant le festin de Simon le Pharisien.

Parmi la foule qui entourait les convives, “ se trouva une femme connue de toute la ville pour ses désordres. Au bruit de la venue du Christ elle était accourue, parée comme d’ordinaire, et tenant un vase de parfums. Elle pénétra jusqu’au Seigneur et debout près de lui l’écouta en silence. Mais bientôt la parole du Fils de Marie toucha la pécheresse, elle se mit à pleurer sur les pieds du Maître, les baisa, les essuya de ses cheveux, et brisant le vase d’albâtre, les baigna de parfums... Et Jésus, s’adressant au pharisien, lui dit :

“ Simon, voyez-vous cette femme ?

“ Je suis entré dans votre maison ; vous ne m’avez point donné d’eau pour mes pieds ; elle au contraire a lavé mes pieds de ses larmes, et les a essuyés de ses cheveux.

“ Vous ne m’avez point donné de baiser ; elle au contraire depuis mon entrée n’a cessé de baiser mes pieds.

“ Vous n’avez pas oint d’huile ma tête ; elle au contraire a baigné mes pieds de parfums.

“ C’est pourquoi, je vous le dis, beaucoup de

péchés lui seront remis, parce qu'elle a beaucoup aimé ¹ ”.

Marie-Madeleine se releva purifiée, le cœur inondé de joie, portant sur son front une couronne tressée par Jésus-Christ lui-même, la couronne du divin repentir, de l'innocence retrouvée. D'infâme pécheresse, elle était devenue un chef-d'œuvre de grâce, le modèle des âmes repentantes, l'amie privilégiée de Jésus, admise à s'asseoir à ses pieds pour écouter ses intimes enseignements, enfin celle de qui le Maître a dit cette parole qui retentit encore à travers les siècles : “ Marie a choisi la meilleure part qui ne lui sera pas ôtée ”. Depuis lors, le bon Pasteur n'a cessé de courir après la brebis égarée, de la charger sur ses épaules et de la ramener au bercail. Le monde a été témoin de ce phénomène dont le paganisme n'avait pas eu le soupçon : la charité divine s'est penchée vers le crime couché dans la fange, l'a relevé, l'a embrassé avec amour, a soigné toutes ses blessures, celles de l'âme plus hideuses que

1 — L'abbé Fouard, *Vie de Jésus-Christ*, tome I. p. 336 et suivantes.

celles du corps, l'a guéri, et enfin l'a associé à sa gloire.

De toutes les œuvres de charité inspirées par le christianisme, aucune n'est plus sublime, et par conséquent moins comprise, que celle qui se dévoue à la guérison des maladies les plus honteuses de l'âme. En est-il de comparable à celle de la femme déchue qui s'est oubliée elle-même, qui a foulé aux pieds ce qu'elle avait de plus précieux, sa vertu, et qui a roulé d'abîme en abîme jusqu'aux antres de la débauche ? Au sortir de l'enfance, elle était pure, elle était sainte, digne de marcher à la suite des vierges qui accompagnent l'Agneau. Elle a peut-être passé une partie de sa jeunesse dans l'innocence et la piété ; mais un jour funeste est venu, l'heure de la tentation, que sais-je ? une occasion imprévue, le luxe, la vanité ; elle n'y a point résisté, son pied a heurté contre la pierre du scandale, et elle est tombée. Depuis lors, son front a été marqué d'un stigmate qui ne s'efface plus, celui du déshonneur. Tout le monde l'a montrée du doigt, l'a regardée avec mépris, l'a évitée comme une lépreuse.

Désespérée, elle s'est enfuie du toit paternel, d'où les siens même la repoussaient. Qui peut dire ensuite la longue chaîne de ses égarements, de ses années passées dans le vice ? Mais la foi ne s'est pas éteinte en elle, le remords la poursuit toujours. Elle voudrait renoncer au péché, retourner à Dieu, à la vertu, mais où trouver un refuge ? où chercher des moyens d'existence ? Elle ne peut songer à retourner dans sa famille ; les siens qu'elle a déshonorés lui interdiraient l'entrée du foyer paternel. Ira-t-elle sans recommandation demander du travail, essayer d'entrer au service de quelque famille honnête ? On sait d'avance l'accueil qui l'attend : au moindre soupçon de sa honte, toutes les portes sont fermées devant elle. La voilà donc errante par les chemins, sans asile, sans avenir, en proie à toutes les ignominies, n'ayant d'autre alternative que de mourir de faim ou de retourner dans les bouges du vice. Qui peut peindre l'horreur de la situation de cette pauvre femme déchue, ainsi abandonnée, rejetée de Dieu et des hommes ? Il faut plus qu'une parole humaine pour dire son désespoir, il faut les accents d'un prophète.

“ O vous tous qui passez par le chemin, s'écrie Jérémie, regardez, et voyez s'il est une douleur comme ma douleur, parce que le Seigneur m'a dévasté, selon sa parole, au jour de sa colère et de sa fureur.

“ Il a envoyé du ciel le feu dans mes os, et ce feu m'a dévoré ; il a tendu un filet devant mes pieds, et il m'a fait tomber ; il m'a désolé et durant tout le jour il m'a accablé de douleurs.

“ Le joug de mes iniquités s'est levé ; le Seigneur les a roulées dans sa main, et il les a imposées sur mon cou ; ma force a été abattue, et le Seigneur m'a livré à une main que je ne pourrai fuir ”. (Jér. 1. 12-14.)

Non, elle ne peut pas elle-même fuir son désespoir, la charité chrétienne seule peut l'en délivrer ; car bien que toute autre demeure lui refuse son abri, il est une demeure préférable à toutes les autres qui lui est offerte, c'est celle du Bon-Pasteur.

“ Les fondements de cette demeure furent posés au jour et à l'heure où le Christ, sur le Calvaire, fut pour nos péchés abandonné par son Père, pour que sa détresse suprême servît

un jour de consolation à toutes les âmes désolées. A cette heure-là, il y avait, nous dit saint Jean, debout au pied de la croix de Jésus, Marie sa mère, et Marie-Madeleine (St Jean, XIX, 25). Quelle indicible grandeur n'y a-t-il pas dans ce tableau : Marie, la plus pure de toutes les vierges, et Marie, pécheresse repentante, tendrement unies au pied de la croix ! Ce n'était certes pas là une rencontre de hasard : c'était bien plutôt la révélation de l'union que l'Eglise établirait plus tard entre les vierges consacrées à Dieu, dont Marie était le type, et les pécheresses repentantes, dont la conversion était prophétiquement annoncée par celle de Madeleine. C'était la mise à néant, par l'autorité du Sacré Cœur de Jésus, de l'injuste sentence de flétrissure perpétuelle que le monde maintient contre la femme déchue, même alors qu'elle se repent. C'était l'affirmation solennelle de l'irrésistible pouvoir de la pénitence qui répare les désastres que le péché a dû causer dans les âmes, de la réhabilitation du pécheur et de son retour à tous les droits de l'innocence lorsqu'il s'est vraiment repenti.

“ C’est de cette grande leçon que l’Eglise a tiré ses couvents du Bon-Pasteur, où de faibles et nobles jeunes filles, des vierges consacrées au Seigneur, vivent en communauté avec celles qui furent un jour les plus vils rebuts de l’humanité¹”.

Il faut remonter jusqu’au XII^{ème} siècle pour trouver l’origine de ces admirables institutions. Elles fleurirent d’abord en France, puis en Allemagne et en Italie.

Mais ce fut surtout au XVII^{ème} siècle qu’elles prirent un développement considérable ; il en surgit sous divers noms dans la plupart des provinces de France. Une seule cependant fut établie sur des bases vraiment solides et durables : ce fut celle que fonda, en 1641, le P. Eudes, sous le nom de Notre-Dame du Refuge, appelée ensuite Notre-Dame de Charité. Cette congrégation, quoique peu nombreuse, survécut à la Révolution comme les grands ordres monastiques. De nos jours,

1 — *Discours de Mgr Conroy, délégué du Saint-Siège, sur l’œuvre des Religieuses du Bon-Pasteur, prononcé à Ottawa, le 25 novembre 1877.*

grâce à l'influence d'une femme évidemment suscitée de Dieu, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, elle a pris un développement extraordinaire. La congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers compte aujourd'hui plus de deux cents monastères répandus dans toutes les parties du monde.

Au Canada, la première institution en faveur des filles repentantes fut fondée à Montréal au milieu du siècle dernier par la Vénérable Mère d'Youville, fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Charité. Toutefois, ce n'était pour cette congrégation qu'une œuvre accessoire. Le 21 juin 1844, l'œuvre fut établie définitivement à Montréal par la Congrégation de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. A Québec, ce ne fut qu'en 1849 que prit naissance une institution régulière du même genre. L'instrument dont Dieu se servit pour cette fondation qui a prospéré au delà de toutes les prévisions, fut une pieuse veuve d'une humble condition, Madame François-Xavier Roy, qui prit en religion le nom de

Sœur Marie du Sacré-Cœur. Dieu la choisit sans fortune, sans influence dans le monde, sans grande instruction, afin de rendre parfaitement évidente l'action de sa providence qui, avec les plus faibles moyens, opère de grandes choses. Aujourd'hui, après quarante-sept ans seulement d'existence, l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, reconnu par l'Eglise sous le titre de Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie, ne compte pas moins de dix-neuf maisons établies tant au Canada que dans les Etats-Unis. On verra par les pages qui vont suivre, comment ce grain de sénevé, planté par la main de la Providence sur le rocher de Québec, a germé, poussé, grandi; comment il s'est développé au point d'être devenu un grand arbre, à l'ombre duquel viennent s'abriter les oiseaux du ciel.

Cette *Histoire du Bon-Pasteur de Québec* est composée d'après les annales tenues depuis sa fondation et d'après les témoignages les plus authentiques, qui ont été d'autant plus faciles à recueillir que l'origine de cette fondation est encore rapprochée de nous. On peut donc en

garantir l'exactitude dans les moindres détails. Sa lecture offrira, nous l'espérons, une double utilité : d'abord de retremper les membres de l'Institut dans l'esprit de leur vocation, ensuite d'édifier les âmes pieuses, parmi lesquelles il s'en trouvera peut-être qui se sentiront inspirées de vouer leur existence à ramener à Dieu les brebis égarées, à l'exemple du divin Pasteur.

Québec, ce 11 janvier 1896.

Quarante-septième anniversaire de la fondation de

l'Asile du Bon-Pasteur de Québec.

L'ASILE

DU

BON-PASTEUR DE QUÉBEC

CHAPITRE PREMIER

La paroisse de Saint-Vallier. — Naissance de Marie Fitzbach. — Origine de sa famille. — Son enfance. — Elle est placée en service à treize ans. — Séjour dans la famille de M. F.-X. Roy. — Elle se met sous la direction de l'abbé Antoine Parent. — Ses progrès dans la piété. — Elle épouse M. F.-X. Roy. — Séjour au Cap-Santé. — L'abbé Gatien — Madame Roy comme épouse et comme mère. — Mort de son mari. — Elle se voue à la perfection chrétienne. — Années d'épreuves. — Madame Roy à Saint-Gervais, ménagère chez le curé Dufresne. — Forte direction qu'il imprime à sa piété. — Mort tragique de M. Dufresne. — Au village de Saint-Gervais. — Deuil et résignation. — Mgr Turgeon et l'Hospice de la Charité de Québec. — Madame Roy et ses deux filles à Québec. — L'heure de la Providence.

I

La paroisse de Saint-Vallier, située sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, à sept lieues environ au-dessous de Québec, doit son nom au second évêque de cette ville, M^{gr} de La Croix Chevreières de Saint-Vallier,

l'un des plus saints prélats dont s'honore le Canada et dont la charité était telle qu'il disait en mourant aux religieuses qui l'entouraient : " Mes filles, oubliez-moi après ma mort, mais n'oubliez pas mes pauvres ". L'aspect du paysage vu des hauteurs de Saint-Vallier, est doux comme une pastorale et varié comme un décor scénique. Au premier plan, c'est la belle nappe d'eau du fleuve coulant de l'ouest à l'est, large de plus d'une lieue, avec son mouvement de grands voiliers et de steamers océaniques, de goélettes, de vapeurs côtiers et autres embarcations de tout genre qui montent et descendent sans cesse. Au delà du fleuve, s'allonge en amont et en aval la fertile et gracieuse île d'Orléans avec ses collines ondulées, la plupart en culture, quelques-unes couronnées de bouquets d'érables, de bouleaux, d'épinettes et de sapins. Au delà de l'île et servant d'arrière-plan, la chaîne bleue des Laurentides ferme l'horizon. Sur chacune des rives du fleuve, les maisons des habitants, les unes éparses dans les champs avec leurs dépendances blanchies à la chaux, les autres groupées en villages, ont un air de propreté, de confort et même d'élégance qui annonce une population aisée et prospère.

C'est à l'ombre du clocher de Saint-Vallier que Marie-Geneviève Fitzbach, la future fondatrice du Bon-Pasteur de Québec, passa les premières années de sa vie.

Son père, Charles Fitzbach, était originaire du grand duché de Luxembourg, province des bords du Rhin, gouvernée aujourd'hui par un prince de Hollande. Il était venu très jeune au Canada avec un régiment recruté dans son pays et engagé au service de l'Angleterre. Ayant obtenu son licenciement, il était venu s'établir à Saint-Vallier, où il devint un modeste propriétaire du lieu. Après un premier mariage qui fut de courte durée, il épousa, en secondes noces, la fille d'un cultivateur de Saint-Michel-de-Bellechasse, Geneviève Nadeau. C'est de ce mariage que naquit Marie-Geneviève, le 16 octobre 1806. Elle manifesta dès ses plus tendres années une vive intelligence, des talents précoces, et surtout une grande inclination pour la piété. Le deuil entra vite sous cet humble toit : son père mourut quand elle n'avait que six ou sept ans, laissant une veuve avec cinq enfants, dans un état voisin de la pauvreté. L'avenir s'annonçait sous les couleurs les plus sombres ; mais la Providence veille toujours sur la veuve et l'orphelin : l'année suivante un brave et honnête cultivateur de Saint-Charles, non loin de Saint-Vallier, M. Joseph Leclerc, instruit du caractère de Madame Fitzbach, de ses excellentes qualités comme chrétienne et comme femme de ménage, la demanda en mariage et l'épousa.

C'est dans sa nouvelle paroisse de Saint-Charles que Marie-Geneviève se prépara à faire sa première com-

munion. Le curé était alors M. l'abbé Perras. Il ne tarda pas à la distinguer parmi les enfants qui fréquentaient le catéchisme. Aucun ne pouvait lui être comparé, soit pour la connaissance du texte, soit pour les explications qui lui étaient demandées. Elle fut bientôt chargée des enfants les moins avancés, et elle s'acquitta de sa tâche avec une intelligence et en même temps avec une modestie qui charmaient le bon curé.

La jeune Marie avait toujours eu du goût pour la piété ; mais sa première communion fut le point de départ d'une vie nouvelle. Son âme innocente et pure s'ouvrit comme un lis aux rayons du Soleil Divin, s'inonda de sa lumière, s'embrasa de ses feux. L'émotion qu'elle ressentit en s'agenouillant à la table sainte, les transports avec lesquels elle se releva, en emportant avec elle son Dieu, furent si profonds qu'ils restèrent toujours vivants dans sa mémoire. Chaque fois qu'elle communia ensuite, sa pensée se reportait à cet heureux moment, et elle se reprochait parfois de ne pas éprouver le même ébranlement, la même commotion intérieure. Il fallait la rassurer sur cela, en lui rappelant que l'absence de la dévotion sensible est souvent une épreuve que Dieu ménage pour raffermir l'âme dans la solide dévotion et lui faire chercher Dieu pour lui seul, et non pas pour ses consolations.

II

Cependant la gêne s'était assise au foyer domestique : le travail des parents ne suffisait pas à apporter le pain du jour. Lorsque la jeune Marie eut atteint l'âge de treize ans, sa mère la prit un matin à l'écart, et après lui avoir exposé la triste réalité, lui proposa d'entrer au service d'une honorable famille. Il faut dire qu'à cette époque, il n'en allait pas de la domesticité comme de nos jours ; on ne regardait pas comme une humiliation de servir, il y avait plus d'égalité et surtout plus de fraternité entre les divers membres de la société. De bons cultivateurs chargés de nombreuses familles, comme cela arrivait très souvent, ne craignaient pas de distribuer plusieurs de leurs enfants chez d'autres habitants où l'on manquait de bras, soit pour la culture, soit pour la tenue de la maison. D'honnêtes serviteurs étaient souvent adoptés par les maîtres et traités comme les membres de la famille. Il n'était pas rare de voir des domestiques servir ainsi pendant trente, quarante ans et plus, et quand ils étaient usés par l'âge et les infirmités, être servis à leur tour par les maîtres et entourés des meilleurs soins jusqu'à la fin de leur vie.

Treize ans... ! C'était bien jeune pour quitter le toit paternel ; aussi, bien des larmes furent versées en franchissant le seuil ; mais l'enfant se soumit en esprit

de foi. Conduite à Québec, elle fut placée chez une respectable dame, appartenant à une des meilleures familles de la ville. Elle s'y montra d'une sagesse au-dessus de son âge et d'une piété qui étonnait chez une enfant. C'est que Dieu qui avait des vues particulières sur elle, lui avait fait rencontrer un directeur d'une grande expérience dans la conduite des âmes, l'abbé Antoine Parent, du séminaire de Québec. Ce saint prêtre qui remplit pendant plusieurs années les charges les plus importantes de cette institution, jouissait comme guide spirituel d'une réputation qui alla toujours grandissant jusqu'à sa mort. Il reconnut dans sa jeune pénitente une âme privilégiée que Dieu lui confiait pour la faire avancer rapidement dans la voie de la perfection. Il la suivit attentivement, l'éclaira de ses conseils et la seconda dans ses généreuses aspirations. A peine eut-elle atteint l'âge de seize ans, que sa réputation de personne de confiance était établie, et plusieurs familles se disputaient l'avantage de la posséder. C'est ce qui lui valut une position à laquelle elle n'aurait pas osé songer. Un brave et honnête marchand de la ville, M. François-Xavier Roy, se trouvait dans un extrême embarras par suite d'une maladie de nerfs qui l'empêchait de vaquer à ses affaires ; sa femme d'une santé délicate pouvait à peine suffire à élever ses enfants. Tous deux prièrent la jeune Marie de venir partager leurs occupations. Elle se trouva bientôt chargée d'une

espèce d'intendance dans la maison, voyant à tout, aux affaires extérieures et intérieures, répondant aux clients, tenant les comptes, ayant soin des enfants, etc.

Un trait qui montre l'énergie de son caractère, c'est qu'elle avait appris à lire presque seule, n'ayant pas eu occasion de fréquenter les écoles. A Québec, elle paya, pendant quelque temps, un élève du séminaire qui lui donna quelques leçons d'écriture, et elle apprit avec une remarquable facilité.

Au milieu de ses nombreuses occupations, elle ne négligea aucun de ses exercices de piété; loin de là, elle s'y appliqua avec plus de ferveur et de ponctualité que jamais. Elle menait dans le monde la vie d'une religieuse, ne sortant que pour aller à l'église ou pour faire des œuvres de charité. Chaque jour, elle était debout à quatre heures du matin, faisait une longue méditation suivie de prières vocales; puis elle allait entendre la sainte messe où elle communiait deux ou trois fois par semaine, d'après l'avis de son confesseur. Elle se livrait à de continuelles mortifications, jeûnait fréquemment, croyant pouvoir le faire sans en parler à son directeur. Elle altéra ainsi sa santé; ce ne fut qu'alors qu'elle crut devoir s'accuser de ses imprudences, sur quoi, son confesseur lui interdit toute mortification de ce genre sans une permission explicite.

Les visites fréquentes qu'elle faisait dans les différents monastères de Québec n'avaient pas manqué de lui

inspirer la pensée de renoncer entièrement au monde et de se consacrer à Dieu dans un cloître. Elle avait sollicité son entrée à l'Hôtel-Dieu, puis aux Ursulines, en qualité de sœur converse ; mais la faiblesse de sa santé, fortement ébranlée par les jeûnes trop fréquents qu'elle s'était imposés, empêcha sa prière d'être exaucée. Il en fut de même d'une autre demande qu'elle fit à une communauté de Montréal ; Dieu avait d'autres desseins sur elle.

Une des plus chères occupations auxquelles elle se livrait, durant les heures de loisir que lui laissaient ses devoirs habituels, était de visiter les malades dans les salles de l'Hôtel-Dieu, situé à peu de distance de chez elle. Dieu voulut lui donner alors l'occasion de pratiquer l'œuvre à laquelle elle devait se dévouer plus tard. Une prostituée protestante ayant été transportée malade à l'Hôtel-Dieu, Marie Fitzbach entreprit de la ramener au devoir et d'en faire une catholique, d'après le désir des Dames religieuses qui préféraient se servir pour cela de son ministère. Elle réussit à l'instruire et à la préparer à sa première communion. Malheureusement, la veille du jour où elle devait faire abjuration, elle reçut la visite d'un parent protestant qui mit tout en œuvre pour la détourner de ses bonnes résolutions. La malheureuse ne prêta que trop l'oreille à ces conseils pervers ; elle oublia toutes ses promesses et alla se plonger de nouveau dans sa vie de désordre. Ce fut une

cruelle épreuve pour Marie Fitzbach ; mais Dieu la permit afin de préparer sa fidèle servante à bien d'autres mécomptes qu'elle devait rencontrer dans la vocation qu'Il lui destinait.

III

Au commencement de l'année 1827, M^{me} Roy dont la santé avait été de plus en plus chancelante, tomba dangereusement malade. La bonne Marie se montra admirable de dévouement. Elle l'eut rappelée à la santé si les ingénieuses inventions de la charité chrétienne pouvaient rallumer le flambeau de la vie quand il est épuisé. La mort de M^{me} Roy amena un changement inattendu dans sa maison : son mari toujours souffreteux ne se sentit plus la force de continuer ses affaires. Il mit fin à son commerce et prit des mesures pour aller s'établir dans la paroisse du Cap-Santé, sur une propriété qu'il y avait acquise. De son côté, Marie Fitzbach s'occupa à trouver un emploi dans une autre famille, ne pouvant songer, à cause de son extrême jeunesse, à continuer de demeurer chez M. Roy depuis qu'il était devenu veuf. Mais celui-ci ne tarda pas à reconnaître la grande place qu'elle occupait dans sa maison et qu'elle lui était indispensable pour la gouverner et veiller aux soins de ses enfants. Dès lors il ne songea à rien moins qu'à l'épouser, et quelques mois après, il lui en fit faire

la proposition. Une pareille offre assurait à la jeune fille une position supérieure à ce qu'elle pouvait prétendre. Elle repoussa cependant tout d'abord les avances qui lui furent faites ; car elle croyait toujours que Dieu l'appelait à la vie religieuse. Toutefois réfléchissant aux refus réitérés qu'elle avait rencontrés chaque fois qu'elle avait fait des démarches pour entrer dans une communauté, et à l'impossibilité où elle se croyait d'y jamais réussir, elle prit parti de consulter son directeur avant de prendre une résolution finale. Celui-ci, après avoir considéré toutes choses, et surtout le bien qu'elle était appelée à faire dans la position qui lui était offerte, ne balança pas à lui conseiller d'accepter la main de M. Roy. On reconnut bien clairement dans la suite le doigt de la Providence dans cette décision : Dieu voulait faire passer la future fondatrice du Bon-Pasteur de Québec par tous les états afin de lui donner l'occasion d'en pratiquer toutes les vertus et de pouvoir devenir un exemple comme fille, femme, épouse et mère chrétienne. Il ne fallait rien moins que cette grande expérience pour assurer le succès de l'œuvre sainte qu'elle était destinée à fonder. C'est ce qui donnait tant d'autorité à ses conseils, tant de poids à ses jugements, tant de fermeté à ses résolutions. Eût-elle été capable d'embrasser tant de misères, d'essuyer tant de larmes, de relever tant d'âmes abattues, si elle n'avait pas connu toutes les tendresses d'une mère ?

Le mariage eut lieu au Cap-Santé, le 17 avril 1828. M. Roy occupait une des positions les plus enviables dans cette paroisse. A une réputation d'honorabilité parfaite venait s'ajouter l'avantage d'une fort jolie fortune qui lui permettait de vivre, sinon avec luxe, du moins avec indépendance et en faisant le bien. C'était un écueil pour la jeune compagne qu'il venait de se donner et qui se trouva placée tout à coup, sans transition, au niveau de la meilleure société du lieu ; mais la piété solide de M^{me} Roy ne se démentit pas : elle parut aussi humble, aussi douce, aussi éloignée de toute prétention que si elle n'eût jamais changé de fortune.

La Providence qui la suivait pas à pas lui ménagea ici une grâce nouvelle, toujours en vue de sa vocation à venir. Elle avait quitté à Québec un saint directeur à qui elle devait une grande partie des progrès qu'elle avait faits dans la vie spirituelle : elle en trouva un autre au Cap-Santé qui l'égalait pour le moins en lumières, en sagesse et en expérience. C'était l'abbé Gatien, curé de la paroisse, un des prêtres les plus éminents de notre pays à cette époque. Ancien professeur de théologie au séminaire de Québec, il avait quitté l'enseignement pour se livrer à l'exercice du ministère pastoral. L'abbé Gatien a donné la mesure de sa capacité et de la variété de ses connaissances dans la belle monographie de la paroisse du Cap-Santé qu'il a écrite vers 1830 et qui a été publiée en 1884. On

ne saurait faire de lui un plus bel éloge qu'en disant qu'il était cité comme modèle des curés par M^{sr} Plessis, le plus grand génie de l'épiscopat canadien.

Tel était le directeur qui fut chargé de la conduite spirituelle de M^{me} Roy durant les années qu'elle passa au Cap-Santé. Il reconnut bientôt en elle une âme fervente qui regardait au delà du terre-à-terre de la vie, et dont le cœur était tout préparé pour les divines ascensions dont parle l'oracle inspiré : *ascensiones in corde suo disposuit*. Il s'appliqua à lui faire méditer et pratiquer les vertus de la femme forte, à lui en faire reproduire tous les traits dans sa conduite, à être uniquement attentive à ses devoirs, à mettre dans toutes ses actions un esprit de foi, en un mot à devenir une maîtresse de maison accomplie. On verra dans la suite combien elle sut profiter de cette sage et forte direction.

Dieu bénit son union par la naissance de trois filles, dont les deux aînées, Séraphine et Céline, devaient la précéder dans la vie religieuse. La dernière, Clorinde, ne vécut que peu d'années.

Le curé du Cap-Santé pouvait toujours compter sur M^{me} Roy, quand il s'agissait de quelque œuvre de piété ou de charité à accomplir. Une année que la petite vérole sévissait dans la paroisse, elle se fit la garde-malade de plusieurs personnes attaquées de la terrible maladie. L'abbé Gatien lui confiait habituellement les enfants du catéchisme les plus difficiles et les plus

gnorants. Durant les beaux jours, elle les réunissait au pied d'un bouquet d'arbres qui ombrageait la maison, ou, si le temps était mauvais, sous un vaste auvent établi dans la cour. Elle savait si bien intéresser ses auditeurs en mêlant ses leçons d'anecdotes pieuses, d'histoires et de petits amusements, que la plupart des enfants de la première communion venaient suivre son catéchisme.

La maladie dont souffrait M. Roy alla toujours en s'aggravant et fit bientôt prévoir une mort prochaine. Il devint à la fin tout à fait infirme. Durant les cinq années qu'elle vécut avec lui, sa vie fut celle d'une sœur de charité. Elle ne le quittait que pour les occupations les plus impérieuses, se montrant toujours également attentive, d'une humeur gaie et agréable, le servant avec un inaltérable dévouement. Elle acquit ainsi cet ensemble de vertus solides que Dieu voulait en elle pour l'accomplissement de son œuvre.

M. Roy mourut le 15 septembre 1833. Ce fut un grand deuil pour sa jeune veuve qui lui était d'autant plus attachée qu'il était un excellent époux, et que sa longue maladie avait exigé plus de soins, plus d'assiduité et de dévouement. Cette mort acheva de la détacher du monde et de la tourner tout entière vers les choses de l'éternité. Elle ne vécut plus que pour ses devoirs de chrétienne et de mère, partageant tout son temps entre la prière, l'éducation de ses enfants et les œuvres

de charité. Cela ne lui fit cependant rien négliger de la belle ordonnance qu'elle avait établie dans son ménage. Tout s'y faisait avec la plus stricte économie, mais en même temps avec une tenue, une propreté si exquise, qu'elles frappaient au premier coup d'œil. Elle n'aurait jamais souffert un vêtement déchiré, ni un linge de table maculé, ni même un meuble hors de sa place. Son attention sur ce point était poussée à un tel degré qu'aux yeux de bien des gens elle aurait pu être regardée comme trop minutieuse ; mais elle avait coutume de dire que ces soins des choses extérieures portaient à avoir les mêmes soucis pour les choses de l'âme.

IV

M^{me} Roy n'avait que vingt-six ans lorsqu'elle perdit son mari. Avec les avantages dont elle jouissait, une position honorable dans la paroisse, beaucoup d'esprit naturel, un caractère vif et enjoué, et surtout un talent reconnu comme femme de ménage, elle ne pouvait manquer d'être recherchée. Elle le fut en effet par différents partis ; mais elle refusa d'y prêter la moindre attention. Pour couper court à toute hésitation, elle fit vœu de ne plus jamais se marier.

Son amour pour la vie intérieure s'était accru avec la solitude dans laquelle elle se renfermait de plus en

plus et que lui permettait la libre disposition qu'elle avait d'elle-même et d'une grande partie de son temps. Outre les heures qu'elle consacrait à la prière durant le jour, elle y donnait une partie des nuits, souvent jusqu'à quatre et cinq heures consécutives. Une personne qu'elle avait prise à son service, s'en étant aperçue, craignit qu'elle n'altérât sa santé par ses veilles prolongées et crut devoir en avvertir son confesseur. Celui-ci lui prescrivit alors d'abrégér ces heures dérobées à son sommeil. La pieuse veuve obéit mais s'en dédommagea durant le jour, en employant à la prière et à de pieuses lectures tout le temps qui n'était pas absolument requis aux soins de sa maison. Les livres dont elle aimait le plus à méditer la doctrine et à savourer l'onction, étaient *l'Imitation de Jésus-Christ*, *Le combat spirituel*, *l'Introduction à la vie dévote* et *la Vie des saints*. Ces lectures étaient pour elle une nourriture céleste, une manne mystérieuse qui lui donnait comme un avant-goût du ciel.

De l'amour divin surgit comme une fleur naturelle l'amour du prochain. La charité envers les membres souffrants de Jésus-Christ était un besoin pour l'âme aimante de notre pieuse veuve. Cette charité s'était développée de plus en plus au contact du crucifix, dans les entretiens intimes avec Celui qui est venu allumer le feu sur la terre pour guérir les âmes et aussi soulager les corps. La visite des pauvres prenait une large part.

dans les occupations de M^{me} Roy. Elle faisait toutes les aumônes que lui permettaient ses moyens ; et quand il y avait dans le voisinage des malades qui avaient besoin d'être veillés la nuit, personne n'était plus empressé qu'elle à offrir ses services. Personne, non plus, n'était plus habile qu'elle à les soigner, car elle s'y était habituée de longue main durant les heures de jour et de nuit qu'elle avait passées auprès de son mari.

Son esprit de foi lui faisait voir si vivement Jésus-Christ dans les pauvres que, du moment qu'elle en voyait entrer un, sa figure s'épanouissait. Elle allait au-devant de lui, l'interrogeait sur ses misères, le consolait, l'assistait ; et s'il avait besoin de nourriture, elle l'invitait à s'asseoir à table et le servait elle-même. Elle appelait ses filles et leur faisait partager avec elle ses pieux offices, afin de les accoutumer aux grands devoirs de la charité. Les deux aînées avouèrent plus tard que ce fut principalement dans ces enseignements et ces exemples qu'elles puisèrent la vocation de sœur de la charité à laquelle Dieu les a appelées.

Cependant, toute grande que fut sa charité pour les misères qui sont l'apanage de notre pauvre humanité, c'était surtout l'aumône spirituelle qu'elle aimait à répandre, les sages conseils, les pieuses exhortations pour ramener dans le devoir ceux qui s'en écartaient. Elle garda chez elle pendant quatre mois une malheu-

reuse jeune fille qui avait été une cause de scandales par les désordres auxquels elle s'était abandonnée. M^{me} Roy l'entoura de soins si maternels mêlés de sages avis et de prières faites en commun, qu'elle réussit à la convertir et à en faire une bonne chrétienne. C'est ainsi qu'elle faisait l'apprentissage de l'œuvre du Bon-Pasteur qu'elle allait bientôt entreprendre.

Notre-Seigneur n'épargne pas les croix à ceux qui veulent le suivre de près dans les voies de la perfection : car le chemin qu'il suit devant eux est celui du Calvaire. Il voulut détacher davantage sa servante des choses de la terre en permettant qu'elle fut plongée tout à coup dans un état voisin de l'indigence. Les tuteurs des deux enfants que M. Roy avaient eus de son premier mariage les ayant pris à leurs charges, exigèrent la part qui leur revenait de l'héritage paternel, ce qui emportait presque toute la fortune dont disposait M^{me} Roy. Il ne lui resta qu'une toute petite rente pour elle et ses enfants. Elle se soumit à cette épreuve avec une résignation qui fit éclater sa vertu. Elle n'en continua pas moins à chérir ces deux enfants comme les siens. Plus tard, tous deux s'étant trouvés dans des circonstances difficiles, eurent recours à ses bontés. Leur propre mère ne les eût pas accueillis avec plus de bienveillance et d'affection. L'Asile du Bon-Pasteur était alors établi et la fondatrice en était la

supérieure. Elle profita de l'influence dont elle jouissait pour leur venir en aide, et elle réussit à les secourir efficacement. Les deux enfants lui en gardèrent une reconnaissance éternelle.

V

Lors de la tournée épiscopale que fit M^{gr} Signay, archevêque de Québec, au Cap-Santé en 1840, M^{me} Roy s'adressa, pour gagner l'indulgence de la visite, à l'un des prêtres qui accompagnaient le prélat, l'abbé Dufresne, curé de Saint-Gervais, homme d'un talent remarquable et d'une plus rare vertu. Elle lui ouvrit son intérieur et lui parla incidemment de l'état de gêne où elle se trouvait. Sachant qu'il était à la recherche d'une ménagère, elle lui offrit ses services en cette qualité. Par ce moyen, elle pourrait subvenir à l'éducation de ses filles, et surtout, vivre plus retirée du monde ; cet état de dépendance lui fournirait l'occasion de pratiquer l'abnégation et la vertu d'obéissance. L'abbé Dufresne, qui avait reconnu dans sa pénitente une sainteté déjà avancée, accéda à sa demande. M^{me} Roy sortit du confessionnal dans le ravissement. Elle mit ordre à ses affaires au Cap-Santé, et à l'automne de la même année, elle alla elle-même placer ses trois filles au pensionnat de la Congrégation de Notre-Dame, à la Pointe-aux-

Trembles, puis elle vint prendre l'exercice de ses fonctions au presbytère de Saint-Gervais.

A partir de ce moment, elle embrassa la vie d'une religieuse. Renonçant à tout vêtement qui pouvait sentir la mondanité, elle se coupa les cheveux et se vêtit d'habits noirs de la coupe la plus sévère. Elle ne sortait jamais du presbytère sans la permission du curé, communiait quatre ou cinq fois par semaine, et pratiquait beaucoup de jeûnes et d'austérités que son directeur paraissait lui permettre avec assez de facilité, étant lui-même très rigide dans la pratique de ses dévotions. Sa santé fut un peu affectée par suite de tant de mortifications, et elle dut les interrompre de temps en temps.

Des différents directeurs qu'elle avait eus, aucun ne l'avait fait marcher dans des sentiers plus âpres, n'avait exigé d'elle autant de sacrifices, un plus complet détachement. C'est qu'il lui en reconnaissait la force et lui en savait le courage. En directeur expérimenté dans la conduite des âmes, il lui préparait de nouveaux degrés dans l'échelle de la perfection. Sa vigilance à la reprendre pour la corriger des moindres défauts, des plus légères imperfections, ne se démentait jamais. Ceux qui ont connu la "Mère Fondatrice" se rappellent quels étaient l'entrain et la vivacité de son caractère, la finesse innée de son esprit, la promptitude et la justesse de ses réparties. Si, dans les conversations qu'elle avait en présence de M. Dufresne, elle laissait

échapper quelques saillies, ou seulement une remarque qui pût être interprétée comme une atteinte à la charité, le curé se redressait avec un air d'autorité, et jetant sur elle un regard sévère, il lui disait cette seule parole : Madame ! Ce seul mot lui allait plus au cœur, l'humiliait davantage que les plus amers reproches. Elle en restait interdite. Aussi, est-il difficile de se figurer l'attention qu'elle apportait dans ses discours, pour ne pas provoquer de nouveau cette apostrophe. M^{me} Roy n'en avait que plus de vénération et d'attachement pour le digne pasteur qui la voulait si parfaite.

La bonté du saint curé était d'ailleurs inépuisable, et il prenait à elle et à ses enfants, un intérêt qui la touchait profondément. La pieuse veuve se répandait chaque jour en actions de grâces envers la Providence, qui lui avait ouvert un asile si bien approprié à sa situation, où elle se trouvait si proche du ciel. Mais ce temps de pure félicité, qui lui paraissait comme une vision du Thabor, ne dura que deux ans et demi. Un tragique événement aussi foudroyant qu'imprévu y mit soudainement fin, et la plongea dans la dernière désolation.

On était au printemps de 1843 ; la fonte des neiges s'était faite avec une rapidité inaccoutumée et avait gonflé extraordinairement les rivières et les cours d'eau. Le 27 avril, le curé de Saint-Gervais fut appelé auprès d'un malade, à une extrémité de la paroisse. Comme il

s'en revenait, après avoir administré les sacrements au moribond, il fut forcé de quitter sa voiture pour traverser un torrent qui, en temps ordinaire, n'est qu'un filet d'eau coulant entre deux rives encaissées ; mais alors il était débordé et roulait des vagues impétueuses, avec des glaçons et des débris détachés de son cours. La légère embarcation montée par le curé était conduite par deux hommes probablement peu expérimentés ; avant qu'elle eût atteint le côté opposé, elle fut entraînée par le courant, ballotée en tous sens, et menacée d'être engloutie. M. Dufresne épouvanté, voyant que l'embarcation approchait du rivage, s'élança pour saisir quelques branches d'arbrisseaux qui se trouvaient à sa portée. La secousse qu'il donna à la nacelle, en s'y cramponnant, la fit chavirer. Les deux hommes précipités à l'eau parvinrent à gagner terre un peu plus loin, après avoir couru les plus grands dangers. M. Dufresne se tint quelque temps accroché aux broussailles ; mais transi de froid et épuisé de fatigue, il fut entraîné par le courant avant qu'on eût pu l'assister. Le bruit de la catastrophe se répandit comme la foudre. De promptes et actives recherches furent faites ; mais ce ne fut que le lendemain que le corps du curé fut retrouvé et transporté au presbytère.

Rien ne peut exprimer le chagrin et la désolation des paroissiens de Saint-Gervais qui vénéraient et chérissaient leur pasteur comme un saint. Mais nul ne

ressentit ce coup autant que M^{me} Roy qui perdait à la fois un guide et un protecteur. Toute l'économie de son existence se trouva renversée, ses moyens beaucoup diminués par suite de l'obligation où elle se voyait de vivre à ses propres et uniques dépens, l'éducation de ses filles au couvent interrompue, mais surtout sa vie de retraite à l'ombre du sanctuaire changée pour une existence plus rapprochée du monde, où elle serait désormais privée des conseils de son incomparable directeur : ce sont là de ces épreuves qui jettent l'âme dans une agonie où elle croit voir approcher le calice de Gethsémani.

Aux heures les plus sombres, quand elle se sentait défaillir, sa suprême consolation était d'aller passer des heures dans l'église, agenouillée près de la tombe où dormait le saint pasteur, de prier pour lui, ou plutôt de le prier de demander à Dieu pour elle la force de continuer son pèlerinage terrestre, en en portant les croix pour sa sanctification.

La desserte de la cure de Saint-Gervais fut confiée au vicaire, l'abbé Amable Marcoux, jusqu'à l'automne de la même année, qu'il fut remplacé par un nouveau curé, l'abbé Montminy. M^{me} Roy dut alors aller prendre logement au village, dans une maison dont elle fit peu de temps après l'acquisition. Elle fit venir auprès d'elle ses trois filles du couvent de Saint-François, où elle les avait placées l'année précédente, à cause de sa

proximité de Saint-Gervais ; et, afin de continuer leur instruction, elle prit comme pensionnaire une institutrice anglaise qui leur enseigna sa langue en même temps que le français, tout en faisant l'école à quelques enfants du voisinage.

Au bout d'une année, grâce à son esprit d'ordre et d'industrie, M^{me} Roy avait fait quelques économies, qui permirent à ses deux filles aînées d'aller achever leur éducation à l'Hôpital-Général de Québec. Dans leur absence, il ne lui restait d'autre compagnie que sa dernière enfant, sa petite Clorinde, le Benjamin de la famille, qu'elle aimait à l'adoration et en qui se développaient de merveilleuses dispositions, beaucoup de talents, avec une âme généreuse et surtout une piété ardente. La pauvre mère ne soupçonnait pas que cette frêle plante qu'elle cultivait avec tant de soins, allait bientôt pencher la tête, pâlir et disparaître. L'enfant fut atteinte d'une maladie de langueur qui la conduisit lentement au tombeau à l'âge de quatorze ans et quelques mois. Ses deux sœurs aînées, rappelées du pensionnat, vinrent soutenir leur mère défaillante au pied de cette nouvelle croix. Sa douleur fut si profonde qu'elle en tomba dangereusement malade et qu'elle fut longtemps à l'extrémité. Les soins affectueux de ses deux filles la ramenèrent à la vie.

Ce cruel sacrifice, que M^{me} Roy avait accepté avec la résignation d'une vraie chrétienne, ne tarda pas à être

récompensé. Depuis qu'elle était devenue veuve, elle avait toujours senti le désir de se consacrer à Dieu dans quelque maison religieuse, et elle espérait pouvoir mettre son dessein à exécution, dès qu'elle aurait pourvu au sort des deux filles qui lui restaient. Dieu qui avait sur cette famille des desseins de bénédiction, inspira aux deux enfants la même inclination que leur mère. Dès leur enfance elles avaient senti de l'attrait pour le service des pauvres ; toutes deux sollicitèrent et obtinrent leur admission au couvent de la Providence de Montréal, fondé quelques années auparavant par une pieuse veuve, Madame Gamelin. Dès lors, M^{me} Roy devenait libre et pouvait réaliser son vœu le plus cher.

Depuis quelque temps, M^{gr} Turgeon, coadjuteur de l'archevêque de Québec, faisait des démarches auprès des sœurs de la charité de Montréal pour les engager à établir une maison de leur institut dans la ville de Québec. Après bien des pourparlers, il y réussit en 1849, et l'Hospice de la Charité, qui depuis a pris un si grand développement, fut ouvert le 22 d'août de cette année.

Au mois de février précédent, M. Montminy, curé de Saint-Gervais, étant mort subitement, l'évêque de Québec avait nommé pour desservant de la paroisse l'abbé Proulx, l'un des prêtres les plus remarquables de son clergé qui fut ensuite successivement curé de Québec, de Sainte-Marie-de-la-Beauce et vicaire général du diocèse. M^{me} Roy trouva en lui un conseiller dont

la sagesse et les lumières la reportaient au temps de l'abbé Dufresne. C'était surtout aux recommandations qu'il avait données à ses deux filles, que celles-ci devaient la réponse favorable qu'elles avaient reçue des supérieures de la Providence de Montréal. Toutes deux étaient occupées à faire leurs derniers préparatifs pour entrer au noviciat de cette communauté, quand survint l'incident que nous allons raconter.

M^{sr} Turgeon qui avait très à cœur l'avenir de l'hospice qu'il venait d'établir à Québec, ayant appris que deux jeunes filles de Saint-Gervais se proposaient d'embrasser la vie religieuse, en écrivit à l'abbé Proulx. Il le chargea d'attirer leur attention sur sa communauté, de leur faire remarquer que c'était une fondation relevant du diocèse auquel elles appartenaient, et qui avait pour but les œuvres de charité comme la Providence de Montréal. Cette suggestion, appuyée des avis d'un homme tel que l'abbé Proulx, fut un trait de lumière pour les deux jeunes filles. Elles reconnurent les paroles d'en haut dans cette invitation de leur premier pasteur et elles n'hésitèrent point. Le 7 septembre suivant, elles entraient au noviciat de l'Hospice de la Charité de Québec, dont elles furent les premières novices. Deux ans après, elles faisaient leurs vœux de profession, l'aînée sous le nom de sœur Marie de Bon-Secours, la seconde sous celui de sœur Marie de Saint-Pierre.

Quelques semaines après l'entrée de ses filles au noviciat, M^{me} Roy avait mis ordre à ses affaires à Saint-Gervais, vendu sa propriété, et était venue prendre un appartement à l'Hospice de la Charité. Peu de temps après, elle demanda son entrée au noviciat ; mais la révérende Mère Mallet, supérieure de la communauté, et ses conseillères, crurent devoir retarder son admission, dans la crainte que la nature n'eût trop de part dans son désir, attendu que cela lui permettrait de rejoindre ses filles au noviciat. La pieuse mère se soumit à cette décision avec la simplicité d'un enfant, bien que ce fût pour elle le plus douloureux sacrifice ; elle se renferma dans le petit cénacle qu'elle s'était fait au couvent, et attendit dans le silence et la prière l'heure de Dieu. Cette heure était à la veille de sonner ; mais elle devait l'entraîner dans une direction bien différente de ce qu'elle avait prévu.

CHAPITRE DEUXIÈME

George-Manly Muir. — Sa famille. — Son enfance. — Sa piété précoce. — Son éducation. — Ses études légales. — Il est attaché à l'administration de la province de Québec. — Greffier de l'Assemblée législative. — La famille Place. — Mariage de M. Muir. — Un bienfaiteur. — M. Muir et les Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Charité de M. Muir. — La visite des prisons lui inspire l'idée d'une maison de refuge. — Secours accordés par les Conférences. — L'Asile de Sainte-Madeleine. — Approbation de Mgr Turgeon. — Il décide Mme Roy à prendre la direction du nouvel asile.

I

Parmi les grands catholiques de notre temps dont s'honore la France, il en est un qui a des droits à la particulière vénération et à la reconnaissance du Bon-Pasteur de Québec : c'est Ozanam. En effet, c'est la Société de Saint-Vincent de Paul, cette admirable création sortie du cœur de cet homme de bien, qui a présidé à la naissance de l'Institut, qui l'a tout d'abord aidé, encouragé, soutenu.

En 1849, les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Québec, comptaient parmi ses membres les plus actifs, M. George Muir, greffier des journaux de l'Assemblée législative, un de ces catholiques modèles digne de figurer à côté d'Ozanam. C'est à lui qu'est due la première pensée d'une maison de refuge à Québec, qui en a eu l'initiative, qui s'y est employé avec un zèle, une charité, un dévouement au-dessus de tout éloge.

George-Manly Muir était natif d'Amherstburg, petite ville de la province d'Ontario, située sur les bords de la rivière du Détroit. Il naquit en 1810. Son père, Adams-Charles Muir, écossais de naissance, était colonel d'un régiment d'infanterie stationné au Canada. Bien que protestant et fort rigide dans ses principes religieux, il était entré dans une famille catholique, ayant épousé à Montréal, M^{lle} Eliza Bender. Cette femme était presque une enfant lors de son mariage, n'étant âgée que de quinze ans. C'était une catholique enthousiaste, douée d'une énergie sans pareille, prête à faire tous les sacrifices pour élever ses enfants dans sa religion. Spirituelle et d'une gaieté communicative, avec une naïveté d'enfant, affectueuse et dévouée, elle avait acquis un ascendant extraordinaire sur son mari. Malgré toutes les réclamations de celui-ci, elle avait réussi à faire baptiser ses enfants dans l'Eglise catholique. M. Muir avait coutume de dire : " Tous les soldats de mon régi-

ment m'obéissent aveuglément et je ne puis venir à bout de cette petite femme”.

En vain, appelait-il ses enfants pour la récitation de leurs prières, la mère les appelait à son tour : “ Venez, mes petits enfants, disait-elle, que je vous apprenne à prier le bon Dieu ; ce sont les prières du diable que vous venez de dire là ”.

Les pratiques de dévotion de M^{me} Muir mettaient parfois à l'épreuve la patience de son mari ; mais elle se faisait tout pardonner par ses amabilités et ses manières séduisantes. Un soir d'orage et de tonnerre, elle s'empara d'une bouteille qu'elle croyait être d'eau bénite, et en aspergea bel et bien son mari qui pestait contre ce qu'il appelait ses pratiques superstitieuses. Le matin venu, on constata qu'il avait été arrosé d'encre ; il allait se fâcher tout rouge, quand les rires aimables de sa jeune femme le désarmèrent.

M^{me} Muir avait l'habitude d'accompagner son mari dans les voyages qu'il avait à faire sur les grands lacs pour visiter les postes militaires de cette partie du pays, et elle amenait presque toujours avec elle quelques-uns de ses enfants, le plus souvent le petit George, pour qui elle avait beaucoup d'affection. Au cours de l'un de ces voyages, l'enfant prit une maladie qui le fit longtemps souffrir, finit par se localiser dans une de ses jambes, et le laisser boiteux pour le reste de ses jours. Son père

persuadé que cette infirmité briserait sa carrière dans le monde, l'abandonna aux soins de sa mère. Ce fut pour l'enfant une grâce de choix dont il ne cessa de remercier Dieu. Témoin continuel et assidu de la vie angélique qu'elle menait, il en conçut pour elle une admiration, un attachement, une vénération qui allèrent toujours grandissant. Il se joignit à ses prières, à ses saintes lectures, et prit ainsi des habitudes de piété et de ferveur qui ne se démentirent jamais.

Placé comme pensionnaire au séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, où il termina son cours classique, il fit de nouveaux progrès dans la solide piété, sous la direction de maîtres spirituels d'une habileté consommée. De telles dispositions semblaient le désigner pour le sacerdoce ; il n'en eut cependant pas l'inclination et se décida à étudier la loi. Dieu voulait qu'il fût dans le monde le modèle d'un parfait chrétien. Entré au bureau d'un des avocats distingués de Montréal, M. Loranger, plus tard nommé juge, il fut admis quelques années après à la pratique du Droit ; mais il n'eut pas l'occasion d'exercer cette profession, ayant été nommé en 1831 à un emploi du gouvernement, puis successivement assistant-greffier et greffier de l'Assemblée législative.

Cette charge était en harmonie avec son caractère paisible, ses habitudes rangées, ses goûts simples et

modestes. Toujours ponctuel à ses heures de bureau, il apportait la plus scrupuleuse exactitude à l'accomplissement de ses devoirs, multipliait le temps par l'ordre qu'il mettait dans son travail, dépêchait les affaires avec autant de prestesse que d'exactitude, en un mot, se montrait un officier public accompli.

M. Muir avait épousé en 1833 une jeune Anglaise de Québec, M^{lle} Sophie Place, excellente catholique comme lui. Son grand-père, Lionel Place, l'un des principaux citoyens de la ville d'York, en Angleterre, avait rempli la charge de *recorder* de la cité. Le troisième de ses fils, Thomas Place, avait émigré au Canada dans sa jeunesse avec quelque fortune, et était devenu l'un des grands commerçants de la ville de Québec. Il y avait connu une jeune Anglaise catholique fort appréciée dans la société, et, bien que protestant et très préjugé comme on l'était alors, il avait remarqué en elle de si belles qualités qu'il avait fini par demander sa main et l'avait obtenue. C'était M^{lle} Sophie Melvin, alliée à plusieurs familles considérables d'Angleterre et d'Ecosse : les Ashworth, les Lindsay, les Monpesson, etc. De cette union naquit, le 25 janvier 1801, celle qui fut plus tard M^{me} Muir. Cette femme de bien a été une si constante coopératrice de son mari dans l'œuvre du Bon-Pasteur que les principaux traits de sa vie doivent trouver place ici.

II

Durant la première année de son mariage, M. Place alla passer quelques mois dans sa famille en Angleterre avec sa jeune femme. On sait quel fanatisme régnait alors dans ce pays, quelle haine et quel mépris on y avait pour tout ce qui portait le nom de papiste. M^{me} Place, craignant d'attirer des reproches à son mari, crut devoir laisser ignorer ses croyances religieuses. Mais un jour elle se trahit en faisant le signe de la croix, sans y penser, devant sa belle-mère, qui ne put lui dissimuler son étonnement de ce qu'elle avait ainsi manqué à ses devoirs de religion; elle promit qu'à l'avenir elle aurait toute facilité pour les accomplir, et qu'il lui serait servi des aliments maigres les jours d'abstinence. Elle tint fidèlement parole. M^{me} Place, en racontant ce fait à sa fille, lui faisait admirer les principes de son aïeule et condamnait sa conduite personnelle.

M^{me} Muir a légué au Bon-Pasteur de Québec un très beau souvenir de ce voyage en Angleterre. M^{me} Place, voulant faire plaisir à son mari, fit prendre secrètement le portrait de sa belle-mère, M^{me} Lionel Place, par un peintre de grande réputation, M. John Russell, membre de l'Académie royale des arts. Ce peintre, mort en

1806, se fit connaître surtout par ses admirables pastels. Il fut choisi pour faire les portraits de George III, de la reine, du prince et de la princesse de Galles.

M. Place fut ravi quand sa femme lui présenta le magnifique portrait. M^{me} Lionel Place est représentée assise sur un fauteuil : c'est une belle vieille au type anglais bien prononcé, dont la figure réjouie est si vivante qu'elle semble sortir de la toile. Il y a dans le coloris une fraîcheur, un éclat qui fait songer à la manière du Titien ou du Corrège. M^{me} Muir aimait à rappeler que le châle qui se voit sur les épaules de sa grand'mère était un cachemire des Indes, rapporté par un de ses fils et dont le tissu était si fin qu'il passait tout entier dans un jonc. Le portrait de M^{me} Lionel Place que les religieuses du Bon-Pasteur conservent précieusement, est certainement une des plus belles toiles qu'on puisse voir à Québec.

En 1811, M. Place alla se fixer à Toronto et plaça sa fille dans un pensionnat protestant de Québec. C'était un établissement qui avait peine à subsister et tout s'en ressentait : la nourriture et le chauffage étaient ménagés avec tant de parcimonie qu'on y mourait de faim et de froid. La jeune Sophie souffrit cependant en silence. Douée déjà de ce stoïcisme que les Anglais savent inculquer de bonne heure à leurs enfants, elle regardait comme une lâcheté de se plaindre. Ses parents

avaient prié une amie de faire venir chez elle l'écolière pour les vacances de Noël ; à voir son appétit, la dame devina qu'elle devait faire maigre vie à sa pension et l'interrogea ; mais l'enfant persista à ne rien dire. D'autres élèves moins discrètes firent connaître la vérité, et Sophie fut transférée au pensionnat des Ursulines de Québec.

La transition fut brusque de toutes manières, mais surtout au regard de la religion. La jeune fille avait vécu depuis son enfance au milieu de cercles presque exclusivement protestants, et elle se vit tout à coup transportée dans une atmosphère absolument catholique, et dans la région la plus élevée de cette atmosphère, la vie monastique. L'effet fut prodigieux : elle se vit inondée de lumières dont elle n'avait pas eu l'idée, et sa foi, comme une fleur à peine éclos, s'épanouit avec éclat à ce rayonnement. Fort ignorante de sa religion, elle eut une sainte avidité de l'apprendre. La chapelle du monastère, si pieuse, si retirée dans son demi-jour silencieux, avait pour elle un attrait inconnu. Elle y multipliait et y prolongait ses visites. Les jours et les semaines s'écoulèrent vite dans cette paisible retraite entre l'étude, les exercices de piété et les joyeuses récréations. Sa première communion qu'elle fit le 4 mai 1815, la raffermir dans les sentiments religieux qu'elle conserva toute sa vie.

On lit à cette date dans les Annales du Bon-Pasteur

de Québec : “ En mémoire de cette première réception dans son cœur de Jésus-Hostie, la révérende Mère Marie - Anne Taschereau de Saint - François - Xavier, vingtième supérieure du monastère, fit à M^{lle} Place, cadeau d'un livre, dans lequel elle avait noté qu'on voulait récompenser une conduite exemplaire et une piété remarquable. Plus tard, la jeune fille ratura ces lignes qui lui semblaient être devenues une condamnation de sa vie légère et mondaine. C'était une pieuse exagération de sa part. Tout en aimant beaucoup à causer et à s'amuser, elle ne fut jamais ni frivole, ni légère ”.

Les parents de la jeune Sophie se proposaient de ne rien négliger pour lui donner une instruction des plus soignées. Malheureusement, elle dut interrompre son cours, parce que M. Place perdit presque toute sa fortune à la suite d'une crise commerciale où il fut entraîné. Il ne dut qu'à la générosité d'un ami dévoué, M. William Burns, de n'être pas complètement ruiné. Grâce encore à ce même ami, il put obtenir le grade de capitaine paie-maître d'un régiment stationné au pays. L'histoire de M. Burns, devenu plus tard l'honorable William Burns, membre du Conseil législatif, et l'origine de son amitié avec la famille Melvin, et par suite avec M. Place, sont aussi curieuses qu'instructives. On y découvre à la fois les desseins cachés de la Providence et la vérité du proverbe qui dit qu'“ un bienfait n'est jamais perdu ”.

C'était jadis une habitude générale parmi les citoyens de Québec, même les plus aisés, de faire eux-mêmes le marché. On s'y rencontrait, on s'y donnait le bonjour, on y causait de la dernière nouvelle, du bal ou de la soirée de la veille, en un mot, on s'y intéressait. Un matin que le père de M^{me} Place, M. Melvin, achevait de faire le marché du jour sur la place de Notre-Dame-des-Victoires, il avisa un tout jeune homme, au type anglais facile à reconnaître, aux traits fins, à l'air alerte, intelligent et distingué. Il engagea conversation avec lui et prit un singulier plaisir à l'écouter. Tout en causant, le jeune homme s'empara du panier de M. Melvin et insista pour le porter jusqu'à sa résidence. Il lui dit en peu de mots son histoire. Il était orphelin, fils d'un officier. Son père, le lieutenant Burns, appartenant à un régiment de l'artillerie royale envoyé au Canada, était mort durant la traversée. Le jeune homme causa avec tant d'ingénuité, de grâce et de sens, qu'il conquit du coup le cœur de M. Melvin. Celui-ci dit en entrant à sa femme qu'il était décidé à le garder chez lui et à le traiter comme un fils. M^{me} Melvin ne fut pas d'abord de ce sentiment, trouvant qu'elle en avait déjà assez de onze enfants à élever. M. Melvin insista, disant que cet enfant lui serait utile plus tard. M^{me} Melvin se soumit. William Burns se mit tout entier au service de son bienfaiteur. Il travailla plusieurs années comme simple employé, et donna des preuves si remarquables de

sa capacité en qualité d'homme d'affaires, qu'il fut admis comme associé. A la mort de M. Melvin, il lui succéda dans le commerce et acquit une fortune considérable. En reconnaissance des bienfaits qu'il en avait reçus, il considéra ses descendants comme sa propre famille, les favorisa de ses conseils et largement de sa bourse.

Au mois de juin 1814, M. Place mourut d'une chute de cheval, laissant sa femme et sa fille avec si peu de ressources qu'elles auraient souffert, si M. Burns n'était venu à leur secours. M^{lle} Place rappelée du couvent, dut partager avec sa mère les soins du ménage et l'éducation de son petit frère Lionel, qui fut toujours faible et souffrant, et mourut de consommation à l'âge de 19 ans. Quand la jeune Sophie aurait voulu rire et folâtrer avec les enfants de son âge et qu'il lui fallait travailler, il lui semblait que sa mère était trop dure ; mais plus tard, elle ne cessa de se féliciter d'avoir reçu cette éducation forte et virile.

L'honorable William Burns voulut donner en mourant une dernière et éclatante marque de sa reconnaissance envers son bienfaiteur. Il avait toujours vécu célibataire, et à sa mort, arrivée en 1829, il légua une partie de sa fortune à la fille de M. Melvin, M^{me} Place, qui en transmit plus tard la jouissance à M^{me} Muir. Celle-ci a mis le sceau à ses bienfaits envers la communauté du Bon-Pasteur en lui léguant la part qu'il lui revenait de cet héritage.

III

Le changement de fortune ne changea rien aux habitudes de M^{me} Place ni de sa fille ; les pauvres et les malades en bénéficièrent.

Un jour, M. l'abbé McMahon, curé de l'église Saint-Patrice de Québec, pria M^{me} Place de recevoir chez elle une jeune irlandaise sans asile, que l'on achevait de faire mourir, disait-il, en faisant sur elle des expériences médicales. La charitable dame n'hésita point ; de l'Hôpital de la marine, la malade fut transférée à la résidence de M^{me} Place qui la soigna comme son enfant, et la garda ensuite sept années à son service, après quoi elle rencontra un parti avantageux et se maria. Elle eut le bonheur de donner un de ses fils à l'Eglise, l'abbé O'Leary, actuellement curé de Sainte-Catherine-de-Fossambault.

Sophie jouissait paisiblement de la vie auprès de son excellente mère sur qui se reportaient toutes ses affections. Elle était âgée de trente-deux ans quand elle pensa à unir son sort à celui de M. George-Manly Muir. M^{me} Place fit d'abord quelques objections à cause de la disparité d'âge, M. Muir n'ayant que vingt-trois ans ; mais tous les obstacles cédèrent à une volonté persistante, et le mariage eut lieu le 26 mai 1833. Cette

union fut d'autant plus heureuse qu'il se rencontrait plus de sympathie dans les sentiments des deux époux, plus de similitude dans les circonstances : l'un et l'autre avaient eu un père protestant et une mère catholique ; tous deux étaient également pieux et bienfaisants. Leur union fut bénie par la naissance d'une enfant, une petite fille qui ne fit qu'apparaître sur la terre et reprit comme un ange son vol vers le ciel. Les deux époux dont le foyer restait désert comprirent ce que Dieu voulait d'eux en ne leur donnant plus d'enfants. Il leur confiait sa propre famille, ceux qui lui sont les plus chers, les pauvres et les délaissés de ce monde. Toute l'existence de M. et de M^{me} Muir qui s'écoula sans incident, comme sans faste et sans bruit, peut se résumer en ces deux choses qui sont comme les deux pôles de la vie chrétienne : les œuvres de piété et de charité.

Les Conférences de Saint-Vincent de Paul établies à Québec en 1846, n'avaient pas de membre plus zélé et plus actif que M. Muir. Il avait accueilli la fondation de cette Société avec enthousiasme, car elle répondait admirablement à ses aspirations toutes faites de piété et de charité. Nul n'avait travaillé plus que lui à son expansion. Il faisait son œuvre journalière de multiplier le nombre des conférences, de stimuler le zèle et l'activité de chacun de leurs membres en les pénétrant de l'esprit du fondateur. C'était pour lui un apostolat. Ces

divers travaux, joints à la visite des pauvres, absorbaient à peu près tout le temps dont il pouvait disposer entre ses heures de bureau. Parmi les indigents soutenus par la Société, il se réservait les plus délaissés, surtout au point de vue moral, afin d'avoir occasion d'exercer son zèle. Il visitait fréquemment la prison de la ville, s'entretenait avec les détenus, et encourageait de toutes manières ceux en qui il voyait quelque désir de revenir au bien. Malheureusement, à Québec comme dans le reste du Canada, la réforme des prisons n'était guère alors qu'à l'état de projet; elles étaient en général de véritables écoles de vice: les jeunes délinquants des deux sexes se trouvaient en rapports journaliers avec ce qu'il y avait de plus corrompu parmi les repris de justice, et devenaient en peu de temps aussi vicieux que les anciens criminels. Les autres ne voyaient et n'entendaient autour d'eux que ce qui pouvait les endurcir et les enfoncer davantage dans le mal. Quel remède apporter à cela? quel moyen prendre pour guérir, ou du moins pour diminuer cette plaie hideuse de la société? C'était la question que se posait M. Muir chaque fois qu'il revenait de ses visites à la prison.

Un jour qu'il exhortait quelques femmes de mauvaise vie à renoncer à leurs désordres, il voulut connaître le fond de leur pensée; il les interrogea sérieusement et leur demanda si elles avaient réellement le désir de se convertir.

“ Que voulez-vous ? répondirent-elles, quand même nous en aurions la volonté, nous ne le pourrions pas. Une fois perdues, nous sommes sans ressources, personne ne veut plus nous recevoir. Au sortir de la prison, nous n'avons point d'autre asile que les mauvais lieux, d'autre moyen de vivre que la débauche ”.

Le serviteur de Dieu fut frappé de cette réponse : elle fit naître en lui l'idée d'une maison de refuge, et cette idée ne le quitta plus. Il en poursuivit la réalisation avec tout le zèle d'un apôtre et la persistance d'un fidèle ouvrier du Seigneur.

Bien des obstacles se dressèrent tout d'abord sur son chemin. Un des plus difficiles à vaincre fut la persuasion où l'on était de l'inutilité d'une pareille entreprise. Ses amis les plus dévoués, les hommes les plus éclairés dans le clergé aussi bien que dans le monde, ne croyaient pas à la possibilité d'un succès durable. D'autres étaient ouvertement hostiles au projet. C'est encourager le vice, disaient-ils, que de lui ménager une retraite d'où il pourra toujours sortir après que le dégoût, ou la satiété, ou un repentir éphémère se sera dissipé ; ces victimes de la débauche iront tout simplement se refaire au refuge de toutes les misères que leur impose une vie hasardeuse et vagabonde, pour prendre un nouvel élan vers le mal.

M. Muir et ses amis se plaçaient à un autre point de vue. “ Si nous réussissons, disaient-ils, à retirer de la

prostitution quelques-unes de ces malheureuses, à les ramener à une vie pénitente, à les réhabiliter, sinon devant les hommes, du moins devant Dieu ; si nous empêchons quelques fautes mortelles de se commettre, ce sera déjà un assez beau résultat de nos efforts ¹ ”.

La première fois que M. Muir s'ouvrit de son projet devant la Société de Saint-Vincent de Paul, sa voix ne trouva point d'écho. Que faire ? Il n'avait aucun moyen pour commencer une œuvre qui devait entraîner des dépenses considérables ; il ne connaissait personne qui put en prendre la direction ; il n'avait pas même de logement à offrir. Mais Dieu qui voulait faire éclater sa miséricorde envers un grand nombre d'âmes perdues et délaissées, inspira à son zélé serviteur assez de force et de courage pour surmonter tous les obstacles. Profitant d'une réunion des Conférences de Saint-Vincent de Paul, il fit un chaleureux appel à leur charité et leur proposa d'entreprendre la fondation d'une maison de refuge, ou du moins de se charger des premiers frais. La plupart des membres firent des objections, mais cédèrent à la fin devant l'éloquence persuasive du serviteur de Dieu, qui parla comme un autre Vincent de Paul. Il fut résolu que la Société fournirait durant six mois, deux piastres et demie par semaine et seize cordes de bois de chauffage, pour le futur hospice.

Informé de cette décision, le curé de la cathédrale, M. Baillargeon, plus tard archevêque de Québec, se porta caution pour le loyer d'une maison à double étage, située rue Richelieu, au faubourg Saint-Jean, qui avait été choisie pour servir de refuge et auquel on donna le nom d'Asile de Sainte-Madeleine. Toutefois, bien que le curé Baillargeon fut déterminé à encourager cette entreprise, il ne laissait pas que d'en considérer le succès comme douteux, pour ne pas dire impossible. Lui-même avait souvent tenté de convertir quelques-unes des malheureuses détenues à la prison, sans qu'aucune eût persévéré.

M. Muir, au contraire, était plein de confiance. Tout joyeux du premier succès qu'il venait d'obtenir, il alla l'annoncer à son vénérable ami, M^{sr} Turgeon, coadjuteur de M^{sr} Signay et administrateur du diocèse. Le prélat reconnut l'œuvre de Dieu dans cette entreprise, l'approuva et la bénit avec effusion. Regardant ensuite M. Muir avec un aimable sourire, il lui dit : " Je connais une personne qui a toutes les qualités pour entreprendre cette fondation et qui s'en chargera sans hésiter sur ma demande. C'est une pieuse veuve, actuellement pensionnaire à l'Hospice de la Charité, M^{mo} Roy, qui a deux filles novices dans cette communauté. Elle ne soupire qu'après le bonheur de se consacrer à Dieu dans les œuvres de charité. Il est vrai que celle que vous avez en vue est bien difficile, bien

pénible; mais elle n'est pas au-dessus du courage de M^{me} Roy, et elle a toute l'expérience nécessaire pour la mener à bonne fin ”.

M. Muir ne se posséda plus de joie en sortant de chez le prélat. Ce qui, la veille, paraissait presque impossible était en pleine voie de réussite. Dieu lui-même avait tout aplani, tout préparé.

IV

M^{sr} Turgeon se fit le principal promoteur de l'œuvre. Il se rendit en personne à l'Hospice de la Charité pour conférer avec M^{me} Roy et l'engager à se charger de la fondation. Ne l'ayant point rencontré, il pria l'abbé Proulx, revenu depuis peu de Saint-Gervais, d'aller lui exprimer son désir.

L'abbé Proulx occupait un poste à l'archevêché et remplissait en même temps l'office de chapelain à l'Hospice de la Charité. Il n'était pas favorable au projet, comme au reste, bien d'autres membres du clergé. On le vit bien à la manière dont il s'acquitta de son message. Il le fit en quelques mots, sans rien ajouter qui put paraître à M^{me} Roy un encouragement.

“ Madame, lui dit-il, M^{sr} le coadjuteur a promis à M. Muir de lui faire connaître une personne qui se chargerait de la direction de l'Asile de Sainte-Madeleine

qu'on se propose d'établir, et'il a pensé à vous. Vous sentiriez-vous trop de répugnance à prendre soin des malheureuses qu'on veut y rassembler pour les convertir" ?

Ses expressions et l'accent de sa voix faisaient voir assez clairement le fond de sa pensée. Il n'en fallait pas tant pour effrayer une personne, même aussi courageuse que M^{me} Roy. Elle tressaillit à cette proposition inattendue, mais elle se hâta de réprimer ce premier mouvement, pour ne pas laisser voir le combat intérieur qu'elle éprouvait. C'était la lutte entre la nature et la grâce. D'un côté, elle voyait les dégoûts, les humiliations, les difficultés de tous genres qu'elle aurait à rencontrer ; de l'autre, son grand esprit de foi lui montrait tout le bien qui pourrait résulter de la fondation projetée. A cela venait se joindre l'invitation de l'évêque qui lui semblait l'expression de la volonté du ciel. Elle se recueillit quelque temps et répondit à M. Proulx qu'elle réfléchirait, qu'elle prierait, et qu'elle consulterait ses deux filles ; après quoi elle se rendrait chez M^{sr} l'évêque pour lui donner une réponse définitive.

Restée seule après le départ de l'abbé Proulx, M^{me} Roy fut saisie d'une agitation extrême. Il lui sembla qu'un voile venait de se déchirer devant ses yeux et lui faisait apercevoir un avenir inconnu auquel elle n'avait jamais songé. Aurait-elle le courage de s'y engager ? Elle n'eut d'autre pensée que d'aller se prosterner dans

la petite chapelle du couvent et d'y implorer le secours du ciel. En se relevant, elle se trouva raffermie, le calme avait fait place à l'agitation. Elle manda ses filles à sa chambre, leur raconta ce qui venait de se passer et les consulta sur le parti qu'elle devait prendre.

Les deux novices connaissaient la vertu de leur mère, son courage, sa haute raison, son expérience ; elles savaient qu'elle possédait toutes les qualités requises pour fonder une œuvre telle que l'Asile de Sainte-Madeleine. Elles comprirent pourquoi M^{gr} Turgeon avait jeté les yeux sur une pareille femme, et elles lui conseillèrent d'accepter. M^{me} Roy n'hésita plus. Elle se rendit sur-le-champ à l'archevêché. M. Proulx voulut la présenter lui-même à M^{gr} Turgeon. Elle se jeta à ses pieds en lui demandant sa bénédiction et lui disant : " Monseigneur, je suis votre humble servante ; faites de moi ce qu'il vous plaira, je regarderai votre volonté comme celle de Dieu même ".

M^{me} Roy considéra toujours cette promesse comme un vœu d'obéissance et elle y conforma toute sa vie.

M^{gr} Turgeon dit à M^{me} Roy, en la félicitant, qu'il s'attendait à sa réponse et qu'il n'espérait pas moins de sa générosité. Il ajouta qu'il lui avait déjà trouvé une compagne digne de la seconder, animée comme elle d'un grand courage, d'un rare désintéressement et d'un zèle ardent pour le salut des âmes. C'était une jeune irlandaise du nom de Mary Keogh qui venait d'être admise

en qualité de pensionnaire à l'Hospice de la Charité, et qui n'attendait que l'occasion de s'employer à des bonnes œuvres, ou de se consacrer à la vie religieuse. On lui avait confié depuis son entrée le soin des petits orphelins irlandais de l'hospice.

Une personne généreuse et bien intentionnée, mais qui ne connaissait pas l'esprit dont était animée M^{me} Roy, se hasarda à lui demander si elle n'accepterait pas quelque salaire pour tenir le nouvel asile. " Il n'est pas donné à la terre, répondit-elle, de payer de tels sacrifices ; il n'y a que l'amour de Dieu qui puisse les faire entreprendre, et lui seul peut en donner la récompense ". Son espoir en entreprenant la fondation était uniquement dans la Providence. La suite a fait voir que ce secours ne lui a jamais manqué. De retour à l'hospice, M^{me} Roy se renferma dans sa chambre et se prit à réfléchir sur l'engagement qu'elle venait de prendre.

Tant qu'elle avait été libre, elle n'avait pas senti toute la pesanteur du fardeau qu'elle mettait sur ses épaules ; mais quand elle se vit liée par une promesse qu'elle regardait comme irrévocable, il lui sembla impossible de porter ce fardeau. Un découragement indicible s'empara d'elle. Elle se vit enveloppée de ténèbres et plongée dans une sorte de désespoir. Son cœur se gonfla et tombant aux pieds de son crucifix ensanglotant, elle s'écria : " Mon Dieu ! est-il possible

que vous exigiez un tel sacrifice ! Moi qui espérais terminer mes jours parmi les vierges consacrées à votre service, me voilà condamnée à vivre avec des femmes perdues, avec les rebuts du monde. Si, du moins, je pouvais espérer faire de quelques-unes de ces malheureuses de véritables Marie-Madeleine, animées du même amour pour vous ... ” !

En prononçant ces dernières paroles, sa pensée se reporta à l'ineffable scène du Sauveur dans la maison de Marthe et Marie. Elle vit le Divin Maître et Marie-Madeleine assise à ses pieds, écoutant ses adorables paroles, s'entretenant avec lui dans une sorte d'intimité ; Marie la pécheresse plus favorisée que l'innocente et pure Marthe.

Cette vision intérieure ramena plus de sérénité dans l'âme de notre pieuse veuve ; elle sentit naître en elle une force secrète et invincible. Malgré toute la répugnance qu'elle éprouvait de se mettre à la tête d'une telle entreprise, elle se sentit intérieurement inspirée, de s'y dévouer. C'était le trente et unième jour de décembre de l'année 1849.

A la date du 1^{er} janvier, on lit dans les Annales du Bon-Pasteur :

“ Le retour d'un nouvel an qui ramène la joie au sein des familles et que l'on salue ordinairement avec allégresse, trouve M^{me} Roy triste et agitée d'émotions plus ou moins pénibles ; essayant à soulever un coin du voile

jeté sur l'avenir, elle tremble en songeant à ce qui lui est réservé pendant l'année qui commence.

“La supérieure et les religieuses de l'hospice se rendent dans sa chambre pour lui faire leurs souhaits de bonne année. Elle leur donne le baiser de paix, puis le cœur gros de soupirs et de larmes, elle ne peut que balbutier ce qu'elle avait dit la veille dans sa prière : “O mon Dieu ! en entrant ici j'avais cru finir mes jours avec les Epouses de Jésus-Christ, et voilà que je vais les passer avec des femmes perdues et déshonorées”. Les soupirs et les sanglots ne lui permettent pas d'en dire davantage ; les sœurs, et en particulier ses deux filles, sont très sensibles à sa peine ; toutes se retirent bientôt en silence”.

Ce tribut d'attendrissement donné à la nature, loin d'affaiblir M^{me} Roy dans sa résolution, ne faisait que l'y affermir davantage. De son côté, M. Muir avait redoublé d'activité. Assuré du personnel strictement nécessaire pour l'Asile, il s'était déterminé d'en presser l'ouverture. Afin de subvenir aux premières dépenses, il avait fait, avec un de ses collègues des Conférences, M. Michel Bilodeau, une quête dans la ville qui avait été assez peu fructueuse.

La plupart des citoyens appartenant à la classe instruite leur avait fait assez bon accueil ; mais la

classe ouvrière s'était plutôt montrée hostile que favorable : on ne croyait pas encore à la possibilité de l'institution projetée.

Parmi les membres du clergé, aucun ne s'était montré plus zélé que M. Léon Gingras, l'un des professeurs du séminaire, regardé par tout le monde comme un saint, et dont la mémoire est restée en vénération. Il avait fouillé tous les recoins du séminaire et en avait sorti les meubles, ustensiles, linges et vêtements hors d'usage, et les avait fait transporter à l'Asile de Sainte-Madeleine. Des dames de la ville avaient donné de la vaisselle, quelques chaises et deux tables.

“ Le lendemain du jour de l'an, continuent les Annales, M. Muir vint féliciter M^{me} Roy du courage qu'elle montrait en se consacrant à une œuvre qui devait lui imposer tant de sacrifices. Il lui offrit quelque argent, afin de subvenir aux premiers besoins de l'Asile, dont l'ouverture devait être faite le 8 janvier ; mais il fut décidé de retarder de quelques jours ; car plusieurs personnes qui avaient promis de donner différents objets, ne pouvaient s'acquitter immédiatement de leur promesse, par suite des occupations occasionnées par les visites du nouvel an. Le 11 janvier fut donc fixé pour l'ouverture de l'Asile ”. C'est de ce jour que date la fondation de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec qui, à partir de ce moment, a toujours été désigné sous ce

nom. Cette prise de possession que nous allons raconter au chapitre suivant, fut un incident bien obscur, bien insignifiant aux yeux des passants qui en furent témoins ; car aucun d'eux ne pouvait en saisir la portée. Mais quand on le considère à la lumière des événements qui se sont écoulés depuis, on ne peut s'empêcher d'en reconnaître l'importance ; car il a été l'origine de grâces et de bénédictions qui ne se comptent plus.

CHAPITRE TROISIÈME

Ouverture de l'Asile du Bon-Pasteur. — Privations et dénuement. — Charité de M. Muir. — La première pénitente. — Une nuit d'anxiété. — Le P. Saché rédige le premier règlement. — Vocation de Mlle Angers. — Conversion de la première pénitente, sa persévérance. — La journée du Vendredi saint. — Admission de Mlle Blais. — Espérances d'avenir. — La première messe à l'Asile.

I

Le 11 janvier s'annonça sous de rudes auspices, où l'on aurait pu voir un signe des temps durs et difficiles par où devait passer l'institution qui allait naître. La température était devenue glaciale, et un fort vent de sud-ouest soulevait des nuages de poudrerie que peu de personnes se hasardaient à affronter. Cela aurait pu suffire pour motiver un retard de quelques jours ; mais M^{me} Roy n'eut pas un instant d'hésitation. Aidée de Mary Keogh, qu'elle appellera désormais Sœur Mary, elle réunit ce qui lui restait de son ancien ménage, c'est-

à-dire deux lits, quelques chaises, une table, un peu de linge, de vaisselle, et les fait charger sur quatre voitures, auxquelles elle donne ordre de se rendre à la maison de la rue Richelieu. Toutes deux quittent l'Hospice de la Charité sans avoir le courage de faire leurs adieux à la Communauté, dans la crainte de trop céder à l'émotion. Elles suivent à pied les quatre voitures qui transportent le ménage. M^{me} Roy a remis à la sœur Mary un grand crucifix que celle-ci est tout heureuse de porter, persuadée qu'on ne peut lui confier un objet plus précieux. Les deux servantes de Dieu s'avancent péniblement à travers les rues encombrées de neige, où l'on ne rencontre que de rares piétons. Le vent glacial qui souffle avec plus de violence que jamais, oblige les deux femmes de s'arrêter de temps en temps et de se retourner pour prendre haleine. " Mon Dieu ! murmurent-elles, c'est pour vous, pour votre amour, venez à notre aide " !

Enfin elles arrivent à la maison où l'excellent M. Muir les attendait depuis quelque temps. Le logement mis à leur disposition ne consistait qu'en un deuxième étage avec un grenier, l'étage inférieur ne devant leur être livré qu'au printemps. Les chambres dont se composait ce deuxième étage, étaient assez vastes, mais dans un état d'abandon et de malpropreté extrêmes. Pendant qu'on y mettait un peu d'ordre, M. Muir à qui un voisin avait prêté un vieux poêle, s'occupait à le monter, ce

qui n'était pas chose facile pour un homme non habitué à ce genre de travail, d'autant plus que deux des pieds de ce poêle étaient cassés, et qu'il fallait y substituer deux morceaux de bois. Cette première opération terminée, le charitable M. Muir apporta un seau d'eau et un peu de bois de chauffage qu'il venait de scier lui-même dans la cour. Il ne pouvait en faire davantage ce jour-là, car son travail de bureau l'attendait.

C'était déjà beaucoup que d'avoir de l'eau et du bois, mais il n'y avait rien pour le dîner, les deux femmes se décidèrent donc gaiement à s'en priver. Au reste, le travail excessif auquel elles eurent à se livrer pour s'installer convenablement dans leur nouveau logis fit passer très vite les heures de l'après-midi. Cependant il fallut songer au repas du soir. Tout en rangeant les meubles, M^{me} Roy avait mis la main sur une théière qu'elle n'avait pas reconnue lui appartenir. Il s'y trouvait un peu de thé et de sucre que ni elle ni sœur Mary ne se rappelèrent y avoir mis. Ne sachant d'où cela provenait, elles en rendirent grâces comme d'une attention de la Providence. Tout ce qu'il y avait, à part cela, de provisions au logis, consistait en un quarteron de beurre laissé sur une assiette que M^{me} Roy, trop peignée à son départ de l'hospice pour parler à aucune sœur, avait mis parmi sa vaisselle sans trop y réfléchir. Il servit à assaisonner quelques tranches d'une moitié d'un pain qu'elles allèrent se procurer chez

un voisin. C'était un bien maigre repas pour se reconforter après toutes les fatigues et les commotions de la journée ; mais ce sacrifice fut largement compensé par des consolations intérieures si profondes et si douces qu'elles n'en perdirent jamais le souvenir.

Les heures de la veillée passèrent vite à se délasser et à causer agréablement, puis la prière faite en commun avec une lecture pieuse, chacune se livra au repos dont elle avait grand besoin. Tels furent les humbles débuts de l'Institution, aujourd'hui si nombreuse et si florissante, du Bon-Pasteur de Québec. A la différence des autres communautés de femmes de cette ville qui, toutes, ont été formées d'essaims venus d'ailleurs, celle-ci est née du sein même de la population. Inaugurée par de pieuses laïques, elle s'est élevée graduellement à la hauteur de la vie religieuse, et elle est devenue une congrégation régulière reconnue et approuvée par l'Eglise.

II

La matinée du 12 janvier était avancée, quand M^{me} Roy occupée à une pieuse lecture avec sœur Mary, entendit sonner à la porte. Elle alla ouvrir : deux jeunes filles attendaient qui demandèrent à lui parler, et dont l'une présenta une lettre que lui avait confiée pour la

Directrice, le vicaire général du diocèse, M. Charles-Félix Cazeau. C'est pour la première fois qu'apparaît dans les Annales le nom de ce saint prêtre, de ce bienfaiteur insigne qui, pendant un quart de siècle, s'est dévoué, on peut dire corps et âme, à l'Asile du Bon-Pasteur. Nous raconterons plus loin sa vie toute de bonnes œuvres et le bien immense qu'il a fait à l'Institut. M. Cazeau priait M^{me} Roy de vouloir bien recevoir comme pénitente une des deux jeunes filles, sœur de celle qui portait la lettre. Elles appartenaient à une honnête famille, et l'une avait l'air d'autant plus repoussant et dégradé, que l'autre paraissait être plus respectable. M^{me} Roy répondit à la jeune messagère de revenir plus tard ; car il avait été décidé qu'aucune pénitente ne serait admise avant quinze jours ou trois semaines. Pour faire cesser toutes ses supplications en faveur de sa malheureuse sœur, M^{me} Roy envoya la messagère chez les révérends PP. Jésuites, dont le supérieur, le P. Saché, était chargé de la direction spirituelle du nouvel Asile. Le P. Saché ! Voilà encore un ami dévoué, un bienfaiteur insigne dont le nom n'est jamais prononcé au Bon-Pasteur de Québec, sans évoquer les plus profonds sentiments de respect, de vénération et de reconnaissance. Ce fut lui qui initia la Mère Fondatrice et ses premières compagnes à la vie religieuse, qui composa leur premier règlement, qui les guida longtemps dans la vie spirituelle avec une sagesse

et une expérience consommées, qui enfin, jusqu'au terme de sa vie, regarda la communauté, et particulièrement les pénitentes, comme la part la plus chère de son troupeau. Nous reviendrons plus tard sur la vie et les œuvres de cet incomparable disciple de saint Ignace, mort en odeur de sainteté, en octobre 1889.

C'est à ce digne religieux que M^{me} Roy devait d'abord obéir. Pressé par les instances que lui fit en pleurant la pauvre sœur, le P. Saché écrivit à M^{me} Roy que c'était le divin bon Pasteur qui avait conduit vers elle cette pauvre brebis qu'elle devait admettre dans sa maison, s'il y avait possibilité, ajoutant que cela lui causerait à lui-même un sensible plaisir, et surtout, consolerait le Cœur de Jésus.

En recevant la pécheresse pour obéir aux instances du P. Saché, M^{me} Roy se rappela la parabole du divin Pasteur ramenant sur ses épaules la brebis égarée, et son âme se répandit en actions de grâces avec sœur Mary. Elles redirent toutes deux avec l'Evangile : " Il y a plus de joie dans le ciel pour la conversion d'un pécheur que pour la persévérance de quatre-vingt-dix-neuf justes ". Depuis lors, le douze janvier a toujours été célébré à l'Asile du Bon-Pasteur comme le jour de la consécration de l'œuvre. Il y a fête et communion générale de la communauté et des pénitentes, avec grande réjouissance toute la journée.

A l'heure du dîner, M^{me} Roy n'avait pour tout potage qu'un peu de bouillie au riz, dont elle se disposait à faire deux parts ; elle en fit une troisième pour la pénitente. La nuit venue, elle lui prépara, faute de mieux, une espèce de lit près du poêle, en y étendant plusieurs couvertures. La malheureuse avait un air si farouche et si fourbe, une expression de méchanceté si effrayante, que M^{me} Roy et sa compagne furent saisies de crainte à la pensée de coucher sans protection dans la chambre voisine. Elles s'y barricadèrent de leur mieux et se mirent en prière pour implorer la protection du Ciel. N'osant ensuite se coucher, elles s'assirent par terre, l'une près de l'autre, et s'entretenaient de leurs mutuelles appréhensions. " Que ferons-nous, dit l'une, si cette misérable veut nous tuer ?

" — Eh bien ! reprit l'autre, nous mourrons sur l'autel de la charité, et Dieu nous recevra dans le paradis ". Ce ne fut qu'aux approches du matin que, vaincues par la lassitude, elles se laissèrent aller au sommeil.

La pénitente a avoué dans la suite que, pendant que ceci se passait, elle s'était traînée jusqu'à la porte de la chambre, avait entendu la conversation et aurait voulu rassurer ses bienfaitrices. Elle a également avoué qu'elle s'était livrée, durant l'espace de huit ans, aux plus grands désordres, que le vol et la violence ne lui étaient pas étrangers, et qu'entre autres crimes, elle avait participé plus ou moins directement au meurtre de deux hommes.

M^{me} Roy et sœur Mary purent constater sur l'heure ce que peuvent les exemples de charité et de dévouement, même sur les âmes les moins susceptibles d'en comprendre la sublimité. En les revoyant, la pauvre pénitente se confondit en expressions de reconnaissance et en témoignages de bon vouloir. Ses sentiments parurent déjà changés. Elle se mit à leur service et s'offrit à les aider dans leurs occupations ; mais celles-ci n'osaient guère l'employer, à cause d'une maladie hideuse dont elle était atteinte et qui pouvait se communiquer. D'ailleurs, elle était si faible qu'elle pouvait à peine marcher. On verra, par ce qui va suivre, comment les soins de ses charitables maitresses la ramenèrent à la santé du corps et de l'âme, comment elles la raffermirent dans le chemin de la vertu, si bien qu'elle y persévéra toute sa vie.

L'œuvre commencée était trop belle, trop bien adaptée aux besoins, trop propre à faire du bien pour ne pas attirer les bénédictions du ciel. Elles affluèrent en effet avec une promptitude et une abondance extraordinaires. Avant la fin du mois de janvier, c'est-à-dire, dans l'espace de quinze jours, le nombre des pénitentes s'éleva à quatre et, en moins de deux mois, celui des Directrices, au même chiffre. Et il allait augmenter rapidement.

III

En prenant la direction de l'établissement, le P. Saché avait donné un règlement qu'il perfectionna peu à peu, et qui est devenu la base de la règle suivie actuellement dans la communauté. Il approuva pour les Directrices un costume consistant en une robe noire, à coupe très sévère, avec une collerette de même couleur sur les épaules, et un simple bonnet blanc sur la tête. Le costume adopté pour les pénitentes était une robe de calicot bleu, piqué de points blancs, avec une collerette semblable, et une capeline grise pour coiffure. Les jours de dimanche, la collerette bleue était remplacée par une autre de couleur blanche.

Les Directrices se donnaient entre elles le nom de Sœur et donnaient celui de Mère à la fondatrice, qui était en même temps la supérieure.

La première jeune fille qui vint pour demander son entrée comme novice, fut poussée à cette démarche par une vocation aussi soudaine qu'irrésistible, et qui ne s'explique que par un coup extraordinaire de la grâce. Les circonstances en sont parues assez remarquables pour être consignées dans les Annales, d'autant plus que ce fut la première vocation pour l'Institut. M^{lle} Marie-Anne Angers appartenait à une honorable famille de la

Pointe-aux-Trembles, charmante paroisse située sur la rive gauche du fleuve Saint-Laurent, à sept lieues au-dessus de Québec. Venue dans cette ville pour les fêtes du nouvel an, M^{lle} Angers avait entendu parler de l'Asile qu'on se préparait à ouvrir et des commentaires qui se faisaient à ce sujet, un bon nombre n'exprimant aucune foi dans sa durée, le traitant même de plan absurde; d'autres au contraire en faisant beaucoup de louanges et croyant à son avenir; quelques-uns mêmes prévoyant qu'il en surgirait une institution destinée à faire le plus grand bien. M^{lle} Angers ne prêtait cependant qu'une oreille indifférente à ces discussions; car, étant encore en pleine jeunesse, n'ayant que vingt-deux ans, aimant le monde et ses plaisirs, elle ne songeait qu'à jouir des distractions que lui offrait la société de la ville, si gaies, si entraînantes comparées à l'existence terne et monotone de nos campagnes durant l'hiver. Ces entraînements si naturels à son âge, ne faisaient cependant que voiler un grand fonds de piété qui n'avait besoin que d'une occasion propice pour se réveiller. Cette occasion se présenta le jour des Rois. Dans l'après-midi de cette fête, elle alla, avec une de ses amies, se promener dans les rues fashionables de la ville, les rues de la Fabrique et Saint-Jean qui, à cette heure de la journée, étaient le rendez-vous du monde élégant. Se sentant à la fin un peu fatiguée de sa longue marche, et ne sachant comment se procurer quelque délassement, elle proposa

à sa compagne d'aller assister au salut du Saint-Sacrement qui avait lieu à cinq heures du soir, dans la chapelle des Jésuites. Le sermon fut donné par le révérend P. Beaudry, digne compagnon du P. Saché, dont l'éloquence onctueuse et la sainteté communicative sont encore vivantes dans toutes les mémoires. Il prêcha sur la fidélité des Mages à la grâce. Dans un de ses mouvements pathétiques, dont il avait le secret et qui ont remué tant de cœurs, il fit allusion aux âmes qui se perdent par défaut de fidélité aux inspirations divines, et apostrophant le groupe de jeunes filles qu'il avait sous les yeux, il les invita à suivre l'étoile qui les éclairait intérieurement, à réfléchir sérieusement devant Dieu, à examiner leur vocation et à l'embrasser avec courage, du moment qu'elle leur serait révélée. Ces paroles furent pour M^{me} Angers autant de traits de lumière. Elle se sentit inspirée d'abandonner les frivolités du monde qu'elle poursuivait avec tant d'ardeur et de se livrer toute entière à la piété.

Elle sortit de l'office toute bouleversée, et, ne pouvant contenir son émotion, elle déclara à son amie que, dès le lendemain matin, elle allait se mettre en retraite sous la direction du P. Beaudry.

Elle tint parole, et quelques jours après, à la suite d'une confession générale, elle demandait une règle de conduite à son directeur, lorsque celui-ci l'interrompant, lui dit : A quoi êtes-vous décidée ? car je suppose

que vous avez fait cette retraite pour vous déterminer à suivre un état de vie.

— Je n'y avais pas songé, répondit-elle ; mon intention a été seulement de réformer ma conduite et de vivre désormais plus retirée du monde.

— Ce n'est pas suffisant, reprit le Père, est-ce que vous n'auriez pas l'intention d'entrer dans quelque communauté ? Je vous engage à y penser devant Dieu pendant le reste de votre retraite et vous me direz, en la terminant, à quoi vous êtes décidée.

M^{lle} Angers sortit du confessional, et après quelques instants de réflexion, elle se sentit inspirée de partager l'œuvre si méritoire de M^{me} Roy. Plus elle y réfléchissait, plus cette inspiration s'emparait d'elle. Bientôt, elle se sentit si fortement pressée qu'elle ne put attendre davantage et, rentrant au confessional, elle dit au Père qu'elle était résolue d'entrer en religion.

— Dans quelle communauté, demanda-t-il ?

— A l'Asile du Bon-Pasteur, répondit-elle.

— A l'Asile du Bon-Pasteur ! repartit le Père tout étonné, mais ce n'est pas une communauté.

— Cela ne tardera pas, répliqua-t-elle avec assurance.

Le P. Beaudry fut frappé de cette réponse qui s'accordait avec ses prévisions fondées sur ce que lui avait dit le P. Saché ; il encouragea la jeune fille à persévérer dans son dessein.

Le matin du 13 janvier suivant, M^{lle} Angers était chez M^{me} Roy et lui exprimait le désir de se consacrer au service des pénitentes. La Directrice lui répondit en la remerciant, qu'elle n'avait pas besoin de son assistance, et lui indiqua quelques communautés religieuses où elle pourrait entrer. M^{lle} Angers insista, en exprimant la certitude où elle était que cet asile deviendrait avant peu une communauté régulière, ce qui amusa beaucoup la directrice qui ne partageait pas du tout cette idée, et qui pensait encore moins que Dieu se servirait d'elle-même pour accomplir ce grand ouvrage. Ceci lui rappela cependant une conversation qu'elle avait eue avec le P. Beaudry, au cours de laquelle ce vénérable religieux lui avait dit que les petits commencements qu'il voyait lui paraissaient l'acheminement à une importante fondation. M^{me} Roy pensa alors que Dieu voulait peut-être se servir de M^{lle} Angers pour cette œuvre de miséricorde. Après y avoir réfléchi pendant quelques instants, elle lui communiqua sa pensée, et fit ressortir le grand bien qui en résulterait ; mais en même temps, elle ne lui dissimula rien des obstacles qu'il y avait à vaincre. Et elle ajouta en terminant :

— Vous aimez le monde, ses fêtes et ses plaisirs ; il faudra renoncer à tout cela, même à vos aises, à votre volonté. La nature ne trouvera rien pour son compte

dans le nouveau genre de vie que vous voulez embrasser. C'est un chemin hérissé d'épines et semé de sacrifices sans nombre. Mais enfin, termina-t-elle, comment l'idée de vous associer à l'œuvre du Bon-Pasteur, vous est-elle venue ?

M^{lle} Angers raconta alors tout ce qui s'était passé depuis le jour des Rois, sa retraite, sa décision, et les encouragements que lui avait donnés le P. Beaudry.

— Bien que ma retraite ne soit pas encore terminée, continua-t-elle, le bon Père m'a permis de venir vous parler et de m'entendre avec vous.

M^{me} Roy ne fut pas d'abord convaincue de la vocation de M^{lle} Angers, d'autant plus que l'érection de l'Asile en une communauté régulière n'était pas entrée dans son esprit ; elle ne l'entrevoyait qu'à l'état de vagues projets, qui, s'ils se réalisaient, ne pouvaient l'être que dans un avenir fort éloigné.

— Je crains bien, répondit-elle, que votre santé ne vous permette pas d'exécuter votre entreprise ; car vous me paraissez d'une constitution très faible. Quoi qu'il en soit, nous verrons plus tard. En attendant, je vous conseille de vous rendre à l'archevêché et de prendre l'avis de M. l'abbé Proulx qui connaît notre œuvre. C'est un homme de grandes lumières, d'un jugement sûr, et en qui j'ai une haute confiance.

M^{lle} Angers acquiesça d'autant plus volontiers à ce

désir que M. Proulx était en relation d'amitié avec sa famille. Il l'accueillit avec la politesse exquise qui était pour ainsi dire dans sa nature, et qui avait ajouté à sa réputation de prêtre excellent, celle de gentilhomme accompli ; mais il ne goûta pas du tout son projet et lui conseilla d'entrer plutôt aux Ursulines ou à l'Hôpital-Général, ajoutant qu'il lui en favoriserait les moyens. Ce double échec qui aurait pu en arrêter d'autres, n'eut pour effet que de la raffermir davantage dans son idée, tant elle la regardait comme une inspiration.

Sa retraite terminée, M^{lle} Angers retourna à la Pointe-aux-Trembles avec la consolation d'emporter avec elle les encouragements du vénérable P. Beaudry qui ne s'était pas laissé ébranler par les hésitations et même l'opposition contre lesquelles était venue se heurter sa jeune retraitante. Les deux derniers mois qu'elle eut à passer dans sa famille pour se conformer aux avis qui lui avaient été donnés, furent employés à faire les préparatifs de son entrée et à s'entretenir par correspondance avec M^{me} Roy, qu'elle finit par convaincre entièrement de la vérité de sa vocation. Au reste, M. Proulx, après avoir réfléchi sur l'entretien qu'il avait eu avec M^{lle} Angers et sur la persistance qu'elle avait montrée dans son dessein, avait cru devoir conseiller à M^{me} Roy de la recevoir. Son entrée avait été fixée au 23 mars.

IV

Il faut revenir maintenant sur la première pénitente dont nous n'avons fait qu'indiquer sommairement la conversion. Elle était connue à l'Asile sous le nom de Marie Grégoire. De jour en jour, elle faisait voir de meilleures dispositions et se montrait plus complaisante vis-à-vis de ses maîtresses qui s'habituèrent peu à peu à sa société. Sa santé se rétablissait graduellement.

Ayant reçu un peu d'instruction dans son enfance, elle faisait la lecture à haute voix et chantait passablement. Elle prenait volontiers part aux exercices de piété des Directrices ; mais à toutes les exhortations que celles-ci lui faisaient pour l'engager à se réconcilier avec Dieu par la confession, elle ne répondait que par des paroles évasives. Elle refusait obstinément de voir le P. Saché, qui venait assez souvent à l'Asile pour encourager l'œuvre, et encore plus, pour expliquer les diverses parties du règlement qu'il avait imposé.

Au cours d'une de ses visites, le zélé religieux lui fit dire qu'il désirait la voir, mais elle déclara ouvertement à M^{me} Roy qu'elle ne voulait pas se confesser. Comme on lui dit que le bon Père voulait seulement lui parler, elle répondit qu'elle n'avait pas d'affaire à lui. Enfin, à force d'instances, on la fait pénétrer dans la chambre où

l'attend le P. Saché qui lui fait signe d'entrer au confessionnal. Elle s'y oppose de toutes ses forces, mais M^{me} Roy la fait tomber à genoux presque malgré elle. Elle y demeure trois quarts d'heure, et quand elle se relève, elle est si transportée hors d'elle-même, qu'elle se brûle les deux mains sur le poêle que, dans son trouble, elle ne sait pas distinguer.

Le digne religieux dit ensuite à M^{me} Roy qu'il a reconnu dans cette pénitente un bon jugement et beaucoup d'énergie, que c'est une conquête qu'il faut faire à Dieu, et que cette conversion ouvrira la voie à bien d'autres pénitentes.

Cette prédiction s'est accomplie à la lettre. La pauvre pénitente est devenue le modèle des compagnes qui sont venues la rejoindre, et dont plusieurs lui doivent leur retour à Dieu. Elle a persévéré durant quatre ans à donner le bon exemple dans l'Asile ; après quoi, elle est rentrée dans sa famille qu'elle a consolée et édifiée par sa bonne conduite. Enfin, elle a réussi à s'établir dans une paroisse éloignée, où elle a mené la vie la plus respectable. Chaque fois qu'elle venait à la ville, elle ne manquait pas de faire de fréquentes visites aux Directrices, surtout les jours de fête où les séculiers étaient admis dans la petite chapelle de la communauté. Elle y assistait à la messe et y communiait fréquemment.

Depuis l'ouverture de l'Asile, les Directrices avaient assisté aux offices des dimanches et des fêtes dans la chapelle de la Congrégation de la Haute-Ville. Ce ne fut qu'au commencement de mai, lorsqu'elles eurent pris possession des deux étages de la maison, qu'elles purent ériger au rez-de-chaussée une chapelle intérieure, où elles eurent le bonheur d'entendre la sainte messe les dimanches et les jeudis. En attendant, elles avaient dressé dans une de leurs chambres, un petit oratoire où elles faisaient leurs prières et leurs exercices en commun.

Durant la semaine sainte, qui tomba cette année à la fin de mars, le bon P. Saché, venu plusieurs fois pour faire des exhortations, eut la consolation de voir réunie dans le petit oratoire une assistance plus nombreuse que jamais, qui lui parut être le noyau d'une communauté naissante. M^{me} Roy avait auprès d'elle, avec Mary Keogh, deux jeunes filles vêtues du costume adopté depuis peu, et qui étaient venues réclamer la faveur de partager son œuvre de charité : l'une d'elles était M^{lle} Angers arrivée la veille du jour des Rameaux, l'autre M^{lle} Henriette Ouellet, de même âge qu'elle, qui avait voulu imiter son exemple et qui avait été admise dès la fin de janvier. Pas moins de huit pénitentes assistaient sous leurs yeux aux instructions. L'aurole de sainteté qui brillait dans toute la personne du véné-

nable religieux, aussi bien que les paroles brûlantes qui tombaient de ses lèvres, produisaient sur elles un effet extraordinaire: Quelques-unes étaient complètement changées, les autres étaient fortement ébranlées et se réformaient rapidement. Ce n'était cependant pas sans beaucoup de peine qu'on parvenait à les plier toutes au règlement. Il fallait pour y réussir un mélange de fermeté et de patience que l'amour de Dieu et un fonds inépuisable de charité peuvent seuls inspirer.

M^{me} Roy avait trouvé des aides efficaces dans ses deux nouvelles recrues. La sœur Angers surtout avait donné d'excellentes marques de vocation, en se prêtant vaillamment à l'ouvrage, et en s'offrant à remplir les fonctions les plus pénibles qu'aucune avant elle, n'avait osé entreprendre, c'est-à-dire de servir les pénitentes au réfectoire. Elle s'en acquittait avec un courage et une gaieté qui faisaient voir clairement à la supérieure que la ferveur qui avait porté cette jeune fille à quitter le monde, n'était pas un feu passager, mais un sentiment vif autant que profond qui promettait des fruits durables.

Dans la journée du vendredi saint, 29 mars, les pénitentes qui, la veille, s'étaient montrées difficiles et rebelles, donnèrent des preuves de bonté de cœur et de dévouement qui consolèrent vivement les Directrices. Le comité chargé du soutien de l'Asile à la tête duquel

était M. Muir, avait ordonné de ne pas recevoir plus de huit pénitentes, les ressources ne permettant pas d'en entretenir davantage, sans s'exposer à des dettes qui auraient pu compromettre l'avenir de l'institution. Malgré cette défense, M^{me} Roy et ses compagnes s'étaient laissé toucher par les supplications d'une neuvième pénitente et l'avaient admise. En apprenant cela, M. Muir vint signifier à M^{me} Roy de renvoyer cette pénitente, sinon qu'il viendrait lui-même la faire sortir. Cette mesure paraissait bien cruelle, mais elle était regardée comme nécessaire dans les circonstances, surtout à cause des préventions d'un bon nombre de personnes contre la nouvelle fondation.

M^{me} Roy fut profondément affligée de l'ordre qui lui était intimé, mais il lui fallut bien se soumettre aux volontés formelles du premier fondateur. A peine eut-il quitté la maison que toutes les pénitentes vinrent se jeter aux genoux de la Directrice et la supplièrent, les mains jointes et les larmes aux yeux, de garder leur malheureuse compagne, s'offrant à partager avec elle une partie de leur repas, jusqu'à ce que les ressources de la maison fussent plus considérables. M^{me} Roy, à son grand regret, ne put acquiescer à leur désir, tout louable qu'il était ; car, pour qu'elles fussent en état de résister au travail qui leur était demandé, il fallait au moins que chacune d'elles eût une part suffisante de la nourriture frugale qu'on leur servait.

Une des pénitentes, élevant la voix au nom de ses compagnes, s'écria :

“ — Ma mère, souvenez-vous, qu'à pareil jour, Barabas a été sauvé.

“ Oui, répondit la Directrice, à pareil jour aussi, le Juste a été condamné, et n'oubliez pas que, si cette pauvre enfant, peut-être moins coupable que vous, est cependant condamnée à partir, elle aura un compte moins terrible que le vôtre à rendre au Souverain Juge ”.

La pauvre pénitente s'éloigne donc, et les soupirs de ses compagnes en pleurs disent assez leur chagrin.

Le matin de Pâques, une des Directrices étant allée ouvrir la porte qui donnait sur la rue, fut tout étonnée d'y trouver la pauvre enfant. Elle avait passé cette nuit et la précédente dans le petit vestibule qui était à l'entrée, et dont la porte extérieure n'avait pas été fermée au verrou, contrairement à l'habitude ordinaire. Cette malheureuse femme, n'ayant pu trouver d'abri, était venue à la tombée de la nuit, se réfugier sur le seuil de l'Asile. Elle montrait de trop bonnes dispositions pour que Dieu ne lui fournît pas les moyens de rentrer en grâce avec lui. Comme elle était souffrante, on obtint son entrée à l'Hôtel-Dieu, où elle mourut après quelques mois de maladie endurée avec une résignation vraiment chrétienne.

V

Cependant le nombre des personnes qui s'intéressaient à l'établissement, augmentait sensiblement et contribuait à faire tomber les préjugés. Plusieurs maisons de commerce offraient des travaux de couture qui auraient pu suffire à l'entretien de l'Asile, si on avait eu plus d'expérience dans les ouvrages à l'aiguille et dans la confection des vêtements, principalement de la chaussure. La Providence, dont la protection était de plus en plus visible, inspira à une pieuse jeune fille, très expérimentée dans les travaux à l'aiguille, de se joindre aux Directrices : c'était M^{lle} Zoé Blais, appartenant à une brave famille de cultivateurs de Berthier. Elle avait fait quelques mois de noviciat à l'Hôtel-Dieu, mais sa faible santé l'avait forcée d'en sortir. Entrée à l'Asile du Bon-Pasteur le quinze d'avril 1850, elle commença à initier une partie des Directrices et des pénitentes aux connaissances variées qu'elle possédait. Elle enseigna même à quelques-unes à tailler et à broder de riches ornements d'église, ce qui fut plus tard une source de revenus considérables pour l'Institut.

L'occupation des deux étages de la maison qui eut lieu le premier mai, permit l'installation des offices nécessaires à ces divers genres de travaux. Mais elle

procura un avantage bien autrement précieux, et après lequel on soupirait depuis longtemps, celui d'avoir une chapelle dans une des chambres, où l'on put entendre la sainte messe. Plusieurs familles de la ville contribuèrent à la meubler avec un empressement et une générosité dont le souvenir n'a pas été perdu. Les prêtres du séminaire donnèrent, comme d'habitude, des preuves de leur zèle pour la maison du Seigneur. Un des anciens professeurs, M. Horan, alors principal de l'école normale, et plus tard évêque de Kingston, fit don de gradins d'autel qu'il trouva dans les combles du séminaire. Ils étaient d'un style fort simple, mais très convenables et ornés de jolies dorures. Sur la porte du tabernacle était sculptée, en relief, une figure du Bon-Pasteur portant la brebis sur ses épaules ; aucun emblème ne pouvait mieux convenir à l'institution, qui en apprécia l'offrande avec d'autant plus de reconnaissance.

Les sœurs de M. Horan donnèrent de magnifiques rideaux pour les fenêtres, ainsi que les fournitures de deux crédences et les couvertures de deux sièges, offerts par M^{me} Place, belle-mère de M. Muir. Deux jeunes filles de la ville, M^{lles} Louise Vander-Heyden et Marie Gauthier firent présent d'un parement d'autel avec les fournitures d'une chasuble, et aidèrent aux Directrices à confectionner ces ornements.

L'inauguration tant désirée de la chapelle fut fixée

au 2 mai, au commencement de ce beau mois consacré à Marie Immaculée, qui devait bientôt être choisie pour la patronne de l'Institut. Rien ne fut épargné pour donner à cette petite solennité tout l'éclat qui put être imaginé avec les faibles moyens dont on disposait. L'autel étoilé de quelques fleurs était décoré avec simplicité, mais avec goût. Le seul luxe qui parût dans tout cet intérieur éclairé par une demi-lumière discrète, était une propreté exquise qui reluisait sur chaque objet et répandait partout un air de fraîcheur réjouissante pour la vue.

Ce fut le bon P. Saché qui vint bénir la chapelle et célébrer la première messe. Jusqu'alors, le P. Saché avait été, sinon le seul, du moins le principal directeur de l'Asile, mais à partir de ce jour, il en devint le chapelain en titre, en même temps que le directeur. Ceci nous oblige à nous arrêter quelques instants avant de parler de la cérémonie d'inauguration, afin de donner quelques détails sur la vie de cet homme de Dieu qui s'est tellement identifié avec la direction du Bon-Pasteur de Québec, qu'il en est devenu une des figures les plus saillantes en même temps que les plus vénérables.

CHAPITRE QUATRIÈME

—

Le P. Saché. — Ses premières années. — Sa piété précoce. — Un ami d'enfance. — Au petit séminaire. — Etudes théologiques. — Ordonné prêtre, il est employé au ministère dans le diocèse de Tours. — Il se décide à entrer dans la Compagnie de Jésus. — Noviciat à Saint-Acheul. — Bruges et Laval. — Départ pour le Canada. — Apostolat à Montréal et à Laprairie. — Une année au collège Sainte-Thérèse. — Le P. Saché fonde la résidence des Jésuites à Québec. — Sa sollicitude pour l'Asile du Bon-Pasteur. — Il en devient le premier chapelain. — Une âme arrachée au péril. — Vocation des Sœurs Ouimet, Lacroix et Thivierge. — Une lettre de M. Muir. — La maison de Saint-Vincent de Paul.

I

Louis-Césaire Saché, né le 23 décembre 1813, appartenait à une honnête famille de Beaumont-la-Ronce, petit village de la Touraine ¹. Plus d'un souvenir cher

1 — Les détails qui suivent sont tirés souvent textuellement de l'excellente monographie du P. Saché, par le P. Duguay, de la Compagnie de Jésus.

au Canada se rattache à cette belle et riche province de France. Un bon nombre de nos anciennes familles sont originaires de la Touraine ; c'est de Tours que nous est venue la plus illustre de nos héroïnes, la vénérable Mère Marie de l'Incarnation. Le P. Saché vient d'ajouter un nouvel anneau à cette chaîne de souvenirs.

Ses premières années s'écoulèrent au sein de ce beau pays si bien nommé le jardin de la France. Ses parents qui avaient eu à traverser la terrible époque de la Révolution, avaient conservé la foi au milieu du débordement d'impiété et de sacrilège dont ils furent témoins. Ils élevèrent leurs enfants si chrétiennement que l'un d'eux, celui dont nous écrivons la vie, se fit religieux de la Compagnie de Jésus, et que deux de leurs filles entrèrent chez les Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Le curé de Beaumont-la-Ronce, frappé des heureuses dispositions de l'enfant pour l'étude et la piété, l'attira dans son presbytère et lui enseigna, en même temps que les éléments de la doctrine catholique, les premiers rudiments des lettres profanes et des langues anciennes. Ce fut alors que le jeune Saché se lia d'amitié avec un compagnon de son âge et de ses études ; il se nommait P. Janvier et devint chanoine de la cathédrale de Tours, fondateur de la congrégation de la Sainte-Face de Notre-Seigneur ; c'est l'auteur bien connu de la vie du saint homme de Tours, M. Dupont. Les deux jeunes gens se lièrent d'une amitié qui dura autant que leur

vie. La sainte émotion avec laquelle le jeune Louis s'approcha pour la première fois de la table sainte, fut si profonde que le souvenir en resta toujours présent à sa mémoire. Bien des années plus tard, le matin où il prononça ses vœux dans la Compagnie, il s'écriait : "Jamais je n'ai été si heureux depuis le jour de ma première communion".

Vers l'âge de quinze ou seize ans, le jeune Louis entra au petit séminaire de Tours en même temps que son ami Janvier. Durant tout le cours de leurs études classiques, ils furent les élèves les plus brillants de leur classe. Ils rivalisèrent également de piété et de fidélité au règlement, afin d'attirer sur leur carrière les bénédictions du ciel. Leur vertu, leurs talents, leur caractère aimable faisaient d'eux les modèles de leurs condisciples, et quand ils leur dirent adieu pour entrer au grand séminaire, ils ne laissèrent après eux que de bons et glorieux souvenirs.

Sous la direction des PP. de Picpus qui tenaient le grand séminaire, le jeune Saché devint un lévite accompli, aussi ardent à acquérir les vertus que les sciences ecclésiastiques. Après un cours brillant de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre et occupé au ministère pastoral dans le diocèse de Tours.

L'humilité du jeune prêtre a soigneusement laissé dans l'ombre le bien qu'il y fit, mais il est facile de le

deviner par ses antécédents et par le zèle du salut des âmes dont il fut toujours animé. Ce même zèle le fit bientôt aspirer vers un état plus parfait que celui de prêtre séculier qu'il avait embrassé. Il rêva d'entrer dans un ordre religieux, où il pût renoncer davantage à sa volonté propre et n'être plus qu'un instrument entre les mains de Dieu pour sa plus grande gloire et le salut des âmes. A la suite d'une retraite durant laquelle il acheva de mûrir cette idée, il écrivait ceci :

“ Aujourd'hui, 30 août, à la fin de ma retraite, après une délibération sérieuse, après de longues hésitations, je me suis déterminé à demander ma réception dans la Compagnie de Jésus. Les principaux motifs qui m'ont déterminé sont une plus grande sûreté pour mon salut, une plus grande facilité pour travailler à la sanctification du prochain ”.

Cette résolution prise, l'abbé Saché ne tarda pas à la mettre à exécution. Le 18 septembre 1840, il alla frapper à la porte du noviciat de Saint-Acheul.

Le P. Rubillon, maître des novices, homme profondément versé dans la conduite des âmes, eut bientôt reconnu en lui les qualités qui le rendaient apte à devenir un vrai disciple de saint Ignace. Il mit tous ses soins à sa formation, lui communiqua les hautes vertus dont il était lui-même animé, cet esprit de mortification, d'humilité, d'abnégation, de sacrifice, cette ferveur de

zèle apostolique qui est l'essence même de l'Ordre des Jésuites. Enfin, après deux ans d'épreuves, le P. Saché se consacra par les trois vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, à la vie que son cœur et sa raison avaient librement choisie.

A partir de ce moment, on trouve le P. Saché, successivement au collège de Brugelette, en Belgique, où il est employé à l'enseignement durant une année, puis à Laval où il fait son scolasticat. C'est alors qu'il sentit se développer en lui la vocation pour les missions lointaines, ce champ si vaste pour l'activité apostolique. Il s'en ouvrit à ses supérieurs et pria pour connaître la volonté de Dieu sur lui. Dans ses notes, dit son biographe, nous trouvons de nombreux indices que cette pensée l'occupait avec persistance, et qu'il s'efforçait de se rendre digne de cette vocation tout apostolique. " Saint François-Xavier, répétait-il souvent, voulait pour les missions des hommes de grande vertu. Pour être bon missionnaire, il faut avoir un grand fonds d'humilité ". Enfin, convaincu que Dieu l'appelait à ce ministère lointain, il demanda et obtint d'aller au Canada.

Il partit de Paris le 23 mars 1845, et arriva à Montréal le 18 mai de la même année.

II

Les Jésuites venaient alors de s'établir au Canada à la demande de M^{sr} Bourget, évêque de Montréal. Dans la lettre que ce prélat avait écrite, en 1841, au P. Roothan, général de la Compagnie, il disait :

“ Tout les rappelle dans cette contrée qui n'a jamais cessé de vénérer leur mémoire et qui est encore couverte des monuments précieux de leur courage ”.

Les Jésuites furent en effet accueillis au Canada avec autant d'empressement et de joie qu'eux-mêmes en avaient eu d'y venir. Leur apparition semblait faire revivre le passé. Ils venaient reprendre les travaux de leurs devanciers qui avaient eu une si large part à l'évangélisation du pays que plusieurs d'entre eux avaient arrosé de leur sang. Leurs efforts ne seraient pas moins généreux, leur apostolat non moins fécond.

Le P. Saché fut fixé à Montréal dès son arrivée et employé par ses supérieurs au ministère le plus actif. Il s'y livra avec toute l'ardeur de son zèle et put ainsi se dédommager du repos forcé auquel il avait été condamné durant son voyage. A l'automne, il fut transféré à la résidence de Laprairie.

Deux ans auparavant, l'évêque de Montréal avait confié aux Pères Jésuites la desserte de cette paroisse

laissée vacante par le départ du curé, M. Power, élevé au siège épiscopal de Kingston.

De ce poste comme d'un centre d'opérations, les Jésuites allaient dans toutes les parties de la province de Québec et souvent même dans celle d'Ontario, donner des missions, prêcher des retraites et offrir leur concours partout où le besoin d'aide se faisait sentir.

Le P. Saché put s'abandonner à toute sa ferveur ; l'ouvrage ne manquait pas, et pendant les trois années qu'il appartint à la résidence de Laprairie, il est peu de paroisses, dans un rayon considérable, où il ne travailla fort activement au salut des âmes.

Sa parole nette et facile, sa science pratique, l'entraînait qu'il savait mettre dans toutes ses entreprises, le faisaient estimer des populations, et une fois qu'elles avaient goûté à sa prédication franche et apostolique, rien n'égalait leur empressement à rappeler au milieu d'elles le dévoué missionnaire pour l'entendre de nouveau.

La Providence voulut cimenter par une douleur commune l'étroite union qui attachait les paroissiens de Laprairie aux dignes religieux qui leur servaient de pasteurs. Le 4 août 1846, un terrible incendie consuma en quelques heures le village tout entier, à l'exception de l'église et de quelques masures isolées. Un grand nombre de familles durent camper à ciel ouvert, ou sous des tentes au bord du Saint-Laurent. Les Jésuites

n'eurent d'autre logement qu'un misérable hangar. "Quelle maison! s'écrie le P. Frémiot; des planches enduites de mortier en font les murs extérieurs, et à l'intérieur, de simples planches juxtaposées la divisent en sept compartiments". C'est dans ce pauvre réduit que les Pères passèrent l'hiver suivant et la plus grande partie de l'année 1847. Ils oublièrent cependant leurs misères pour ne songer qu'à celles de leurs paroissiens.

Le P. Saché se fit surtout remarquer par son inépuisable activité. Sa charité et son zèle lui firent trouver des ressources inespérées pour les familles ruinées par l'incendie. Aussi est-il difficile d'exprimer toute l'estime, l'attachement et la vénération dont il fut entouré. Quand, l'année suivante, à la prière de l'évêque de Montréal, ses supérieurs le rappelèrent pour lui donner une mission d'une grande importance, le deuil fut général dans la paroisse, et il fut accompagné, à son départ, des bénédictions et des vœux de toute la population.

La science et la sainteté du P. Saché, son humeur franche, son énergie, le tact et le savoir-faire dont il avait donné des preuves en toutes circonstances, avaient attiré l'attention de M^{sr} Bourget. Il jeta les yeux sur lui pour remplir un poste de haute confiance.

Le collège Sainte-Thérèse, situé à quelques lieues de Montréal, se trouvait alors au milieu des difficultés qui accompagnent trop souvent les commencements d'une

œuvre de mérite, et se voyait depuis quelques années menacé d'une ruine totale par suite de dissensions intestines, et surtout par le manque d'énergie dans la direction. Il ne fallait rien moins qu'un homme aussi prudent et aussi ferme que le P. Saché pour rétablir l'ordre et la discipline et donner un élan durable à cette institution naissante. M^{sr} de Montréal choisit donc le P. Saché pour directeur de la maison, et l'événement justifia la sagesse de son choix. Le directeur prit possession de sa nouvelle charge le 31 juillet 1848. Sa situation était extrêmement délicate et difficile ; car les séminaristes l'avaient vu venir d'un très mauvais œil. Son habileté ne se démentit pas un seul instant ; ferme sans rigueur, il fit respecter l'autorité et façonna peu à peu cette communauté à remplir toutes les obligations du règlement. Par ses instructions solides et claires, il emportait la conviction de ses élèves, tandis que par sa dévotion onctueuse et par sa vie austère, il leur parlait au cœur. A la fin de l'année, il n'y eut qu'un concert de louanges à l'adresse du bon et saint directeur.

III

Le Jésuite est un soldat toujours prêt à obéir au commandement. Au sortir de Sainte-Thérèse, le P. Saché fut dirigé sur Québec pour y fonder une résidence de la Compagnie à la demande de M^{sr} Turgeon, admi-

nistrateur du diocèse. Aucun endroit du pays n'avait gardé aussi profondément l'empreinte des Jésuites que cette vieille capitale qui, pendant deux siècles, avait été leur centre d'action, d'où ils rayonnaient sur tous les points de la Nouvelle-France pour y répandre la parole évangélique. Le vieux collège des Jésuites, où était venue s'instruire de génération en génération la jeunesse canadienne, était encore debout. Bien que transformé depuis la conquête en caserne pour les troupes de la garnison, il dressait toujours intacte sa masse sévère, mais imposante, en face de la cathédrale. Le marteau des démolisseurs qui devait le détruire n'était pas encore levé. Le dernier des Jésuites du Canada, le P. Casot, était mort en 1800.

Il était réservé au P. Saché de renouer la chaîne des traditions interrompue par le malheur des temps. Ce fut une grande joie pour lui et son Ordre aussi bien que pour la population de Québec. Il prit possession de l'église de la Congrégation le 27 juillet 1849. Une maison adjacente servait de presbytère : il s'y logea avec le compagnon que ses supérieurs lui avaient donné, le P. Faleur, jésuite distingué qui s'acquît bientôt une grande réputation comme orateur sacré.

“ Nous recueillons, écrivait ce religieux peu de temps après son arrivée, un des précieux héritages de nos Pères, cultivé depuis la suppression de la Compagnie par des prêtres fervents et même par M^{gr} Plessis, de

glorieuse mémoire ; nous sommes appelés à continuer une des œuvres de l'ancienne Compagnie ; puissions-nous toujours imiter ses exemples d'édification, son zèle brûlant pour les âmes, son dévouement à la gloire de Dieu et au salut du prochain.

“ Ici, plus que partout ailleurs, elle apparaît au souvenir du clergé et des populations catholiques, rayonnant de la triple auréole de la science, de l'apostolat et du martyre, et nulle part, que je sache, on ne l'entoure de plus de respect, on ne lui témoigne plus de sympathie, de confiance, d'estime et d'affection ”.

Avides du salut des âmes, ardents au travail, les deux Pères ne tardèrent point à imprimer partout la marque de leur talent et de leur zèle ; les retraites se succédaient avec une rapidité merveilleuse, les sermons, les confessions, les visites aux hôpitaux, les forçaient de se multiplier.

De toutes les œuvres auxquelles se livrait le P. Saché, aucune ne lui était plus chère que celle du Bon-Pasteur. On a vu la part qu'il avait prise à sa fondation, la sollicitude avec laquelle il suivait son développement, les visites fréquentes qu'il y faisait pour donner des instructions, expliquer le règlement qu'il avait composé, et imprimer une marche régulière à l'institution.

Il était nécessaire de donner les détails qu'on vient de lire sur le P. Saché, pour faire comprendre quel

homme de mérite l'Institut naissant avait l'avantage d'avoir pour directeur et chapelain. D'une taille élevée, d'une démarche grave et imposante, il portait sur sa bonne et franche physionomie, l'expression de la sérénité et de la bonté de son âme.

Le matin du 2 mai, au moment où, vêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel pour célébrer la première messe dans la petite chapelle du Bon-Pasteur, sa figure recueillie était en même temps rayonnante d'une joie extraordinaire. On eût dit, qu'à cet instant, il pressentait l'abondance des bénédictions que Dieu allait répandre sur la nouvelle fondation, le merveilleux et rapide développement qu'elle allait prendre, grâce en grande partie à ses soins, à ses prières, à son habile et sage direction.

Parmi l'assistance, on remarquait un bon nombre de personnes amies et plusieurs membres des Conférences de Saint-Vincent de Paul, dont deux des principaux, M. Augustin Gauthier, le président, et M. Cinq-Mars, avaient tenu à honneur de servir la messe, durant laquelle furent chantés quelques cantiques pieux, exécutés sans beaucoup d'art, mais avec un accent de dévotion pénétrante qui répondait aux sentiments des auditeurs.

A l'issue de la messe, le P. Saché ne put s'empêcher de laisser déborder de son cœur, dans une courte allocution, les saintes impressions qu'il avait ressenties. Il eut des paroles inspirées pour dire les secrets desseins

de Dieu qui aime à se servir des plus faibles moyens, de ce qui n'est rien aux yeux du monde, et même nul en réalité, pour opérer ses merveilles. Il montra que cette petite création qu'il avait sous les yeux, et qui n'était encore qu'un grain de sénévé, pourrait grandir avec le temps et devenir un arbre où s'abriteraient les oiseaux du ciel, si on lui préparait un terrain favorable, en l'arrosant des eaux de l'humilité et en le fécondant par la correspondance à la grâce.

A partir de ce jour, le P. Saché vint donner régulièrement la messe deux fois par semaine au Bon-Pasteur, les jeudis et les dimanches. Il en profita pour multiplier ses instructions et ses avis, commenter avec plus de détails le règlement qu'il fit observer avec plus de fidélité que jamais. Il formait ainsi graduellement les Directrices à l'esprit religieux, afin de les constituer plus tard en communauté régulière. Jusqu'à cette date, les Directrices n'avaient pas été astreintes au même confesseur. Malgré les objections que quelques-unes lui firent, il tint à être l'unique confesseur aussi bien que des pénitentes, afin d'imprimer une direction unique à toute l'institution. Son zèle s'étendait avec une charité plus touchante encore aux pénitentes qu'aux Directrices. Il s'astreignait à leur donner des conférences spéciales, s'appliquant à les éclairer, à les instruire, à les exhorter avec une éloquence si persuasive, si onctueuse, si compatissante, qu'elles sortaient de ses

instructions le cœur tout brûlant au-dedans d'elles-mêmes comme les disciples d'Emmaüs. La plupart furent bientôt complètement transformées et donnèrent les marques les plus évidentes de conversion aussi solide que sincère.

IV

L'hiver qui venait de s'achever avait été rude à passer. " Nous nous réjouissons, disent les Annales, et nous bénissons Dieu du retour de la belle saison, car nous avons bien souffert du froid dans le cours de cet hiver, celles d'entre nous surtout qui couchent dans le grenier. De ce nombre est la sœur Mary et les pénitentes dont la santé est forte. Il n'y a là ni couchette, ni *baudet* ; nos lits sont des paillasses que l'on met l'une sur l'autre dans le jour et que l'on étend le soir. Comme il n'y a pas de poêle dans ce grenier, on conçoit facilement que ces pauvres grabats sont glacés quand on s'y étend, et celles qui y couchent ont la bouche couverte de frimas le matin ".

La Providence semblait ménager à dessein les occasions pour faire voir l'utilité d'une maison de refuge. Au cours du mois de mai, une pécheresse célèbre dans la ville où elle tenait une maison mal famée, vint frapper à la porte de l'Asile. Elle ne venait pas, avec un cœur touché par la grâce, solliciter pour elle-même le pardon

de ses désordres et implorer la miséricorde divine, mais elle amenait une pauvre petite orpheline que des misérables, pour s'en débarrasser, avaient conduite chez elle. Cette pauvre petite, d'une rare beauté, était parfaitement innocente. Elle ne fuyait pas les dangers du monde, parce qu'elle ne les connaissait pas. La pécheresse qui l'avait reçue avait compris que c'eût été un crime affreux de ne pas soustraire à la perdition une enfant si jeune, si belle, et surtout si candide et si pure. Une compagne de la pécheresse qui devait plus tard se convertir comme elle, Margaret Hughes, l'avait confirmée dans son idée en lui déclarant que le feu du ciel tomberait infailliblement sur la maison mal famée qui oserait recevoir cette innocente colombe. M^{me} Roy fut au comble du bonheur en ouvrant ses bras à cette pauvre petite abandonnée qui, voyant l'expression de souriante et affectueuse bonté peinte sur ses traits, reconnut en elle le cœur d'une mère et vint l'embrasser avec effusion.

Après l'avoir gardée pendant plusieurs années dans l'Asile et solidement affermie dans la vertu, M^{me} Roy lui procura un bon parti dans le monde.

Le mois de mai n'était pas encore terminé qu'une nouvelle et précieuse recrue vint rejoindre les Directrices : c'était M^{lle} Esther Ouimet, jeune fille de vingt-sept ans, d'une respectable famille de Beaumont, près Québec. Elle eut de rudes épreuves à subir pour suivre sa vocation ; car ses parents la tourmentaient de toutes

façons pour la forcer d'épouser un jeune homme riche qui sollicitait sa main. Même après son entrée, elle fut poursuivie par les demandes de ce jeune prétendant ; mais elle se montra toujours ferme et inébranlable dans sa vocation.

Voici en quels termes la sœur Ouimet, qui plus tard prit en religion le nom de sœur Marie de Saint-Ignace, racontait vingt-deux ans après son entrée, les circonstances de son appel à la vie religieuse :

“ Je demeurais à Québec chez une parente et je subvenais à mon existence par des ouvrages de couture. Je sentais une répugnance invincible à contracter les alliances qui m'étaient offertes, car j'étais résolue à servir Dieu en gardant la virginité, sans toutefois avoir l'idée de m'y engager par un vœu. Un jour que je me sentais accablée sous le poids d'une indéfinissable tristesse, je me rendis à l'église dans l'intention d'aller à confesse, bien convaincue que j'y retrouverais le calme intérieur. M. Proulx était alors curé de Québec, ayant remplacé peu de temps auparavant M. Baillargeon, envoyé à Rome en qualité de représentant de la province ecclésiastique. Comme j'entrais au confessional, M^{me} Roy en sortait : elle était venue une dernière fois consulter M. Proulx avant de se mettre sous la direction du P. Saché. Je ne la connaissais pas ; je n'avais pas même entendu parler de la maison qu'elle dirigeait. Par une permission de Dieu, elle venait justement de

demander à son confesseur et le mien, s'il ne pourrait pas lui indiquer une personne expérimentée dans les travaux de couture qui voulût demeurer avec elle. Je me présentais à propos, mais sans m'en douter le moins du monde. Ma confession finie, M. Proulx me demanda si je n'aimerais pas à me vouer à quelque œuvre de charité. Me méprenant sur sa question, je répondis que j'aimais à faire la charité, mais que mes moyens étaient très bornés. Il s'expliqua alors et me parla de l'Hospice de la Charité où je pourrais entrer, puis du nouvel Asile du Bon-Pasteur qui deviendrait plus tard une communauté religieuse.

“ En entendant ce mot de Bon-Pasteur, j'éprouvai une joie que je ne puis rendre ; et comme M. Proulx voulait me présenter aussitôt à M^{me} Roy, je demandai du temps pour réfléchir. Néanmoins, il sortit du confessionnal en même temps que moi, et voyant que M^{me} Roy était agenouillée dans la sacristie, il me présenta comme étant la personne qu'elle désirait avoir. Bien que nous fussions tout à fait étrangères l'une à l'autre, la connaissance fut bientôt faite ; et, après avoir fait route ensemble, nous nous séparâmes pour nous rendre à nos demeures respectives. Il me semblait que le contentement me donnait des ailes et que je volais au lieu de marcher. J'étais heureuse comme je ne l'avais jamais été de ma vie, et le soir, avant de me livrer au sommeil,

je priai la sainte Vierge de m'obtenir de Dieu la grâce de connaître ma vocation.

“ A peine étais-je endormie que je vis en songe une grande multitude de personnes vêtues de noir et coiffées de blanc. “ Ce sont des religieuses ”, me dis-je. Et elles embrassaient d'autres personnes qui allaient vers elles et se succédaient ainsi sans interruption. La maison qu'elles habitaient était spacieuse et située sur un terrain élevé. A mon réveil, je ne doutai plus que ma vocation ne fût pour la vie religieuse et je pensai que mes péchés m'avaient rendue jusque-là indigne de cet état sublime. Je n'avais jamais osé demander mon admission dans aucun noviciat, à cause de mon peu d'instruction.

“ Je me décidai donc immédiatement à partager la bonne œuvre de M^{me} Roy et de ses compagnes ; plus tard quand nous eûmes changé de logement, je reconnus que le nouveau terrain que nous habitions était tel que mon songe me l'avait montré. Les religieuses en communauté avec leur costume à coiffe blanche, offraient également l'image de ce qui m'était apparu.

“ Le souvenir de ce songe m'a toujours fortifiée et consolée au milieu des tristesses et des découragements que j'ai éprouvés durant les premières années que j'ai passées dans l'Institut ”.

Sœur Ouimet remplaça à la salle de couture la sœur Blais qui fut chargée plus particulièrement des péni-

tentes. Non moins adroite et industrieuse que cette dernière, elle attira une nombreuse clientèle, surtout parmi le clergé dont elle confectionna les soutanes et autres vêtements, en se faisant aider par plusieurs pénitentes qui, sous sa direction, devinrent de bonnes couturières. Elle avait un don particulier pour les attirer, se les attacher, et par ce moyen, acquérir un grand ascendant sur elles, les diriger et les établir solidement dans la voie du bien. Elle rendit ainsi les plus grands services à la communauté jusqu'à sa mort qui fut celle d'une sainte (12 juin 1877). S'il y avait en elle une vertu qui primait toutes les autres, c'était l'humilité : la sienne était comparable à celle du P. Saché qui l'avait toujours sur les lèvres comme dans le cœur.

L'exemple de la sœur Ouimet fut suivi peu de temps après par deux pieuses filles qui, comme elle, contribuèrent largement à l'établissement de la maison : ce furent les sœurs Angèle Lacroix et Eléonore Thivierge, connues dans la communauté, la première sous le nom de Marie de Saint-François-Xavier, la seconde sous celui de Marie de la Présentation. La sœur Lacroix joignait à une piété tendre et à une bonté d'âme inépuisable beaucoup de talent et d'expérience pour tout ce qui tenait à l'économie domestique. On aurait pu l'appeler l'aumônière du couvent, car nulle parmi ses compagnes n'eut plus de zèle et de succès dans les quêtes qu'elle fut.

chargée de faire dans la ville et les paroisses pour subvenir aux besoins toujours croissants de l'institution.

La sœur Thivierge fut son émule dans les mêmes genres de travaux, outre qu'elle occupa des positions importantes dans la communauté. Native de l'île d'Orléans, elle avait ressenti dès ses plus jeunes années une vive inclination pour le cloître. Elle était d'abord entrée à l'Hôtel-Dieu de Québec, d'où sa faible santé l'avait forcée de sortir après une année et demie de noviciat. L'expérience qu'elle y avait acquise fut un précieux avantage pour la nouvelle institution qui allait bientôt être constituée en communauté régulière. La sœur Thivierge devint la première maîtresse des novices et s'acquitta de cette importante fonction avec autant de sagesse que de douceur, de tact que de fermeté.

V

A la date où nous sommes, M. Muir ne pouvait plus suivre que de loin les progrès de la fondation qu'il avait inaugurée et dont il souhaitait si ardemment le succès ; il avait été forcé de suivre les bureaux du gouvernement, transportés à Toronto. Le président des Conférences de Saint-Vincent de Paul, M. Augustin Gauthier, qui avait été son plus actif coopérateur,

redoubla de zèle et de bonne volonté pour suppléer à son absence.

L'importance surprenante que prenait l'Asile, les garanties de succès qu'il promettait, avaient décidé ses protecteurs à faire l'acquisition d'une maison pour l'y établir d'une manière permanente. Cette maison, située au faubourg Saint-Louis, à l'angle des rues de la Chevrotière et Saint-Amable, avait été achetée au nom de M. Proulx, curé de Notre-Dame, pour la somme de \$3200, payables à raison de \$200 par année, sans intérêt. Un terrain vague y attenait, avait aussi été acquis pour la somme de \$600. Le coadjuteur du diocèse, M^{sr} Turgeon, qui, avant la fin de cette année 1850, allait devenir archevêque en titre de Québec, avait hautement approuvé et encouragé cette transaction qui, en donnant un caractère de stabilité à l'institution, la rehaussait et la raffermissait dans l'estime publique.

On en eut la preuve dès que la nouvelle de cet achat se fut répandue. Les dames du faubourg Saint-Roch, auxquelles se joignirent ensuite celles de la Haute-Ville, organisèrent un bazar pour aider les Directrices à rencontrer le surcroît de dépenses dont elles se voyaient chargées. Le succès de ce bazar dépassa toutes les espérances : le montant réalisé s'éleva à \$1040.00, somme considérable, eu égard à la difficulté des temps, surtout quand on songe que cinq ans auparavant, plus

de la moitié de la ville de Québec avait été anéantie par les flammes.

De Toronto, où il se considérait comme en exil, M. Muir tournait journellement sa pensée vers la maison de la rue Richelieu ; il se tenait en correspondance régulière avec la Directrice. Comme Ozanam pour ses Conférences, il ne voulait rester étranger à rien de ce qui touchait l'œuvre admirable dont il avait été l'initiateur. En réponse à une lettre de M^{me} Roy, il écrivait, le 28 d'août :

“ Ma chère dame,

“ C'est avec un vif plaisir que j'ai reçu votre lettre dont j'ai lu les détails avec beaucoup d'intérêt, et pour laquelle je vous prie de recevoir mes remerciements sincères. Je m'étais proposé de vous écrire lorsque mes occupations seraient moins pressantes. Vous devez éprouver une grande consolation de la persévérance de vos pénitentes et du progrès que votre maison fait dans l'opinion publique. Dieu ne manquera pas de bénir des sacrifices aussi grands que les vôtres et ceux de vos bonnes assistantes ; car les caprices du caractère des pénitentes doivent percer, malgré leurs efforts de se contenir, et je les loue fort de ceux qu'elles font, et elles doivent mettre votre patience à des épreuves quelquefois dures.

“ Je ne doute pas que vous n'ayez éprouvé du chagrin du départ de M. Baillargeon, mais aussi vous avez la satisfaction de le voir remplacer par votre ancien Père, M. Proulx, qui ne manque pas de s'intéresser fortement à votre œuvre, et il y est d'autant plus lié que c'est lui qui vous a engagé à vous charger de ce travail.

“ Je présume que vous devez désirer entrer dans votre nouvelle demeure au faubourg Saint-Louis ; vous y serez plus à l'aise et vous pourrez y faire un petit jardin, ce qui vous sera un délassement et entrera bien dans vos goûts.

“ Les preuves que vous avez données avant mon départ de contribuer par le travail de votre établissement à son soutien, et la grande volonté de vos excellentes assistantes, m'avaient intimement convaincu que vous ne laisseriez échapper aucune occasion d'augmenter vos moyens d'existence par le travail, et je fais bien votre éloge sous ce rapport.

“ La générosité des dames de Saint-Roch fait honneur à leur bon cœur et à leur jugement, parce que votre œuvre est vraiment une grande charité. J'espère que votre bazar aura un plein succès et portera encore plus fortement la Société Saint-Vincent de Paul et les citoyens de Québec à vous seconder par leurs bourses...

“ M^{me} Muir se joint à moi pour vous saluer, ainsi

que vos assistantes si dévouées, et nous sollicitons vos prières ferventes.

“ Puisse Dieu continuer à bénir votre œuvre si charitable et y répandre ses grâces, de manière que toutes les pénitentes qu’il vous enverra se convertissent sincèrement ; ce que je souhaite à celles que vous avez maintenant, dont la persévérance est si louable et si consolante ”.

En reconnaissance des services rendus par les membres des Conférences, la maison acquise au faubourg Saint-Louis pour servir d’Asile reçut le nom de Saint-Vincent de Paul. Le jour convenu pour l’installation dans ce nouveau logis fut fixé au 29 octobre. Cette prise de possession marque une date dans les Annales de l’Institut. L’ère des tâtonnements et des essais est finie ; celle de la fondation définitive commence.

CHAPITRE CINQUIÈME

Le faubourg Saint-Louis en 1850. — Son aspect aujourd'hui. — Une nouvelle fondation. — Ouverture de classes élémentaires au Bon-Pasteur. — Une visite de Mgr Turgeon. — L'hôte divin à l'Asile. — Une lettre de M. Muir. — Le clergé de Québec et les bienfaiteurs de l'Institut. — Un protecteur dévoué, M. Jacques Crémazie. — Départ du P. Saché. — L'abbé Ferland, chapelain et directeur de l'Asile.

I

La maison dite Saint-Vincent de Paul qui servit de premier couvent au Bon-Pasteur existe encore aujourd'hui, telle qu'en 1850, du moins, en ce qui regarde son apparence extérieure. Elle sert actuellement de résidence au chapelain, à l'exception de quelques chambres appropriées au dépôt de la communauté.

Il n'y a que ceux qui ont vu et qui se rappellent l'aspect que présentait ce quartier de la ville en 1850, qui peuvent se rendre compte des changements qu'il a

subis. La plupart des maisons, d'une structure fort modeste, étaient habitées par des familles d'ouvriers ou de petits négociants, et de beaucoup de vendeurs de comestibles et de boissons, presque tous de langue anglaise. C'était le rendez-vous des soldats de la garnison, composée alors de plusieurs régiments anglais. On y voyait affluer également les matelots qui montaient de la rade voisine par les escaliers des plaines d'Abraham. On peut se figurer les scènes d'ivrognerie et de désordres qui s'y passaient habituellement. Les gens paisibles ne s'engageaient pas, le soir, sans quelque crainte, dans certaines rues où l'on ne rencontrait guère que des passants en habits rouges, ou des matelots à moitié ivres. Aujourd'hui la physionomie du faubourg Saint-Louis a complètement changé. Rebâti à neuf depuis les incendies de 1861 et de 1876, il est devenu un des quartiers les plus fashionables de la ville. C'est là que se trouvent réunies les plus belles résidences de la capitale. Le superbe palais législatif, d'un style si pur, les domine de son quadrilatère imposant surmonté de ses tours élégantes et hardies.

La population du quartier s'est aussi singulièrement modifiée. On n'y voit guère plus de soldats ni de matelots depuis que l'Angleterre a retiré ses troupes de la citadelle et que les steamers ont remplacé les voiliers qui nous amenaient un peuple de marins.

Un grand nombre de résidences coquettement bâties sont occupées par des officiers du gouvernement attirés là par le voisinage du palais législatif.

A côté de la modeste maison dédiée à saint Vincent de Paul, s'élève le vaste couvent du Bon-Pasteur reconnaissable à son aspect sévère et monastique, à la flèche de son église qui marque le plus haut point du promontoire de Québec. On reconnaît le but secondaire de l'institution aux édifices qui lui servent d'annexes, les écoles élémentaire et académique, où viennent s'instruire les enfants du voisinage. Disons en passant que le site du couvent ne pouvait être mieux choisi pour la salubrité, sans compter que, des étages supérieurs, on jouit d'une vue incomparable des environs de Québec. A gauche, s'étend la fertile et gracieuse vallée de la rivière Saint-Charles, fermée à l'horizon par les lignes bleues des Laurentides; en face, la ceinture grise des remparts, percée par les pittoresques et modernes portes Kent et Saint-Louis, avec les toits et les clochers de la ville et au delà une échappée sur la rade, entourée des côtes de Beaupré, de l'île d'Orléans et de Lévis; enfin à droite les Buttes-à-Neveu et les plaines d'Abraham, toujours inhabitées et muettes, comme pour mieux garder les souvenirs du passé.

L'Institut qui, en entrant à la maison de Saint-Vincent de Paul, ne se composait que de huit sœurs et vingt

pénitentes, compte aujourd'hui deux cent quarante-cinq religieuses et cinquante novices qui se dévouent en même temps au soin des pénitentes et à l'instruction de la jeunesse. Cent dix ou cent quinze pénitentes sont habituellement entretenues au couvent, sans parler de cent cinquante à cent quatre-vingts enfants qui sont instruites à l'école de réforme et d'industrie au faubourg Saint-Roch. Les religieuses du Bon-Pasteur dirigent, en outre, dix-sept couvents qu'elles ont fondés, quatorze dans la province de Québec et trois aux Etats-Unis, où environ quatre mille cinq cents enfants reçoivent l'instruction et sont formés à la vie chrétienne. Telle est en résumé l'œuvre accomplie en moins d'un demi-siècle par les instruments les plus infimes, et sans autres secours que ceux de la Providence. Il n'est pas besoin d'être bien clairvoyant pour découvrir là la main de Dieu.

II

Mais revenons au 29 octobre 1850. Avant la soirée, tout le personnel de la communauté était installé, avec les pénitentes, dans la nouvelle maison, et il suffit du lendemain pour compléter l'aménagement qui d'ailleurs consistait en si peu de choses qu'il aurait fait envie aux disciples de saint François ou aux filles de

sainte Thérèse. Sur la rue de la Chevrotière, un hangar, à double étage, qui avait servi de boutique de boulanger, était accolé à la maison avec laquelle il communiquait par deux portes percées au premier et au second étages.

“ Ce hangar, remarque la sœur annaliste, nous sera d'une grande utilité : la partie supérieure sera transformée en dortoir, et le bas en salle de blanchissage. Le four sera utilisé pour cuire le pain qui nous est nécessaire ”.

La chapelle avait été installée dans une chambre du second étage de la maison, donnant sur la rue Saint-Amable. La dédicace de ce petit sanctuaire faite par le P. Saché renouvela la scène touchante du 2 mai précédent et fit naître les mêmes émotions. Le saint religieux fut aussi admirable dans son exhortation que six mois auparavant. On eût dit le bon Pasteur en personne entouré de ses brebis. Il rendit grâce à Dieu et les exhorta à se réjouir de ce que la sainte pauvreté continuait à vivre avec elles. La pauvreté et l'humilité sont deux sœurs qui se tiennent par la main. Quand on travaille en leur compagnie, Dieu se fait ouvrier avec nous ; nous n'avons qu'à lui prêter notre bonne volonté et il agit. Voyez ce qui vient de se passer : il n'y a pas encore un an, chacune de vous était chez soi, sans avoir le moindre soupçon de ce qui devait arriver. Vous avez prêté votre volonté ; c'est tout ce que vous

pouviez offrir, et voilà qu'une œuvre nouvelle a surgi. N'est-ce pas Dieu qui a tout fait ? Attachez-vous donc avec plus d'amour que jamais à la sainte pauvreté et à l'humilité ; c'est ce qui assurera l'avenir de votre œuvre.

A la date du mois de novembre on lit dans les Annales : " Sœur Thivierge a la douleur de voir que la santé lui fait encore défaut ; elle n'a qu'un désir, qu'un espoir au monde : celui de se vouer au Seigneur dans l'état religieux, et elle voit bien qu'elle sera privée de ce bonheur. M^{me} Roy pense qu'il sera plus prudent de la renvoyer dans sa famille, le médecin déclare qu'elle n'en a pas pour longtemps à vivre. Le révérend P. Saché est consulté et il conseille de garder la pauvre malade dans la maison ; car il n'ignore pas que son départ lui sera plus douloureux que toutes ses souffrances. D'ailleurs, il fait remarquer que le bon Dieu bénira la petite communauté en vue des soins charitables qu'on prodiguera à la patiente.

Le mal parut s'éloigner pendant quelque temps ; mais se déclara ensuite avec tant de violence qu'on perdit tout espoir de sauver la malade qui fut transportée à l'Hôtel-Dieu. Après avoir été pendant plusieurs jours entre la vie et la mort, elle se rétablit contre toute espérance et put revenir à la communauté au commencement du mois de janvier suivant.

Le vide temporaire laissé par le départ de sœur

Thivierge fut rempli par l'arrivée d'un précieux sujet, qui joignait à toutes les qualités propres à une religieuse, une instruction très soignée qu'elle avait reçue à l'Hôpital-Général de Québec, grâce à la protection d'un oncle et d'une tante qui l'avaient adoptée. Marie-Anne Fiset, connue en religion sous le nom de sœur Marie de Saint-Charles, était encore à fleur de l'âge quand elle vint frapper à la porte du Bon-Pasteur. Elle avait porté le voile blanc des novices à l'Hôtel-Dieu, mais avait été forcée de le quitter par défaut de santé. Elle aspirait toujours à abandonner le monde, quand un affreux malheur, qui vint fondre soudainement sur elle, acheva de l'en détacher : son oncle et sa tante périrent avec plusieurs autres victimes dans l'incendie du théâtre de Québec, qui eut lieu en 1846.

La jeune communauté qui était en voie de formation, avait besoin de sujets éclairés et expérimentés dans la vie religieuse pour frayer la marche aux autres. On voit que la Providence les tenait en réserve : déjà deux ont répondu à son inspiration. Elles seront suivies de plusieurs autres qui viendront au temps marqué. Mais aucune parmi elles n'apportera un concours aussi efficace, ne prêchera mieux d'exemple que la sœur Fiset. Dès son entrée, elle se montra un modèle de fidélité à la règle et d'exactitude aux moindres observations, et durant les trente-six ans qu'elle vécut dans la communauté, elle ne se démentit pas un seul jour.

L'ensemble des qualités dont elle était douée, la rendit apte aux premières charges. Nommée d'abord dépositaire de la communauté, elle remplit ensuite la charge de supérieure au couvent de la Rivière-du-Loup, puis à celui de Chicoutimi, enfin à celui de Champlain, d'où elle ne revint que pour rendre le dernier soupir à la maison-mère, le 5 mars 1886. Son éloge peut se faire en deux mots : elle était la personnification de la règle qu'elle sut partout faire observer par cet heureux mélange de fermeté et de modération qui est un don de la nature aussi bien que de la grâce.

Cependant le divin Pasteur amenait de nouvelles brebis au bercail, et leur nombre croissait bien plus que les aumônes nécessaires à les nourrir. " La pauvreté devient d'autant plus grande que la Société de Saint-Vincent de Paul ne se trouve plus en moyens de continuer les secours qu'elle nous donnait.

" Nous faisons appel à la charité des dames Ursulines, de l'Hôtel-Dieu, et des prêtres du séminaire qui nous permettent d'aller chaque jour chercher les restes de leurs tables, dont nous faisons nos repas ".

III

Un des motifs qui avaient engagé le curé de Québec et la Société de Saint-Vincent de Paul à fixer l'Asile dans le quartier Saint-Louis, était d'y ouvrir une école

et d'en confier le soin aux Directrices. Le besoin s'en faisait vivement sentir, car les enfants de ce quartier, trop éloignées des maisons d'éducation situées à l'intérieur des murs, grandissaient la plupart dans l'ignorance. Une école fut donc ouverte le 7 janvier 1851, et confiée aux sœurs Thivierge et Mary. Sœur Thivierge enseigna aux enfants de la langue française, et sœur Mary à celles de la langue anglaise. En attendant un local plus convenable, le deuxième étage du hangar fut divisé en deux compartiments pour servir de classes. La contribution mensuelle exigée des parents en état de payer était de douze sous par élève. Les enfants pauvres, en nombre considérable, étaient admises gratis. Dès la première semaine, le nombre des élèves s'éleva jusqu'à quatre-vingt-dix.

Telle est l'origine du double but qu'embrasse l'Institut du Bon-Pasteur, c'est-à-dire l'œuvre des pénitentes et l'enseignement. Ce dernier, bien que d'une grande utilité pour le public, n'est cependant que le but secondaire de l'Institut, adopté pour venir en aide à l'œuvre essentielle qui est le recouvrement de la brebis perdue. C'est à cette fin que tout est subordonné dans la Congrégation. C'est dans cet esprit qu'est formée la religieuse du Bon-Pasteur, qui autrement, ne mériterait pas le nom qu'elle porte. La jeune postulante est saisie de cette pensée dès son entrée au noviciat; elle en est pénétrée à mesure qu'elle avance vers le temps de sa

profession. C'est pour cela que, même sous le voile blanc, on lui fait remplir l'office de fille du Bon-Pasteur auprès des pénitentes. C'est la première obligation à laquelle elle s'engage en prononçant ses vœux, et c'est ensuite le principal mobile de sa conduite. L'enseignement lui sert comme d'un échelon pour s'élever jusqu'au Cœur de Jésus, le divin Pasteur : c'est là qu'elle va puiser cette bonté d'âme, cette tendresse de cœur qui lui fait comprendre et relever toutes les misères.

Durant un bref séjour que M. Muir avait fait à Québec au cours de l'été, il avait eu le loisir et le zèle de faire avec le président des Conférences, M. Augustin Gauthier, une quête en faveur de l'Asile. Les Directrices avaient été d'autant plus touchées de ce dévouement que les deux charitables amis avaient rencontré plus d'un mécompte dans leur tournée.

Au mois d'août suivant, M. Muir écrivait de Toronto à la Mère Fondatrice :

“ Mes occupations ont été si constantes depuis le commencement de la session du Parlement, qu'elles ne me laissent que bien peu de moments de loisir pour vous témoigner le plaisir que m'a causé la connaissance du succès, dont Dieu a béni vos soins charitables pour les pauvres infortunées qu'il a placées chez vous.

“ Votre bonne œuvre a beaucoup avancé et se développera plus encore avec la grâce de Dieu : elle est trop bien marquée au coin de la charité pour ne pas attirer ses

bénédiction. Mais, comme vous me le dites, il faudra attendre que l'on ait pourvu aux besoins des excellentes Sœurs de la Charité, avant que les citoyens de Québec puissent vous offrir tous les secours que demanderait votre maison encore presque naissante. Néanmoins, il y a un grand avantage à ne pas avancer rapidement : la communauté, par ce petit noviciat, se fait aux devoirs que lui impose l'état religieux, et elle acquiert les grâces et l'expérience nécessaires pour accomplir d'une manière plus parfaite les nouvelles obligations qu'elle aura à remplir. De plus, on s'assure, pendant cette épreuve, des sujets qui sont vraiment appelés à cet état, de sorte qu'il y a moins d'incertitude et d'embarras à l'entrée dans la vie religieuse et à la formation d'une nouvelle communauté. Ces réflexions, vous les avez faites, je n'en doute aucunement, il y a déjà longtemps, et je ne les inscris ici que pour vous faire part de ma pensée.

“ La persévérance d'un si grand nombre de pénitentes doit vous offrir beaucoup de consolations au milieu de vos inquiétudes et vous engager à continuer avec plus de courage vos louables efforts. Vingt-six pauvres filles arrachées au vice dans dix-sept mois, avec aussi peu de moyens pécuniaires à votre disposition, est un bien beau résultat et prouve clairement que c'est l'œuvre de Dieu que vous faites.

“ Je vous remercie du désir que vous exprimez de me voir à Québec pour la belle fête de la confirmation de trois pénitentes, ce sera assurément une cérémonie bien touchante ; mais je crains bien ne pouvoir quitter Toronto assez à temps.

“ Vos classes doivent donner considérablement de l'occupation à la sœur Mary et à celle qui enseigne le français, mais le petit revenu que vous en retirez, doit être une compensation des fatigues qu'ont les institutrices d'enseigner aux enfants.

“ Je vois par ce que vous me dites de l'ouvrage qui se confectionne dans votre ruche, que, non seulement, vous en avez eu une assez grande quantité, mais aussi, que votre travail a été bien assidu, puisque malgré les bien bas prix que l'on vous donne, vous avez pu gagner la jolie somme que vous m'indiquez.

“ Je vous remercie des marques d'estime que vous donnez à M^{me} Muir. Elle m'écrivait, il y a quelque temps que, dans votre trop haute appréciation de ce que j'ai fait pour votre œuvre, vous vous proposiez de me faire adresser un compliment, à mon retour à Québec. Je vous remercie bien sincèrement de l'honneur que vous me destinez. Mais les membres de Saint-Vincent de Paul ne doivent pas recevoir des louanges, c'est contraire à l'esprit de la Société, et je ne voudrais pas m'éloigner volontairement de cet esprit. Ainsi, Madame,

je vous prie de croire que, quoique très sensible à la politesse que vous voulez me faire, il est de mon devoir de vous engager à l'omettre.

“ Je ne crois pas devoir terminer cette lettre sans reconnaître ici les bons effets des charitables prières de votre communauté pour moi. Veuillez, je vous prie, les continuer en ma faveur, et me croire, Madame,

Votre respectueux serviteur”.

IV

La part si importante que le clergé a prise dans la fondation de l'Asile du Bon-Pasteur, nous oblige à noter ici en passant quelques événements religieux qui ont eu lieu à cette date, et dont la connaissance est nécessaire pour l'intelligence de notre récit. M^{sr} Turgéon, archevêque de Québec, dont le nom est déjà venu plusieurs fois sous notre plume, avait obtenu pour coadjuteur M^{sr} Baillargeon, ancien curé de Notre-Dame. Ce prélat venait d'arriver à Québec, après avoir été sacré à Rome sous le titre d'évêque de Tloa *in partibus*. Son successeur à la paroisse de Notre-Dame, M. Proulx, l'ami éclairé que nous connaissons, n'avait pu s'habituer à ce nouveau poste et avait été transféré l'année suivante à Sainte-Marie-de-la-Beauce, dont le

curé, l'abbé Auclair, venait d'être nommé à sa place. L'abbé Auclair qui fut durant trente-six ans curé de Notre-Dame de Québec, ne se montra ni moins dévoué, ni moins charitable à l'égard du nouvel Institut que ses prédécesseurs. " Il est rempli d'égards et de bontés pour nous, disent les Annales du temps, son cœur et sa bourse sont également ouverts à notre Hospice ". L'abbé Auclair eut pour digne émule à Québec l'abbé Martineau, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste, qui prit d'autant plus d'intérêt au Bon-Pasteur que ce couvent faisait partie de sa desserte, devenue aujourd'hui la grande paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Nous aurions à faire une nomenclature bien trop longue, s'il fallait mentionner ici les noms de tous les bienfaiteurs que l'Institut a comptés depuis sa fondation. Heureusement qu'à l'exemple du vénérable M. Muir dont nous venons de lire les intentions, ils ont mieux aimé rester inconnus, et n'être nommés qu'au pied des saints autels par la piété reconnaissante.

Le mois d'octobre 1851 est resté mémorable dans les fastes de la communauté par une faveur qui fut d'autant plus appréciée qu'elle était inattendue. La pieuse annaliste fait éclater sa joie en l'inscrivant :

" M^{gr} l'archevêque nous donne la sainte messe, et sans en prévenir personne, laisse le Saint-Sacrement dans le tabernacle. C'est un bonheur auquel nous étions loin de prétendre : nous étions déjà si heureuses

que le saint sacrifice fut offert sous notre toit deux fois par semaine, que nous n'en attendions pas davantage. Après la messe, Sa Grandeur dit à M^{me} Roy d'allumer un cierge dans la chapelle, puis d'envoyer quelque personne à l'archevêché pour avoir une petite provision d'huile avec la lampe que le digne prélat nous réservait. A l'annonce imprévue de cet ineffable bonheur, nous ne savons comment exprimer notre reconnaissance à Monseigneur, et chacune va répandre son cœur en actions de grâces auprès de Jésus-Hostie. Instinctivement on garde un silence plus parfait, on oublie le monde, on se croit presque dans le ciel, possédant Celui qui en fait les délices ”.

A la fin de cette année 1851, l'annaliste note encore :

“ On nous donne de grandes espérances que notre communauté deviendra bientôt une société religieuse. Ces espérances sont des fleurs semées çà et là sur notre route pour nous faire oublier les épines, les privations et les chagrins qui déchirent nos cœurs ; mais ces espoirs consolants, tout comme des fleurs, naissent pour mourir un instant après ; d'autres les remplacent qui ramènent la joie et soutiennent le courage ”.

Le temps n'était pas éloigné où les vœux des sœurs dont on trouve ici l'écho allaient être exaucés. En attendant, la renommée du bien qui se faisait à l'Asile, étendait chaque jour sa popularité dans les campagnes aussi bien qu'à la ville. On pouvait le constater par les dons

spontanés qui arrivaient de divers côtés, du pauvre comme du riche, depuis l'obole de la veuve jusqu'aux pièces d'or du banquier. Grâce à ces aumônes et au travail assidu des sœurs et des pénitentes, on put, après quelque temps, se procurer le nécessaire et ensuite diminuer la dette considérable contractée pour l'achat de la maison.

V

L'ouverture des classes anglaise et française avait attiré un nouveau genre de protecteurs qui se recrutaient parmi les amis de l'éducation. Il en est un parmi eux qui s'est distingué entre tous, et qui a éternisé sa mémoire dans l'Institut : c'est M. Jacques Crémazie, l'un des avocats les plus éminents de Québec, professeur à l'université Laval et *recorder* de la cité. C'était un homme de la trempe de M. Muir pour la foi, la piété et les bonnes œuvres. Il était le frère aîné de notre célèbre et infortuné poète, Octave Crémazie. Beaucoup plus âgé que lui, il avait été son protecteur, et l'affection réciproque qui les unissait, ressemblait plutôt à celle d'un père et d'un fils qu'à celle de deux frères. Le malheur dont le pauvre poète s'était fait lui-même l'architecte et qui l'avait contraint à s'expatrier pour toujours, avait fait à son frère une blessure dont il ne guérit jamais.

Le reste de sa vie ne fut plus qu'une coupe d'amertume. Il ne chercha de consolations qu'en Dieu et de distractions que dans les œuvres de charité. Nous ne voulons pas faire ici son panégyrique ; tout ce que nous pourrions dire ne le ferait pas aussi bien connaître que ce qu'en a dit Octave Crémazie, dans une lettre qu'il écrivait à sa mère en apprenant la mort de ce frère :

"Paris, 6 août 1872.

Ma bonne mère,

Oui, elle est triste, ineffablement triste, la nouvelle que vous m'apprenez. Notre cher Jacques avait déjà rendu son âme à Dieu quand vous m'écriviez qu'il était très dangereusement malade. En me cachant sa mort, vous m'avez permis de croire, pendant une semaine encore, que je n'avais pas perdu celui qui fut mon bienfaiteur pendant tous les jours de ma vie. Aujourd'hui, j'ai à pleurer et à pleurer toujours ce noble caractère, cette belle âme qui fut la gloire et la Providence de notre famille. Il est mort comme un prédestiné et l'admiration de ses concitoyens veille sur sa tombe. C'est pour nous, dans le malheur irréparable qui nous accable, une grande consolation de voir sa mémoire vénérée par tous ses compatriotes, et d'avoir le droit de croire qu'il est maintenant au ciel où Dieu lui a donné la récompense d'une vie d'épreuves et de sacrifices.

Le bonheur a rarement souri aux membres de notre famille, et notre cher Jacques a compté peu de jours

heureux. Comme tous les grands cœurs, ne pouvant trouver le bonheur pour lui, il a voulu le donner aux autres, et les journaux ont parfaitement résumé sa vie en deux mots : *Transiit benefaciendo*. Comme il était bon pour moi ! Pendant les dernières années que j'ai passées dans le commerce, avec quel abandon, avec quelle inépuisable générosité, il mettait toutes ses ressources à notre disposition ! Je garderai toujours présent à ma mémoire le souvenir de la soirée que j'ai passée avec lui, le 10 novembre 1862, la dernière, hélas ! que j'aie passée au pays. Il m'annonça qu'il fallait absolument partir. Il n'eut que des paroles de bonté paternelle : pas un reproche, pas un mot amer. Avec quelle tristesse il me disait : J'avais espéré que tu me fermerais les yeux. Il prévoyait bien, lui, le savant jurisconsulte, que les portes de la patrie allaient se refermer sur moi pour toujours.

Le lendemain, le 11, cette date fatale est aussi celle de sa mort, puisque nous l'avons perdu le 11 juillet, il me donna son *macfarlane* (pardessus) que j'ai encore, et que je garderai comme une relique ; et je partis pour l'exil, le cœur brisé, brisé pour toujours, n'ayant plus aucune espérance. Je n'eus pas le courage de vous dire la vérité, ma bonne mère. Pour vous, j'allais seulement à Montréal. Mon pauvre Jacques me dit adieu dans l'entrée de la maison de la côte de Léry. Il referma la porte sur moi. Le bruit de cette porte, je l'entends

encore : il me semble que c'était la barrière éternelle qui devait me séparer de ma famille qui se refermait sur moi, comme les portes de la prison sur le condamné. Tous ces souvenirs chers et douloureux où je trouve Jacques à chaque pas, se pressent dans mon âme et me rendent inconsolable. Depuis que j'ai reçu votre lettre qui m'annonçait que Jacques était dangereusement malade, je n'ai pas cessé d'avoir le cœur serré et l'âme pleine d'angoisses.

“ C'est aujourd'hui que je comprends toute l'horreur de l'exil. Que j'aurais voulu être à son lit de mort, et, avant de recevoir son dernier soupir, lui demander pardon de toutes les douleurs que je lui ai causées ! Dieu ne m'a pas trouvé digne de cette consolation suprême ! Que sa volonté soit faite ¹ ” !

Octave Crémazie, en écrivant cette lettre trempée de ses larmes, était loin de croire qu'un jour elle serait livrée à la publicité. Sans y penser, sans le vouloir, il a fait l'éloge le plus véridique de son vertueux frère.

Jacques Crémazie était devenu un des citoyens les plus influents de Québec et les plus dévoués à la chose publique. Il prenait un intérêt tout particulier à l'instruction élémentaire. Nommé d'abord secrétaire du conseil de l'instruction publique, il en fut élu président à la mort de sir E.-P. Taché.

1 — Cette lettre ne se trouve pas dans les *Œuvres complètes* d'Octave Crémazie.

“ Avant sa nomination à la charge de *recorder*, il visitait chaque semaine les écoles de la ville qui étaient sous le contrôle des commissaires catholiques. Il était le secrétaire et l'âme de la commission. Ses collègues, connaissant son zèle et son habileté, lui laissaient presque entièrement le soin d'accomplir les devoirs qui leur étaient communs. Il éclairait de ses conseils les maîtres d'école, encourageait les élèves, faisait lui-même subir les examens, corrigeait ce qu'il pouvait y avoir de défectueux dans le mode d'enseignement; il entraînait dans tous les détails. On peut dire qu'il était à Québec le soutien de ces précieuses écoles où l'enfant du peuple va chercher l'instruction et avec elle la moralité ¹ ”.

Ce fut surtout pour l'école du Bon-Pasteur que M. Crémazie se montra incomparable de sollicitude et de charité. Il vint régulièrement donner des leçons aux sœurs institutrices qui manquaient d'un bon nombre de connaissances essentielles et surtout d'expérience. Il leur enseigna la comptabilité, et leur fit un cours abrégé de pédagogie.

Des institutrices, il passa aux élèves, et s'astreignit à leur faire la classe pendant des heures entières. Il porta même la condescendance jusqu'à donner des leçons de musique et de chant.

1 — *Annuaire de l'université Laval de Québec*, 1873. *Eloge de M. Jacques Crémazie*, par M. Lucien Turcotte, p. 53.

Ses connaissances juridiques étaient toujours gratuitement à la disposition des sœurs. Lorsque le temps fut venu d'ériger la communauté en corporation légale, elles n'eurent qu'à se reposer sur lui pour préparer le projet de loi qui fut présenté au Parlement et adopté en 1855. Jusqu'à la fin de sa vie, il montra toujours le même zèle désintéressé. Aussi, M. Jacques Crémazie est-il placé au premier rang des bienfaiteurs de l'institution.

VI

Le 22 juillet 1853, une grande tristesse pesait sur le cœur de la Mère Fondatrice et de ses sœurs, bien que ce fût la fête de sainte Marie-Madeleine, patronne des pénitentes, toujours chômée avec solennité. Elles perdaient ce jour-là même leur saint et vénéré directeur, le P. Saché, qui venait d'être nommé maître des novices à la résidence du Saut-au-Récollet, près Montréal. A la suite de la messe, il fit d'une voix émue et pleine d'onction le panégyrique de sainte Madeleine, et la proposa comme modèle des amantes du Sauveur, purifiées par cet amour et par les larmes du saint repentir.

“ Les pénitentes, disent les Annales, passent la journée dans une douce gaieté, ne soupçonnant pas qu'elles vont perdre leur père spirituel. Nous n'avons pas

voulu troubler leur joie en leur apprenant cette triste nouvelle.

“ Cette séparation nous afflige profondément. Notre Mère surtout ne se sent pas la force de porter un fardeau que les sages avis du saint directeur lui ont rendu moins lourd. Elle avait en lui une confiance illimitée : c'était l'ange que Dieu lui avait envoyé pour la guider dans toutes ses démarches, et le voilà qui s'éloigne. Ce soir même il sera à bord du vapeur qui doit le conduire à Montréal. Nous ne parlons qu'en soupirant de ce départ imprévu ; car nous sentons toute la grandeur de la perte que nous allons faire. Il prenait soin du temporel comme du spirituel de notre maison, s'informant avec bienveillance de l'état de nos santés presque toutes chancelantes, n'épargnant rien de ce qui dépendait de lui pour rétablir nos forces.

C'est de ce bon Père, nous l'avons répété souvent, que nous avons reçu les premières notions de la vie religieuse. Combien de fois, il nous a réunies au pied des saints autels pour dire et nous faire goûter tout ce que la perfection a de doux et de consolant pour quiconque l'embrasse sincèrement. Toujours nous aimerons à nous rappeler le bien qu'il a produit dans nos âmes par ses touchantes exhortations. Que de fois, aux heures de tristesse et de découragement, nous avons retrouvé force et courage en l'entendant parler ! En effet, il nous semblait que Notre-Seigneur s'exprimait

par sa bouche. En un mot, le saint religieux était après Dieu notre tout sur la terre.

“ Mais enfin le ciel veut cette séparation, et il nous faut offrir ce sacrifice à Dieu. Notre consolation sera de rester unies à ce saint directeur par la prière jusqu'à ce que nous nous réunissions là-haut pour louer et glorifier le divin Maître qu'il nous a si bien appris à servir.

“ Vers le soir, nous annonçons aux pénitentes que le révérend Père a quitté Québec. A cette nouvelle, ce ne sont que larmes et sanglots parmi elles. La vénération qu'elles lui ont toujours portée se manifeste avec éclat. Dans leur langage simple et naïf, elles peignent avec énergie les regrets et la douleur qu'elles ressentent. Pour nous, faisant taire notre propre affliction, nous tâchons de les consoler en leur rappelant que Dieu nous reste, et qu'il saura toujours donner à ses ministres le zèle et la charité dont le bon Père était le modèle achevé ”.

Le P. Saché, en homme brisé au joug de l'obéissance, n'avait rien laissé voir, à son départ, du sacrifice qu'il faisait en quittant la résidence de Québec, à laquelle il était très attaché, ni son Bon-Pasteur qui ne lui tenait pas moins au cœur ; mais il avait compris la peine que cette séparation causerait à la communauté et aux pénitentes ; et peu de jours après son arrivée au Saut-au-Récollet, il écrivit à la Mère supérieure pour la consoler, ainsi que ses sœurs, et lui protester “ qu'il

n'oublierait jamais la petite communauté du Bon-Pasteur". Et il ajoutait à cela des considérations admirables sur l'esprit fondamental de l'Institut, qui doit être essentiellement un esprit d'humilité, de dévouement et de charité.

Puis s'adressant aux pénitentes, dont il savait l'affliction, il leur disait :

" Mes bonnes filles du Cœur Immaculé de Marie,

" Je vous ai laissées, le jour de sainte Madeleine, dans la jouissance d'une joie douce et sainte. J'espère qu'elle aura persévéré avec la grâce et la paix du Seigneur. Je n'ai pas voulu la troubler en vous faisant connaître que nous allions nous séparer, peut-être pour ne nous revoir que dans la céleste Patrie. C'est là que je vous donne rendez-vous dans la compagnie de Jésus, de Marie, de saint Joseph et de sainte Marie-Madeleine. J'ai promis à votre Mère de dire la sainte messe pour celles qui auront le bonheur de mourir dans la maison du Bon-Pasteur. Qui sera la première ? ... Hélas ! peut-être personne, peut-être dois-je vous précéder, donc vous prierez pour moi. En attendant, prions les uns pour les autres et demandons surtout la persévérance.

" Voulez-vous que je vous rappelle quelques petits avis que je vous ai déjà donnés. Eh bien ! écoutez :

1^o Aimez Notre-Seigneur Jésus-Christ le bon Pas-

teur : c'est lui qui vous a sauvées ; aimez-le plus que toutes choses ; aimez-le comme Marie-Madeleine à qui beaucoup de péchés ont été remis parce qu'elle a beaucoup aimé. Ne vous séparez pas de lui. A qui iriez-vous si vous le laissiez ? Si vous voulez rester avec Jésus, soyez humbles et obéissantes. Pour vous il a été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Si vous aimez Jésus, n'aimez plus le monde ; oubliez-le ; n'en parlez plus.

“ 2^o Aimez vos maîtresses. Il n'est pas besoin de vous le dire si vous avez un bon cœur.

“ 3^o Aimez-vous les unes les autres ; patience pour supporter mutuellement vos défauts. Quelle est celle qui n'en a pas ?

“ 4^o Patience pour vous supporter vous-mêmes.

“ 5^o Patience dans les tentations ; elles passent comme des orages.

“ Enfin levez souvent les yeux au ciel et voyez-y Jésus et Marie qui vous attendent. Encore un peu de temps, et nous serons avec eux pour toujours ! pour toujours ” !

On peut se figurer quelle impression fit sur les pénitentes la lecture de cette lettre que le charitable Père avait eu la condescendance de leur adresser à elles-mêmes. Si elles en furent grandement consolées, elles n'en sentirent que plus vivement toute l'étendue de la perte qu'elles avaient faite par son départ.

Le P. Saché fut remplacé transitoirement par le P. Schneider, et ensuite par l'abbé Ferland, l'un des prêtres de l'archevêché. Homme de lettres et historien du Canada, l'abbé Ferland est trop connu pour qu'il faille lui consacrer une longue notice. Au reste, nous n'avons à le considérer ici qu'à un point de vue particulier, celui de la direction spirituelle de la communauté naissante qui lui était confiée.

Il y avait un contraste frappant entre le caractère du P. Saché et celui de l'abbé Ferland. La bonté et la charité du P. Saché étaient inépuisables, mais voilées par un extérieur froid, placide, qu'aucun événement ne paraissait capable d'émouvoir. L'austérité était le fond de son tempérament.

L'abbé Ferland, au contraire, était d'une nature tendre, épanouie, expansive, faisant penser à Fénelon ou à saint François de Sales. A leur exemple, il faisait obéir moins par fermeté que par entraînement, moins par la force que par la suavité du commandement. L'un dirigeait les âmes à la manière de saint Paul, l'autre à la manière de saint Jean.

L'heureuse influence exercée par l'abbé Ferland, le bien solide qu'il opéra durant les trois ans qu'il dirigea la maison, firent voir qu'il était bien l'homme envoyé par la Providence pour continuer l'édifice de perfection commencé par le P. Saché.

CHAPITRE SIXIÈME

Rapide accroissement. — Lettre pastorale de Mgr Turgeon en faveur du Bon-Pasteur. — Construction du couvent. — L'Institut reconnu civilement. — Mgr Baillargeon retouche et explique les Règles et Constitutions. — Lettre pastorale qui érige le Bon-Pasteur en corporation religieuse. — La solennité du 2 février. — Lettre du P. Saché à la communauté, aux pénitentes. — Election du premier conseil.

I

Deux ans ne s'étaient pas écoulés depuis l'établissement de l'Asile au faubourg Saint-Louis, que déjà on avait prévu la nécessité de bâtir un logement plus vaste. La maison de Saint-Vincent de Paul était encombrée, et presque chaque semaine on avait le regret d'en refuser l'entrée à quelques pauvres pécheresses désireuses de revenir au bien. Les amis de l'institution — et leur nombre augmentait avec une étonnante rapidité — pressaient les Directrices de se mettre à l'œuvre et promettaient leur concours. L'archevêque de Québec

particulièrement en entretenait la communauté chaque fois qu'il venait, soit pour donner la messe, soit pour quelque visite. La Mère Fondatrice alla un jour au-devant des désirs du prélat en le priant de faire appel à la charité des fidèles du diocèse. L'archevêque n'attendait que cette invitation ; et le 12 février 1852, il publia la magnifique lettre pastorale qu'on va lire :

“ Nous lisons dans l'Evangile, Nos Très Chers Frères, que les publicains et les pécheurs s'approchaient de Jésus pour l'écouter, et que les scribes et les pharisiens, scandalisés de la facilité avec laquelle il les accueillait auprès de lui, en témoignaient leur mécontentement par des murmures, et disaient : “ Cet homme reçoit les pécheurs et mange avec eux ”. Nous y lisons aussi que Jésus, voulant faire voir à ces hommes hypocrites leur manque de charité, leur dit la parabole suivante : “ Quel est celui d'entre vous qui, ayant cent brebis et venant à en perdre une, ne laisse les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, et ne va à la recherche de celle qu'il a perdue, jusqu'à ce qu'il la retrouve. Et l'ayant trouvée, il la charge avec bonheur sur ses épaules, et venant à la maison, il appelle ses amis et ses voisins et leur dit : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai retrouvé ma brebis qui était perdue. Et moi je dis qu'il y a plus de joie dans le ciel pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence ”.

“ Jésus, le Sauveur du monde, pouvait-il se peindre lui-même sous une image plus aimable et plus gracieuse ? Pouvait-il nous donner une idée plus touchante de son immense charité ? Pouvait-il mieux nous faire comprendre le prix des âmes et l'ardent désir qu'il a de les sauver toutes ? Quel est celui qui oserait murmurer encore avec les scribes et les pharisiens ? Quel est celui, au contraire, qui ne se trouverait heureux de participer à l'incépuisable charité du bon Pasteur, et de l'accompagner à la recherche de la brebis infidèle ?

Mais quelle est cette brebis infortunée ? Hélas ! chacun de nous, N. T. C. F., ne peut-il pas dire avec autant de vérité que le saint roi David : “ J'ai erré comme une brebis qui s'est perdue ”. *Erravi sicut ovis quæ periit* (Ps. CXVIII. 176). Plusieurs, sans doute, doivent ajouter avec reconnaissance : “ Et vous m'avez retiré du fond des abîmes ”. *Et de abyssis terræ iterum reduxisti me* (Ps. LXX. 20); et encore : “ C'est le Seigneur qui me conduit, rien ne pourra me manquer : Il m'a établi dans un lieu abondant de pâturages ”. *Dominus regit me, et nihil mihi deerit : in loco pascuæ ibi me collocavit* (Ps. XXII. 1. 2). Ils sont rentrés dans la bergerie : ils sont heureux. Mais combien qui errent encore dans les déserts arides du vice et de l'erreur ? Qui ne serait touché de leur triste sort, et qui ne voudrait seconder les désirs et les efforts du bon Pasteur pour les ramener au bercail ?

“ Or, il est dans nos villes une classe de brebis égarées qui doivent surtout exciter notre compassion et notre zèle, parce qu’elles sont plus éloignées, plus perdues que toutes les autres. Entièrement séparées du troupeau fidèle, elles se sont précipitées au fond de l’abîme. Leur nom est une injure et un scandale, leur état, un crime et un opprobre. Dévouées, corps et âmes, au plus abominable des démons, elles en sont devenues les viles esclaves : elles ont oublié et le Dieu qui les a créées et le Sauveur qui est mort pour elles sur la croix ; et rien ne leur en rappelle le souvenir, car elles fuient l’assemblée des saints et ne savent plus prier. Sont-elles donc perdues sans ressources ; n’y a-t-il plus d’espérance pour elles ? Gardons-nous de le dire ou de le penser, N. T. C. F. ; nous poserions des bornes à la charité infinie de notre Dieu ; nous oublierions que si le bon Pasteur aime toutes ses brebis, il montre une prédilection marquée pour les plus délaissées ; nous oublierions que c’est pour elles qu’il laisse le reste de son troupeau chéri, et qu’il franchit les montagnes et les vallées ; nous oublierions qu’il peut par la pénitence rajeunir les cœurs flétris par le vice, et de ces vaisseaux d’ignominie faire des vases d’élection ; nous oublierions enfin l’histoire de sainte Marie-Madeleine dont la conversion fut si éclatante. Mais grâces immortelles soient rendues au Dieu de

toute miséricorde, cette pécheresse n'a pas été la seule que la pénitence ait sanctifiée.

“ Nous en avons l'expérience ; tous les jours encore, la grâce, qui poursuit les pécheurs les plus rebelles, pénètre dans ces maisons infâmes, où le démon se flatte de régner seul, et y fait naître le remords et le repentir. Beaucoup, il est vrai, résistent et s'endureissent davantage ; mais il s'en rencontre qui, comme le prodigue, reconnaissent avec effroi l'abîme où elles sont descendues ; elles rougissent de leur état, lèvent les yeux vers le ciel et se disent : “ Je me lèverai et j'irai vers mon Père ”. Mais comment rompre les liens qui les enchaînent ; comment franchir l'espace immense qui les sépare des vrais enfants de Dieu ? Devenues la honte de leur propre famille, elles se sentent repoussées par tout ce qui est bon et honnête ; d'ailleurs il faut vivre, et le plus souvent elles n'ont gagné que la misère au service du tyran à qui elles ont tout sacrifié. Le crime, la honte et la pauvreté se dressent devant elles comme autant de barrières infranchissables. Oh ! si elles pouvaient se cacher dans quelque refuge pour y pleurer leurs péchés ! Mais où le trouveront-elles ? ... la charité du bon Pasteur y a pourvu.

“ Dans la plupart des villes catholiques de l'Ancien Monde, des asiles sont ouverts à la pénitence et produisent des fruits admirables. L'Institut connu sous le nom de Bon-Pasteur abrite plus de quatre mille de ces

infortunées, et il n'est pas le seul qui se consacre à cette œuvre. Combien d'autres trouvent le chemin du ciel dans les maisons de la Miséricorde ou du Refuge ? ...

“ Le Dieu de toute bonté veut que notre ville ait aussi son Asile ouvert aux âmes que la grâce va chercher dans l'abîme de la perdition. Déjà il a travaillé dans le silence ; déjà il a inspiré à l'admirable Société de Saint-Vincent de Paul la pensée de prendre l'initiative, et cette pieuse pensée a été encouragée par un bon nombre de dames chrétiennes, toujours prêtes à s'imposer des sacrifices lorsqu'il s'agit de charité.

“ L'œuvre a eu de faibles commencements, et est encore sans doute bien petite. Il y a à peine deux ans, deux personnes pieuses (une canadienne et une irlandaise) prirent la résolution de s'y dévouer. Elles entrèrent dans une maison que l'on avait louée à cet effet et qu'elles trouvèrent dépourvue des choses les plus nécessaires. Cependant, dès le lendemain, elles étaient heureuses, le bon Pasteur leur avait envoyé une pénitente ; d'autres brebis égarées ne tardèrent pas aussi à suivre cet exemple, et bientôt il fallut songer à se procurer une maison plus vaste et plus commode. On crut en avoir trouvé une de ce genre au faubourg Saint-Louis ; mais peu de temps après on s'aperçut qu'elle était encore insuffisante. En ce moment, neuf maîtresses et vingt pénitentes la remplissent tellement, que l'on se voit dans la dure nécessité d'en refuser

l'entrée à d'autres infortunées qui viennent frapper à la porte, ne demandant qu'un asile pour quitter leur mauvaise vie.

“ Il importe donc, N. T. C. F., d'agrandir ce lieu de refuge de manière à le rendre accessible à un plus grand nombre de ces malheureuses victimes du vice ; mais les moyens manquent. La Société de Saint-Vincent de Paul, qui s'est généreusement chargée de payer la nouvelle maison dans l'espace de seize ans, ne peut rien faire davantage sans nuire aux autres œuvres de sa fondation, et la charité des fidèles de Québec qui, nous aimons à le dire, ne se lasse jamais, a encore un vide immense à remplir dans la maison des Sœurs de la Charité. De quel côté le bon Pasteur va-t-il donc tourner ses mains suppliantes ? Ne pourrait-il pas les étendre avec confiance vers nos campagnes si chrétiennes et si généreuses ? Déjà plusieurs de leurs respectables pasteurs ont demandé pourquoi elles ne seraient pas invitées à prendre part à une œuvre si morale et si utile. En effet, n'y a-t-il pas dans chaque paroisse des fidèles zélés pour le salut de leurs frères qui se trouveraient heureux d'y contribuer ? Ne serait-ce pas leur faire injure que de négliger de les appeler en participation des mérites d'une institution dont ils comprendront sans peine l'excellence. D'ailleurs les campagnes sont-elles moins intéressées que la ville au succès de cette œuvre ? Le mal qu'elle doit soulager, nous le savons,

est en ville ; mais les victimes qu'il s'agit de sauver, d'où sont-elles sorties ? L'expérience a montré que beaucoup viennent des campagnes : quelques-unes appartiennent à d'honnêtes familles qui pleurent encore sur elles. Elles sont coupables, sans doute, mais elles sont malheureuses ; peut-être ont-elles été entraînées dans le gouffre par des amis perfides. Ne se rencontrera-t-il pas des amis charitables pour les en retirer ? Oh ? nous en sommes sûrs, généreux fidèles de nos campagnes, vous désirez les secourir. Eh bien ! unissez-vous aux fidèles non moins généreux de notre ville pour donner plus d'extension à l'Asile destiné à leur servir de port après le naufrage.

“ Toute charité est bonne ; toute aumône aura sa récompense ; mais quelle charité plus excellente, quelle aumône mieux placée que celle qui contribue, non seulement à soulager les corps, mais surtout à sauver les âmes ? Un chrétien pourrait-il refuser quelque chose pour ces âmes, qui, comme la sienne, ont été rachetées par le sang de son divin Maître ? Et qui peut calculer le nombre de celles qui trouveront leur salut dans cet Asile ? Il est à peine ouvert, et déjà nous y admirons l'opération évidente de la divine miséricorde. Que ne vous est-il donné de visiter ce nouveau bercail du Bon-Pasteur ; vous ne pourriez vous empêcher d'y admirer l'ordre que la religion y a établi. Vous y verriez ces chrétiennes renouvelées, naguère impatientes de tout

frein, maintenant soumises à une règle qui assujettit leur volonté, à une règle pleine de sagesse, travaillant tantôt en silence, tantôt en chantant de pieux cantiques ou en récitant quelques prières. Elles prient pour leurs bienfaiteurs, ne voudriez-vous pas être du nombre ? Vous y apprendriez avec intérêt que plusieurs y ont fait leur première communion, et, qu'avant d'être admise à ce bonheur, l'une d'entre elles, délaissée dès son enfance par un père et une mère indignes de ce nom, n'avait même pas été baptisée. On pourrait aussi vous y montrer une jeune orpheline qui, avant d'avoir atteint sa quinzième année, avait, dans sa détresse, frappé à la porte d'une de ces maisons dont le nom fait rougir la pudeur, mais que celui qui s'appelle le Père des orphelins avait arrêtée au moment où elle allait tomber dans l'abîme. Mais que serait-elle devenue si la maison du Bon-Pasteur n'avait été là pour la recevoir ? En faut-il davantage pour concilier à cette institution la faveur de tout bon chrétien, de tout bon catholique ? Voulez-vous donc, N. T. C. F., accueillir l'innocence délaissée qui va se flétrir, voulez-vous travailler efficacement au salut des âmes les plus abandonnées, voulez-vous réjouir le ciel par le retour d'une âme pécheresse, voulez-vous plaire au bon Pasteur qui revient du désert, rapportant sur ses épaules sa brebis fugitive ? Aidez-lui à déposer le fardeau ; donnez plus d'espace à l'Asile qui doit la mettre en sûreté ; ajoutez votre

aumône à celle de vos frères ; donnez beaucoup, si vous avez beaucoup ; si vous avez peu, donnez peu ; mais donnez ce que vous pouvez. Si vous êtes pauvres, si vous ne pouvez pas même donner l'obole de la veuve, donnez du moins quelques prières, afin que Dieu inspire à de plus riches la pensée salutaire de racheter leurs péchés et de mériter un bonheur éternel par une aumône qui sauvera des âmes rachetées au prix du sang de son divin Fils.

“ Oh ! vous, nos chers coopérateurs dans le saint ministère, nous vous invitons avec confiance à joindre vos exhortations aux nôtres, pour bien faire connaître à votre peuple l'excellence de l'œuvre que nous lui recommandons. Déjà vous avez montré en tant d'occasions votre empressement à seconder les vues du premier pasteur : vous l'aiderez en celle-ci avec la même charité, et bientôt nous verrons s'affermir de plus en plus un établissement qui mérite tant de sympathies ”.

II

Ce chaleureux appel de l'archevêque de Québec rencontra un écho dans tous les cœurs catholiques du diocèse ; on en eut la preuve tangible dans la collecte qui se fit après la lecture de la lettre pastorale. Cette collecte fut assez abondante pour permettre de commencer la construction du nouvel Asile.

M^{me} Roy avait acquis le terrain sans en parler à l'archevêque. Elle s'en excusa dans une lettre où elle lui faisait connaître le motif qui l'avait fait agir ; le propriétaire du terrain et le notaire qui devaient passer l'acte de vente, s'étaient trouvés à l'Asile au moment où une pluie torrentielle ne permettait guère de sortir. En outre, le notaire, devant partir le jour même pour la campagne, ne pouvait attendre qu'on allât consulter Sa Grandeur. M^{me} Roy avait donc consenti à la transaction. Si elle avait mal fait, disait-elle au prélat, elle était prête à faire la pénitence que Sa Grandeur lui imposerait.

“ M^{gr} l'archevêque, ajoute l'annaliste, charitable et bon comme on le connaît, envoie la somme de cent piastres à notre Mère, disant que c'est la pénitence qu'il lui impose ”.

La construction de l'édifice fut confiée à un brave entrepreneur de Saint-Roch, M. Joseph Larose, qui, mu par un esprit de charité, fixa un prix si modique qu'il ne put guère que rentrer dans ses dépenses.

Les Directrices n'auraient pu suffire au surcroît de besogne dont elles se voyaient chargées, si un autre ami dévoué, M. Michel Bilodeau, membre des Conférences, ne se fût constitué gratuitement leur agent pour les affaires extérieures.

Le P. Saché, que la mère supérieure tenait au courant du spirituel comme du temporel de la maison,

lui avait écrit, le 27 décembre 1853, la lettre suivante, où l'on voit quel intérêt ce bon Père prenait encore à la communauté sous ce double rapport :

“ Je viens, ma chère sœur en Jésus-Christ, de recevoir la lettre que vous aviez confiée au docteur Landry et qu'il aura mise à la poste à Montréal. Elle m'afflige et me console tout à la fois. Je suis naturellement peiné de la mauvaise santé de vos sœurs, mais je m'en réjouis en Notre-Seigneur. En effet, c'est de sa main que vous recevez cette affliction qui par là même devient une grâce. Eh ! quelle plus grande faveur peut-il nous accorder que de nous faire goûter à son calice et de nous admettre avec Marie-Madeleine au pied de sa croix. Mes bonnes sœurs, je ne sais si je me trompe, mais je crois voir dans ces épreuves une marque que Dieu veut faire quelque chose avec vous. L'apôtre saint Paul nous dit que lorsqu'il veut faire quelque chose, il choisit ce qui n'est rien. N'est-ce pas ce qu'il a fait en vous choisissant ? Vous ne l'ignorez pas, mais il veut vous le mieux faire sentir encore en permettant que vous soyez visitées par la maladie et le délaissement. C'est dans l'infirmité, dit le même apôtre, que la vertu se perfectionne. Que ce mot de saint Paul soit une consolation pour vos pauvres malades. Qu'elles reçoivent avec résignation cette petite croix de la main du bon Maître, qu'elles la portent avec patience, mieux encore avec joie comme il l'a fait lui-même, et qu'elles

se persuadent en même temps que par là elles seront plus utiles à l'œuvre du Bon-Pasteur qu'elles ne pourraient l'être avec la santé la plus florissante. Cependant quoiqu'elles doivent se réjouir d'être malades aussi longtemps qu'il plaise à sa divine volonté, il ne leur est pas défendu de chercher à se soulager et à se guérir ; au contraire, elles doivent le faire dans la vue de plaire à Dieu, mettant toute leur confiance en Celui qui conduit aux portes du tombeau et retire du sein de la mort qui il lui plaît. Les supérieures doivent prendre un soin tout particulier de la santé de leurs inférieures. Aussi je n'ai pas lu sans quelque peine cette phrase : " Sœurs Ouimet, Thivierge et Cloutier se trouvent très mal et cependant *travaillent comme à l'ordinaire* ". Elles ne devraient pas travailler comme à l'ordinaire, c'est à vous, ma bonne mère, à leur procurer et, si c'est nécessaire, ordonner du repos. Si j'avais quelque autorité sur vous, je vous en ferais une obligation stricte. J'insiste sur ce point, parce que je ne crois pas l'avoir fait assez quand je l'aurais dû. Obligez-les à se reposer, et procurez-leur, si c'est nécessaire, quelque chose de plus convenable dans la nourriture. Ne craignez pas de sacrifier quelques piastres ; elles ne peuvent pas être mieux employées. J'espère que Dieu bénira votre charité et ramènera vos bonnes sœurs, comme il a déjà ressuscité sœur Fiset.

" Je remercie le bon Dieu des consolations que vous

donnent vos pénitentes, je ne les oublie pas. Puisque Céline est si pressée d'aller en paradis, je ne veux pas l'arrêter, — elle y sera mieux que sur cette terre de misères. Encouragez toujours Marie et Marguerite, et dites-leur, ainsi qu'aux autres, que c'est un grand bonheur pour moi d'apprendre qu'elles persévèrent”.

Le 14 juin 1854, le P. Saché écrivait encore :

“Ma bonne sœur en Jésus-Christ,

“J'ai reçu dans son temps votre lettre du 9 avril. Elle a été pour moi une occasion de remercier la divine Providence qui continue à bénir une maison qui m'est si chère. Je suis étonné que vous ayez contracté à si bas prix avec M. Larose ; sans doute que ce brave monsieur veut contribuer à la bonne œuvre en donnant du sien. Si je le rencontrais, je l'en remercierais.

“Pour vous, mes bonnes sœurs en Jésus-Christ, continuez à correspondre aux vues pleines de bonté et de miséricorde de Dieu sur vous. Ne cessez pas de le remercier de ce qu'il a bien voulu vous choisir pour son œuvre. Confondez-vous en voyant qu'il a commencé à faire quelque chose avec rien. Du reste, n'en soyez pas trop étonnées, car c'est ainsi qu'il fait toutes choses. Oui, si vous voulez être des instruments utiles dans les mains de Dieu, ne soyez rien à vos propres yeux et désirez n'être rien aux yeux du monde. Que chacune de vous se regarde comme la dernière de toutes, et ne

comparez pas votre communauté aux communautés religieuses. Rappelez-vous que vous n'êtes que les pauvres servantes des pauvres pénitentes. Priez Dieu qu'il consolide votre maison en la tenant toujours basse, toujours humble.

“ Mais pourquoi ces paroles sérieuses, pourquoi cette espèce de sermon ? Je n'en sais vraiment rien, je n'ai aucune raison nouvelle de vous l'adresser. Mais toutes les fois que je pense à vous, mes bonnes sœurs, je suis toujours prévenu par cette idée que votre œuvre ne peut prospérer que par la voie de l'humilité. O sainte vertu d'humilité ! je sais mieux la prêcher que la pratiquer. Veuillez, mes bonnes sœurs, la demander pour moi au cœur si humble de Jésus par les cœurs très humbles aussi de Marie, mère de Dieu, et de Marie-Madeleine.

“ Si vous êtes humbles, vous serez simples et obéissantes. Mais c'est assez.

“ Avez-vous toujours des malades ? Oui, probablement. Je les recommande d'une manière spéciale à notre bon Maître ; ou plutôt il n'en est pas besoin, car ce sont les amies du Cœur de Jésus, puisqu'il leur donne une partie de sa croix à porter. N'oublions jamais que les membres les plus utiles dans une communauté sont ceux qui souffrent le plus et avec le plus de patience.

“ J'aime à vous demander des nouvelles de vos pénitentes, car je pense qu'elles sont bonnes. Toutes mes

anciennes persévèrent sans doute ; dites-leur que je ne les oublie pas auprès du bon Dieu et que j'espère que nous nous reverrons tous. Je ne veux pas qu'elles pensent à moi ; elles n'ont pas trop de leur cœur pour penser à Jésus notre bon Maître et l'aimer, oui, l'aimer toujours " !

On conçoit l'effet que devait produire sur les Directrices et les pénitentes la lecture de ces lettres du P. Saché si brûlantes du feu divin. Elles sentaient, comme Marie-Madeleine aux pieds de Jésus, leurs cœurs s'enflammer des mêmes ardeurs.

En apprenant la sainte mort d'une des pénitentes qui avait le plus édifié la communauté, Madeleine-Céline, le bon Père écrivait encore du

“ Noviciat de Saint-Joseph, le 16 février 1855.

“ Ma bonne sœur en Jésus-Christ,

“ J'ai reçu dans son temps la lettre dans laquelle vous m'annonciez l'heureuse mort de la pauvre Céline. Je me suis fait un devoir, comme je l'avais promis, de célébrer la sainte messe pour le repos de son âme. Je n'oublie pas nos bonnes pénitentes, et encore moins les bonnes sœurs qui se sont dévouées pour leur faire du bien.

“ J'apprends avec bonheur que votre temporel prospère ; je ne doute pas qu'il n'en soit de même pour le

spirituel. Courage, je vous ai dit souvent que j'étais persuadé que Dieu qui fait tout avec rien, ferait quelque chose avec vous si vous n'y mettiez obstacle. Je suis toujours dans la même persuasion. Soyez donc fidèles, continuez à vous sacrifier toutes, et toutes entièrement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Car pourquoi vivre si on ne vit pas pour Dieu ? Laissez-vous conduire par la main de l'obéissance comme par la main de Dieu, et n'oubliez pas vos règles.

“ Je vois avec plaisir que M^{sr} de Tloa se charge de vous d'une manière spéciale, — c'est sans doute un signe que Dieu veut vous consolider. Désirez de tout votre cœur de vous consacrer par des vœux, par ces saints engagements qui feront de vous des épouses du Cœur sacré de Jésus. Veuillez, de temps en temps, offrir quelques prières, quelque travail pour le salut de mon âme. Je me recommande aussi aux prières de vos bonnes pénitentes.

“ Dans les Cœurs de Jésus et de Marie ”.

III

Cependant la construction du nouveau couvent se poursuivait activement. Ce corps de logis, bâti à trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, forme aujourd'hui l'aile du monastère qui flanque l'église du côté du

sud. On en prit possession le 1^{er} mai 1855, après y avoir aménagé une chapelle plus vaste que celle de Saint-Vincent de Paul.

Le 30 mai de la même année, la communauté fut érigée en corporation civile par un acte du Parlement. C'était le préliminaire de l'érection en congrégation religieuse à laquelle nous allons bientôt assister.

Les autorités ecclésiastiques avaient cessé toute hésitation depuis le dernier rapport qu'on leur avait fait du bien qui s'était opéré à l'Asile depuis sa fondation. Dans l'espace de six ans, quatre-vingt-une pénitentes avaient été reçues ; quarante-deux étaient actuellement dans la maison ; vingt avaient été placées dans des familles respectables, ou établies après avoir donné des preuves de conversion. Huit avaient fait une mort édifiante. Outre cela, une véritable transformation s'était opérée parmi la jeunesse du quartier Saint-Louis, depuis l'ouverture des classes qui donnaient une satisfaction générale, tout particulièrement sous le rapport de l'instruction religieuse.

Les préventions qui existaient contre l'institution à son origine, étaient non seulement évanouies, mais avaient fait place à l'approbation générale, et même à une bienveillance, à une sympathie qui se traduisaient par des secours extraordinaires, par les dons les plus généreux qui devenaient de plus en plus fréquents. Un bazar qui venait d'avoir lieu sous le patronage des

premières dames de la ville, avait fait éclater au grand jour cette popularité : la recette avait dépassé la somme de \$3,500.

En apprenant ce résultat inattendu, M^{sr} Turgeon s'était écrié en présence de la communauté : " Evidemment le doigt de Dieu est là ! Vous serez bientôt un corps religieux ; le ciel le veut ainsi, il n'y a plus à en douter ".

En vue de cette érection prochaine, l'archevêque de Québec avait chargé son coadjuteur de retoucher les règles et constitutions élaborées par le P. Saché et de venir les expliquer.

L'archevêque n'aurait pu choisir un homme plus éclairé et plus intéressé à l'institution. M^{sr} Baillargeon était en effet, on s'en souvient, curé de Québec lors de la fondation, et il y avait apporté tout son concours. Il avait même fourni le cautionnement exigé pour l'occupation de la maison de la rue Richelieu. Au surplus, il y avait peu de prêtres dans le diocèse de Québec qui fût aussi versé que lui dans les sciences ecclésiastiques et dans l'ascétisme. Non seulement il les avait toujours étudiées et méditées, mais il les avait mises en pratique durant ses longues années d'administration pastorale et de direction spirituelle dans les communautés de la ville.

Pendant les derniers mois de l'année 1855, M^{sr} Bailargeon s'astreignit à venir régulièrement donner des conférences aux Directrices. Il leur rappelait le bon P. Saché par la clarté et la simplicité de sa parole, par l'onction toute paternelle qu'il y mettait, par les saints désirs qu'il avait de les pénétrer de l'esprit religieux qu'elles sentaient lui venir du cœur. De son côté, l'évêque de Tloa éprouvait un véritable bonheur de voir la sainte avidité avec laquelle les sœurs écoutaient ses conférences et les fruits qu'elles en retiraient. Il mit le comble à leurs vœux en leur annonçant que leur supérieur ecclésiastique, M^{sr} Turgeon, après s'être consulté avec lui, avait décidé que le 2 février suivant avait été choisi pour l'érection de la société en congrégation religieuse. On procéda au scrutin pour le choix de celles qui devaient définitivement faire partie de la communauté, soit comme professes, soit comme novices, soit comme postulantes. Sept des plus anciennes Directrices furent admises à la profession, trois au noviciat et huit au postulat. Les sœurs professes furent :

M^{me} Roy, en religion sœur Marie du Sacré-Cœur de Jésus.

M^{lle} Marie-Anne Angers, sœur Marie de Saint-Vincent de Paul.

M^{lle} Zoé Blais, sœur Marie de Saint-Joseph.

M^{lle} Esther Ouimet, sœur Marie de Saint-Ignace de Loyola.

M^{lle} Angèle Lacroix, sœur Marie de Saint-François-Xavier.

M^{lle} Eléonore Thivierge, sœur Marie de la Présentation.

M^{lle} Marie-Anne Fiset, sœur Marie de Saint-Charles Borromée.

Les sœurs novices furent :

M^{lle} Madeleine Cloutier, sœur Marie de Saint-Pierre.

M^{lle} Margaret Nolan, sœur Marie de Saint-François de Sales.

M^{lle} Henriette Paradis, sœur Marie de Saint-Jean-Baptiste.

Chaque sœur avait été laissée libre de choisir le nom de religion qu'elle voudrait; cependant il convenait que l'une des premières religieuses de la communauté portât le nom de Saint-Vincent de Paul, par reconnaissance pour les membres des conférences qui avaient été les fondateurs de l'Asile et qui avaient tant fait pour l'établir; qu'une autre prît le nom de Saint-Charles, patron de M^{sr} de Tloa, le directeur actuel; qu'une troisième portât le nom de Saint-Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, en souvenir du P. Saché, le premier directeur de l'Institut. Il fut convenu, en outre, qu'une des postulantes recevrait le nom de Saint-George, par reconnaissance pour le premier fondateur, M. George Muir.

Une certaine faiblesse d'esprit qu'on avait remarquée dans Mary Keogh et qui faisait craindre pour l'avenir, avait empêché son entrée en religion. La Mère Fondatrice fut chargée de lui annoncer cette décision à la suite du scrutin. La pauvre fille fut presque hors d'elle-même de douleur à cette révélation. Ses larmes et ses sanglots devinrent intarissables. En vain essayait-on de la consoler, elle ne voulut rien entendre. On eut beau l'assurer qu'elle aurait toujours sa place dans la communauté, à l'établissement de laquelle elle avait travaillé avec un dévouement infatigable, qu'elle continuerait de s'y rendre utile en qualité d'aide, et qu'on aurait pour elle tous les égards possibles, elle s'obstina à refuser tout ce qu'on lui proposa. Rentrée dans le monde, elle s'y est vouée à l'enseignement dans les campagnes environnantes.

On lit dans les Annales à cette date : " Nous nous occupons activement de notre costume. Les révérendes Sœurs de la Charité nous donnent une nouvelle preuve de la cordiale amitié qu'elles nous ont toujours témoignée en venant nous aider à le confectionner. Nous adoptons, comme moins dispendieux, le modèle de leurs robes, hormis la couleur qui sera noire. Quant à la coiffure, notre Mère désire qu'elle soit simple et facile à repasser. Dans son idée, il lui semble qu'une bande de toile blanche qui encadrerait la figure serait

convenable. Une de ses filles, sœur Saint-Pierre, se souvient qu'il y a à son couvent de la Charité une gravure représentant une religieuse dont elle ne connaît pas l'ordre et dont la coiffure semble répondre à l'idée de notre Mère. On envoie chercher cette gravure, et après l'avoir examinée on décide qu'elle servira de modèle pour notre coiffure. Quant au voile, on le taille d'après celui des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, en évitant toutefois de lui donner une aussi grande longueur ”.

IV

Le 25 septembre 1855, le P. Saché écrivait à la mère supérieure :

“ Madame et sœur en Notre-Seigneur,

“ Je me réjouis et vous félicite de ce que M^{sr} de Tloa veut bien lui-même se charger de vous donner des règles en vous constituant en congrégation religieuse. Ces règles seront d'autant plus précieuses qu'elles viendront d'une autorité plus haute, la plus respectable pour vous après celle du Souverain Pontife. Vous devrez les recevoir avec reconnaissance et les observer avec fidélité ...

“ Si, comme je n'en doute pas, vous avez conservé l'esprit que j'ai tâché de vous inspirer, et qui, je crois,

devra toujours être l'esprit de votre petite congrégation, vous n'aurez nulle peine à comprendre et à suivre cet avis. Votre esprit doit être (dites-le souvent à toutes vos sœurs qui me sont si chères en Notre-Seigneur) un esprit d'humilité et d'obéissance. N'oubliez jamais que le bon Dieu en se servant de vous pour donner naissance à votre œuvre, ou plutôt à son œuvre, a fait un grand miracle, puisqu'il a fait quelque chose avec rien ; ne cessez point de demander la continuation du même miracle, c'est la vie de votre œuvre. S'il vous laissait un instant à vos propres forces, tout retomberait dans le néant. Que cet esprit d'humilité vous engage, après que vous serez constituées en congrégation religieuse, à vous regarder comme les dernières de toutes les religieuses, et ne vous permettez même pas de vous comparer aux autres congrégations. A mesure que vous croîtrez en nombre, croissez en humilité, et abaissez-vous d'autant plus que votre maison s'élève plus haut.

“ A cet esprit d'humilité, joignez l'esprit d'obéissance ; comme le bon Pasteur soyez obéissantes, s'il le faut, jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix. Mourez, ensevelissez-vous par l'obéissance dans l'humilité, et votre œuvre vivra. Dieu lui-même la fera grandir et la soutiendra, puisque ce sera son œuvre.

“ Redites cela à toutes vos anciennes qui ont dû recevoir la grâce de ce double esprit avec plus d'abon-

dance, afin de le transmettre à celles qui leur succéderont.

“ Ne tentez pas le Seigneur, mais aussi ne vous défiez pas de la divine Providence. Si elle vous envoie des pénitentes bien disposées, ouvrez-leur votre Asile. Dieu les y nourrira.

“ Ne rejetez l'assistance de personne, sollicitez même des secours avec humilité, mais ne vous appuyez pas sur un bras de chair, Dieu seul doit être votre soutien.

“ Vous me dites que la santé de vos sœurs est toujours mauvaise, qu'elles vont rentrer dans la nouvelle maison pour y mourir. Prenez soin d'elles comme une mère de ses enfants ; mais encouragez-les en même temps à se réjouir dans leurs infirmités, elles n'en ressemblent que mieux au bon Pasteur.

“ Toutes ces bonnes sœurs sont présentes à mon esprit, je n'oublie pas plus les Irlandaises que les Canadiennes, je leur porte à toutes un égal intérêt en Notre-Seigneur. Veuillez me recommander à leurs prières, ainsi qu'à celles de vos pénitentes que je n'oublie pas non plus.

“ Je finis par renouveler ma recommandation la plus importante. Acceptez les nouvelles règles que l'on vous donnera sans examiner si elles ont du rapport avec celles que je vous ai données ; ces dernières ne vous obligeront plus. Vous pourrez et vous devrez les laisser de côté, les déchirer ou tout au plus les conserver comme

un souvenir de la naissance de votre œuvre. Dans tous les rapports que vous aurez à ce sujet avec Monseigneur ou vos autres supérieurs, évitez même de prononcer mon nom. Oubliez-moi, excepté auprès de notre bon Maître; mais n'oubliez pas M. Muir. C'est à lui que le bon Dieu a inspiré la première pensée de votre œuvre".

Le saint et vénérable P. Saché se montre bien ici tel qu'il était, ne cherchant qu'à s'humilier, à être oublié, à n'être rappelé que devant Dieu.

V

La chronique du couvent n'a pas de page plus jubilante que celle par où s'ouvre l'année 1856 :

" Nous voyons luire avec une joie inexprimable l'aurore de cette nouvelle année durant laquelle nos vœux les plus ardents seront comblés. Aux heures libres, nous ne parlons que de ce qui fait l'objet de notre attente, et tous nos soupirs vont vers le beau jour du 2 février, date inoubliable dans les fastes de notre maison. Ce jour-là notre rêve le plus cher sera réalisé. Nous aurons dit un éternel adieu au monde et nous serons devenues les épouses de Jésus-Christ, associées à son œuvre de miséricorde auprès des pauvres âmes plongées dans l'abîme du péché. Celles de nos com-

pagnes qui n'ont pas la même faveur, nous félicitent et n'en soupirent que plus ardemment après le jour où leurs vœux seront aussi comblés.

“ Dire la joie de nos pauvres pénitentes n'est pas possible. Depuis longtemps elles adressaient au ciel de ferventes prières pour que nous devinssions un corps religieux. Aujourd'hui elles ne peuvent contenir leur allégresse en voyant que leurs vœux sont exaucés ”.

La retraite préparatoire à la profession commença le 24 janvier ; elle fut prêchée par le R. P. Braun, l'un des Jésuites les plus éminents qu'il y eut alors au Canada.

“ Il n'est guère possible, continue la chronique, de dire les consolations que chacune goûte dans ces saints jours dont elle gardera un éternel souvenir. On se trouve amplement dédommagé des six ans d'épreuves et d'angoisses qui se sont écoulés depuis l'établissement de la maison ”.

Enfin l'aurore du 2 février se lève. “ Jour mille fois béni. Le ciel avec ses joies inénarrables semble être descendu dans l'âme des heureuses fiancées de Jésus ”.

La chapelle plus vaste et plus convenable que les précédentes avait revêtu sa plus belle parure, qui consistait non dans la richesse des ornements, mais dans le bon goût qui avait présidé aux décorations. L'autel tout constellé de fleurs et de lumières semblait sourire à l'assistance. Les bonnes Sœurs de la Charité, avec

leur prévenance habituelle, avaient prêté pour la cérémonie l'harmonium de leur église et exécutèrent en chœur des hymnes et des cantiques. Pas moins de dix-neuf prêtres et religieux parmi lesquels on remarquait M. Cazeau, vicaire général du diocèse, étaient massés autour de l'autel. La petite nef était tellement remplie de la foule des parents et amis, que plusieurs étaient à genoux, faute d'espace, sur les bancs et sur les fenêtres. Le saint archevêque de Québec, M^{sr} Turgeon, qui avait pris tant d'intérêt à l'institution depuis sa naissance, n'avait pas eu la consolation de présider à cette fête religieuse, ayant été frappé de paralysie peu de temps auparavant. Il s'était fait remplacer par M^{sr} Baillargeon devenu administrateur du diocèse. Ce fut lui qui à l'issue de la messe prêcha le sermon de circonstance. L'annaliste du couvent s'est fait l'écho des émotions qu'il fit naître. " Sa voix est émue, dit-elle. Le saint évêque s'interrompt de temps en temps ; mais ce silence soudain est éloquent, et l'on sent que les paroles sont impuissantes à bien redire tout ce que le cœur éprouve dans cet instant.

" A la suite du sermon, M. l'abbé Edmond Langevin, secrétaire de l'archevêché, lit, debout à la balustrade, l'acte qui fait de notre communauté une congrégation religieuse. Pour nous, cet acte mille fois précieux semble être un écho du paradis " :

" Charles-François Baillargeon, par la miséricorde de

Dieu et la grâce du saint-siège apostolique, évêque de Tloa, administrateur du diocèse de Québec.

“ A tous ceux qui les présentes verrons, savoir faisons que vu 1^o que des personnes pieuses, mues par un sentiment de charité chrétienne, se sont associées depuis le commencement de l'année mil huit cent cinquante pour travailler à ramener au bien les femmes de mauvaise vie, et que depuis, le Seigneur ayant daigné bénir leurs efforts, plusieurs autres personnes attirées par leurs exemples se sont jointes à elles pour coopérer à la même œuvre, et qu'un grand nombre de femmes perdues ont été ainsi retirées du crime et amenées à la pratique de la vertu ;

“ 2^o Que les personnes qui se sont vouées de la sorte à cette œuvre de miséricorde, désirant depuis longtemps s'y consacrer d'une manière permanente par des vœux de religion, afin de donner par ce moyen plus de stabilité et d'efficacité à l'établissement qu'elles ont formé ;

“ Voulant récompenser, autant qu'il est en Nous, le dévouement de ces personnes charitables, et encourager en même temps l'œuvre excellente qu'elles ont entreprise, le Saint Nom de Dieu invoqué, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons par les présentes ce qui suit :

“ 1^o Nous érigeons en société et communauté religieuse la pieuse association des personnes ci-dessus

mentionnées, déjà connues sous le nom de Sœurs du Bon-Pasteur ;

“ 2^o Les nouvelles religieuses, ainsi que celles qui seront admises par la suite à faire partie de leur société, prendront le nom de “ Servantes du Cœur Immaculé de Marie, Refuge des Pécheurs ”, et comme telles, feront les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance ;

“ 3^o L'établissement formé par les fondatrices en cette ville, dans le faubourg Saint-Louis, continuera d'être appelé “ l'Asile du Bon-Pasteur ”, conformément au statut passé dans la 18^e année du règne de Sa Gracieuse Majesté Victoria, chapitre CCXXXIII, intitulé : “ Acte pour incorporer l'Asile du Bon-Pasteur de Québec ” ;

“ 4^o Les religieuses de la dite société seront sous l'entière juridiction de l'archevêque de Québec et de ceux qu'il jugera à propos de préposer à leur conduite, et se conformeront aux règles et constitutions que nous avons préparées pour la régie de leur Institut ;

“ Enfin, nous bénissons de tout notre cœur la société naissante, et nous la recommandons spécialement à la protection de la glorieuse Vierge Marie conçue sans péché qui en est la patronne, comme elle est aussi celle de l'archidiocèse, afin que toutes les religieuses qui en font partie ou qui y seront incorporées par la suite, animées de l'esprit de dévouement et de charité qui a

donné naissance à leur pieux Institut, travaillent avec une sainte ardeur à l'œuvre du Bon-Pasteur ainsi qu'à toutes les autres œuvres qui pourront leur être confiées par leurs supérieurs ecclésiastiques, et contribuent de la sorte au salut des âmes et à la gloire de la religion.

“ Seront les présentes lettres lues dans le chapitre de la communauté, enregistrées dans le livre des professions et conservées dans les archives pour y recourir au besoin.

“ Donné à l'archevêché de Québec, sous notre seing, le sceau du diocèse, et le contre-seing de notre secrétaire, le deux de février mil huit cent cinquante-six.

(Signé) C. F., Evêque de Tloa.

Par Monseigneur,

(Signé) EDMOND LANGEVIN, Ptre,

Secrétaire ”.

Cette lecture faite, “ les élues s'avancent à la table de communion. Après les questions et les réponses du cérémonial, elles reçoivent le saint habit, puis le voile blanc, et sortent de la chapelle pour aller s'en revêtir. Quand elles reviennent, chacune est accompagnée d'une religieuse de la Charité. Elles semblent un essaim de vierges descendues des célestes demeures ; elles ont à la main un cierge allumé dont la douce lueur illumine leurs traits embellis par l'auréole de la sainteté et du bonheur. Dès qu'elles commencent à défiler dans la chapelle, un murmure s'élève du sein de l'assemblée et

des sanglots mal comprimés se font entendre. Des prêtres vénérables, des hommes d'affaires qui ont vieilli au milieu des péripéties du négoce ou de la politique, tous se sentent émus jusqu'aux larmes à la vue de ces beautés de la religion. La joie ne permet point aux heureuses fiancées de Jésus de mêler leurs larmes à celles qu'elles voient couler, mais on devine leur émotion à la pâleur de leurs traits, pendant que d'une voix forte et intelligible elles prononcent la formule des vœux de religion. Il semble qu'après avoir consacré leur vie à l'œuvre du Bon-Pasteur, elles vont la laisser au pied de l'autel qui a entendu leur serment. La cérémonie se termine par le baiser de paix.

“ Suivant le désir exprimé par Monseigneur dans son sermon, notre recueillement ne sera aujourd'hui troublé par aucun bruit du dehors. Le clergé, les parents et les connaissances des sœurs s'éloignent sans leur dire un mot. Les religieuses de la Charité elles-mêmes se retirent immédiatement après le dîner, et tout redevient calme et paisible dans le couvent.

“ La journée se passe dans une douce récréation, ou mieux dans un entretien spirituel. De tous les cœurs s'élèvent des accents de gratitude et de joie sainte. Cette journée s'écoule trop rapidement, mais nous en éterniserons le souvenir en conjurant ardemment le Seigneur de nous rendre de plus en plus fidèles à notre sublime vocation ”.

VI

Du Saut-au-Récollet où il dirigeait ses novices, le vénérable P. Saché avait assisté en esprit à la grande fête de ce jour, et le soir même, il adressait à la Mère Fondatrice l'admirable lettre qu'on va lire :

“ Saint-Joseph-du-Saut-au-Récollet, 2 février 1856.

“ Jour de perpétuelle mémoire pour le Bon-Pasteur de Québec :

“ Sœur Marie de Saint-Vincent de Paul, sœur Marie de Saint-Joseph, sœur Marie de Saint-Ignace, sœur Marie de Saint-François-Xavier, sœur Marie de la Présentation, sœur Marie de Saint-Charles, sœur Marie du Sacré-Cœur ; je transcris avec bonheur ces noms qui, ce matin, ont été inscrits à la tête du catalogue des Servantes du Cœur Immaculé de Marie et que les anges ont écrits dans le livre d'or sans tache des épouses de Jésus-Christ. Gloire à Dieu !

“ Vous avez voulu, mes bonnes sœurs, que je prisse part à votre joie, je vous en remercie. Oui, je me réjouis de la joie de vos vénérables pasteurs qui ont toujours porté un si vif intérêt à votre petite communauté ; je me réjouis de la joie de vos bienfaiteurs et bienfaitrices qui voient les fruits de leur charité ; enfin je me réjouis de votre joie, vous dont j'ai connu les espérances et les

crainces et que je vois maintenant au comble de vos vœux. Mais gloire à Dieu, car n'est-ce pas Lui qui a tout fait ? Vous voilà donc, mes chères sœurs, les Servantes du Cœur Immaculé de Marie, les servantes des pauvres pénitentes que le cœur de la Mère de miséricorde vous confie. Ce matin, en vous offrant à l'autel avec Notre-Seigneur, je lui demandais de vous bien faire comprendre ce mot, qui, ce me semble, renferme l'esprit de votre Institut ; esprit qui doit surabonder en vous, puisque vous devez le communiquer à celles qui vous joindront ; esprit qui devra se transmettre de génération en génération aussi longtemps que Dieu voudra se servir de votre maison pour sauver les âmes ; esprit qui choisit la dernière place, qui aime à être au-dessous des autres ; esprit que vous devez avoir non seulement par rapport à vous-mêmes, mais aussi par rapport à votre maison, la considérant comme la dernière ; esprit qui vous fera admettre une servante (pourvu qu'elle ait ce que demande votre vocation) avec plus de joie que vous ne recevriez une princesse. C'est cet esprit qui vous a réunies et qui vous lie aujourd'hui par des liens indissolubles au Cœur très humble de Marie, et par lui, au Cœur infiniment humble de Jésus. C'est cet esprit qui attirera à vous des âmes généreuses, de ces grandes âmes qui se plaisent à mettre dans leurs personnes l'esprit du monde sous les pieds de tout le

monde. Assez, car j'aurais l'air de prêcher et cela ne convient pas aujourd'hui.

“ Sœur Marie de Saint-Pierre, sœur Marie de Saint-François de Sales, sœur Marie de Saint-Jean-Baptiste, je ne vous oublie pas. J'ai pensé à vous, comme à vos aînées, et ce que je viens de leur dire s'adresse également à vous ”.

Le P. Saché avait pris trop d'intérêt, s'était trop intimement lié à l'œuvre des pénitentes pour les oublier en une telle circonstance, d'autant plus que trois d'entre elles s'étaient attachées ce jour-là même à l'Institut en prononçant le vœu de stabilité, sous le titre de Madeleines consacrées que portent encore aujourd'hui toutes celles qui prennent les mêmes engagements.

Voici la lettre que le Père adressait aux pénitentes, et en particulier aux consacrées :

“ Aux bonnes pénitentes du Cœur Immaculé de Marie,

“ Fête de la Purification de la sainte Vierge, 1856.

“ Mes bonnes sœurs en N.-S. J.-C.

“ Comme c'est aujourd'hui un jour de bonheur et de grâces pour votre maison, j'ai voulu y participer et me donner le plaisir de vous écrire quelques lignes. J'en ai demandé la permission à votre bonne Mère, bien entendu, car tout doit se faire suivant la règle et la

sainte obéissance. Oui, l'obéissance est pour tous et pour vous en particulier non seulement un devoir, mais encore une source de salut et de bénédiction. Le monde avait été perdu par la désobéissance du premier homme ; il a été sauvé par l'obéissance du Fils de Dieu, de l'aimable Jésus qui s'est rendu obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix. N'est-ce pas aussi la sainte obéissance qui remplit le cœur de joie et de consolation ? Je pourrais, pour le prouver, en appeler à votre expérience.

“ J'en vois trois parmi vous qui paraissent plus heureuses que les autres ; je les connais, pourtant je ne les nommerai pas, de peur de les faire rougir. N'est-ce pas leur fidélité à la règle, leur soumission qui les a fait persévérer dans le chemin du ciel ? Hélas ! il y en a eu d'autres avec elles, elles n'ont pas eu le courage d'obéir ; où sont-elles ? ... Je félicite nos trois anciennes de s'être consacrées à Dieu ; ce ne seront pas les seules, d'autres envieront leur bonheur et l'obtiendront. Se consacrer, c'est mettre un pied dans le paradis ; faites en sorte d'y aller toutes ; c'est là que je veux revoir mes anciennes et faire connaissance avec les nouvelles.

“ Adieu, au ciel ”.

M. Muir ne s'était pas moins intéressé que le P. Saché à la solennité du 2 février.

“ Madame la supérieure, écrivait-il, j'ai lu avec beaucoup de plaisir les détails que vous me communiquez.

au sujet de l'intéressante solennité de la fondation de votre maison en communauté religieuse, et je vous prie de recevoir mes remerciements pour ce témoignage de votre considération.

“ Elle devait être belle et imposante, cette cérémonie, par la grandeur de la circonstance et sa nouveauté pour la majeure partie de l'auditoire et aussi par la présence d'un nombre si considérable de prêtres et de Sœurs de Charité. Ce devait être un beau jour pour vous, celui où vous aviez la joie de voir vos peines et vos travaux couronnés par la fondation d'une œuvre si admirable de charité et de dévouement, qui devra sauver tant d'âmes et ajouter des bienheureux au ciel, où elles offriront des prières si ferventes pour celles à qui Dieu a permis de commencer et mener à bonne fin l'établissement d'un asile où elles ont eu l'avantage d'acquérir le bonheur dont elles jouiront pendant toute l'éternité. M. le curé Auclair a eu la bonté, lui aussi, de m'écrire une bien charmante lettre à cette occasion.

“ C'était une épreuve véritable pour moi de ne pouvoir être présent lors de votre fondation en communauté; mais j'ai dû en faire le sacrifice.

“ Toronto, 10 mars 1856 ”.

Le 7 février, M^{sr} Baillargeon vint présider à l'élection des conseillères. La Mère Fondatrice fut élue supérieure, la mère Marie de Saint-Vincent de Paul, assis-

tante, la mère Marie de la Présentation, maîtresse des novices, la mère Marie de Saint-Charles, dépositaire, la mère Marie de Saint-Joseph, maîtresse des pénitentes.

A partir de ce jour, la communauté du Bon-Pasteur de Québec a pris rang parmi les congrégations religieuses de notre cité, régulièrement organisées. Elle en est restée la plus humble, mais non la moins féconde. Dieu l'a bénie plus encore que ne permettaient d'espérer ses heureux commencements, ainsi qu'on va le voir par la suite de ce récit.

CHAPITRE SEPTIÈME

Mgr Cazeau. — Origine de sa famille. — Sa naissance. — Son éducation. — Il entre dans l'état ecclésiastique et est nommé sous-secrétaire de Mgr Plessis. — Mgr Panet l'élève au sacerdoce et le prend pour secrétaire. — Il remplit le même office sous Mgr Signay et Mgr Turgeon qui le nomme vicaire général du diocèse. — La haute considération et l'influence dont il jouit. — Les victimes du typhus en 1847. — Admirable conduite de Mgr Cazeau à l'égard des orphelins irlandais. — Il est nommé chapelain et directeur du Bon-Pasteur en 1856. — Les quêtes des religieuses du Bon-Pasteur dans la ville et les campagnes. — Les sacrifices qu'elles imposent. — Leurs succès. — Correspondance du P. Saché. — L'ère des missions. — Fondation du couvent de la Rivière-du-Loup. — Incendie au quartier Saint-Louis. — L'Asile est providentiellement épargné. — Le curé Faucher et la mission de Lotbinière. — Mgr Dominique Racine et la mission de Chicoutimi.

I

On a remarqué la présence de M. le grand vicaire Cazeau à la cérémonie du 2 février. Il s'était toujours intéressé à l'Institut depuis sa fondation ; mais à partir de ce jour, il en fut le plus puissant protecteur.

Mgr Baillargeon avait jeté les yeux sur lui pour remplacer l'abbé Ferland qui partait pour l'Europe, où il allait préparer le cours d'histoire du Canada qu'il fit plus tard à l'université Laval. Devenu chapelain et directeur de l'Asile, M. Cazeau mit sa haute position et sa grande influence tout entière à son service. Il devint ainsi le principal instrument de la Providence dans le développement extraordinaire que prit le Bon-Pasteur durant les vingt-cinq années qui suivirent. Ce fut l'époque des grands progrès durant laquelle le couvent prit les vastes proportions qu'il a actuellement, et où se firent dans nos campagnes la plupart des fondations qui se groupent aujourd'hui autour de la maison-mère. Une courte notice de cet insigne bienfaiteur doit donc avoir ici sa place.

M. le grand vicaire Cazeau avait coutume de rapporter en souriant une tradition conservée dans sa famille. " Quand, disait-il, on demandait à mon bisaïeul, le chirurgien Jean Cazeau, de quel pays de France il était, il répondait fièrement : " Je suis béarnais comme Henri IV ".

Jean Cazeau était en effet originaire du village de Saint-Jean-du-Bourg-Issor. Qu'était-ce que ce village ? où était-il situé ? M. le grand vicaire Cazeau, qui a retracé avec soin sa généalogie, a tenu à le savoir. On lit dans une de ses notes : " Issor, village de 1140 âmes, département des Basses-Pyrénées (Béarn), arron-

dissement à six lieues d'Oloron, canton et poste d'Aramitz, autrefois évêché, Parlement de Pau, intendance d'Auch, chef-lieu d'une sénéchaussée, chapitre, couvent de Cordeliers et de religieuses de sainte Claire ". L'ancêtre de M^{sr} Cazeau venu de France était chirurgien-major dans le régiment de Béarn. On ne saurait dire à quelle époque précise il arriva au Canada. Marié à Saint-Vallier, près Québec, le 12 août 1721, à demoiselle Madeleine Voyer, il eut entre autres enfants, Jean Cazeau, grand-père du vicaire général.

Charles-Félix naquit à Québec le 24 décembre 1807. Il était fils de Jean-Baptiste Cazeau, artisan de la ville, et de Geneviève Chabot. A peine avait-il deux ans qu'il perdait son père, mais pour le consoler de ce malheur, sa mère lui restait, femme forte et chrétienne éclairée. Elle guida ses premiers pas dans le sentier de la vertu, et bientôt elle en fit cet enfant dont les qualités aimables et l'exquise politesse devaient un jour tant charmer M^{sr} Plessis.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de savoir que Charles-Félix Cazeau a eu pour un de ses premiers maîtres le frère Louis, dernier récollet de notre pays. En 1819, il commença ses études classiques au collège de Saint-Roch qui n'eut qu'une existence éphémère. Au nombre de ses professeurs d'alors, se trouvait M. Bailargeon qui devint plus tard archevêque de Québec. En 1822, Charles-Félix alla continuer ses études au

collège de Nicolet. Son cours classique terminé en 1825, il se décida à entrer dans l'état ecclésiastique et fut appelé auprès de M^{sr} Plessis en qualité de sous-secrétaire, tout en suivant les cours de théologie au grand séminaire de Québec. Le jeune Cazeau n'eut pas longtemps l'avantage de travailler aux ordres de M^{sr} Plessis qui l'avait protégé dans ses études et pris en amitié. L'illustre évêque fut enlevé par une mort presque subite le 4 décembre de la même année, regretté du pays tout entier, par les protestants aussi bien que par les catholiques, qui tous l'ont proclamé le plus grand homme de sa race et le prélat le plus remarquable qui ait gouverné l'Eglise du Canada.

M^{sr} Panet, successeur de l'évêque Plessis, garda auprès de lui l'abbé Cazeau en qualité de secrétaire, et il lui conféra les ordres sacrés le 3 janvier 1830. M. Cazeau s'acquitta si bien de ses fonctions qu'à la mort de l'évêque de Québec, M^{sr} Signay qui lui succéda, ne voulut pas se priver des services d'un aussi excellent secrétaire.

Un des premiers actes de M^{sr} Turgeon en montant sur le trône épiscopal de Québec en 1850, fut de nommer M. Cazeau vicaire général du diocèse. Il continua d'occuper cette charge sous les administrations de M^{sr} Baillegeon et du cardinal Taschereau.

Les services qu'il rendit durant un demi-siècle non seulement au diocèse de Québec, mais à l'Eglise du

Canada en général, lui acquirent une grande influence et une estime universelle. L'archevêque, plus tard cardinal Taschereau, se fit l'interprète du sentiment public auprès de Sa Sainteté le pape Pie IX, qui répondit en conférant au grand vicaire Cazeau la dignité de prélat domestique de sa maison.

II

M^{gr} Cazeau fut un des plus infatigables travailleurs de son temps. Il n'y a que ceux qui l'ont connu et qui l'ont vu à l'œuvre qui peuvent se rendre compte de la somme de travail qu'il faisait chaque jour. Outre les occupations du secrétariat dont les affaires du diocèse ne formaient que la moindre partie, il fut toujours chargé de quelque ministère dans la ville, soit comme directeur de la congrégation des hommes, soit comme aumônier de la garnison, soit comme chapelain du Bon-Pasteur. En outre, un bon nombre de personnes pieuses s'étaient mises sous sa direction spirituelle, et elles étaient toujours sûres de le trouver à son confessionnal, dans une des chapelles de la cathédrale, la veille des dimanches et des fêtes.

De 1830 à 1849, c'est-à-dire durant l'espace de dix-neuf ans qu'il desservit la Congrégation des hommes, il eut à diriger la plus grande partie de ses membres. Il

faut joindre à cette variété d'occupations des relations sociales très étendues et une correspondance qui alla toujours en augmentant. C'est que M^{sr} Cazeau était, comme on l'a répété bien souvent, le bras droit des évêques. Cela le mettait en rapports constants avec tout ce qu'il y avait de plus éminent parmi les hommes publics, soit dans le monde des affaires ou de la politique, soit dans le clergé. Tous étaient séduits par l'habileté et par la délicatesse avec lesquelles il traitait les questions souvent très ardues qui lui étaient présentées, de l'art infini avec lequel il en dénouait les difficultés. Sous sa main, les plus épineuses perdaient leurs aspérités. Aussi voyait-on affluer chez lui toutes les classes de la société, depuis les gouverneurs et les hommes d'Etat jusqu'aux plus humbles missionnaires ou vicaires de campagne, depuis le savant légiste ou le professeur d'université jusqu'à l'humble veuve et l'orphelin délaissé. Il avait pour tous la même affabilité, la même courtoisie, la même bonne grâce, aidant les uns de ses lumières, appuyant les autres de son expérience, consolant les malheureux par d'exquises marques de sympathie, assistant les pauvres par des générosités plus exquises encore.

Le secret de l'influence exercée par M^{sr} Cazeau était sans doute dans l'ensemble des dons naturels et acquis que l'on remarquait en lui ; mais il se trouvait surtout dans une qualité maîtresse qui primait toutes les autres,

je veux dire la bonté du cœur qui se traduisait par une charité inépuisable. Il ne se passait guère de jours qu'il n'en donnât des preuves que la reconnaissance faisait éclater au dehors, encore qu'il eût grand soin que sa main gauche ignorât le bien que faisait sa main droite.

Il eut une occasion exceptionnelle d'exercer cette charité : ce fut lors de l'épidémie qui fit tant de victimes parmi les émigrés irlandais jetés sur nos rivages en 1847. Son âme tendre, comme celle de saint Vincent de Paul, fut navrée de douleur à la vue de tant d'orphelins laissés, du jour au lendemain, sans parents, sans protecteurs, sur une terre étrangère. Il se mit à la tête de ce mouvement admirable qui est resté comme une des gloires du clergé et du peuple canadien. Sous sa direction, plus de quatre cent cinquante petits orphelins furent distribués par les curés dans les campagnes et adoptés par de braves et honnêtes familles. On retrouve aujourd'hui leurs descendants dans les différentes parties de notre province, n'ayant gardé d'irlandais que le nom ou le type primitif.

L'adoption de ces orphelins fut parfois accompagnée de circonstances vraiment touchantes. M^{sr} Cazeau ne pouvait raconter sans avoir des larmes dans la voix le fait d'une bonne mère de famille venue à Québec pour en choisir un. Entrée à l'Hospice de la Charité, où ils avaient été placés temporairement, elle fut introduite dans une grande salle où ils étaient réunis sous la garde

des sœurs. Plusieurs dames canadiennes s'y trouvaient déjà pour y faire leur choix, et naturellement ce choix tombait sur ceux qui paraissaient les plus attrayants. La bonne mère, après avoir examiné les orphelins les uns après les autres, s'arrêta devant un pauvre petit misérable, certainement le plus laid et le plus disgracié de la bande.

“ Tiens, lui dit-elle en l'assuyant de son tablier et le prenant dans ses bras en l'embrassant. Pauvre petit, tu seras bien le dernier à trouver une mère ; moi, je te prends et je serai la tienne ”.

Si ce n'est pas là le sublime de la charité, où pourrait-on le trouver ? De tels actes vous plongent dans le silence du ravissement. La parole est impuissante à exprimer l'admiration qu'ils soulèvent.

M^{sr} Cazeau ne se contenta pas de placer cette foule de petits orphelins, il continua à s'en occuper, à s'intéresser à leur sort, à aider à leur établissement. Plusieurs lui durent leur éducation et leur position, soit dans le monde, soit dans la religion. Sa correspondance renferme des liasses de lettres où ses protégés lui rappellent les bienfaits qu'ils lui doivent et se confondent en témoignages d'affection et de reconnaissance.

Tel était l'homme excellent, le prêtre selon le cœur de Dieu qui prenait la direction du Bon-Pasteur au printemps de 1856. Il était vraiment le messager de la Providence comme l'avait été le P. Saché.

III

L'Institut prit bientôt un développement extraordinaire sous sa vigoureuse impulsion. Il attira sur le Bon-Pasteur la popularité dont il jouissait lui-même dans le monde et dans le clergé. L'effet s'en fit promptement sentir : les classes qu'il s'appliqua à visiter et à encourager s'emplirent plus que jamais d'élèves, parmi lesquelles il y en eut davantage en état de payer leur instruction, ce qui fut un appoint considérable pour le soutien de l'œuvre. Les ateliers de couture, de broderie et autres reçurent des commandes plus nombreuses et plus rémunératives ; les quêtes dans la ville et dans les campagnes qui, depuis l'origine, avaient été une des grandes ressources de la maison, furent plus faciles et plus abondantes, grâce surtout aux chaleureuses recommandations faites en chaire et ailleurs par les curés qui tous, on peut le dire, étaient amis de M^{sr} Cazeau ou lui avaient des obligations.

C'est ici l'occasion de faire ressortir le côté méritoire de ces quêtes, auxquelles se sont condamnées depuis quarante ans, et se condamnent encore aujourd'hui, les religieuses du Bon-Pasteur, à l'exemple des Petites Sœurs des Pauvres dont on a tant vanté les humbles vertus et l'héroïsme. On a peine à se figurer les

fatigues, les privations, les ennuis, les inconvénients de tout genre qui en sont le cortège inséparable, surtout quand il faut faire des tournées au loin dans la campagne. Il faut aller de paroisse en paroisse, et dans chaque paroisse, d'une maison à l'autre, à pied ou en voiture, en toute saison, la plupart du temps par de mauvais chemins, par la pluie, le vent, la chaleur excessive durant l'été, le froid plus excessif encore durant l'hiver, par des temps de neige ou de poudrerie où l'on ne voit rien devant soi, où l'on est transi ou trempé d'eau toute la journée. Le soir venu, les pauvres sœurs accablées de lassitude sont obligées de prendre gîte où elles peuvent ; et le lendemain, après une nuit plus ou moins reposante, il faut recommencer les mêmes pérégrinations, et cela, pendant des jours qui se succèdent sans interruption.

Toutefois ces courses sont encore supportables, mais ce qui, dans les commencements, était le plus pénible, ce qui ruinait la santé des sœurs, c'étaient les voyages qu'elles avaient à faire par eau de chaque côté du fleuve. Il leur fallait alors prendre passage sur des goélettes ou autres embarcations semblables employées au cabotage presque toujours d'une malpropreté révoltante, où elles avaient parfois à séjourner plusieurs jours de suite, suivant le caprice des vents et de la marée. L'infection qui s'exhalait des petits réduits servant de chambres, où l'on ne savait ce qui écœurait

davantage, ou de l'odeur de cordage, de poisson, d'huile, ou de la puanteur de l'eau gâtée, en défendait l'accès. aux pauvres sœurs qui étaient forcées de rester jour et nuit sur le pont, exposées à toutes les intempéries, et tourmentées presque continuellement par l'affreux mal de mer.

Quand elles descendaient à terre au terme de ces voyages, elles paraissaient plutôt mortes que vives, pâles, tremblantes, à peine reconnaissables. La quête terminée dans ces endroits écartés, où d'ordinaire les mœurs étaient plus primitives, l'aisance plus rare, et où par suite il y avait plus d'occasions d'exercer la mortification, le même supplice recommençait pour revenir à Québec. Heureusement que de nos jours les communications sont devenues plus faciles et que ces rudes corvées ne peuvent guère se renouveler ; mais il est bon d'en rappeler le souvenir pour montrer au prix de quels sacrifices l'Institut a été fondé, et pour l'enseignement des jeunes sœurs qui occupent aujourd'hui la place des anciennes, afin qu'elles se pénètrent bien de l'esprit de leur état, esprit d'humilité, de pauvreté, de mortification, et qu'elles acceptent avec courage, à l'exemple de leurs devancières, les peines, les épreuves, les travaux, les misères qu'elles auront à rencontrer dans la vie religieuse. Le divin Pasteur dont elles sont les filles, n'a épargné ni les fatigues, ni les longues courses à travers les montagnes, les âpres chemins, les.

épine, pour ramener au bercail la brebis égarée. Ce modèle doit toujours être sous leurs yeux, ce n'est qu'à cette condition qu'elles se maintiendront à la hauteur de leur vocation.

IV

Le relief que la présence de M^{sr} Cazeau donnait au Bon-Pasteur, le zèle qu'il apportait à son développement, ne tardèrent pas à augmenter le nombre des postulantes au noviciat. En directeur expérimenté dans la conduite des âmes, il avait une attention et une sollicitude extrêmes à leur formation : entretiens avec la maîtresse des novices, instructions, conseils, direction au confessionnal, il n'épargnait rien pour cela, où repose, comme il le répétait souvent, tout l'avenir d'une communauté.

Il aimait à appuyer ses instructions des lettres si pleines de sages avis, que le P. Saché adressait de temps en temps à la supérieure, comme celle-ci par exemple :

“ Vous avez bien raison de considérer le noviciat de votre maison comme une des choses les plus importantes, puisque c'est là que celles que Dieu appelle à votre genre de vie doivent se former. La maîtresse des novices doit avoir parfaitement l'esprit de l'Institut, et doit être un modèle, la règle vivante. J'espère de la

grâce de Dieu que celle que vous avez choisie sera tout cela.

“ Vous me dites que vos sœurs professes se maintiennent toujours dans leur faiblesse ordinaire, il faut en remercier le bon Dieu, car ce qui m'étonne de plusieurs, ce n'est pas qu'elles *soient faibles*, mais qu'elles *se maintiennent*. D'ailleurs j'espère que le Seigneur réalisera en elles la parole de saint Paul : “ La vertu se perfectionne dans l'infirmité ”. Cependant, sous le rapport de la santé, ce ne sont pas des modèles qui doivent faire règle. Vous devez ordinairement exiger une bonne santé des postulantes, votre vocation l'exige ; je dis *ordinairement*, car il peut se rencontrer parfois dans un corps faible une âme dont la générosité peut suppléer à ce qui manque du côté de la santé. J'ai pensé quelquefois que Dieu avait permis que la plupart des fondatrices du Bon-Pasteur fussent de faible santé, pour que la porte pût s'ouvrir parfois à une postulante extraordinaire du genre dont je parlais. Je ne voudrais pas toutefois que vous prissiez cette opinion pour un conseil ; Dieu avait sans doute une autre pensée en jetant dans ses fondations tous ces pots fêlés ; c'était de montrer aux sœurs présentes et futures qu'il peut faire quelque chose avec rien, et qu'il n'y aura jamais de personnes *nécessaires* dans la maison, excepté le *bon Pasteur*.

“ Qu'il soit béni le bon Pasteur pour toutes les grâces

qu'il vous a accordées ! Hélas ! que nous l'aimons peu ! Que nous faisons peu pour celui qui a tant fait pour nous ! Pardon, c'est pour moi que je parle plutôt que pour vous, car je sais que vous l'aimez. Eh ! où Jésus serait-il aimé, s'il ne l'était au Bon-Pasteur ? Priez afin que je l'aime aussi à la vie, à la mort ”.

Le 2 janvier 1857, le P. Saché écrivait encore du noviciat du Saut-au-Récollet :

“ J'ai reçu hier avec reconnaissance les vœux que vous voulez bien faire pour moi ; de mon côté, je prie le Seigneur de bénir toute votre communauté. Je félicite vos nouvelles professes et vos premières *consacrées* ainsi que les aspirantes ; cette nouvelle grâce les oblige à être plus que jamais des modèles de régularité pour leurs compagnes.

“ Quinze de nos novices sont entrés hier en grande retraite. Cette retraite, qui dure un mois, est le temps le plus précieux du noviciat ; je la recommande à vos prières. Si vous voulez bien penser à moi devant le Seigneur, vous demanderez pour moi au Sacré-Cœur de Jésus, par l'entremise du Cœur Immaculé de Marie, l'esprit intérieur, c'est-à-dire l'union habituelle avec Dieu. C'est la source, l'essence de la vie religieuse. Dieu doit être la vie de notre âme, comme notre âme est la vie du corps, et comme le corps ne peut vivre de la vie de l'âme sans lui être uni, de même l'âme ne saurait vivre de la vie de Dieu sans lui être unie.

“ On dit qu'il n'y a rien de plus délicieux que cette vie intérieure, cette vie en Dieu, cette vie de Dieu en nous. L'âme qui la possède marche à grands pas, ou plutôt elle court dans la voie de la perfection ; elle goûte la vraie liberté des enfants de Dieu ; elle puise à sa source divine, lumière et force : lumière pour se diriger et conduire les autres, force qui rend douces et aimables les croix les plus pénibles. C'est ce qui enflamme mon désir. Car de quelle lumière n'ai-je pas besoin, non seulement pour diriger, mais pour former des religieux ? Il y a longtemps que je suis convaincu que j'en suis incapable, et que ce doit être l'œuvre de Dieu. Mais Dieu voulant se servir de moi, il faut donc que je m'unisse à lui et que je sois dans sa main comme l'instrument dans la main de l'ouvrier. Quant aux croix, le bon Dieu ne m'en a pas encore envoyé, sans doute parce que j'étais trop faible pour les porter. Aussi je ne puis guère me flatter d'être un vrai disciple de Jésus-Christ crucifié, cependant je voudrais l'être, aidez-moi donc à le devenir en demandant pour moi l'esprit intérieur. Dieu vous en récompensera en augmentant en vous ce que vous demanderez pour moi ; et nous vivrons de cette vie cachée qui se plaît dans la solitude, l'oubli du monde ”.

Écoutons encore le bon Père, dont la voix semble un écho du ciel :

“ Après avoir lu votre bonne lettre du 15 avril

dernier, j'ai dû remercier Notre-Seigneur du soin tout paternel dont il continue à vous entourer. Du reste, je n'en suis pas surpris, ce n'est pas lui qui manquerait le premier. Je vous félicite du bonheur d'avoir tous les jours la sainte messe dans votre chapelle; ah! si nous savions toujours profiter de ce don inestimable! Vous avez raison de vous applaudir des instructions régulières que le P. Braun donne à toute la communauté et plus spécialement aux novices. Rien de plus important pour des religieuses que la connaissance approfondie et méditée de leurs règles et de tous les devoirs de leur sainte vocation. C'est par le moyen de vos règles, mes très chères sœurs, vous ne l'ignorez pas, que vous atteindrez le double but de votre Institut, votre propre perfection et la sanctification des âmes que le bon Pasteur vous confie; aussi quelque petit que soit le livre qui les contient, il vous vaut mieux que cent volumes, et même que cent bibliothèques; c'est là, et là seulement que vous trouverez tout ce qu'il vous faut et comme il vous le faut, pourvu que vous le compreniez; et si parfois vous n'y trouvez pas ce dont vous croyez avoir besoin, ne le cherchez pas ailleurs, mais priez, relisez, méditez, humiliez-vous, et vous trouverez.

“ *Humiliez-vous* : ce mot en a fait sourire quelques-unes (sans malice, j'en suis sûr). Voilà, se disent-elles

en elles-mêmes, voilà encore le Père avec son vieux refrain. Hélas ! oui, mes bonnes sœurs, et vous me le pardonnerez ; car je suis comme certains pauvres qui n'ayant ni sou ni maille, parlent sans cesse d'or et d'argent, parce qu'ils voudraient en avoir. Voulez-vous donc me faire taire, priez tant que je devienne humble. Alors je ne dirai plus rien de moi-même ; mais si vous me demandez quelle est la vertu qui vous convient et qui vous est nécessaire, je vous répondrai avec saint Augustin : la première, l'humilité, la seconde, l'humilité, et la troisième, l'humilité.

“ Et en effet sans cette vertu, du moins sans un fondement solide de cette vertu, vous ne pouvez être ni une bonne supérieure, ni une bonne cuisinière, ni une bonne novice, ni une bonne professe. Il serait aussi facile qu'inutile de vous le prouver ; car vous le savez par expérience. N'est-ce pas en effet cette vertu qui vous rend contentes chacune dans votre office ? N'est-ce pas elle qui vous fait dire dans toutes circonstances : “ Que la sainte volonté de Dieu soit faite ” ? N'est-ce pas elle qui vous fait préférer votre vocation à tout ce que le monde pourrait vous offrir de plus brillant ? Vous avez raison de vous rappeler souvent vos petits commencements, c'est l'histoire des miséricordes les plus signalées, et si mes lettres peuvent servir, comme vous le dites, à vous entretenir dans ce pieux souvenir, je ne suis pas

fâché que vous les conserviez avec un soin que du reste elles ne méritent pas.

“ Je vois avec bonheur que vos consacrées continuent à édifier leurs sœurs, dites-leur de ma part, si vous le voulez, que je ne les en félicite pas, parce que c'est le moins qu'elles puissent faire pour témoigner leur reconnaissance au bon Pasteur qui les traite en enfants gâtées. Dites à votre bonne malade ¹ d'offrir pour moi quelques-unes de ses souffrances en union avec celles de Notre-Seigneur, et je demanderai pour elle continuation de patience et de résignation. Quant à nos anciennes, toujours faibles et chancelantes, je les félicite de ce que notre bon Maître continue à les perfectionner dans l'infirmité ; qu'elles suivent sans scrupule les ordres du médecin.

“ Je finis, mes très chères sœurs, en vous demandant un petit service ; ce n'est rien d'extraordinaire, ce sont des prières, mais pour une intention particulière. Je dois, le 11 mai, faire mes derniers vœux, ce doit être un jour de grâces ; demandez qu'elles soient si abondantes que je commence enfin, pour ne cesser jamais, de vivre en vrai religieux.

Dans les Cœurs Sacrés de Jésus et Marie”.

1 — Sœur M. de Saint-François de Sales.

Après une retraite que le P. Saché était venu prêcher aux religieuses du Bon-Pasteur en 1859, il leur écrivait encore :

“ J’ai lu et relu votre lettre du 28 août avec un vrai plaisir ; elle m’a fait entrer en participation du bonheur que vous goûtez. Vous me le représentez comme si parfait que j’ai presque été tenté de le croire exagéré. J’avais la confiance que votre retraite produirait des fruits solides, mais aurais-je osé espérer tout ce que vous m’assurez être réalisé ? Que le Dieu de toutes bénédictions qui nous accorde au delà même de nos espérances, soit à jamais béni ! Cependant en y réfléchissant, je vois que j’avais tort de ne pas espérer autant. J’oubliais que le Seigneur donne beaucoup à ceux qui lui donnent un peu et que des douceurs inappréciables sont la récompense des petits sacrifices que l’on fait avec générosité. Pendant votre retraite, vous avez été généreuses, c’est une louange que je ne puis vous refuser. Il y a eu des sacrifices qui ont été bien agréables aux Cœurs très humbles de Jésus et de Marie. Vous vous êtes montrées véritablement les Servantes du Cœur Immaculé de la plus humble des Vierges, il est juste que vous receviez quelques consolations du bon Maître qui a dit : “ Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ; prenez mon joug, car mon joug est doux et mon fardeau léger, et vous trouverez le repos de vos âmes ”.

“ Voyez-vous, mes bonnes sœurs, voyez-vous, le repos de l'âme est dans l'humilité et le sacrifice, et là seulement. Prenez garde de vous laisser enfler par la petite louange que j'ai eu l'air de vous donner, mon intention était moins de vous louer que de bénir le Seigneur du peu de bien, ou si vous voulez, du grand bien qu'il a opéré en vous. Que nous sommes sots et injustes quand nous nous attribuons ce qu'il nous donne ! Mon Dieu ! que je serais malheureux si je vous inspirais tant soit peu de vanité, ce serait mettre une petite pierre dans vos souliers et une épine dans vos cœurs. Que serait-ce si vous alliez vous enfler comme des ballons ou des crinolines ? Votre maison, même avec toutes ses augmentations, ne serait plus assez grande pour vous. Mais non, nous savons que nous ne sommes rien, et que c'est pour cela que celui qui fait tout avec rien, fait quelque chose avec nous. Continuez à vous tenir unies dans les Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, et vous continuerez à faire de votre couvent un petit ciel.

“ Encore six nouvelles pénitentes que le bon Pasteur vient de vous envoyer, qu'il en soit béni ! Dites à toutes ces bonnes filles du Cœur Immaculé de Marie que je ne les oublie pas, et que je prie le Seigneur de leur bien faire comprendre la grâce qu'il leur a faite en les attirant dans sa maison qui doit être pour elles la porte du ciel. Dites-le aux canadiennes et aux Irlandaises, car je ne fais pas de différence, elles sont toutes pour moi

des filles du Cœur Immaculé de Marie. Qu'elles s'efforcent toutes d'imiter la pureté de cet aimable Cœur. Qu'elles soient douces, modestes, obéissantes comme des anges; qu'elles soient toutes comme des sœurs, et qu'elles rivalisent de complaisance et d'attention les unes pour les autres. Un petit souvenir en particulier à nos consacrées : *Consacrées à Dieu !* quelle belle vocation ”.

V

Durant les quatre années qui suivirent l'érection de l'Asile en communauté régulière, le nombre des religieuses et des novices augmenta assez pour qu'on pût songer à faire une nouvelle fondation. En 1860, ce chiffre n'en était pas moins de quarante, c'est-à-dire vingt-quatre professes et seize novices ou postulantes. N'était-ce pas un progrès merveilleux après dix ans seulement d'existence ? La première fondation fut faite dans l'automne de 1860, à la demande de l'abbé Dominique Racine qui fut nommé plus tard évêque de Chicoutimi ; mais il était alors curé de la Rivière-du-Loup, une des belles paroisses de la rive droite du Saint-Laurent, à quarante lieues au-dessous de Québec.

Quand, à l'époque de la saison d'été, on prend le bateau à vapeur qui fait le service de la côte nord et remonte le Saguenay, on se dirige, après avoir fait escale

à la Malbaie, sur la rive sud du fleuve pour toucher au quai de la Rivière-du-Loup. Quelque temps avant d'y accoster, on aperçoit sur la pente douce qui monte du rivage, la jolie cité naissante de Fraserville. A côté de la superbe église qui dresse sa masse imposante et son hardi clocher au-dessus des maisons environnantes, on remarque un vaste et substantiel édifice à triple étage, avec rez-de-chaussée, d'une architecture simple, mais régulière, couronné d'un toit mansard d'une coupe élégante : c'est le couvent du Bon-Pasteur de la Rivière-du-Loup.

Commencé sous d'humbles auspices, continué avec de faibles moyens, il a, durant les premières années, fait des progrès assez peu sensibles ; c'est qu'alors la Rivière-du-Loup n'était qu'un petit village plus ou moins endormi au bord du Saint-Laurent ; mais depuis qu'il s'est réveillé, qu'il a grandi, pour ainsi dire, à vue d'œil, grâce aux voies ferrées qui s'y croisent ; depuis qu'il est devenu un centre d'activité considérable, le couvent du Bon-Pasteur a pris un développement proportionnel à l'agrandissement de Fraserville. Aujourd'hui plus de deux cents élèves y suivent les mêmes cours qu'à la maison-mère de Québec, sous la direction de dix religieuses assistées de trois institutrices laïques.

Après que la fondation eut été décidée en 1860, le conseil de la communauté avait élu pour supérieure du

nouveau couvent cette bonne et sainte Mère Saint-Charles, dont nous avons dit les rares vertus, l'esprit éclairé, conciliant, et par-dessus tout, la fidélité à garder et à faire garder les moindres observances du règlement. La communauté ne pouvait faire un choix plus judicieux; car cette mission allait devenir le modèle d'après lequel se formeraient les autres qui seraient fondées plus tard. Le conseil avait donné pour collaboratrices à la Mère Saint-Charles, trois religieuses et une jeune institutrice irlandaise, M^{lle} O'Brien, qui était destinée à devenir dans la suite une des professes de l'Institut.

Le curé de la Rivière-du-Loup qui, pour les qualités de l'esprit et du cœur rivalisait avec M^{sr} Cazeau, était monté en personne à Québec pour ramener avec lui sa petite communauté. Il voulut l'installer lui-même dans le couvent qu'il lui avait préparé. Ce couvent était conforme aux ressources tout à fait minimes dont il pouvait disposer. Ce logis n'était autre que la maison d'école du village devenue vacante par le départ de l'institutrice.

C'était une maison de bois, d'une cinquantaine de pieds de longueur sur environ quarante de largeur, à un seul étage, surmonté d'un toit percé de plusieurs lucarnes. Une des extrémités avait été divisée en classes; l'autre également partagée en chapelle, parloir

et communauté. Quelques pensionnaires devaient loger dans les combles, où se trouvait aussi le réfectoire.

Au lendemain de l'installation, le bon curé Racine écrivait à la supérieure de Québec, la Mère Fondatrice (1^{er} octobre 1860) :

“ Madame,

“ C'est avec un bien sensible plaisir que je me trouve aujourd'hui dans l'obligation de vous exprimer mes sincères remerciements. Ayant admiré dans plusieurs paroisses tout le bien que produisent de saintes religieuses par l'instruction et l'éducation qu'elles donnent aux enfants, j'ai toujours, dans ces circonstances, pris la résolution de faire tout mon possible pour procurer cet avantage à la paroisse où il plairait à Dieu de me placer. Aujourd'hui que je jouis de ce bienfait, je me trouve heureux de vous en témoigner ma reconnaissance et celle de mes paroissiens.

“ L'arrivée de vos bonnes sœurs dans la paroisse a causé une véritable joie ; tout le monde paraît content, même les protestants. J'espère qu'avec la grâce de Dieu, ce contentement durera toujours et ne fera même que s'accroître.

“ Vos bonnes sœurs n'ont pas trouvé les choses ici aussi bien qu'à la maison-mère, cependant elles sont bien résignées à leur sort. Nous leur faisons faire un dortoir, ce qui va les mettre en état de prendre

quelques pensionnaires et de donner le dîner à plusieurs autres. Mais pour cela, il va nous falloir une nouvelle religieuse ; car il est impossible que la supérieure puisse suffire à tout. L'intérêt et l'honneur de votre nouvelle maison exigent ce sacrifice. J'ose me flatter que vous allez faire droit à ma demande ”.

La communauté du Bon-Pasteur ne put se refuser à la prière de l'excellent curé, d'autant plus qu'il avait été entendu qu'outre les classes pour les jeunes filles, il s'en ouvrirait pour les petits garçons qui n'auraient pas atteint l'âge de douze ans. Il en est de même encore actuellement.

Si M^{sr} Racine que la mort a enlevé trop tôt apparaissait dans son ancienne paroisse de la Rivière-du-Loup, il aurait droit d'être fier de sa fondation. Elle a grandi et prospéré au delà de ses espérances, et toute la population, protestante comme catholique, n'en est pas moins satisfaite qu'aux premiers jours.

A la communauté de Québec, ce n'avait pas été sans regret qu'on avait vu partir les précieux sujets choisis pour créer un nouveau centre de l'Institut et inaugurer l'ère des missions. Bien des larmes avaient accompagné les adieux du départ et bien des tristesses les avaient suivis ; mais on s'était résigné volontiers au sacrifice et au surcroît de travail imposé par les absences en vue du bien qu'il y avait à faire.

VI

Du Saut-au-Récollet, où il continuait à diriger ses novices, le P. Saché suivait avec un intérêt qui ne faiblissait pas, tout ce qui se passait de remarquable dans la communauté qu'il aimait à appeler "son Bon-Pasteur".

Le 1^{er} mai 1860, il écrivait :

"J'ai lu avec plaisir votre bonne lettre du 6 février. Tout ce que vous me dites de votre petite communauté me réjouit et m'engage à remercier le Seigneur des bénédictions temporelles et spirituelles qu'il continue à verser sur vous. Je vois avec satisfaction que vous vous multipliez à mesure que votre maison s'agrandit ; mais je ressens encore plus de bonheur en apprenant que l'union et la paix règnent au milieu de vous. Une communauté grandit véritablement, quand la charité grandit au milieu d'elle. La charité c'est le Saint-Esprit qui vit dans les cœurs. La charité c'est le bon Pasteur lui-même qui règne sur ses brebis chéries. Qu'elles sont heureuses les âmes qui ne mettent pas d'obstacle à ce règne de la paix et de l'amour. Vous le savez, vous et vos sœurs en faites tous les jours la douce expérience ; je vous en félicite toutes.

“ Nos pénitentes sont bien bonnes, me dites-vous. Faites-leur comprendre, si vous le pouvez, combien ce petit mot sur leur compte a réjoui mon cœur. Qu’elles ne croient pas cependant être arrivées au comble de la perfection, qu’elles ne s’imaginent pas en avoir assez fait pour le bon Pasteur qui a donné sa vie pour elles, qui les a choisies entre mille pour les attirer dans son heureux bercail. Qu’elles continuent à réjouir son cœur par leur humilité, leur modestie, leur obéissance, leur ardeur pour la prière et le travail. Qu’elles le dédommagent des outrages de tant d’esclaves de Satan, et qu’elles ne cessent de prier pour la conversion des pauvres pécheresses.

“ Ces bonnes filles du Cœur Immaculé de Marie vont sans doute redoubler de ferveur pendant ce mois consacré à leur Mère, à notre Mère chérie. Je réclame une part dans leurs prières. Et pour ne pas demander sans donner, je dirai la sainte messe pour toute votre communauté le beau jour de l’Ascension.

“ Vivent Jésus et Marie dans tous les cœurs ”.

Le 14 novembre suivant, le Père disait encore :

“ J’ai reçu votre bonne lettre du 5. En y lisant les circonstances si édifiantes de la mort de votre bonne pénitente, Madeleine Saint-Patrice, ces paroles de l’Ecriture : “ Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ” me sont venues naturellement à l’esprit. Oui, heureux

ceux qui meurent dans le Seigneur et par conséquent heureuses celles qui meurent au Bon-Pasteur, car peut-on mourir au Bon-Pasteur et ne pas mourir dans le Seigneur.

“ J’ai remarqué avec plaisir qu’elle était décédée un mercredi, jour consacré à saint Joseph, patron de la bonne mort, la veille de la fête de tous les saints ; n’a-t-elle pas eu l’avantage de la célébrer dans le ciel ? Si la porte ne lui en a pas été ouverte aussi vite, j’espère que son séjour dans le purgatoire n’aura pas été long. N’aurait-elle pas été délivrée par la vertu des suffrages et des prières qui se font dans toute l’Eglise le lendemain de la Toussaint ? Mais c’est le secret de Dieu et notre devoir est de multiplier nos prières pour les âmes dont nous désirons la félicité ”.

VII

Au cours de l’été 1861, une calamité publique rendit visible la protection de Dieu sur le couvent. On était dans ces tristes années où Québec était dévasté périodiquement par d’épouvantables incendies. Ceux de 1845 arrivés à un mois de distance l’un de l’autre où les trois quarts de la ville avaient été réduits en cendres,

étaient encore présents dans toutes les mémoires. Le 27 juin, un nouvel incendie détruisait une partie du quartier Montcalm et menaça le Bon-Pasteur d'un anéantissement total. A un certain moment on désespéra de sauver l'édifice qui fut enveloppé dans un cercle de feu. Mais laissons parler une religieuse témoin oculaire :

“ Quarante-sept maisons de la rue Scott deviennent la proie des flammes ; le vent porte des étincelles sur notre toit et les galeries. Six fois notre hangar est atteint par l'élément destructeur auquel un brave jeune homme, nommé François Ouimet, neveu de sœur Saint-Ignace, oppose une vive résistance. C'est à ce jeune homme qu'on doit de n'avoir pas vu brûler nos bâtiments ; son agilité, son adresse et son sang-froid attirèrent l'admiration de tous. Tout le ménage de la maison est empaqueté et descendu dans les parloirs ; le danger est imminent, il ne faut plus espérer s'y soustraire. Les révérendes Mères de l'Hôpital-Général, voyant les flammes envelopper notre Asile, envoient plusieurs voitures au service des sœurs à qui elles ont la bienveillance d'offrir l'hospitalité dans leur monastère. Les prêtres de l'archevêché et ceux du séminaire, notre Père Cazeau en tête, ont l'obligeance de nous aider à empaqueter les effets et porter de l'eau dans les endroits gagnés par les flammes. M^{sr} Horan, évêque

de Kingston, se trouvant à Québec, a la bonté de se transporter sur les lieux et de nous encourager à ne pas douter des soins de la Providence, Sa Grandeur nous dit avec assurance que notre maison sera épargnée, et grâces au ciel ces paroles se vérifient ”.

Peu de jours après ce désastre auquel le couvent avait échappé presque miraculeusement, l'annaliste du Bon-Pasteur note comme une faveur du ciel et une exquise consolation la visite que fit à la communauté et aux pénitentes le saint et vénéré P. Saché, venu à Québec à l'occasion des retraites annuelles des congrégations religieuses de la ville. Nous verrons ainsi apparaître à l'Asile, d'époque à époque, jusqu'à sa mort, le saint religieux, appelé à si juste titre le fondateur spirituel de la maison. Il adressa aux sœurs et ensuite aux pénitentes une de ses onctueuses et paternelles allocutions qui, ajoute la chronique, valait mieux que les plus beaux sermons.

L'établissement de la mission de la Rivière-du-Loup et la satisfaction qu'on en témoignait inspirèrent bientôt une haute estime pour le genre d'instruction que donnaient les sœurs; il était à la fois populaire et bien adapté aux modifications que le ministère de l'Instruction publique apportait alors à l'enseignement primaire. Les demandes de création d'autres écoles affluèrent à la rue de la Chevrotière; mais les sujets n'y étaient pas

assez nombreux pour qu'il fût possible de répondre à toutes ces demandes. Il fallut cependant consentir aux pressantes instances d'un ami d'enfance de M^{sr} Cazeau, le vieux curé Faucher, autrefois missionnaire des sauvages de Ristigouche, alors curé de Lotbinière, une des anciennes paroisses des environs de Québec. Sur le bord de la tombe, il ne voulait pas, disait-il, y descendre, sans avoir la joie de voir un couvent du Bon-Pasteur établi à l'ombre de son clocher.

L'édifice destiné à servir de logement et de classes fut prêt à recevoir les sœurs au cours de l'été 1863, et quatre religieuses sous la direction de la sœur Marie de Sainte-Croix allèrent en prendre possession, au mois de septembre de la même année. Elles furent reçues avec un véritable enthousiasme par le bon vieux curé et ses paroissiens. Quand le vénérable pasteur annonça cet heureux événement en chaire, le dimanche suivant, il eut des paroles si profondément émues que toute l'assistance fondit en larmes avec lui. " Mon vœu suprême est accompli, dit-il en terminant. Je puis chanter au déclin de ma vie le cantique du saint vieillard Siméon : *Nunc dimittis*, etc. Seigneur, vous pouvez maintenant rappeler à vous votre serviteur en paix ".

VIII

M^{sr} Baillargeon avait jeté les yeux sur l'infatigable curé de la Rivière-du-Loup pour en faire le premier évêque de la vaste et fertile région du Saguenay qui se colonisait rapidement, grâce à l'initiative du clergé. Il l'avait d'abord nommé curé de Chicoutimi avec le titre de vicaire forain. Chicoutimi était loin d'être alors la jolie petite ville qu'on voit aujourd'hui assise sur la haute falaise d'où elle regarde fièrement le cours du Saguenay. On n'y voyait ni sa belle cathédrale, ni son gracieux palais épiscopal, ni son collège classique, ni son couvent du Bon-Pasteur, ni son hôpital d'Hospitalières faisant saillie sur le groupement des maisons de la cité grandissante.

Le village ne consistait qu'en un petit nombre d'édifices ; le curé était mal logé ; l'église était à rebâtir ; l'instruction de la jeunesse à organiser ; en un mot, tout était à créer. M^{sr} Racine créa tout en effet, et mourut à la peine.

Nous n'avons pas à raconter ici la vie de cet apôtre du Saguenay qui a déjà été écrite par une plume habile et autorisée. Disons seulement qu'un des premiers soins de M^{sr} Racine fut d'organiser l'enseignement en vue de l'érection prochaine d'un diocèse dont Chicou-

timi devait être le siège. Pendant qu'il faisait les premiers arrangements pour la fondation d'un collège, il commençait la construction d'un couvent qu'il se proposait de confier aux religieuses du Bon-Pasteur. Le succès qu'il avait obtenu à celui de la Rivière-du-Loup l'avait convaincu qu'aucune congrégation religieuse n'était mieux faite pour réussir à Chicoutimi. La suite prouva qu'il avait raison.

La construction du couvent de Chicoutimi n'était pas encore terminée quand, à force d'instances, le curé venu à Québec dans l'espérance d'obtenir des sœurs du Bon-Pasteur, fit consentir la communauté à lui en envoyer quatre. L'une, sœur Marie de Saint-Edouard, fut nommée supérieure. Les communications entre Québec, le Saguenay et le lac Saint-Jean étaient alors loin d'être aussi faciles qu'aujourd'hui. Le chemin de fer qui relie Québec avec Chicoutimi n'était pas même en perspective. Le seul bateau à vapeur qui remontait les rives du Saguenay durant les mois de navigation ne se rendait qu'à la Grand'Baie, d'où il fallait ensuite faire le trajet en voiture jusqu'à Chicoutimi. Les sœurs eurent beaucoup à souffrir du mal de mer et de la fatigue durant ce voyage qui dura plusieurs jours. Enfin elles entrèrent dans leur nouveau couvent au commencement de septembre 1864. On peut juger de ce qui restait à faire à la construction puisque les portes et une partie des fenêtres n'étaient pas encore posées. Pour escaliers, on

se servait encore de passerelles, ou *gangway* selon l'expression anglaise employée par les ouvriers. Durant quelques jours, on n'eut pour table à dîner que des madriers appuyés sur des quarts vides de farine.

Le curé écrivit au grand vicaire Cazeau le 3 septembre pour lui annoncer l'arrivée des sœurs et lui exprimer sa joie :

“ Monsieur le grand vicaire,

“ Ce jour sera glorieux dans l'histoire du Saguenay, puisque nous avons reçu aujourd'hui une petite colonie de saintes religieuses qui viennent se fixer au milieu de nous afin de donner aux enfants de notre localité une instruction et une éducation convenables. Il y a à peine vingt-cinq ans que le Saguenay est ouvert à la colonisation, et Dieu sait toutes les difficultés que ces braves colons ont eues à surmonter, et déjà on compte onze chapelles et églises et neuf prêtres résidents. Aujourd'hui, nous pouvons dire : nous avons un couvent, grâces en soient rendues à Dieu.

“ Nos bonnes sœurs me sont arrivées à midi par une pluie battante et des chemins affreux. Je voulais aller moi-même les recevoir à la Grand'Baie ; mais je n'ai pu avoir ce plaisir pour plusieurs raisons. Les sœurs, toutes, moins Saint-Edouard, ont été malades du mal de mer dans la traversée, heureusement qu'elles sont bien aujourd'hui qu'elles ont mis pied à terre ...

“ Sœur Saint-Philippe me prie de vous dire que pas une seule larme n'a été répandue depuis leur départ de Québec.

“ Madame la supérieure me prie de vous faire savoir que le capitaine du *steamboat* s'est montré d'une grande complaisance et bienveillance à leur égard et qu'il ne leur a demandé que \$19.50 pour monde et bagage. Si vous aimez à le remercier sur les journaux, vous avez raison de le faire.

“ Toutes les sœurs vous présentent leurs respectueux hommages ”.

En 1882, M^{sr} Racine, voulant suppléer à l'infériorité des écoles paroissiales, fit ouvrir au couvent des classes pour les petits garçons au-dessous de douze ans. Ce double enseignement s'est continué jusqu'à nos jours. Le couvent de Chicoutimi, considérablement agrandi, est devenu un vaste édifice parfaitement aménagé, où plus de trois cents enfants reçoivent l'instruction de douze maîtresses de classe, c'est-à-dire de neuf religieuses et trois institutrices laïques. M^{sr} Racine a eu la consolation avant de mourir de voir cette fondation qui lui avait coûté tant de sueurs et de sollicitude, en pleine voie d'agrandissement et de prospérité.

CHAPITRE HUITIÈME

L'incendie de 1868. — Charité des sœurs du Bon-Pasteur envers les victimes. — La visite des prisons. — Construction et inauguration de l'église du Bon-Pasteur. — Mission de Notre-Dame des Laurentides. — L'école de réforme et d'industrie. — Activité de la Mère Fondatrice. — Ses progrès dans la perfection. — Avis spirituels du P. Saché.

I

On a souvent répété en Europe que l'Amérique est le pays des incendies. Malheureusement, il faut bien dire que Québec a valu pour une bonne part cette réputation à ce continent ; il n'y a peut-être pas de ville sur toute sa surface qui ait autant souffert de ce fléau.

La première grande conflagration dont on ait gardé le souvenir remonte à plus de deux siècles. En 1682, toute la Basse-Ville, c'est-à-dire la ville presque toute entière, car il y avait alors très peu de maisons à la Ville-Haute, fut anéantie par les flammes. Soixante-dix-sept

ans plus tard, après le siège et le bombardement de 1759, il ne resta plus guère de Québec qu'un amas de cendres. Plusieurs incendies partiels eurent lieu durant le siècle qui suivit; mais il n'était rien, comparé à l'immense conflagration de la capitale, qui a rendu mémorable l'année 1845. Le 28 mai de cette année, presque tout le faubourg Saint-Roch et le Palais furent dévorés par les flammes; et un mois après, jour pour jour, les faubourgs Saint-Jean et Saint-Louis eurent le même sort. Il ne resta de la cité que l'intérieur des murs et la Basse-Ville. Plus des trois quarts de Québec avaient disparu dans cette double catastrophe.

L'incendie partiel du quartier Saint-Louis, en 1861, que nous avons raconté au chapitre précédent, ne fut que le prélude de la calamité du 14 octobre 1868, qui n'eut de comparable que les incendies de 1845. Une partie du faubourg Saint-Roch et tout le faubourg Saint-Sauveur furent détruits en quelques heures.

“ Le feu, disent les Annales du Bon-Pasteur, a commencé ce matin vers trois heures, et poussé par un vent impétueux, ne s'est arrêté qu'à cinq heures ce soir. L'église de Saint-Sauveur, le presbytère, le couvent et l'école des Frères ont été la proie des flammes. Par suite de ce désastre, pas moins de 15,000 personnes se trouvent sans asile et réduites à la plus grande misère.

“ De la vaste paroisse de Saint-Sauveur desservie par les Pères Oblats, il ne reste plus qu'un champ

désert hérissé de cheminées branlantes ou à demi-renversées.

“ Les effets des bons Pères Oblats qui ont pu être sauvés de l'incendie, sont déposés ici avec les autres servant à l'église détruite. Parmi ces effets se trouvent plusieurs statues, entre autres le corps de saint Gaudiose que nous serons heureuses d'avoir en notre possession jusqu'à ce que l'on puisse le replacer dans une nouvelle église à Saint-Sauveur ”.

Quelques jours après, l'annaliste ajoute :

“ Les révérends PP. Durocher, Lefebvre et Cauvin, Oblats de Marie Immaculée, sont venus ces jours derniers célébrer la sainte messe dans notre chapelle et nous ont fort édifiées par leur grande résignation. Nous sommes heureuses de pouvoir en cette occasion reconnaître, par nos faibles services tant de bienfaits spirituels dont nous leur sommes redevables ”.

Un bon nombre de familles incendiées avaient été logées dans le manège, vaste construction destinée aux exercices militaires, bâtie sur les plaines d'Abraham, à une petite distance du Bon-Pasteur. Ce fut une belle occasion pour les sœurs d'exercer leur charité. Pendant plus d'un mois, deux d'entre elles, désignées par la supérieure, se mirent du matin au soir à la disposition des malheureux incendiés. Elles s'occupaient à préparer leurs aliments et à maintenir l'ordre et la paix parmi eux. Elles furent encore très utiles pour la distribution

des divers objets, habillements, vivres, etc., qui leur étaient confiés par le comité de secours. Malheureusement, ces charités dues à la libéralité des citoyens et des habitants des campagnes étaient loin de répondre à la grandeur des besoins ; et bien souvent, les pauvres sœurs n'avaient à donner que l'aumône de leurs condoléances ; mais celles-ci étaient inépuisables et répandaient du moins dans les âmes un baume consolateur qui relevait les courages et aidaient à supporter les souffrances et la misère. Avant la fin de novembre, toutes les familles réfugiées au manège avaient pu trouver, soit chez des parents, soit chez des personnes charitables, soit ailleurs, des logements pour l'hiver.

Deux autres sœurs avaient été chargées de distribuer aux familles incendiées qui avaient été recueillies dans le quartier Montcalm, les effets dus à la charité publique ; mais là comme ailleurs, il était navrant de voir combien l'assistance était au-dessous de la misère.

“ Tantôt, dit la chronique du couvent, ce sont de pauvres mères éplorées qui nous représentent les souffrances de leur jeune famille ; tantôt des infirmes qui auraient besoin de quelque assistance particulière, et nous ne pouvons disposer abondamment que de l'aumône de la sympathie ; le reste est compté et peu abondant ”.

Au milieu de la pauvreté qui continua longtemps à régner à la suite de ce désastre, le Bon-Pasteur fut la

Providence d'une foule de malheureux qui venaient frapper à la porte du couvent, où les Sœurs avaient toujours la main ouverte, se privant elles-mêmes afin de pouvoir donner avec plus de générosité.

II

Nous avons tardé jusqu'ici à parler d'une œuvre de charité mise en pratique par les religieuses de l'Asile depuis l'origine de la fondation : je veux dire la visite des prisons. De temps en temps, au cours de chaque mois, deux sœurs se rendaient à tour de rôle à la prison de la ville, située alors dans l'intérieur des murs. L'entrée leur en était toujours ouverte sans la moindre difficulté, bien que les gardiens fussent tous protestants. Elles s'entretenaient avec chacune des prisonnières, leur faisaient le catéchisme, récitaient avec elles des prières, les exhortaient à se convertir et à venir se ranger parmi les pénitentes de l'Asile, au sortir de prison. Ces visites réitérées faisaient une impression si salutaire sur les détenues, opéraient parmi elles de si remarquables conversions, qu'en 1867, le conseil de la communauté décida que deux religieuses iraient régulièrement visiter chaque dimanche la prison et y enseigner le catéchisme. Cette coutume a été suivie invariablement jusqu'à ce jour.

Il suffit d'examiner la statistique de l'érou pour toucher en quelque sorte du doigt l'action moralisatrice du Bon-Pasteur. A l'époque de sa fondation, il y avait à la prison autant et souvent plus de femmes que d'hommes ; aujourd'hui, grâce à la prédication continue de nos sœurs et aussi à l'école de réforme tenue par les mêmes religieuses, dont nous parlerons plus loin, il y a à peine un tiers de femmes à la prison sur le chiffre total des détenus.

Ce bien évident ajouté à tant d'autres explique la popularité dont était entouré de plus en plus le Bon-Pasteur de Québec. On en eut des preuves éclatantes, lors de la construction de l'église conventuelle qui fut terminée en 1868. Les dons affluèrent de toutes parts et de tous les rangs de la société avec une abondance accompagnée de procédés délicats qui touchaient la communauté jusqu'aux larmes. Les noms de cette multitude de bienfaiteurs sont inscrits au livre d'or de la maison et rappelés chaque jour au pied des saints tabernacles. Il est impossible de les énumérer ici ; mais nous ne pouvons taire le don princier d'une dame canadienne, la marquise de Bassano, née D^{lle} Symes, qui remit un jour à la mère supérieure la magnifique somme de huit mille dollars. Il n'est que juste de dire que madame la marquise avait un double motif en faisant cette offrande, d'abord celui de témoigner sa grande admiration pour l'œuvre du Bon-Pasteur, ensuite sa

haute estime pour son vénérable ami, M^{sr} Cazeau, chapelain et directeur de l'Institut.

L'inauguration de l'église dont le joli clocher domine depuis lors le quartier et semble protéger de sa croix les édifices du couvent, marque une époque dans l'histoire de l'Institut, celle où il est parvenu à sa maturité. Il ressemble par sa rapide poussée à ces plantes vigoureuses qui, sous nos rudes climats, sortent de terre comme par enchantement à la disparition des neiges, croissent avec une promptitude merveilleuse et portent presque en même temps des feuilles, des fleurs et des fruits. A peine l'avons-nous vu naître que déjà il a grandi : les feuilles et les fleurs du printemps font maintenant place aux fruits mûrs de l'été. Mais écoutons l'annaliste nous dire les allégresses de ce jour mémorable :

“ Le 28 mai 1868 a lieu la bénédiction solennelle de notre chapelle dédiée à Marie Immaculée. M^{sr} Baillargeon, archevêque de Québec, préside la cérémonie. Notre digne chapelain, M. le grand vicaire Cazeau, officie, assisté de l'abbé Girard comme diacre, et de l'abbé Gagnon comme sous-diacre. La partie musicale est guidée par M. J.-B^{te} Lapointe, organiste de Saint-Roch. Les personnes du dehors occupent la nef et les arcades, celles de la maison, les chœurs. M. l'abbé Antoine Racine, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste, donne le sermon, et avec cette chaleureuse éloquence qu'on lui

connaît, fait ressortir le mérite qui s'acquiert en se dévouant à la conversion des pauvres filles pénitentes. Il encourage les personnes charitables à continuer de soutenir de leurs aumônes l'Asile du Bon-Pasteur que Dieu a béni d'une manière extraordinaire ”.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques passages de ce touchant discours. Après avoir invité l'assistance à rendre grâces à Dieu de l'heureux événement qu'on célébrait, il continue en ces termes :

“ Il y a dix-huit ans, quelques personnes pieuses, mues par un sentiment de charité chrétienne, prenaient, au lieu où nous sommes aujourd'hui assemblés, possession d'une petite maison que leur donnait généreusement la Société de Saint-Vincent de Paul. Que voulaient-elles faire ? Ramener au bien les pauvres victimes des séductions du monde, leur offrir un refuge pour y pleurer leurs égarements et se mettre à l'abri de nouvelles chutes. Prosternées dans un modeste oratoire, elles suppliaient le souverain Pasteur des âmes de bénir cette œuvre de miséricorde.

“ Vous le voyez, Dieu a béni cette maison d'une manière toute particulière. A l'invitation de M^{re} Pierre-Flavien Turgeon, d'illustre mémoire, le clergé et les fidèles du diocèse de Québec s'associèrent par leurs prières et par leurs aumônes à cette œuvre si sainte, si conforme à la mission du divin Sauveur. Dans l'espace de quelques années, les humbles “ Servantes du Cœur

Immaculé de Marie, Refuge des pécheurs", ont pu, au prix de sacrifices que Dieu seul connaît, agrandir l'Asile du Bon-Pasteur. Aujourd'hui nous avons la joie et le bonheur d'assister à la bénédiction solennelle de cette belle église qui témoigne hautement de la piété des fidèles à répondre à l'appel de la religion et de la charité. Disons avec le prophète : Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, de ce majestueux édifice qui inspire le respect et qui fait comprendre aux âmes qu'il va servir de demeure au Dieu du ciel.

" Goûtez, Monseigneur, cette pure et sainte joie, vous qui, au milieu de tant d'autres œuvres, fruits bénis de votre épiscopat, n'avez cessé, depuis dix-huit ans, d'aider, d'encourager, de favoriser l'Asile du Bon-Pasteur ; vous avez aujourd'hui la consolation et la gloire de bénir son église, de prier Dieu de répandre ses bénédictions sur ce sanctuaire, de le purifier de toute souillure par l'impression de sa grâce, d'exaucer les vœux qui lui seront adressés dans cette maison de la prière, de l'expiation et de l'espérance.

" La bénédiction de cette église, M. le grand vicaire, est aussi pour vous le sujet d'une grande joie, et vous pouvez dire avec le saint roi David : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi ; in domum Domini ibimus* : Je me suis réjoui, en entendant les paroles qu'on m'a dites : nous irons dans la maison du Seigneur. Sans

autre ressource que votre charité, que votre zèle pour la gloire de Dieu, vous avez entrepris avec courage et mené à bonne fin cette belle construction digne de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

“ Réjouissez-vous, sœurs du Bon-Pasteur, Dieu a exaucé vos prières : vous possédez une église dont la beauté charme les yeux et touche le cœur. Chaque jour, adressant dans ce sanctuaire de ferventes prières pour la sanctification de vos âmes et la conversion des filles pécheresses, Celui qui a pardonné à Madeleine repentante, qui a exaucé la prière de Marthe et de Marie, vous donnera la prudence, les lumières et le zèle pour remplir votre mission de miséricorde.

“ Offrez donc toutes ensemble au Seigneur un cantique de reconnaissance, et acquittez-vous des vœux que vous avez faits au Très-Haut. *Redde Altissimo vota tua* ¹ ”.

“ La solennité de l'inauguration se termine par le salut solennel du Saint-Sacrement.

1 — L'abbé Antoine Racine qui fut, pendant plusieurs années desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste, a toujours été un des amis les plus dévoués du Bon-Pasteur de Québec. Lors de la création du diocèse de Sherbrooke en 1874, il en fut nommé le premier évêque. Après une des carrières les plus fructueuses comme prêtre et comme évêque, Mgr Antoine Racine est mort en 1893. Il était le frère aîné de Mgr Dominique Racine, évêque de Chicoutimi.

“ Cette journée si chère à toute sœur du Bon-Pasteur a laissé de doux et ineffaçables souvenirs dans nos âmes. Que d'actions de grâces n'avons-nous pas à rendre à Dieu pour tant de bienfaits qu'il a accordés à notre institution depuis sa naissance ” !

Une des joies intimes de cette solennité fut d'y voir présent celui à qui était due la première idée de la fondation, M. George-Manly Muir, revenu depuis peu de Toronto à Québec. Tout en lui rayonnait de bonheur ce jour-là ; et bien qu'avec son flegme anglais, il parlât peu, sa bonne et franche figure au teint rosé trahissait de profondes émotions. Plus d'une fois durant la bénédiction, on vit glisser des larmes furtives le long de ses joues. Il fut invité et consentit avec empressement à faire la quête dans l'église, accompagné d'un de ses collègues des Conférences, le docteur Landry, professeur à l'université Laval.

III

Durant les divers séjours que M. Muir avait faits à Québec, il avait pris l'habitude d'aller passer la belle saison à la campagne, presque toujours à Charlesbourg, dans un joli vallon retiré, situé au pied des Laurentides, à une lieue en arrière de l'église paroissiale. Il s'y trou-

vait en pleine solitude rurale, bien qu'il ne fût qu'à deux lieues de Québec.

Avec son affabilité native, il s'était créé des relations de bon voisinage avec les habitants de cette vallée. Dès les premiers temps de son séjour, il avait remarqué, avec peine, qu'il régnait parmi eux beaucoup d'ignorance de la religion et de relâchement dans les mœurs, ce qui était dû principalement à l'éloignement de l'église. La plupart d'entre eux appartenant à des familles pauvres qui ne pouvaient se procurer de voitures, se rendaient rarement aux offices des dimanches et des fêtes. Il y avait même des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui n'avaient pas encore fait leur première communion. Le zèle religieux de M. Muir s'émut de cette décadence morale; il ne put en être témoin sans chercher les moyens d'y apporter remède. Dès lors il fit une des principales occupations de sa vie de se rendre utile à cette portion du troupeau de Jésus-Christ.

On était en 1869; la maison du Bon-Pasteur était en pleine voie de prospérité. Le nombre des religieuses s'augmentait à la communauté, et celui des postulantes au noviciat. M. Muir qui suivait ce mouvement avec une attention toujours soutenue, pensa que l'heure était venue d'ouvrir un nouveau champ à l'apostolat des sœurs, et que lui-même était appelé à y contribuer par ses aumônes et ses libéralités. Il acheta une propriété

dans l'endroit qui fut connu depuis sous le nom de Notre-Dame-des-Laurentides, et engagea la communauté du Bon-Pasteur à y fonder une mission. La sœur Marie de Saint-Bernard y fut placée à la tête de quelques religieuses qui ouvrirent des classes pour les enfants des deux sexes. Chaque dimanche, elles firent le catéchisme après la récitation du chapelet et les exercices du chemin de la croix.

Le ciel bénit visiblement le zèle de M. Muir et de ses collaboratrices ; les cinq auberges mal tenues qui se trouvaient dans le voisinage, disparurent bientôt. Une plus grande régularité s'établit dans les familles, où la piété entra avec les exhortations et les bons exemples. Chaque semaine, bon nombre de personnes participaient aux sacrements de pénitence et d'Eucharistie. L'assistance aux exercices du dimanche devint de plus en plus nombreuse ; le pieux fondateur aimait à jouir de ce spectacle édifiant, et lui-même, par son profond recueillement dans le lieu saint, contribuait beaucoup à exciter la ferveur des paroissiens. La mission de Charlesbourg donnait donc les plus belles espérances ; le bien se faisait comme par enchantement dans un endroit où les scandales avaient été fréquents et les vertus chrétiennes trop souvent oubliées.

M. Muir se prit d'enthousiasme pour le bien qu'il y avait à faire. Sans regarder aux dépenses, il contruisit à ses propres frais un couvent dont la première pierre

fut posée le 26 mai 1871. Ce n'était que le prélude d'une création plus considérable : une fort jolie église s'éleva bientôt à côté du couvent. M. Muir consacra à sa construction une partie de sa fortune. La bénédiction en fut faite le 23 octobre 1876. M^{gr} Taschereau, archevêque de Québec, successeur de M^{gr} Baillargeon, voulut se faire l'interprète de la reconnaissance publique envers M. Muir en venant présider en personne à cette solennité.

Un charmant poète canadien connu dans tout le pays, M. Pamphile Lemay, assistait à cette cérémonie, et en a rendu compte en termes exquis :

“ La chapelle des Laurentides s'élève coquettement avec son petit clocher d'argent comme une sentinelle vigilante à l'entrée des montagnes. Formant une couronne, les Laurentides s'avancent de chaque côté onduleuses comme la mer quand il vente, et couvertes de forêts que l'automne embellit de mille teintes douces. Près de la chapelle, jaillit du sol fécond une source abondante qui promène ses ondes fraîches en chantant. Son lit, barré par une digue légère, s'élargit soudain et forme un bassin limpide sur lequel on a jeté un pont. La source a jailli de la terre, la chapelle a jailli de la charité chrétienne. L'une sera aussi féconde que l'autre et répandra aussi longtemps la vie et la joie autour d'elle.

“ Une foule nombreuse était accourue, lundi dernier, pour voir les cérémonies de la bénédiction de la cha-

pelle et entendre la première messe. Des étendards flottaient au clocher, une forêt de sapins avait été plantée autour du couvent. Après avoir béni la nouvelle maison de la prière, M^{gr} l'archevêque assista, en habits pontificaux, à la messe chantée par M^{gr} Cazeau, le vénérable chapelain de la maison de Québec.

Du temple, orné partout de festons magnifiques,
La troupe sainte en foule inondait les portiques.

“ La fanfare éclata sous la voûte étonnée ; c'était le prélude.

“ La messe commença, solennelle comme aux jours des plus grandes fêtes, au milieu d'un recueillement profond. Une idée unique occupait toutes les personnes : Dieu allait descendre sur ce modeste autel pour la première fois. Les voix puissantes et sûres des chantres de Charlesbourg faisaient retentir le pieux sanctuaire. A l'Épître, un *Ave Maria*, suave comme l'*Ave Maria*, de l'ange Gabriel ; à l'offertoire et à l'élévation, des cantiques fort beaux chantés par les religieuses et leurs élèves, ont alterné avec les notes graves et solennelles du plain-chant, comme dans un jardin les fleurs gracieuses se mêlent aux fleurs superbes. Le sermon prêché par M. l'abbé Lindsay, professeur au collège de Lévis ¹, est une belle page d'éloquence, admi-

1 — L'abbé Lindsay est aujourd'hui chapelain des Ursulines de Québec.

rablement nourri de textes sacrés, prononcé d'une voix ferme et onctueuse, accompagné d'un geste sobre mais aisé ”.

Nous regrettons de ne pouvoir citer ce sermon dans son entier. Écoutons-en au moins la fin. Après avoir dit la source divine où les épouses de Jésus-Christ puisent leur piété ardente et leur zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, l'orateur ajoute :

“ Le bon Pasteur leur communique sa science, elles connaissent, elles aussi, les brebis, et elles ne peuvent les connaître sans les aimer ; car dans le langage évangélique, connaître, c'est aimer. A elles aussi, il a été dit : “ Pais mes agneaux ”, et fidèles à l'ordre du divin Maître, elles se dispersent deux à deux pour aller exercer leur sublime apostolat. Aussi contemplez leurs travaux. Voyez combien, avec le secours de cette rosée céleste qu'on appelle la grâce, le grain de sénévé a grandi et s'est développé au point de devenir un arbre majestueux, sur lequel les oiseaux du ciel viennent se réfugier et chanter des hymnes de reconnaissance au Dieu qui les abrite. Ceux qui, connaissant ce coin de terre il y a quelques années, le visitent aujourd'hui, peuvent constater le contraste merveilleux entre le passé et le présent et ne s'empêcheront pas de s'écrier : *Vere digitus Dei est hic !* Vraiment le doigt de Dieu est ici ” !

“ Dans les siècles de foi robuste, dans ce moyen âge

où la religion inspirait tant d'œuvres monumentales, on a vu des colonies de moines industrieux se fixer dans quelque endroit sauvage. Ils y plantaient la croix ; ils défrichaient la forêt, élevaient à leur divin Maître une chapelle où ils psalmodiaient sa gloire et sa bonté ; ils fertilisaient les sillons de leurs sueurs généreuses, et leur maison devenait le refuge du pauvre et du pèlerin. Alors le désert fleurissait, des prodiges de dévouement germaient dans ces solitudes autrefois abandonnées et qui semblaient avoir été maudites de Dieu et des hommes. Mais cette foi qui transformait ainsi les montagnes désertes en Carmels, qui faisait couler le lait et le miel dans les terres arides et sans eau, cette foi n'est pas morte. Elle se conserve comme un foyer toujours ardent au cœur de l'Eglise. C'est elle qui embrase les serviteurs du Roi des rois. C'est elle qui a opéré les prodiges que vous contemplez aujourd'hui autour de vous. C'est elle qui a édifié ce monastère, cette maison de Dieu qui a été construite sur la montagne pour attirer à elle toutes les nations. Aussi voyez comme dans ses portes généreusement ouvertes, se dirigent tous les membres souffrants de Jésus-Christ. Car c'est au banquet du Roi qu'ils ont été conviés, à ce banquet dont les riches et les puissants n'ont pas voulu.

“ Dans ce cortège nombreux, contemplons en passant quelques figures. Nous les reconnâtrons peut-être au jugement du Fils de l'homme. Regardons-les attenti-

vement, car nous les verrons peut-être à sa droite, revêtues d'une étole de gloire, le front ceint d'un diadème de pierres précieuses.

“ Et d'abord, précédant tous les autres et courant se jeter dans les bras de leurs bienfaitrices, voyez ces chers petits enfants. Ne dirait-on pas qu'ils ont deviné la parole du Sauveur ? Ne dirait-on pas qu'ils savent que Jésus aime à laisser venir à Lui les petits enfants ? Oh ! oui, ils le savent, car ils l'ont appris auprès du berceau de l'Enfant-Dieu dans les saintes fêtes de Noël ; ils l'ont appris surtout au catéchisme, des lèvres de leurs bonnes maîtresses qui, elles aussi, aiment les petits enfants et leur apprennent, par leurs exemples autant que par leurs paroles, combien Jésus est aimable. Que de bienfaits ils viennent chercher dans cette sainte maison ! C'est ici qu'on développe leur intelligence et leur cœur par d'habiles enseignements, par de saintes leçons de foi et de piété ; c'est ici qu'on leur montre à fréquenter les sacrements, à se souvenir de leur Créateur dans les jours de leur jeunesse.

“ Et puis, modestement vêtue et baissant humblement le regard, s'avance la troupe de ces âmes qui viennent placer leur innocence à l'abri de la houlette du bon Pasteur. Comme leur visage est souriant de bonheur ! Comme elles s'attachent avec amour aux pas de leur Sauveur et de leur guide ! Elles ne savent pas comment lui témoigner toute leur affection. Elles voudraient

répandre leurs cœurs à ses pieds, comme cette sainte convertie de l'Evangile brisa son vase de parfums précieux aux pieds du Sauveur. Que l'époux vienne maintenant ! Il les trouvera prêtes, priant et veillant pour le recevoir. Leurs lampes sont toujours bien entretenues, et elles ne s'éteindront pas dans la nuit. Leurs mains sont pleines de bonnes œuvres. Sous la direction de leurs saintes gardiennes, leurs doigts ont appris à manier le fuseau. Elles cherchent le lin et la laine pour en tisser des vêtements. Qui sait combien de misères elles contribuent à soulager, combien de membres nus de Jésus-Christ elles peuvent travailler à vêtir !

“ Nous ne nous arrêterons pas à contempler les autres figures du cortège des malheureux qui viennent demander à cet asile la paix et la consolation. Mais s'ils y trouvent le bonheur, quel ne sera pas celui des âmes religieuses qui les relèvent, les fortifient et les dirigent au ciel. Oh ! comme elles tressailleront d'allégresse au dernier jour en voyant le nombre de ceux qu'elles auront soulagés. Ces fils, que leurs larmes et leurs prières auront conquis à Jésus-Christ, se lèveront et les proclameront bienheureuses. Leur Epoux céleste se lèvera, lui aussi, et les louera, car elles ont craint le Seigneur. Elles mériteront d'entendre, de ses lèvres adorables, ces paroles encourageantes : Venez du Liban, ma bien-aimée, venez et vous serez couronnée ”. *Veni de Libano, sponsa, veni, coronaberis* ”.

Le couvent des Laurentides continue toujours son œuvre de moralisation, d'enseignement et d'édification. Une génération nouvelle a succédé à l'ancienne depuis son établissement, et il s'est élevé autour de lui comme une couronne de familles sincèrement catholiques, dont les chefs sont prêts à tous les sacrifices pour procurer à leurs enfants les mêmes avantages qu'ils ont eus dans leur jeunesse. Une centaine d'élèves des deux sexes fréquentent régulièrement les classes dirigées par quatre religieuses. Notre-Dame-des-Laurentides est devenue semblable à une petite paroisse, où il y a confession, communion et messe tous les jeudis, avec salut du Saint-Sacrement le dimanche.

IV

Nous avons déjà vu comment les sœurs du Bon-Pasteur mettaient en pratique la parole de leur divin Maître : " J'étais en prison et vous m'avez visité " ; nous avons dit l'action moralisatrice qu'elles exerçaient auprès des détenues. L'année 1870 offrit un nouveau théâtre à cette activité évangélique.

La réforme des prisons depuis longtemps réclamée par la voix publique avait enfin été prise en considération par nos législateurs et mise en voie d'exécution. Parmi les réformes qui restaient à faire était la sélection

des jeunes délinquants pour les soustraire au contact des vieux criminels et les remettre dans la voie du bien en faisant leur éducation morale. Jusque-là les prisonniers avaient été entassés pêle-mêle, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre, sans égard à l'âge. On voyait des enfants de six, huit, dix et douze ans à côté d'hommes ou de femmes perdus qui, en peu de temps, en faisaient de petits monstres familiers avec le vice.

En 1869, un ecclésiastique influent et zélé, l'abbé Ramsay, entreprit d'apporter remède à cette coupable négligence de l'Etat. Il fit adopter en Parlement une loi qui pourvoyait à l'établissement d'écoles de réforme. En vertu de cette loi, les jeunes gens convaincus d'une première faute étaient soustraits à la société des repris de justice qui auraient pu les perdre, et placés dans des maisons de correction. Ce fut le commencement de la classification des prisonniers que le pays réclamait depuis longtemps. On ne tarda pas à constater les excellents résultats de cette législation. Les jeunes délinquants, punis pour une première faute commise souvent par étourderie et sans avoir beaucoup conscience de leur culpabilité, n'ayant pas à subir l'atmosphère pestilentielle des prisons, purent être ramenés dans la voie droite et transformés en bons citoyens.

Cette première réforme en amena une seconde. Il existe en effet une autre classe de malheureux abandonnés qui, sans être coupables, sont exposés à le

devenir : c'est la classe des enfants appartenant à des parents dépravés. Ces pauvres petits êtres sans protection et sans guide sont vite entraînés dans le sentier du vice. Un père ivrogne, une mère sans vertu, ont bientôt gâté un enfant innocent.

Après avoir créé les écoles de réforme, le gouvernement voulut étendre sa protection à ces pauvres délaissés et il institua des écoles d'industrie. Dans ces établissements, l'enfant abandonné ou l'orphelin peut être instruit de ses devoirs envers Dieu et envers les hommes, et devenir capable de gagner honorablement sa vie.

Ce genre d'institution est inappréciable ; car il est plus facile d'empêcher des enfants de se gâter que de les réformer.

Le gouvernement jeta naturellement les yeux sur les congrégations religieuses pour l'établissement des écoles de réforme et d'industrie, comme étant plus économiques et offrant plus de garanties. En 1870, la communauté du Bon-Pasteur de Québec fut chargée par le gouvernement d'établir une école de réforme, et reçut un octroi annuel pour l'entretien de vingt enfants. Ce chiffre fut porté ensuite à quarante, et en 1884, une école d'industrie fut autorisée comme annexe à l'école de réforme. Le maximum d'enfants que le gouvernement s'engageait à entretenir fut de cent cinquante pour l'une et l'autre école.

L'Etat accordait une demi-pension pour chaque enfant jusqu'à l'âge de seize ans; aujourd'hui la limite d'âge est fixée à quatorze ans.

Il n'entre point dans notre cadre de parler des écoles de réforme et d'industrie confiées à des congrégations religieuses en différentes parties de la province de Québec. Disons seulement qu'elles n'ont pas donné moins de satisfaction que celle dont nous avons à nous occuper ici.

Cette école qui ne reçoit que des filles, fut d'abord installée dans une maison voisine du couvent et située sur la rue Saint-Amable. Ce logement, acheté aux frais de la communauté, étant devenu trop étroit, fut remplacé en 1876 par un vaste édifice à triple étage, également bâti aux frais de l'Institut. Enfin, en 1892, fut acquise du gouvernement fédéral la propriété de l'ancien Hôpital de Marine, où fut transférée l'école de réforme et d'industrie, désignée aujourd'hui sous le nom d'Hospice Saint-Charles, en mémoire de M^{sr} Cazeau. La moyenne des enfants recueillies et entretenues annuellement par les sœurs depuis 1870 est de 90 à 100; le chiffre total depuis cette date jusqu'en 1896 est d'environ 900. La moyenne donnée plus haut peut paraître au premier abord disproportionnée avec le chiffre total; mais il faut remarquer que les mêmes enfants apparaissent plusieurs années de suite, selon le temps qu'elles sont demeurées à l'Hospice.

Cette année (1896), le nombre des jeunes filles présentes à l'école est de 154, sur lesquelles 107 sont internées par le gouvernement. Les 47 autres sont recueillies et formées par les religieuses, parce que ces enfants manquent de protection, étant orphelines, ou appartenant à des parents vicieux qui pourraient les perdre. Vingt-sept de ces enfants sont reçues absolument gratis; pour les vingt autres, la maison reçoit quelques minimas rétributions plus ou moins régulières, de la part de parents, d'amis ou de bienfaiteurs.

Le système de l'école est un enseignement essentiellement pratique. Outre les cours élémentaires qu'on enseigne régulièrement dans les classes, on prépare les enfants aux travaux manuels. On les accoutume à toutes les occupations du ménage, couture, raccommodage, tricot, blanchissage, repassage, travaux de cuisine, depuis la préparation des mets jusqu'à la tenue irréprochable des ustensiles, en un mot tout ce qui peut rendre une femme utile dans une maison. Les élèves apprennent de plus le jardinage, la comptabilité, la manière de faire les achats pour la maison; par exemple, on envoie les enfants à tour de rôle faire le marché, accompagnées d'une personne d'expérience qui les dirige. Lorsque les jeunes filles ont atteint l'âge de quatorze ans, elles sont placées dans des familles recommandables si elles sont suffisamment formées; sinon l'école continue à en prendre soin jusqu'à l'âge de seize,

dix-sept et même dix-huit ans, encore que l'Etat cesse de les entretenir après l'âge de quatorze ans.

La meilleure preuve de la bonne tenue de cette école est dans le fait que presque toutes les enfants qui en sortent, continuent à persévérer dans le bien. S'il y a des exceptions, elles sont très rares. La raison de ce succès est que les bonnes sœurs étendent leur sollicitude sur leurs élèves, même après les avoir placées dans le monde. Elles s'informent avec soin de leur conduite, les invitent à revenir souvent à l'Hospice, leur donnent de sages conseils, les encouragent, en un mot, leur servent de mères. Si elles s'aperçoivent qu'elles chancellent ou qu'elles sont exposées, elles les ramènent et les gardent jusqu'à ce qu'elles soient bien raffermies et capables de se conduire elles-mêmes.

Il n'est que juste d'insister sur les avantages inattendus que retire l'Etat de l'école qu'il maintient ici. Les religieuses ne sont obligées à garder que les enfants pour lesquelles il donne un octroi ; mais elles n'en agissent pas ainsi, loin de là, car elles n'oublient pas qu'elles sont les filles du bon Pasteur, de Celui qui a une si tendre sollicitude pour ses brebis. Depuis que l'école existe, c'est-à-dire dans l'espace de vingt-six ans, les sœurs ont reçu et formé environ 200 jeunes filles absolument gratis, par pure charité, et à peu près 250 pour une pension nominale, en vue de soustraire ces enfants aux dangers auxquels elles étaient exposées.

Ces faits en disent plus que toutes les réflexions que l'on pourrait ajouter. Remarquons seulement en terminant qu'au point de vue économique, le gouvernement ne saurait faire de meilleur placement qu'en soutenant des écoles du genre de celle-ci. Que l'on compte, en effet, si l'on peut, combien il lui en aurait coûté si ces enfants eussent été laissées dans la voie de perdition où elles se trouvaient et étaient devenues, du moins pour un certain nombre, des criminelles traînant leur vie de prison en prison. Que de sommes énormes dépensées pour les procès au criminel, pour les prisons, pour les pénitenciers, sans parler du surcroît de mauvais sujets infectant la société.

Disons à la louange de nos législateurs qu'ils ont bien compris l'importance des écoles de réforme et d'industrie. Ils savent qu'en les favorisant, ils atteignent un double but : moraliser le peuple et économiser les deniers publics.

Encore que la fondatrice du Bon-Pasteur eût demandé en grâce d'être déchargée du fardeau de la supériorité, en considération de son âge joint à la faiblesse de sa santé, et qu'elle eût été remplacée par la sœur Saint-Vincent de Paul (1859), elle n'en suivait pas avec moins de sollicitude les progrès de la maison dont elle avait, en quelque sorte, posé la première pierre. Prudente et hardie à la fois, douée de l'esprit d'initiative, elle était des premières à encourager une œuvre et à

conseiller de l'entreprendre, du moment que cette œuvre était du ressort de l'Institut, et que la communauté disposait de sujets capables de la mener à bonne fin. Aucune de ses compagnes n'avait poussé plus énergiquement qu'elle à l'ouverture des missions, à la fondation de l'école de réforme et d'industrie, à l'établissement de missions à Champlain, à Saint-Sylvestre et à Saint-Laurent de l'île d'Orléans. La première de ces fondations fut faite en 1870, la seconde en 1872, la troisième en 1875. Toutes trois, établies sur une modeste échelle, ont donné les espérances qu'elles promettaient, et continuent de prospérer.

V

Les postes secondaires qu'occupait la vénérable Fondatrice depuis qu'elle s'était démise de la supériorité, avait donné occasion de remarquer en elle un avancement extraordinaire dans la vie et les vertus monastiques. Son esprit d'humilité et d'obéissance en particulier, son entière déférence envers les supérieures qui s'étaient succédé dans la maison, faisaient l'admiration et l'édification de tous ceux qui en étaient témoins.

Le secret de cet avancement était dans la fidélité avec laquelle elle avait suivi les conseils que le P. Saché lui avait donnés à l'époque de sa démission. Voici en

effet ce que le saint religieux lui avait écrit à sa demande le 10 février 1859 :

“ Puisque vous voulez de moi une prescription, ne fût-ce que pour la déchirer plus tard, je vous donnerai ce qui me conviendrait à moi-même en pareil cas ; voyez avec votre médecin si cela va à votre tempérament. 1^o Voir en ce changement la volonté sainte de Dieu et vous persuader que c'est le mieux pour sa gloire, le bien de la communauté et votre propre avantage ; 2^o Respecter et écouter la nouvelle supérieure comme tenant la place de Dieu ; 3^o Soutenir son autorité par vos exemples plus encore que par vos paroles ; 4^o Oublier que vous avez été supérieure et le faire oublier aux autres ; 5^o Ne jamais dire : Si j'étais supérieure, cela se ferait, ou telle chose n'aurait pas lieu ; ne pas même le penser si c'est possible ; 6^o Profiter de votre repos pour vous adonner plus que jamais à la vie intérieure, au silence, à la modestie, à la prière, à l'obéissance aveugle, etc. Vous trouverez cela trop long et trop délayé ; eh bien ! mettons-le en deux petites pilules qui se ressemblent comme deux sœurs. “ Aimez à être ignorée et comptée pour rien ”, c'est l'*Imitation* qui nous donne cette première, vous la trouverez amère ; voici la seconde, qui produira le même effet, mais qui est toute couverte du sucre de la charité divine. “ Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur ”.

Cette règle de conduite que le bon Père avait assaisonné d'un grain d'enjouement si agréable et si délicat était devenu le *vade mecum* de la Mère Fondatrice. Elle n'avait cessé de la méditer, de se l'approprier, de la traduire dans sa conduite. De là venait le progrès dans la perfection que la communauté remarquait en elle avec tant d'édification.

La crainte qu'inspirait à la vénérable Mère la responsabilité des premières charges lui suggéra une démarche qui fit éclater plus que jamais sa vertu. Elle supplia M^{sr} Baillargeon de lui permettre de refuser toutes charges dans la maison. L'archevêque de Québec acquiesça à sa demande et le fit connaître à la communauté dans la circulaire suivante (décembre 1864).

“ Nos très chères sœurs en Notre-Seigneur,

“ Votre vénérable Fondatrice, pénétrée de la plus vive reconnaissance envers Dieu pour les grandes grâces qu'il lui a plu de répandre sur sa communauté, et au comble de ses vœux de la voir heureusement arrivée au degré de prospérité et de stabilité où il lui semble qu'elle peut désormais se passer de ses services nous a prié, à deux reprises, et avec grande instance, dans le cours de notre visite, de la dispenser de l'obligation que lui imposent les Constitutions, d'accepter les charges de la maison que ses Sœurs voudraient lui donner dans la suite. Ce n'est pas qu'elle veuille cesser de s'occuper

du bien de la communauté : elle veut s'y employer, et avec le secours de la grâce, continuer de l'édifier et de lui rendre tous les services en son pouvoir, en remplissant selon la mesure de ses forces, tous les emplois communs auxquels l'appellera la sainte obéissance. Mais, sentant ses forces diminuer, et redoutant surtout les difficultés sans nombre et la grande responsabilité attachées aux premières charges : difficultés et responsabilités qu'une longue expérience lui a fait connaître, elle désire pour la paix de sa conscience, jouir enfin d'un repos mérité, et que plus d'un fondateur de congrégations religieuses a réclamé et obtenu avant elle.

“ Nous devons avouer ici que sa demande, toute juste qu'elle paraît, nous a contristé au premier moment, et nous lui en avons d'abord témoigné notre peine. Mais enfin, touché de ses instances, après avoir mûrement pesé les excellentes raisons qu'elle nous a exposées pour obtenir cette dispense, nous avons cru que nous devions la lui accorder. Nous déclarons donc, par les présentes que, cédant à ses instantes prières, nous l'avons dispensée, et nous la dispensons de toute obligation d'accepter les charges qui, suivant les Constitutions de cette communauté, doivent être conférées par élection ”.

Il est plus facile de concevoir que de rendre les sentiments avec lesquels la communauté entendit cette décision du premier supérieur. La vénération toujours

croissante dont était entourée la Mère Fondatrice, la faisait regarder comme un autre Moïse conversant avec Dieu sur la montagne, pendant que les phalanges d'Israël combattaient dans la plaine. Dans le Conseil dont elle continua toujours à faire partie, elle donnait ses avis avec d'autant plus de liberté qu'elle n'était attachée à aucun office particulier.

A mesure que les années s'écoulaient, le P. Saché qui de loin suivait toujours avec la même sollicitude ce qui se passait au Bon-Pasteur, était presque effrayé de l'accroissement vraiment merveilleux de cette institution qu'il avait vue si petite, si méprisée à sa naissance. A l'occasion de la nouvelle année, 1871, il écrivait à la supérieure :

“ Merci pour votre bonne lettre du 23, je l'attendais avec patience sans doute, — car il n'est pas bon de s'impatientser, — mais non avec indifférence. Je n'oublie pas *notre* Bon-Pasteur, et je tiens à n'en être pas oublié. J'ai trop besoin de prières pour consentir volontiers à être privé de celles de nos chères sœurs, de nos braves consacrées et de nos bonnes pénitentes. Vous avez raison d'être persuadée que je m'intéresse à toutes vos œuvres. Je bénis Dieu de la prospérité qu'il leur accorde, et je le prie en même temps de ne pas permettre que cette prospérité vous enfle le moins du monde; car alors vous cesseriez d'être des vierges sages et prudentes (et il y en a assez de folles sur la

terre), vous cesseriez d'être les filles chéries du Cœur Immaculé de Marie, humble comme le Cœur de Jésus ; vous cesseriez de mériter l'honneur d'être les servantes des filles de la miséricorde de ce Cœur Immaculé. Mais je n'ai aucune raison de craindre un semblable malheur ; j'aime à croire au contraire que si l'arbre du Bon-Pasteur élève sa tête et étend ses branches, c'est parce que son humilité continue à pousser des racines de plus en plus profondes ; ainsi il glorifie Dieu plus loin, il offre un abri à un plus grand nombre d'oiseaux du ciel, sans s'exposer à être ébranlé. Donc *Deo gratias* pour l'accroissement du nombre des pénitentes, pour les nouvelles fondations et l'œuvre de la réforme.

“ Je compatis aux souffrances de votre bonne Mère Fondatrice ; mais en même temps je la félicite de souffrir avec patience pour son compte et celui des autres. Si c'est une bonne fondatrice, et personne ne saurait en douter, il faut qu'elle soit comme le grain de froment jeté en terre pour y pousser ; autrement il resterait seul, je me trompe, c'est trop tard pour dire : il faut qu'elle soit, c'est un fait accompli ; elle n'a pas voulu rester seule, donc rien d'étonnant qu'elle ait été traitée comme le grain de froment. Si j'avais un conseil à lui donner, ce serait de ne jamais jeter les yeux sur les nombreux enfants qui l'entourent avec amour et reconnaissance, sans voir en même temps son néant et sa misère ; autrement il y aurait de quoi faire tourner

la tête. J'aurais peut-être dû lui dire cela tout bas à l'oreille; mais elle me pardonnera mon indiscretion, d'ailleurs eût-elle gardée mon observation secrète?

“Rappelez-moi au souvenir de toutes nos anciennes. Je ne les oublierai pas, je penserai particulièrement à votre malade sœur Saint-Ignace, c'était autrefois une de nos fortes santés. Recommandez-moi aux prières de vos pénitentes et de vos consacrées”.

Dans une autre lettre, le P. Saché insistait encore sur l'esprit d'humilité, sans lequel il ne concevait pas “son Bon-Pasteur”.

“Notre Bon-Pasteur que j'ai vu petit comme un grain de sénévé, est maintenant un grand arbre dont les branches s'étendent de plus en plus, afin de donner abri à un plus grand nombre d'oiseaux du ciel. Je m'en réjouis, persuadé que les branches ne poussent pas plus vite que les racines. Les racines poussent en bas, dans l'intérieur de la terre; plus elles poussent, plus elles se cachent; on ne les remarque pas, on les foule aux pieds; ce sont elles cependant qui soutiennent l'arbre, qui fournissent la nourriture aux feuilles et aux fruits. Si elles cessaient de pousser, si elles étaient piquées des vers, qu'advierait-il de l'arbre? C'est dans l'intérieur de la communauté que poussent les racines de l'humilité, de l'obéissance et de la charité. Dieu les préserve des vers”.

CHAPITRE NEUVIÈME

La Mère Sainte-Marie. — Ses vertus. — Elle est nommée supérieure. — Vingt-cinquième anniversaire de la fondation.

I

Après les années de supériorité de la sœur Saint-Vincent de Paul étaient venues celles de la sœur Marie de la Présentation, puis une nouvelle administration de la sœur Saint-Vincent de Paul. En 1874, avait été élue supérieure la sœur Sainte-Marie, dont le nom ne s'est pas encore rencontré sous notre plume. Cette religieuse avait cependant déjà, quoique jeune, fait sa marque dans l'Asile. Instruite, intelligente, avec des facultés bien équilibrées et une piété d'ange, rehaussée par un caractère d'une douceur incomparable qui n'excluait pas la fermeté, elle était du nombre de ces rares personnes en qui on ne découvre que des qualités,

sans qu'on puisse apercevoir en elles les moindres traces d'imperfection. D'une humilité à vouloir toujours se cacher et rester dans l'ombre, elle avait été poussée à son insu par le suffrage unanime de la communauté à la première charge de la maison, vérifiant en elle cette parole des Saintes Lettres : "Celui qui s'abaisse sera élevé". Semblable à ces fruits hâtifs qui mûrissent aux premiers jours de l'été, elle fut prête de bonne heure pour le ciel. Morte en odeur de sainteté en 1881, elle a laissé après elle la réputation d'avoir été la religieuse la plus parfaite qui soit passée dans la communauté du Bon-Pasteur de Québec.

Ce fut sous son administration qu'eut lieu le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'Institut. L'Asile ne pouvait être mieux représenté pour cette belle et touchante solennité qui n'a eu d'égale en éclat et en joies intimes que les noces d'or de M^{sr} Cazeau, célébrées six ans après.

Par une heureuse coïncidence, le P. Saché avait été nommé depuis peu de jours à la résidence de Québec, et il venait d'y arriver. Le saint religieux fut naturellement invité à inaugurer la fête, lui qui avait été l'initiateur de la vie monastique à l'Asile. Plusieurs fois déjà, durant les années précédentes, il était apparu au couvent comme un autre Moïse descendu du Sinaï ; car la vie tout entière du P. Saché était une conversa-

tion avec Dieu, dont il ne perdait jamais la présence. En 1858, 1859, 1863 et 1869, il était venu prêcher la retraite annuelle aux sœurs, et avec cette parole ardente qui embrasait les cœurs, il les avait retrempées dans l'esprit nouveau, dans cet amour de la perfection qui est à la base et au sommet de la vie religieuse.

Le 11 janvier 1875, qui était le dernier jour des Quarante-Heures dans l'Asile, le révérend Père vint dire la messe de communauté. On peut imaginer la profonde émotion, l'intime allégresse qui remuèrent toutes les âmes et que ressentirent en particulier les anciennes qui avaient reçu du P. Saché les premières notions de la vie parfaite.

M. Muir qui, à la demande de l'archevêque de Québec, M^{sr} Taschereau, avait été élevé à la dignité de chevalier de Saint-Grégoire, en récompense des services qu'il avait rendus à l'Eglise, avait voulu prendre part à cette vigile de la solennité. M. Muir agenouillé à la balustrade, le P. Saché sacrifiant à l'autel, quel spectacle plein de souvenirs pour l'assistance ! C'étaient les deux premières colonnes de l'édifice sacré commencé vingt-cinq ans auparavant, là présentes sous les yeux et le soutenant encore.

Écoutons maintenant l'annaliste du couvent nous dire les préparatifs de la fête du lendemain :

“ A l'issue de l'office, il y a récréation générale ; on nous dit que ce sont les premières vêpres de la solen-

nité. Parcourons les salles décorées d'avance et jetons un coup d'œil dans la chapelle. Au-dessus de l'autel a été dressé un dais superbe surmonté d'un diadème doré. De nombreuses draperies de diverses couleurs, harmonieusement distribuées, retombent de la voûte en courbes gracieuses et supportent différentes inscriptions en lettres d'or, entre autres celle-ci : *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi*, puis cette autre : *Benedic anima mea Domino et noli oblivisci omnes retributiones ejus*. Sur les draperies roses, blanches et bleues, des guirlandes de fleurs semblent tomber des cieux, des festons de fleurs sont aussi distribués çà et là avec élégance. De nombreuses lumières marquent d'étoiles d'or l'intérieur du sanctuaire. On a élevé pour M^{sr} l'archevêque, du côté de l'évangile, un trône surmonté d'un dais de damas blanc avec franges, galons et glands d'or. Du côté de l'épître, un prie-Dieu sur une estrade est destiné à M^{sr} Persico, évêque de Bilina, venu en ce pays pour se reposer de longues années de mission, et desservant actuellement la paroisse de Saint-Colomb-de-Sillery. Les prêtres invités occuperont le bas-chœur. Devant la table de communion, deux prie-Dieu avec fauteuils posés sur un riche tapis de Bruxelles, sont destinés au lieutenant-gouverneur de la province, sir Edouard Caron, et à M. le chevalier Muir. Des sièges sont aussi réservés pour le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Gédéon

Ouimet, pour l'honorable P.-J.-O. Chauveau, ex-premier ministre, pour le maire de la cité, M. Owen Murphy, et quelques autres personnages importants. Sur le second rang plusieurs dames de la haute société occuperont des places de chaque côté de M^{me} Caron.

“ Entrons maintenant au noviciat : il est décoré avec un goût exquis de draperies écarlates sur lesquelles se détachent des couronnes d'immortelles avec les inscriptions suivantes :

Vivent nos Mères	Gloire à nos fondateurs !
Toujours bien chères,	Vivent nos bienfaiteurs !

12 janvier 1850.

“ Dans la salle de communauté, décorations du même genre avec guirlandes d'immortelles. On y voit les portraits de nos bienfaiteurs entourés d'inscriptions qui redisent notre gratitude. Sur une draperie de couleur éclatante et ornée de festons, on lit ces mots :

A notre Mère Fondatrice
Toujours, mère bien-aimée,
De nos cœurs, soit couronnée.

“ Enfin, au milieu d'un endroit apparent est suspendu un cadre d'un beau travail où sont placées avec art les photographies des sept premières collaboratrices de l'œuvre du Bon-Pasteur. Disons en passant que toutes étaient encore vivantes. Ce cadre a été préparé à leur

insu par une jeune professe de la communauté. On y a tracé en lettres d'or les mots :

Souvenir du 12 janvier 1850. Reconnaissance !

Vingt-cinquième anniversaire de la
Fondation de notre Institut ”.

La nuit tombe, le grand silence se fait dans le couvent. C'est l'heure du sommeil. Des visions du lendemain, fraîches et souriantes, voltigent autour des rideaux blancs, sur les blancs oreillers. Enfin la cloche matinale de la chapelle annonce l'aurore du 12 janvier. Au dehors, c'est le rude hiver, la nature glacée ; mais au dedans, c'est l'image du printemps ; des fleurs partout, les tressaillements de la vie, l'épanouissement sur toutes les figures, dans tous les cœurs.

II

Dès huit heures du matin, la foule envahit les parloirs, la chapelle. Toute la ville est représentée. A neuf heures et demie, le clergé, les personnages invités ont pris les places qui leur sont assignées. Parmi les membres du clergé, on distingue l'abbé Auclair, curé de Québec, les RR. PP. Saché, Vignon, de la Compagnie de Jésus, Grenier et Durocher, Oblats de Marie Immaculée, M. Déziel, curé de Lévis, les chapelains des

communautés de la ville et plusieurs autres prêtres qu'il serait trop long de nommer.

M^{gr} l'archevêque de Québec, assisté de M^{gr} Cazeau et du curé Laberge, occupe le trône pontifical en face de M^{gr} Persico.

La chapelle ne peut contenir la foule qui s'y presse ; elle occupe la nef, la sacristie des pénitentes, les galeries et les chœurs du côté de l'épître. Les personnes de la maison remplissent les galeries du côté de l'évangile. Les enfants des écoles, le chœur du même côté.

La messe solennelle avec diacre et sous-diacre est chantée par l'abbé Martineau, curé de Saint-Charles, ancien desservant de Saint-Jean-Baptiste, ami dévoué de l'Institut. Le chœur de musique est dirigé par l'organiste de Saint-Roch, M. Lapointe ; le chant, exécuté par les religieuses qui s'en acquittent avec une rare perfection.

Le prédicateur du jour était tout désigné : c'était le P. Saché, le premier directeur de l'Institut. Un silence profond se fait dans toute l'église, quand, après l'évangile, sa tête blanche apparaît à l'autel d'où il doit prêcher. Sa figure de saint porte l'empreinte d'un recueillement ému. On sent que les souvenirs impressionnants se pressent dans son âme, et qu'il n'a qu'à les laisser parler pour être éloquent. Il le fut en effet. Son magnifique discours ne s'analyse pas : il faut le

citer tout entier. C'est à la fois un hymne d'actions de grâces et un aperçu à vol d'oiseau de l'œuvre du Bon-Pasteur, à travers lequel l'orateur fait ressortir admirablement les vues de la Providence dans sa création et son développement.

"A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris. Matth., 21. 42. C'est l'œuvre du Seigneur et elle est admirable à nos yeux.

" Monseigneur et mes Frères,

" Une pensée commune nous réunit au pied des autels. Tous intéressés, tous dévoués, chacun dans sa sphère, à l'œuvre du Bon-Pasteur de Québec, nous sentons le besoin de remercier Dieu des bénédictions qu'il n'a cessé de répandre sur elle depuis son origine, et nous applaudissons à l'heureuse idée qui a fait de ce vingt-cinquième anniversaire un jour solennel d'actions de grâces. En effet, comment ne pas reconnaître le doigt de Dieu dans cette institution que nous avons vue naître et grandir ? Il me semble lire au fond de tous les cœurs la pensée, le sentiment exprimé par l'écrivain sacré : C'est l'œuvre du Seigneur, et elle est admirable à nos yeux. *A Domino factum est.* Mes Frères, je me garderai de combattre ce sentiment, il me paraît trop vrai, trop juste et trop convenable à la circonstance présente. Permettez-moi au contraire de m'en emparer, de le confirmer et d'en montrer de plus en plus la justesse et la convenance.

“ Oui, l'institution du Bon-Pasteur est l'œuvre de Dieu, et c'est à lui que la gloire doit en revenir.

“ Pour mettre cette vérité en évidence, il nous suffira d'exposer rapidement l'origine et les développements du Bon-Pasteur de Québec et de dire un mot des œuvres qu'il embrasse.

“ I. — Et d'abord, il me semble qu'il est facile de reconnaître l'action de Dieu dans l'origine et les premiers commencements du Bon-Pasteur. Une des marques les plus frappantes des œuvres de Dieu, c'est, si je ne me trompe, la faiblesse des moyens qu'il emploie. Il a fait de rien le ciel et la terre, et on dirait que ce souverain Fabricateur du monde aime toujours à travailler sur le néant. Ou bien, il agit seul, ou bien il choisit des coopérateurs tellement impuissants par eux-mêmes, que tout le monde voit le bras qui les soutient.

“ N'est-ce pas ce qui paraît avec éclat dans l'établissement et le soutien de l'Eglise, son œuvre par excellence ? Saint Paul a été le premier à le constater et il l'a fait en ces termes énergiques : “ Dieu a choisi ce qui était folie aux yeux du monde pour confondre la sagesse du monde ; il a choisi ce qui était faible pour abattre ce qui était fort ; il a choisi ce qui n'était pas pour détruire ce qui était ”. Ce que saint Paul constatait, nous pouvons le voir encore de nos propres yeux. Oh ! n'est-ce pas encore la main du Tout-Puissant qui soutient son Eglise fondée sur le néant ? Voyez-la dans

son chef. Quoi de plus faible aux yeux du monde ; mais aussi quoi de plus fort contre le monde que le vieillard du Vatican ? Roi détrôné, prisonnier dans son palais, objet des railleries et des insultes des méchants, il est vénéré par tout ce qui est bon et honnête. Les puissants du monde se sont tournés contre lui, ils ont conjuré sa perte ; il semble que d'un souffle ils pourraient l'abattre, et cependant il est toujours debout ; ils voudraient du moins lui imposer silence, afin d'étouffer la vérité qui les gêne, et sa bouche est toujours ouverte pour proclamer cette vérité opportune. Qui le soutient ? Qui les arrête ? Vous répondez : Dieu. *A Domino factum est istud.*

“ Maintenant, M. F., s'il nous est permis de rapprocher les petites choses des grandes, voyons si l'œuvre qui est l'objet spécial de notre attention est marquée de ce sceau divin.

“ Il y a aujourd'hui vingt-cinq ans, trois personnes entraient dans une petite maison de la rue Richelieu et qui ne leur appartenait pas ; c'étaient les trois éléments nécessaires pour commencer l'œuvre du Bon-Pasteur : une supérieure, une inférieure et une pénitente. Qui les avait réunies ? Jusque-là étrangères les unes aux autres, nulle d'entre elles n'avait conçu, médité, préparé l'entreprise dans laquelle elles s'engageaient. Comment donc se trouvent-elles réunies ? Une pensée était tombée dans le cœur d'un membre zélé de la Société de Saint-

Vincent de Paul nouvellement arrivé à Québec, la pensée d'essayer quelque chose pour ouvrir un asile aux infortunées désireuses de sortir de l'abîme du vice. Il la communique à un prêtre qui lui dit : " Allez chez les Sœurs de la Charité et vous trouverez ce que vous cherchez ". Il y va avec la foi d'Elie envoyé à la veuve de Sarepta. Il trouve en effet une veuve qui venait de donner à Dieu ses deux filles, et à qui, sans qu'elle le soupçonnât, le ciel réservait une autre vocation. Elle-même y trouve une première compagne, et pour que l'œuvre commençât sans retard, le bon Pasteur leur envoie une pénitente. La Société de Saint-Vincent de Paul avait loué une maison qui, par son dénuement, ne rappelait pas mal l'étable de Bethléem ; elles s'y établissent. Qui ne reconnaît ici la main de la Sagesse qui dispose tout avec douceur et de la Puissance qui aime à bâtir sur le néant ! *A Domino factum est.*

" II. — L'origine du Bon-Pasteur est marquée d'un des caractères des œuvres de Dieu. Son développement nous présentera un autre de ces caractères divins.

" Le royaume de Dieu, nous dit le Sauveur, est semblable à un grain de sénevé qu'un homme prend et sème dans son champ. Ce grain est une semence très petite ; mais lorsqu'il a crû, il est le plus grand des légumes et devient un arbre sur les branches duquel les oiseaux du ciel viennent se reposer.

" Le royaume du ciel sur la terre, c'est l'Eglise de

Jésus-Christ. Renfermée d'abord dans ce divin Sauveur comme dans son principe, elle ne paraissait que comme une petite semence ; mais cette semence étant tombée en terre, elle a crû et est devenue un arbre majestueux qui ombrage l'univers et donne asile à tous les oiseaux du ciel, c'est-à-dire aux âmes qui se détachent de la terre pour s'élever vers le ciel. Mais nous n'avons pas à considérer les développements merveilleux de cet arbre gigantesque. L'objet de notre attention est une plante qui a germé et croît sous son ombre et sa protection, et qui doit toujours rester dans des proportions infiniment plus restreintes. Elle croît avec une foule d'autres plantes de même espèce dont plusieurs l'égalent ou la surpassent. Mais cette plante nous l'avons vue naître et grandir, et quoiqu'elle ne soit pas encore arrivée à la maturité, ses progrès ont été tels qu'il nous est difficile de les attribuer à des causes purement naturelles, et nous sommes entraînés à nous écrier de nouveau : C'est l'œuvre de Dieu et elle est admirable à nos yeux. *A Domino factum est istud.*

“ En effet, sans prétendre l'assimiler à l'Eglise, nous ne sommes pas étonnés de lui trouver avec elle des traits de ressemblance ; les œuvres de Dieu doivent avoir entre elles un air de famille. Comme l'Eglise, le Bon-Pasteur n'est d'abord qu'une bien petite semence ; cette semence devient une plante qui, après avoir poussé assez rapidement, paraît languir ; elle devait s'enraciner

dans l'humilité. Enfin, elle prend un nouvel essor qui n'est point encore arrêté. Parlons sans figures et rappe-
lons rapidement des faits connus d'un grand nombre. Bientôt les habitantes de la rue Richelieu virent arriver auprès d'elles des âmes désireuses de se dévouer à l'œuvre. Le nombre des pénitentes s'accrut également et la maison se trouva insuffisante. Le Bon-Pasteur fut transféré au lieu qu'il occupe aujourd'hui. Une humble maison acquise par la Société de Saint-Vincent de Paul fut son Nazareth comme la première avait été son Bethléem. C'est là que les premiers membres de la communauté, sans se multiplier beaucoup, s'essayèrent à la vie religieuse dans un long et pénible noviciat. C'était le point essentiel ; car les œuvres extérieures dépendent nécessairement de la communauté qui doit les réaliser, et qui le fait avec d'autant plus de perfection qu'elle est elle-même plus parfaite. Inutile de dire qu'elle ne pouvait ni se former, ni se consolider, sans l'approbation et la protection de l'autorité épiscopale ; l'une et l'autre lui furent accordées dès le principe. M^{sr} de Sydime a soutenu ses premiers pas et encouragé les timides par sa confiance ; M^{sr} de Tloa lui a donné sa constitution et sa forme religieuses. Ce fut le 2 février 1856 que sept des premières associées firent profession entre ses mains ; en même temps trois postulantes reçurent l'habit.

“ Ce fut pour le Bon-Pasteur comme une époque de

transition de l'enfance à une jeunesse vigoureuse et croissant à vue d'œil. Les vocations se multiplièrent. L'espace manquant de nouveau, le couvent s'éleva à côté de l'ancienne maison qui reste comme un souvenir précieux des premiers temps. Le couvent lui-même, agrandi à diverses reprises, est insuffisant à son tour et il faut chercher de l'espace dans les villes et dans les campagnes. Et aujourd'hui, malgré la perte de onze membres, l'institution compte quatre-vingt-dix-neuf professes, quatorze novices et possède neuf missions.

“ Avec la communauté, les œuvres grandirent et se multiplièrent, et le digne successeur des vénérés prélats que nous venons de nommer, les soutient et les encourage par sa bienveillante protection.

“ Les secours, sans être jamais trop abondants, se sont proportionnés aux besoins les plus urgents. Les bienfaiteurs sont nombreux, les citoyens de la ville et les habitants des campagnes ont rivalisé de zèle avec leurs pasteurs et les anciennes communautés religieuses. Plusieurs de ces généreux bienfaiteurs ont déjà, comme MM. Aug. Gauthier, Michel Bilodeau et Jacques Crémazie, reçu du bon Pasteur la seule récompense qu'ils ambitionnaient. Ici, leurs noms seront toujours conservés avec reconnaissance. A ce simple exposé des progrès du Bon-Pasteur, ne pouvons-nous pas reconnaître l'action d'une Providence toute spéciale ?

“ III. — Considéré dans son origine et ses progrès, le Bon-Pasteur de Québec nous apparaît comme l'œuvre de Dieu. Un coup d'œil sur les œuvres qu'il embrasse confirmera, je pense, la même vérité.

“ Ces œuvres sont de telle nature qu'elles ne peuvent s'accomplir sans une action constante de Dieu, il suffit de les nommer : le refuge, la préservation, l'œuvre de la réforme et de la prison, les écoles, et enfin l'œuvre de la miséricorde.

“ Et d'abord, l'œuvre du refuge : c'est l'œuvre principale, l'œuvre par excellence de l'institution. Mais aussi, n'est-elle pas l'œuvre de Celui qui s'appelle le bon Pasteur, de ce bon Pasteur qui court après la brebis égarée et la rapporte triomphant au bercail, où il lui prodigue ses caresses afin qu'elle ne soit plus tentée de le quitter ? Qui ne connaît l'histoire de la première et de la plus illustre des pénitentes de ce bon Pasteur ? Qui n'a contemplé Marie-Madeleine aux pieds de Jésus ? Qui n'a admiré avec quelle sagesse, avec quelle bonté il la défend contre les pensées téméraires et méprisantes du pharisien ? Qui n'a envié le sort de cette pénitente assurée de son pardon ? “ Allez en paix, votre foi vous a sauvée ”.

“ Jésus a fait beaucoup de miracles, il a guéri les malades, ressuscité les morts ; mais a-t-il fait quelque chose de plus divin que ce qu'il a opéré dans cette femme ? Eh bien, ce qu'il a fait à l'égard de la péche-

resse de Capharnaüm, le bon Pasteur le renouvelle tous les jours dans les maisons appelées pour cette raison, maisons du Bon-Pasteur. Combien de Madeleines attirées doucement par la grâce viennent à ses pieds y pleurer leurs péchés, s'y purifier, s'y renouveler, s'y transformer ! Il se rencontrera peut-être quelques pharisiens qui se scandaliseront de la facilité avec laquelle elles sont reçues. Ils auraient besoin d'aller à l'école du Sauveur ; ils connaîtraient la richesse de sa miséricorde, et ils apprendraient, non sans étonnement, que les publicains et les pécheresses publiques les précéderont dans le royaume du ciel.

“ D'autres, sans blâmer l'œuvre, la jugeront peut-être peu utile : “ Ces conversions ne tiennent pas, c'est temps perdu ”. Un saint leur a déjà répondu : “ Lors même que le fruit de mes efforts se bornerait à empêcher l'une d'elles, pendant vingt-quatre heures, de pécher, je ne croirais avoir perdu ni mon temps, ni ma peine ”. Mais grâce à Dieu, là ne se bornent pas les fruits du refuge de Québec. Déjà plus de mille pénitentes y ont trouvé un abri ; sur ce nombre, quarante-quatre sont mortes dans les plus heureuses dispositions. Parmi celles qui sont rentrées dans les dangers du monde, il y a eu des défections, mais le plus grand nombre est resté fidèle : enfin trente-huit à l'exemple de Marie-Madeleine, ne voulant plus se séparer du bon Maître, se sont consacrées à son service ; elles ont goûté

combien le Seigneur est bon et elles préfèrent sa maison aux palais des rois. Elles pensent ce qu'une pénitente disait tout haut sur son lit de mort. On lui demandait si elle se trouvait heureuse de mourir au Bon-Pasteur : " Oh ! si je suis heureuse ! je ne voudrais pas changer mon lit de mort pour le trône de la reine Victoria ; au ciel, je l'espère, j'en aurai un plus beau que le sien ".

" L'œuvre des préservées se rattache naturellement au refuge ; elle est inspirée par le même esprit. S'il est beau de retirer une âme de l'abîme, il n'est pas moins beau de l'empêcher d'y tomber. Je n'oublierai jamais le miracle providentiel qui sauva l'une de ces pauvres enfants. Elle entra à peine dans sa quatorzième année. Privée de guide, elle va d'elle-même se jeter dans l'abîme, et elle s'y serait perdue, si Dieu n'eût inspiré à une femme des sentiments de délicatesse qui se rencontrent rarement dans des personnes de sa condition. Elle eut scrupule d'ouvrir sa porte à cette imprudente et la fit conduire au Bon-Pasteur. Dieu lui a tenu compte de cette bonne action.

" La réforme et la prison se tiennent comme par la main. Dans l'intention de la société, la prison est un moyen de réforme ; mais une triste expérience ne prouve-t-elle pas trop souvent que, pour la jeunesse délinquante surtout, elle devient une école de démoralisation. Eh ! sans l'intervention de la religion, que peut-elle être autre chose ? Mais lorsque la charité s'y

introduit sous la forme d'une sœur du Bon-Pasteur, elle y produit les fruits les plus heureux. Allez donc, chères sœurs, allez visiter la prison, portez-y la consolation et l'espérance.

“ Je ne dirai rien de l'œuvre des écoles qui n'est pas spéciale au Bon-Pasteur. Vous comprenez toute l'importance de l'éducation religieuse des enfants, et, si vous ne le savez pas, vous apprendrez avec plaisir que plus de 1,300 enfants reçoivent cette éducation dans les maisons de l'institution du Bon-Pasteur.

“ Enfin, une dernière œuvre est venue s'ajouter aux autres, c'est l'œuvre de la miséricorde. Elle a pu d'abord inspirer de justes répugnances, on pouvait redouter des inconvénients ; mais grâce à la prudence des supérieures, les inconvénients ont été écartés, et la miséricorde produit ses fruits sans danger, fruits précieux : le déshonneur éloigné des familles respectables, une porte ouverte au repentir et à l'espérance, des innocents sauvés des fureurs de la honte et du désespoir. Ainsi, dans toutes les œuvres de l'institution est rempli le désir du bon Pasteur qui est venu sauver ce qui était perdu. C'est donc son œuvre. *A Domino factum est.* O Dieu, soyez béni et affermissez ce que vous avez commencé parmi nous ! *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis.* Continuez à appeler à coopérer avec vous des âmes selon votre cœur, remplissez-les de votre esprit et de vos vertus.

“ Bénissez d’une bénédiction spéciale les bienfaiteurs généreux qui ont voulu prendre part à votre œuvre et rendez-leur au centuple ce qu’ils vous ont donné, en attendant que tous ensemble, nous puissions vous louer et vous bénir dans votre royaume éternel ”.

III

A l’issue de la messe, toute la communauté se réunit au noviciat pour complimenter la révérende Mère Fondatrice. Parmi les anciennes qui lui faisaient cortège, on apercevait une de ses filles, la sœur Marie de Bon-Secours, qui avait eu le bonheur de quitter son couvent pour la circonstance, et deux sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Saint-Roch qui étaient venues représenter leur Institut.

L’adresse de félicitation fut lue par la plus jeune postulante du noviciat.

A NOTRE DIGNÉ MÈRE FONDATRICE

Au vingt-cinquième anniversaire de la fondation de

L'ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC

“ Très honorée Mère,

“ Nous saluons avec enthousiasme le joyeux anniversaire anticipé depuis longtemps par vos bien chères enfants. La fête du 12 janvier ! Ah ! à ce seul mot,

tous les fronts sont radieux, et le cœur palpitant d'une indicible joie fait entendre son doux écho : Amour et reconnaissance à nos vénérées Fondatrices.

“ Quel jour mémorable que le 12 janvier ! Il nous rappelle qu'il y a un quart de siècle des âmes choisies de Dieu jetaient les bases de cette sainte maison qui a grandi, grâce aux sacrifices nombreux de notre digne Mère et de ses bien chères collaboratrices.

“ Combien nous sommes privilégiées de passer notre beau temps du noviciat au lieu même où de touchants souvenirs se rattachent à nos affectionnées Mères, puisque cette ancienne petite chapelle a été témoin de leur immolation au Seigneur. Que de fois aussi, agenouillées aux pieds de Marie Immaculée, elles demandaient à son divin Cœur de bénir l'œuvre sublime qu'elles entreprenaient. La divine Providence qui veillait d'une manière toute spéciale sur cette chère maison, a couronné leur zèle et leur dévouement d'un ample succès.

“ Aujourd'hui, le Bon-Pasteur a une nombreuse famille qui jouit de l'inestimable bonheur de posséder ses chères et aimées Fondatrices. L'heureuse circonstance qui nous réunit en ce beau jour, nous permet de vous présenter nos douces et joyeuses félicitations, nos vœux et nos souhaits inspirés par notre affection et notre reconnaissance.

“ Oh ! vivez longtemps pour le bonheur de cette maison ! Oui, redisons de toute l'affection de nos cœurs :

“ Longue et heureuse vie à nos Fondatrices ” !

Dans l'après-midi, le personnel de la maison était encore réuni, mais cette fois, dans la salle de communauté : c'était pour offrir un tribut de reconnaissance et de félicitation à M. Muir. M^{sr} Cazeau présidait la séance, ayant à ses côtés le digne fondateur et plusieurs citoyens et dames de la ville. M. Muir répondit en termes très émus, avec sa modestie ordinaire, décernant à autrui le mérite qu'on lui attribuait. Cette intéressante séance a été rehaussée par divers chants et chœurs de musique appropriés à la circonstance.

Le soir, après le salut du Saint-Sacrement, le chant du *Te Deum* mit fin à cette journée, la plus mémorable qu'ait célébrée jusqu'à présent l'Institut du Bon-Pasteur.

“ Au dehors, remarque en terminant l'annaliste, le ciel parut applaudir à notre allégresse : il a été si serein, le soleil nous envoyait de si doux rayons, que, comme l'écrit la révérende Mère Saint-Olivier de l'Hôpital-Général, notre clocher refléta ce matin les brillantes couleurs de deux arcs-en-ciel ”.

CHAPITRE DIXIÈME

Nouvelles fondations. — L'Islet. — Saint-George d'Aubert-Gallion. — Charlesbourg. — Un grand bienfaiteur. — Jubilé sacerdotal de Mgr Cazeau.

I

Il n'y avait guère de prêtres dans le diocèse de Québec que l'amitié de M^{sr} Cazeau attirât aussi souvent au Bon-Pasteur que l'abbé Delâgé, curé de l'Islet. Contemporains d'âge, comptant un demi-siècle de relations amicales, d'une égale aménité et gaieté de tempérament, tous deux doués de cette urbanité et de cette politesse qu'on peut appeler antiques, parce qu'elles disparaissent de plus en plus de nos mœurs au contact de l'américanisme et de la spéculation à outrance, ils se regardaient et s'aimaient comme deux frères. Il y avait entre eux communauté d'idées et de sentiments qui les enlaçaient, pour ainsi dire, l'un à l'autre, comme David et Jonathas

M^{sr} Cazeau n'avait pas tardé à faire de son ami un des plus chaleureux approbateurs et soutiens du Bon-Pasteur. Aucun curé ne recevait les religieuses avec plus de cordialité, quand elles passaient pour leurs quêtes dans la paroisse de l'Islet ; aucun ne les recommandait avec plus d'instances à la charité de ses ouailles. Dès qu'il crut l'occasion propice, il proposa à ses paroissiens la construction d'un couvent, auquel il contribua largement de ses propres deniers, et il invita la communauté du Bon-Pasteur à venir s'y établir et ouvrir des classes.

La charmante paroisse de l'Islet a la réputation d'être une des perles, sinon la plus belle, de la rive sud du Saint-Laurent. Sa situation avantageuse et la fertilité de son sol y attirèrent des colons dès les premiers temps du pays. Cette seigneurie était déjà assez peuplée en 1679 pour que l'on commençât dès lors à y tenir les registres de l'état civil. Actuellement, le village de l'Islet assis avec sa vieille église au bord du fleuve, est un des plus propres, des plus gais et des plus frais d'apparence qui se puisse voir sur cette côte, outre qu'on y jouit d'une vue incomparable d'une prodigieuse étendue. A partir du rivage, le terrain vaguement ondulé, semé de collines boisées et d'érablières, monte vers les monts Alléghanys qui, de ce côté, forment la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Le fleuve géant, semé d'îles et d'îlots d'un vert d'émeraude, n'a pas moins de

quatre ou cinq lieues de largeur vis-à-vis la seigneurie de l'Islet, et est borné au nord par cette partie des Laurentides qu'on nomme les *côpes* et qui, plus que partout ailleurs, se dressent à pic le long du fleuve à des hauteurs majestueuses. Cette chaîne de montagnes s'allonge à droite et à gauche comme un immense ruban bleuâtre, à des distances qui se perdent dans le vague de l'horizon.

Un couvent au village de l'Islet, au milieu d'une paroisse florissante et populeuse, ne pouvait manquer de réussir; aussi la communauté du Bon-Pasteur accepta-t-elle volontiers l'offre du curé Delâge. Cet établissement n'a pas trompé les espérances qu'il avait fait naître. Le couvent de l'Islet est devenu comme une ruche d'abeilles toujours bourdonnantes de vie, d'intelligences qui s'épanouissent, et de cœurs qui se forment à toutes les vertus. Il est fréquenté par plus d'une centaine d'élèves sous la direction de cinq religieuses.

II

Nous voici maintenant en pleine Beauce, non pas la vieille Beauce de France avec ses vastes plateaux couverts de plantations et de vignobles à perte de vue, avec ses villes, ses bourgs, ses hameaux dont l'histoire se perd dans la nuit des temps; mais la jeune Beauce

du Canada, qui n'a de commun avec l'ancienne que le nom, d'une physionomie toute différente, âpre, montagneuse, à demi-ouverte à la civilisation, parsemée de lacs de toutes grandeurs, de toutes variétés, tous plus pittoresques les uns que les autres, enveloppée d'un réseau de rivières convergeant vers leur artère centrale, la rivière Chaudière, qui va se jeter, avant d'arriver au Saint-Laurent, dans un abîme, espèce de vasque ou chaudière énorme qui lui a donné son nom.

La hache du colon canadien a ouvert d'immenses trouées dans les forêts de cette région difficile à défricher mais fertile. Un grand nombre de paroisses florissantes et pleines d'avenir ont surgi de tous côtés et se multiplient autour de la ceinture des bois qui recule toujours. Le temps n'est pas éloigné où ce groupe de paroisses formera un des beaux diocèses du pays.

Remontons maintenant le cours de la rivière Chaudière, le long de laquelle se succèdent sans interruption de gros villages bien bâtis, riches et progressifs, dont quelques-uns seront bientôt des villes. Arrêtons-nous devant l'un de ces hameaux, un des plus prospères, gracieusement échelonné sur l'épaule d'un coteau élevé de la rive gauche : c'est le village de Saint-George d'Aubert-Gallion. Du milieu des maisons groupées autour de l'église paroissiale se détache un grand et bel édifice à triple étage, flanqué de deux ailes moins élevées, avec toit mansard, couronné d'un joli clocher,

dont la toiture métallique jette des éclairs au soleil. Nous sommes en présence d'un des couvents les plus remarquables du Bon-Pasteur, un de ceux qui ont fait les plus rapides progrès.

Le fondateur de ce couvent est le chapelain et directeur actuel de la maison-mère, M. l'abbé Bernier, alors curé de Saint-George. Homme pratique, entendu dans les affaires, il a suppléé au peu de ressources dont il disposait, à force d'activité, d'industrie et de dévouement. Disons bien haut qu'il fut puissamment secondé par le bon vouloir et la générosité des paroissiens. L'édifice s'est élevé avec une merveilleuse rapidité sous son énergique impulsion. En 1880, la paroisse en a offert la propriété pleine et entière à la communauté du Bon-Pasteur. Plus d'un esprit timide avait jugé l'entreprise téméraire et prématurée, disant que l'endroit avec ses environs n'était pas encore assez avancé pour alimenter un grand centre d'éducation ; mais la suite a prouvé que le curé et ses paroissiens voyaient mieux dans l'avenir. Le nombre d'élèves n'a cessé de grossir, et ce chiffre s'élève aujourd'hui à plus de trois cents, qui reçoivent l'enseignement de dix religieuses et de trois maîtresses laïques, sans parler des converses qui s'occupent de la tenue de la maison. Les petits garçons sont admis jusqu'à l'âge de douze ans. Peu de fondations du Bon-Pasteur ont été couronnées d'un pareil succès et donnent d'aussi belles espérances pour l'avenir.

L'année même que se fondait la mission de Saint-George, la paroisse de Charlesbourg réclamait et obtenait le privilège d'un établissement du Bon-Pasteur pour l'enseignement des jeunes filles. Ce beau et vaste couvent construit sous les auspices de l'ancien curé, M. l'abbé Beaudry, occupe un site charmant auprès de l'église paroissiale. Sa proximité de Québec, dont il n'est éloigné que d'une lieue, et la réputation de salubrité de l'endroit lui ont attiré, dès l'origine, un bon nombre d'élèves de la ville. Six religieuses assistées d'une sœur converse y instruisent cent quarante élèves dont soixante-cinq pensionnaires et soixante-quinze externes.

III

Le développement que prenait dans les campagnes l'Institut du Bon-Pasteur pour l'avantage de l'éducation était loin de nuire à son but essentiel, l'œuvre des pénitentes. Au contraire, il le favorisait singulièrement en le faisant connaître et apprécier, ce qui contribuait à augmenter les vocations au noviciat et le nombre des amis et des protecteurs au dehors.

Parmi ceux-ci, il faut mentionner au premier rang M. Félix Fortier, greffier du Conseil Exécutif de la province de Québec, qui a légué au Bon-Pasteur la plus grande partie de sa fortune, laquelle était considé-

nable. C'est grâce à ce don généreux qu'avait pu être bâtie en 1876 l'aile du couvent consacrée spécialement au logement des pénitentes, qui fait pendant à celui de la communauté, dont cette aile est séparée par l'église conventuelle.

M. Fortier est mort en 1890 dans un âge très avancé ; il s'était retiré à Saint-Michel-de-Bellechasse après avoir remis sa charge d'officier du gouvernement. Il a laissé après lui la réputation d'un des hommes les plus intègres de son temps. D'une piété rare, il partageait ses loisirs entre la prière et les bonnes œuvres. Chaque jour, on pouvait le voir à l'église, absorbé dans le recueillement et les saints entretiens avec Dieu. La mémoire de ce juste ne s'éteindra pas dans l'Asile dont il a été l'ami dévoué, un des plus sages conseillers et le bienfaiteur insigne.

Au cours de l'année 1879, la maison de Saint-Vincent de Paul avait été transformée en résidence pour le chapelain, et la communauté avait prié M^{sr} Cazeau d'en faire sa demeure habituelle, afin qu'il pût y trouver plus de repos et plus de facilité pour diriger l'Institut, qui, de jour en jour, prenait une plus large part dans sa vie. Le prélat avait dû céder, à la fin, à ces représentations, et dans les premiers jours de décembre de cette année, il était venu s'établir à Saint-Vincent de Paul.

Chaque matin, aux heures de bureau, il se rendait à

l'archevêché, où il dépêchait les affaires diocésaines dont il était chargé, puis il revenait le soir à ses appartements.

L'âge, les sollicitudes, le travail sans relâche qu'il s'était imposé durant toute sa carrière, avaient fini par ébranler sa forte constitution et à le rendre sensible aux intempéries de notre rude climat et aux moindres écarts de régime. Ses amis, dont le nombre ne se comptait pas, la communauté surtout, commençaient à s'alarmer de cet affaiblissement qui annonçait le soir d'une vie si précieuse et si chère. Les prêtres de l'archevêché, tous plus jeunes que lui, et qui lui étaient attachés comme des enfants à leur père, auraient voulu lui épargner une partie de ses fatigues ; mais sa délicatesse extrême l'empêchait presque toujours de profiter de leurs bons offices. Au reste, les occupations auxquelles il se livrait depuis tant d'années, étaient devenues pour lui une seconde nature.

M^{sr} Cazeau était alors à la veille de célébrer le cinquantième anniversaire de son ordination. De grands préparatifs se faisaient à Québec pour lui donner des témoignages de reconnaissance dignes des longs et signalés services qu'il avait rendus à l'Eglise du Canada et au pays en général.

A la date du premier janvier 1880, l'annaliste du Bon-Pasteur écrit : " Nous saluons avec des transports de joie mêlée de crainte l'an nouveau qui, plus encore

que ses devanciers, nous semble plein de mystères. D'un coup d'œil, chacune de nous embrasse les événements qui se succéderont dans le cours des douze mois de 1880, et d'abord : Les noces d'or de notre vénéré Père, puis nos élections générales, puis ... ”.

L'annaliste n'ose pas aller plus loin ; mais on devine ses pressentiments. La santé chancelante de M^{sr} Cazeau lui faisait sans doute craindre d'avoir bientôt à inscrire une date funèbre. Mais écartons ces souvenirs de deuil pour ne pas assombrir l'éclat des belles fêtes auxquelles nous allons assister.

“ Dans le cours de l'après-midi, ajoute la chronique, notre Père, M^{sr} Cazeau, nous est venu voir, nous a bénies, et a demandé le secours de nos prières pour obtenir l'humilité dont il aura besoin lors de l'ovation qu'on lui prépare. Sur cela, une sœur a objecté qu'il nous faut aussi faire des actes de la même vertu : tout ce qui se rattache à notre Père étant si intimement lié au Bon-Pasteur ”.

Le 3 janvier, cinquantième anniversaire de l'ordination de M^{sr} Cazeau, l'annaliste reprend :

“ Nous voudrions écrire en lettres d'or cette date si chère à nos cœurs. Depuis deux mois nous nous préparons à la célébrer de notre mieux. Les sœurs de nos différentes missions viennent se joindre à nous, celles de Chicoutimi seules ne peuvent le faire à cause de la saison. Un jour, peut-être, le trajet de Québec au

Saguenay sera facile, vu que les voies de communication se multiplient si rapidement ; on parle déjà même d'établir un chemin de fer jusqu'au lac Saint-Jean ”.

Les prévisions de l'annaliste sont aujourd'hui réalisées : une voie ferrée rend la communication avec la région du Saguenay aussi facile qu'avec les grands centres du pays.

La chronique continue : “ Les novices professes occupent la salle de musique, le noviciat des non-professes devant servir de salle pour le banquet. La vieille sœur de notre Père, M^{lle} J. Cazeau, et d'autres parentes prennent le dîner dans la maison de Saint-Vincent de Paul. Nous avons bien tremblé à la pensée que quelque accident pourrait envelopper de deuil un jour qui nous promettait tant de bonheur. Enfin ce jour est arrivé, et le ciel semble sourire à nos joies. Un soleil radieux se joue à travers les feuilles d'or qui ornent le chœur de la chapelle ; une douce gaieté illumine tous les fronts ; on dissimule sa fatigue, ses contrariétés, craignant de profaner, par un air maussade, les joies d'une telle fête. Sœurs M. de Bon-Secours et Saint-Pierre, de la Charité, filles de notre Mère Fondatrice, sont avec nous.

“ Notre Père est profondément ému ; il sait pourtant faire bonne contenance et charmer tout le monde par cette exquise urbanité qui fut toujours son caractère

distinctif; c'est cette aimable politesse qui lui valut la protection de M^{sr} Plessis lorsqu'il n'était encore qu'un tout petit enfant. Notre Père prend le souper avec sa famille, dans le noviciat, et se rend ensuite dans la salle de communauté où les élèves de l'Hospice Saint-Charles donnent une petite soirée musicale et littéraire. MM. les abbés Drolet, Blais, Roy, et l'honorable P. Chauveau sont présents. Notre veillée en famille s'est prolongée jusqu'à dix heures ”.

IV

Voici en quels termes une de nos feuilles publiques a rendu compte des solennités du 3 janvier au Bon-Pasteur :

“ La première de la série des fêtes par lesquelles la cité et le diocèse de Québec doivent célébrer les noces d'or de M^{sr} Cazeau, a eu lieu au couvent du Bon-Pasteur, samedi, le 3 janvier, qui est le propre jour anniversaire de l'ordination de ce bien-aimé prélat.

“ Une grand'messe a été chantée dans l'élégante chapelle du couvent, qui avait été décorée pour la circonstance avec beaucoup de goût. M^{sr} Cazeau officiait, ayant pour diacre et sous-diacre MM. Labrecque et Mathieu, du séminaire. M^{sr} l'archevêque était au chœur, ayant à ses côtés M. Déziel, curé de Lévis, qui est un des plus anciens amis de M^{sr} Cazeau (il est lui-même

dans sa cinquantième année de prêtrise). M. Collet, secrétaire du diocèse, était cérémoniaire, et M. l'abbé Fraser touchait l'orgue. Un nombreux clergé (plus de 70 prêtres) était venu, tant de la ville que des campagnes environnantes, assister à cette touchante cérémonie. Nous avons remarqué parmi eux M. le grand vicaire Hamel, supérieur du séminaire de Québec et recteur de l'université, et plusieurs autres membres de cette maison ; le R. P. Saché, supérieur des Jésuites ; le R. P. Grenier, O. M. I. ; le R. P. Henning, supérieur, et plusieurs autres Pères Rédemptoristes ; M. Auclair, curé de Notre-Dame ; M. Bolduc, procureur de l'archevêché ; M. l'abbé Lagacé, principal de l'école normale ; les chapelains de diverses communautés ; M. Beaudry, curé de Charlesbourg ; M. Sasseville, curé de Sainte-Foye ; M. Plamondon, desservant de l'église Saint-Jean-Baptiste ; M. Marquis, ancien curé de Saint-Pierre-Célestin, etc., etc.

“ Dans l'église, nous avons remarqué, outre les membres de la famille de M^{re} Cazeau, M. Muir, chevalier de Saint-Grégoire, ancien greffier de l'Assemblée Législative, l'un des fondateurs de l'institution ; M. Cyrille Tessier, notaire de la maison, et plusieurs autres amis de M^{re} Cazeau et de la communauté.

“ La messe en musique a été chantée par les religieuses elles-mêmes avec le plus grand effet ; elle a été suivie par un *Te Deum* solennel.

“ Après la cérémonie religieuse et après un dîner offert au nombreux clergé, une intéressante séance littéraire et musicale a eu lieu dans une autre salle.

“ Toutes les religieuses de la communauté et toutes les élèves des écoles tenues par les bonnes sœurs, dans la ville, occupaient la vaste pièce élégamment décorée pour la circonstance. On remarquait surtout à droite un excellent portrait à l'huile en pied et de grandeur naturelle qui, grâce au talent artistique d'une des religieuses du couvent, reproduit fidèlement les traits du digne prélat.

“ Après une marche d'entrée et l'exécution d'une cantate de circonstance, l'adresse suivante fut lue par M^{lle} A. M. Burroughs qui sut faire honneur à l'excellente méthode adoptée dans cette institution ¹ :

ADRESSE A M^{OR} CAZEAU

Prélat domestique de Sa Sainteté, vicaire général,

CHAPELAIN DU COUVENT DU BON-PASTEUR

“ Monseigneur et très honoré Père,

“ Nous avons l'insigne privilège d'ouvrir le concert de vœux et de félicitations qui, de toutes parts, acclame aujourd'hui l'année jubilaire de votre vie sacerdotale. Cette époque solennelle où tous les sentiments se con-

1 — La méthode enseignée par l'abbé Lagacé.

fondent dans une seule et même harmonie, remue profondément nos âmes, car elle nous rappelle que près de la moitié de votre précieuse vie de sacerdoce a été consacrée à nous combler de vos paternels bienfaits. La fête de ce jour nous apparaît donc dans ce qu'elle a de plus beau, de plus touchant et de plus gracieux. Pour la saluer, nos cœurs s'ouvrent à une indicible jubilation, et nos accents joyeux, imprégnés du parfum des autels, s'élèvent, montent vers Dieu comme un hymne de reconnaissance et d'actions de grâces. Aussi nous aimons à le proclamer, notre humble sanctuaire restera à jamais embaumé du sacrifice de bonne odeur que ce matin vous y avez offert à l'Eternel. C'était, vénéré Père, votre sublime action de grâces en cet heureux anniversaire du jour qui vous fit prêtre du Seigneur. En ce moment d'ineffables souvenirs pour vous, notre prière prenait un nouvel essor pour remercier le Seigneur de ce qu'après vous avoir fait son ministre pour la gloire de son nom, il a bien voulu pour notre bonheur vous conserver jusqu'à ce jour béni. Oh ! comme elle devenait ardente cette prière de nos âmes conjurant Dieu de vous continuer ses grâces précieuses, le suppliant de faire tomber pour votre consolation la rosée du ciel sur ce modeste champ où chaque jour vous semez de nouveaux bienfaits. Ici s'élève la voix de notre reconnaissance ; elle a beaucoup à vous dire, digne Prélat, vous qui à ce titre glorieux voulez bien allier celui de Chape-

lain, de Père de cette communauté; tous les cœurs veulent à la fois se faire entendre, nous les laisserons tous parler dans chacun de nos accents de ce jour fortuné.

“ Qu’il nous soit maintenant permis de constater le haut témoignage d’estime offert à votre personne par la présence de M^{sr} l’archevêque; il nous est doux de nous en réjouir et de nous honorer de cette gracieuse présence qui donne du prix aux hommages qui vous viennent de notre part. Nous saluons aussi avec bonheur les vénérables amis qui vous entourent; ajoutant à nos joies le précieux concours de leur sympathie, ils les rendent plus complètes et plus dignes de vous.

“ Enfin, très honoré Père, la famille religieuse de cette maison, s’inspirant de votre touchante sollicitude, dépose à vos pieds l’humble tribut de ses hommages; c’est un tribut du cœur portant le double cachet d’une vénération profonde et d’une gratitude sans bornes comme sans fin. Daignez l’avoir pour agréable, et puisse le jour radieux qui se lève sur votre vie, fidèle dépositaire de nos vœux et de nos souhaits, redire en descendant les âges, redire bien haut notre dévouement filial pour le meilleur, le plus vénéré, le plus aimé des pères”.

“ Cette adresse est ornée de l’écusson du prélat avec son heureuse devise : *Recte et Misericorditer*.

“ La séance consistait en chants et en représentations.

allégoriques toutes plus gracieuses les unes que les autres. Ce fut d'abord "une gerbe de fleurs cueillies au ciel", bouquet spirituel de la communauté, offert par M^{lle} Chinic, élève de la classe privée du Bon-Pasteur. M^{lle} Amélia Smith adressa ensuite à M^{sr} Cazeau un charmant discours, en lui présentant un tableau généalogique de sa famille, dont les enluminures rappellent les principaux événements de sa vie. On y voit l'ancien collège de Nicolet, où il finit ses études, l'archevêché, l'église de la Congrégation des hommes à Québec, où il a dit sa première messe et dont il a été le chapelain pendant près de vingt ans ...

"Le plus touchant peut-être des tableaux qui suivirent, fut celui qui avait pour titre : "The Minstrels of Erin", dans lequel de jeunes élèves irlandaises ornées d'écharpes vertes et portant la harpe légendaire des bardes, rendirent hommage au zèle et au dévouement de M^{sr} Cazeau envers les orphelins irlandais lors de l'épidémie de 1847. On sait que plus de 700 enfants furent placés dans des familles canadiennes par les soins de notre clergé et de nos concitoyens à cette époque ; et cette entreprise philanthropique avait été dirigée par M^{sr} Cazeau. Combien de familles lui durent par là leur bonheur, et lui décernent à juste titre le nom de père et de bienfaiteur !

"Les deux scènes suivantes, "une date chère" et "un écho lointain" se rapportent à la carrière de

M^{sr} Cazeau comme chapelain et protecteur du Bon-Pasteur. La dernière consistait en une députation des dix couvents enseignants fondés par la maison-mère dans autant de paroisses du diocèse. Chacune des toutes petites filles qui représentaient ces institutions, tenait à la main un étendard sur lequel étaient des souhaits qu'elles ont lus avec beaucoup d'aplomb et de finesse. Ces inscriptions étaient très spirituellement rédigées, et quelques-unes d'entre elles laissaient deviner seulement par une heureuse allusion le lieu de leur provenance, ce qui a beaucoup amusé l'auditoire.

“ La dernière scène était inscrite sur le programme sous ce titre : “ Le choix de Pie IX ”. Les petites élèves de l'Hospice Saint-Charles, décorées de rubans violets, s'avancèrent, portant une longue guirlande composée de couronnes d'immortelles. Après un dialogue, elles déposèrent cette guirlande au pied du portrait de M^{sr} Cazeau. Deux petites filles costumées en anges — si nous nous en souvenons bien, l'ange de Pie IX et l'ange du Sacerdoce — étaient placées sur des piédestaux de chaque côté ; elles gardèrent la guirlande suspendue tout le reste de la séance. L'une d'elles, une arrière-petite-nièce du héros de la fête, n'est âgée que de trois ans ; l'autre, sa doyenne d'une couple d'années, lut avec un aplomb imperturbable, variant ses tons comme un proto-notaire expérimenté, une traduction française du bref

de Pie IX, appelant M^{gr} Cazeau à la haute dignité de Prélat Domestique. Ce fut irrésistible, et une salve de bravos mêlés de pleurs et de rires accueillit ce charmant épisode. Du reste, pendant toute cette séance, les hommes les plus graves, les plus inaccessibles en apparence aux émotions, comme les plus accessibles, furent tour à tour déridés et attendris.

“ Pendant le dernier chant : “ Couronne de la Noce d’Or ”, de magnifiques bouquets furent offerts par M^{lles} Burroughs, Chinic, Jackson, Murphy, Pope, Roy et Roche, élèves de la classe privée.

“ M^{gr} Cazeau répondit avec un accent ému et un visible effort pour réprimer ses émotions, à tous les bons souhaits et à tous les éloges dont il avait été l’objet, et son allocution heureuse et touchante sous tous les points de vue couronna dignement cette intéressante séance ”.

V

Il nous faudrait presque un volume pour rapporter toutes les marques d’honneur et de reconnaissance que reçut M^{gr} Cazeau durant les fêtes de son jubilé sacerdotal qui durèrent jusqu’à la mi-janvier. Il eut de véritables ovations dans les différentes institutions de la ville, tour à tour à l’université Laval, à l’Institut

Canadien, aux Ursulines, à l'Hôtel-Dieu, à l'Hôpital-Général, à l'Hospice de la Charité, aux couvents de Sillery, de Bellevue et de Saint-Roch, à la Congrégation Notre-Dame, à l'Asile de Sainte-Brigitte, au Cercle Catholique.

Une députation des principaux citoyens réunis au grand salon de l'archevêché lui présenta au nom de la cité une adresse de félicitations, qu'elle accompagna d'une bourse abondante destinée aux aumônes du prélat. Mais de toutes ces manifestations, aucune ne fut plus éclatante ni plus solennelle que celle du clergé. Nous en extrayons les détails de l'*Abeille*, petite feuille hebdomadaire publiée au séminaire de Québec :

“ Jeudi, le 8 janvier, le clergé de l'archidiocèse, on devrait dire de toute la province, se réunissait à Québec pour fêter solennellement le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de M^{sr} Cazeau. C'était comme un jour de réjouissance publique. La manifestation n'avait pas ce caractère d'intimité qui faisait le cachet de la solennité donnée au Bon-Pasteur et dont nous parlions la semaine dernière, le théâtre était plus vaste, la réunion plus complète.

“ Tous les évêques de la province, sauf M^{sr} Fabre, maintenant en Europe, et M^{sr} l'évêque de Chicoutimi, s'étaient empressés de répondre à l'invitation de M^{sr} l'archevêque, et étaient accourus à Québec pour complimenter celui qui est leur doyen par l'âge et qui

a rendu tant de services à leurs diocèses respectifs, avant que ceux-ci fussent séparés de l'archidiocèse de Québec.

“ A neuf heures et demie, tous ces illustres pontifes faisaient leur entrée à la basilique, précédés de plus de cent cinquante prêtres, venus de tous les points du diocèse de Québec et des diocèses voisins. M^{sr} Cazeau chantait lui-même la messe ; M^{sr} l'archevêque de Québec assistait paré au trône, ayant à sa droite M. l'abbé A.-N. Bellemare, supérieur de Nicolet, et à sa gauche, M. l'abbé A. Legaré, curé de Saint-Denis.

“ A l'évangile, M^{sr} Laflèche monta en chaire et, durant plus d'une heure, nous parla de la grandeur du prêtre et du rôle important qu'il est appelé à jouer parmi les hommes. Il eut à l'égard de M^{sr} Cazeau des paroles très flatteuses, dans lesquelles il rappela les vertus et les mérites du vénérable prélat. La cérémonie fut close par un *Te Deum* solennel.

“ L'autel était décoré avec ce bon goût, ce tact exquis que nous sommes toujours sûrs de trouver dans les démonstrations religieuses qui ont lieu à la basilique. Nos confrères du chœur de l'orgue, soutenus par un orchestre aussi riche que puissant, ont parfaitement exécuté la douzième messe de Mozart, cette perle du grand compositeur allemand.

“ Après la messe, tous, évêques, prélats et prêtres, se réunissaient au salon de l'archevêché pour la lecture de

l'adresse du clergé. Ce fut le vénérable curé de l'Islet, M. F.-X. Delâge, qui fit cette lecture. Nous regrettons vraiment que l'exiguité de nos colonnes ne nous permette pas la reproduction de cette pièce remarquable à la fois par la beauté des sentiments qui y sont exprimés et par la grâce et l'élégance de la plume qui l'a écrite. Sans contredit, parmi les nombreuses adresses présentées à M^{sr} Cazeau, elle ne serait pas déplacée au premier rang.

“ M. le grand vicaire Doucet, curé de la Malbaie, au nom du clergé de Chicoutimi, fit ensuite la lecture d'une autre adresse également remarquable, rappelant entre autres choses, les liens si intimes, si nombreux qui unissent les clergés de Québec et de Chicoutimi. Puis M. le grand vicaire Poiré prit la parole au nom des missionnaires de la Rivière-Rouge.

“ M^{sr} Cazeau était profondément ému, les larmes montaient comme malgré lui à ses paupières, et ce ne fut pas sans difficulté qu'il put lire les réponses qu'il avait bien voulu préparer. Disons en demi-mot que plusieurs assistants furent aussi touchés jusqu'aux larmes. Quel beau spectacle en effet que celui de ce vieillard aimé et vénéré, entouré comme d'une couronne d'évêques et de prêtres, lui apportant de tout cœur le tribut de leurs hommages et de leurs félicitations! Après cinquante ans de sacerdoce, après un demi-siècle de travaux incessants, comme on doit se sentir rajeunir aux souve-

nirs d'autrefois, évoqués en foule par tant de paroles amies !

“ Il était une heure ; encore quelques minutes, et ce clergé nombreux prenait place, dans la salle à manger du pensionnat, autour de tables chargées de mets délicats et succulents. On se serait peut-être permis d'admirer l'élégance du service, si l'estomac n'eût fait entendre ses justes réclamations. Cent soixante-dix convives prirent part au banquet. A la fin, M^{sr} l'archevêque, M^{sr} Laflèche et M^{sr} Cazeau prirent successivement la parole. Si l'*Abeille* avait eu un sténographe à son service, ses lecteurs auraient lu avec plaisir les remarques délicates et spirituelles que firent ces éminents prélats.

“ Pour finir dignement ce beau jour, les artistes de Québec, après s'être assuré le concours de l'illustre violoniste du roi des Belges, M. Jehin-Prume, ont donné une délicieuse soirée musicale au salon du pensionnat ”.

CHAPITRE ONZIÈME

Mort de Mgr Cazeau. — M. l'abbé A.-A. Blais, chapelain du Bon-Pasteur. — Fondations aux Etats-Unis. — Les dernières années de la Fondatrice. — Sa mort. — Son éloge funèbre par le cardinal Taschereau.

I

L'histoire est comme la vie humaine ; elle se compose de plus de tristesses que de joies. Souvent les plus radieuses fêtes sont voisines de grands deuils : le jubilé sacerdotal de M^{sr} Cazeau en est un remarquable exemple. A peine le monument de gloire élevé à ses rares mérites était-il achevé, que son monument funèbre se dressait dans cette même chapelle du Bon-Pasteur, à côté de l'autel resplendissant où il célébrait naguère ses noces d'or.

Déjà affaibli par de fréquentes indispositions, il s'imposa des fatigues bien au-dessus de ses forces en

s'astreignant à répondre à l'énorme quantité de lettres et d'adresses qu'il reçut à l'occasion de son jubilé. Ce surcroît de besogne ajouté à ses nombreuses occupations, et venant à la suite de fortes émotions réitérées, faillit lui être fatal. Il se rétablit cependant, et après quelques jours de repos, il continua comme d'habitude à partager son temps entre l'archevêché et le Bon-Pasteur.

Les vacances d'été qu'il alla passer au bord de la mer, où il fut entouré de soins délicats par les religieuses du couvent de la Rivière-du-Loup, parurent lui donner un regain de jeunesse. C'était plaisir de l'entendre à son retour parler de ses promenades, de ses fameuses parties de pêche au bord du fleuve, avec sa gaieté et sa vivacité d'autrefois.

Le premier janvier 1881, la chronique du Bon-Pasteur salue le nouvel an avec des actions de grâces où se mêle une pensée de crainte :

“ Visite de notre Père à la communauté et chez les pénitentes. Bien des actions de grâces se sont élevées de nos cœurs pendant la sainte messe pour remercier Dieu du bon état de la santé de notre vénéré Père. Une crainte bien grande toutefois se mêle à notre joie : cette bénédiction d'un nouvel an ne sera-t-elle pas la dernière?... Notre Père, joyeux de se voir de nouveau à la tête de sa grande famille, nous a fait connaître les souhaits de son cœur, tous pour notre bonheur, qui doit

avoir sa source dans une charité franche et cordiale”.

Deux jours après, l'annaliste ajoute : “ 3 janvier, 51^{ème} anniversaire de la prêtrise de M^{sr} Cazeau. Communion générale et grand congé”.

Hélas ! cette allégresse si universelle et si franche était à la veille de se changer en tristesses et en regrets qui durent encore !

Depuis plusieurs mois, M^{sr} Cazeau souffrait de varices aux jambes qui l'incommodaient continuellement et lui rendaient surtout la marche pénible. Au retour d'un voyage à Montréal, où il avait été invité pour bénir le mariage d'une parente, et où il fut reçu avec un empressement extraordinaire, fêté dans les communautés et chez une foule d'amis, il éprouva une fatigue et un accablement général qui inspirèrent tout d'abord de grandes appréhensions. Ses plaies aux jambes se fermèrent, et une congestion aux poumons se déclara qui prit en peu d'heures une gravité extrême.

On était au 23 février ; deux jours après, tout espoir était perdu. La fièvre qui le consumait lui monta au cerveau et le jeta dans des accès de délire, auxquels succédaient des moments de lucidité.

“ La veille de sa mort, disent les Annales, M. le chevalier Muir, notre digne fondateur, est venu visiter celui qui a si longtemps travaillé à son œuvre de miséricorde.

“ — Voici Monsieur Muir, lui dit une sœur.

— “ Monsieur Muir ? répéta le cher malade, c'est un brave honnête homme.

“ Nous avons senti nos cœurs défaillir en voyant se détacher ces deux mains qui ont soutenu l'édifice de notre sanctification, et qui devaient, ce semble, longtemps encore rester unies pour nous couvrir de leur protection et nous affermir dans le bien.

“ Les journaux donnaient chaque jour des nouvelles de l'état du malade. A chaque instant, on venait frapper à notre porte pour s'en informer : c'était le pauvre, c'était le riche, c'étaient les personnages les plus marquants qui accouraient sans distinction de croyance ou de nationalité.

“ A la suite d'une faiblesse alarmante, M^{sr} Taschereau, archevêque de Québec, avait cru prudent de lui faire administrer les derniers sacrements. Le malade accueillit avec joie et empressement cette proposition. Il répondit lui-même aux prières et présenta ses mains pour recevoir les onctions.

“ La Mère supérieure vint alors nous dire qu'on allait porter le saint Viatique à notre Père. Dans quelle consternation étaient nos âmes, quand nous nous mîmes en marche pour accompagner le bon Dieu qui allait recevoir le sacrifice d'une vie qui nous était si chère et si précieuse. Le Saint-Sacrement était porté par M^{sr} Dominique Racine, un de ses bons amis, qui venait d'arriver en ville. M^{sr} l'archevêque, entouré de

plusieurs prêtres de l'archevêché, était agenouillé près de son grand vicaire, priant et pleurant. L'auguste cérémonie achevée, on n'entendit plus que la respiration pénible du vénéré malade et les sanglots comprimés de ses enfants. Chacune se retira ensuite pendant l'action de grâces de celui qu'on avait toujours vu s'approcher des saints mystères avec tant de recueillement et de ferveur.

“ Le samedi, 26 février, à une heure et demie du matin, M^{sr} Cazeau rendait sa belle âme à Dieu ”.

Toute la presse du pays, sans distinction de race ni de religion, se fit l'écho de la douleur publique. Nous ne voulons citer qu'un seul de ces témoignages, mais venant de bien haut, celui du plus grand de nos hommes d'Etat. Sir John-A. Macdonald, alors premier ministre du Canada, fit parvenir d'Ottawa le télégramme suivant à M^{sr} l'archevêque de Québec :

“ Permettez-moi d'unir mes justes regrets à ceux de Votre Grandeur à l'occasion de la mort de notre vénéré ami, M^{sr} Cazeau, votre vicaire général. Pour moi la perte de cet ancien et estimable ami est irréparable, et bien sincères sont les condoléances que j'offre à Votre Grandeur ”.

M^{sr} Cazeau avait demandé par une clause de son testament d'être inhumé dans le cimetière des religieuses du Bon-Pasteur, “ espérant, disait-il, que ces bonnes

sœurs et les pénitentes qui sont sous leurs soins voudront bien prier pour le repos de ma pauvre âme ”.

Après un premier service chanté dans la chapelle du couvent, le corps du vénérable défunt fut transporté à la basilique, où eurent lieu le 1^{er} mars les funérailles solennelles au milieu d'un concours immense accouru de toutes les parties de la province.

Nous ne pouvons nous défendre de citer en entier l'oraison funèbre prononcée par l'archevêque, aujourd'hui cardinal Taschereau. Elle est d'une concision digne de Tacite, et d'une éloquence mâle et simple que n'auraient désavouée ni Bossuet, ni Fénelon :

“ Dilectus Deo et hominibus, cujus memoria in benedictione est.

“ Il a été chéri de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction. (Eccli. XLV. 1).

“ Il y a un an et quelques semaines, cette basilique, remplie d'une foule recueillie, retentissait des chants joyeux du *Te Deum*. Aujourd'hui, ce même temple retentit de chants lugubres et de tous côtés n'offre à nos regards attristés que des signes de deuil et des inscriptions de regret.

“ L'année dernière, M^{sr} Charles-Félix Cazeau montait lui-même au saint autel pour rendre grâces à Dieu des bienfaits reçus pendant un demi-siècle de sacerdoce. Aujourd'hui, couché dans sa tombe, il réclame nos

prières et la miséricorde du souverain Juge des vivants et des morts.

“ Quel est donc le secret de cet empressement avec lequel nous voulons partager cette joie d’hier et ce deuil d’aujourd’hui ? *Dilectus Deo et hominibus* : Il a été chéri de Dieu et des hommes. Ses joies ont été les nôtres ; sa mort est un deuil public. Il disait alors avec des transports de joie : *Quid retribuam Domino ?* Que rendrai-je au Seigneur en reconnaissance de ses bienfaits sans nombre ? (Ps. CXV. 12). Aujourd’hui, nous nous demandons, avec cette anxiété que doivent toujours inspirer les jugements impénétrables de Dieu : *Quid retribuet Dominus ?* Qu’est-ce que le Seigneur va lui accorder ? Lui-même, du fond de sa tombe, nous répond : *Retribuet mihi Dominus secundum justitiam meam*. Le Seigneur me rendra selon ma justice (Ps. XVII. 21).

“ Il est une vertu chère à Dieu et aux hommes, dont l’exercice constant peut justifier ce langage en apparence si téméraire et expliquer toutes nos joies d’hier et nos tristesses d’aujourd’hui.

“ La charité, dit saint Paul, est la plus grande des vertus, *major charitas* (I. Cor. XIII. 13) ; c’est le lien de la perfection, *vinculum perfectionis* (Col. III. 14). L’apôtre bien-aimé va jusqu’à dire que c’est Dieu lui-même, *Deus charitas est* (I. Jean, IV. 8). Quand donc elle domine en souveraine dans un cœur, elle lui communique sa grandeur, sa perfection ; elle y imprime

comme un sceau divin qui le rend cher à Dieu et aux hommes. Or, Mes Très Chers Frères, en étudiant la vie de M^{sr} Cazeau, nous ne pourrions manquer d'y trouver cette vertu se manifestant sous trois formes également dignes de notre affection : la compassion, le zèle, le dévouement.

“ I. — La compassion. Quelle est la misère qui n'ait touché ce cœur si sensible ? Quelle est l'infortune qu'il n'ait au moins déplorée, quand il n'a pu la soulager ? Qui comptera toutes les aumônes dont Dieu seul a été le témoin ? Mais citons quelques faits trop éclatants pour être inconnus ou oubliés.

“ En 1847, les enfants de la fidèle Irlande, fuyant devant la peste et la famine, venaient par milliers aborder sur nos rivages. Mais l'ange de la mort les suivit à travers l'immensité de l'Océan. Grand nombre moururent dans la traversée et furent ensevelis dans la mer ; d'autres plus nombreux encore foulèrent le sol de ce continent où ils espéraient trouver une nouvelle patrie. Mais combien n'y trouvèrent qu'un tombeau ! Des familles entières disparurent ; d'autres furent cruellement décimées ; des orphelins nombreux restèrent privés de tout appui. Un jour, un charitable citoyen en rencontra un qui pleurait amèrement dans les rues de cette ville. Où sont vos parents, dit-il ? — Morts. — Et vos frères et sœurs ? — Morts. — Where is your home ? — L'enfant, à ce mot qui réveille dans son

cœur plus vivement que jamais le souvenir et le sentiment des joies de la famille, s'écrie : Home ! Sir, ... home ! ... I have no home ! ... On en comptait plus de six cents qui auraient pu dire comme le prophète royal : *Pater meus et mater mea dereliquerunt me*. Mon père et ma mère m'ont été enlevés. (Ps. XXVI. 10).

“ Mais consolez-vous, pauvres orphelins, la charité ne meurt pas : *charitas numquam excidit* (I. Cor. XIII, 8). La religion, comme une bonne mère, va vous adopter ; elle vous donnera dans le ciel un Père qui ne meurt point, et vous pourrez dire avec le même prophète : le Seigneur m'a élevé à la dignité de son enfant : *Dominus autem assumpsit me*.

“ Dieu, Mes Chers Frères, fait tout en ce monde ; mais il se sert des causes secondes pour opérer les merveilles de sa charité et de sa miséricorde. Il gouverne son Eglise par un chef visible, en qui il met sa puissance et sa lumière ; il sanctifie et sauve les âmes par les dispensateurs de ses mystères à qui il accorde mission et pouvoir ; de même, quand il adopte les orphelins, il met au cœur de celui qui doit le représenter visiblement sur la terre, il met, dis-je, une étincelle de cette charité qui est Dieu même, *Deus charitas est*.

“ Le cœur déjà si compatissant de M^{sr} Cazeau reçoit une ardeur nouvelle quand le premier pasteur de ce diocèse lui confie la mission de pourvoir au sort de ces infortunés enfants. Il les réunit dans un asile commun,

fait appel à toutes les familles chrétiennes du diocèse, qui s'empressent de venir réclamer l'honneur et le bonheur d'accueillir sous leur toit Jésus-Christ dans la personne de ces pauvres orphelins ; et, en peu de temps, tous ont trouvé dans une nouvelle famille créée par la charité, les affections et les joies de cette autre famille formée par la nature et que l'impitoyable mort avait anéantie. Mais ne croyons pas que cette prompte séparation ait brisé les liens qui attachaient le cœur paternel de M^{sr} Cazeau à ceux que, jusqu'à son dernier soupir, il a toujours aimé à appeler ses fils et ses filles.

“ Il n'a cessé de correspondre avec eux, de s'intéresser à leur sort, de compatir à leurs malheurs et de prendre part à leurs joies. Plusieurs lui confiaient le produit de leurs modestes épargnes, qu'il faisait valoir de son mieux, afin de leur assurer une ressource dans l'infortune. Leurs enfants avaient aussi leur part dans cette affection paternelle. Comme le saint homme Job il pouvait bien s'appeler *Pater pauperum*, le père de ces pauvres orphelins. (Job, XXIX. 16).

“ Dans les quatre grands incendies qui ont réduit en cendres des parties considérables de cette ville, M^{sr} Cazeau a déployé toutes les ressources de son énergie et de son expérience des affaires, pour aider à rendre aussi efficaces que possible les secours que la charité publique avait accordés aux victimes de ces catastrophes.

“ II. — Le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes sont une autre forme de la charité, et M^{sr} Cazeau ne pouvait manquer d'en être embrasé.

“ Ordonné prêtre pour être chapelain de la Congrégation des hommes à la Haute-Ville, il voulut célébrer sa première messe dans leur église, et pendant dix-neuf années, il s'appliqua à conserver et à augmenter dans cette pieuse association les traditions toujours vivantes de piété et de dévotion à Marie.

“ En 1832 et 1834, et vingt ans plus tard, le choléra vint exercer des ravages dans notre ville ; M^{sr} Cazeau se prodigua pour porter aux mourants les consolations de la religion.

“ Notre-Seigneur vit toujours dans son Eglise. Comme pontife, il vit dans ses prêtres ; comme docteur, il enseigne par ceux qu'il envoie porter sa parole ; comme chef de son Eglise, il la gouverne par le moyen de ceux qu'il a revêtus de son autorité.

“ Mais il est un titre qu'il aime à se donner souvent : Je suis, dit-il, le bon Pasteur : *Ego sum pastor bonus*. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis, *Bonus pastor animam suam dat pro ovibus suis*. (Jean, X. 11). Quand une de ses brebis s'est égarée, il s'empresse de la chercher, et quand il l'a trouvée, il la prend sur ses épaules et la rapporte au bercail. Notre-Seigneur, comme vous le savez, Mes Chers Frères, a suscité au

milieu de nous une pieuse communauté, par le moyen de laquelle il exerce dans cette ville cette fonction de bon Pasteur pour ramener au bercail de la justice et de la sainteté de pauvres brebis que des passions désordonnées ont flétries, mais que la grâce appelle au repentir. Dans cet Asile se trouvent donc réunis, d'un côté, ce qu'il y a de plus pur, et de l'autre ce que le monde repousse, dédaigne et voudrait laisser périr éternellement. Pendant près d'un quart de siècle, M^{sr} Cazeau a prodigué les efforts de son zèle dans cet établissement, d'un côté, en faisant avancer dans les voies de la perfection religieuse les âmes d'élite à qui Notre-Seigneur confie la difficile mais admirable mission de travailler à la conversion des pauvres pécheresses, et de l'autre, en achevant par ses instructions ce que la grâce de Dieu avait commencé dans les âmes dévoyées qu'il appelle à faire pénitence.

“ Il y a dix jours (dimanche le 20 février), il célébrait sa dernière messe dans la chapelle du Bon-Pasteur, donnait la sainte communion aux religieuses et à un certain nombre de pénitentes, prêchait en français et en anglais sur la charité, donnait la bénédiction du Saint-Sacrement, et continuait jusqu'à l'Angelus du soir à entendre les confessions à peine interrompues dans le cours de la journée par ces saints exercices. Voilà en un seul jour à la fois le couronnement et le tableau des fêtes et dimanches de vingt-cinq ans, sans compter que

deux fois par semaine, il consacrait au moins une demi-journée à entendre des confessions. Quand on lui proposait de lui donner de l'aide, il répondait comme un avare à qui l'on tenterait de ravir une partie de son trésor. Oui, trésor; non des biens de ce monde, car M^{sr} Cazeau, loin d'accepter le juste salaire de son travail, donnait à cette maison tout ce dont il pouvait encore disposer après ses continuelles aumônes. Bon pasteur qui, à l'exemple de Jésus-Christ, donne sa vie pour les âmes confiées à ses soins, *animam suam dat pro ovibus suis* !

“ Dans son testament, en retour de tant de sacrifices divers, il ne demande qu'une seule grâce, c'est de reposer dans le cimetière de la communauté, au pied de la croix qui abrite tant de saintes religieuses qu'il a dirigées dans les voies de la perfection, instruites par ses paroles et par ses exemples, consolées et fortifiées à l'heure de la mort.

“ Ce n'est pas sans raison qu'au jour de ses noces d'or, M^{sr} Cazeau a été salué dans cette maison comme le meilleur, le plus vénéré, le plus aimé des Pères.

“ III. — Je vous ai signalé le dévouement de M^{sr} Cazeau à l'Eglise du Canada. Il y aura bientôt cinquante-six ans que, choisi par M^{sr} Plessis, d'illustre mémoire, il est au service du diocèse de Québec, ou plutôt de toute l'Eglise du Canada. A cette époque reculée, ce diocèse s'étendait de l'Atlantique

au Pacifique, et depuis, M^{sr} Cazeau a vu se former une multitude de missions, de paroisses, d'évêchés et de provinces ecclésiastiques. Les archives font foi qu'il a pris une part active à toutes ces opérations, en aidant les six archevêques qui ont occupé le trône pontifical pendant ce grand demi-siècle. Vicaire général pendant trente ans, il a été le représentant, le conseiller et le bras droit des premiers pasteurs de ce diocèse. A quatre reprises il a été nommé administrateur. Depuis dix ans je l'ai vu à l'œuvre ; j'ai pu connaître à fond son habileté dans les affaires, sa prudence consommée, son expérience admirable, sa mémoire prodigieuse des hommes, des lieux, des questions, son art de débrouiller les affaires les plus difficiles, cet esprit de conciliation mêlée de fermeté qui finissait par faire accepter ses jugements. Travailleur infatigable, homme d'un dévouement inépuisable, il ne saurait être mieux comparé qu'à cette lampe du sanctuaire qui se consume jour et nuit devant nos tabernacles pour rendre hommage à Jésus et diriger les pas de ceux qui viennent l'adorer dans son temple. Avec tout cela il était d'une humilité qui lui faisait dire un jour en répondant à une adresse : " Je ne suis qu'un serviteur inutile". (Luc, XVII. 10).

" Quand M^{sr} Roncetti vint en 1875 visiter cette province, il admira tant de belles qualités du cœur et de l'esprit ; il recommanda à l'immortel Pie IX, comme

digne d'un titre spécial d'honneur, ce prêtre vertueux, zélé, depuis si longtemps dévoué au service de l'Eglise du Canada, et ce pontife s'empessa de le nommer Prélat Domestique, en lui rendant ce beau témoignage dans le bref du 25 septembre 1875 : " Nous voulons couronner d'honneur ce prêtre qui jouit de l'estime que lui attire son mérite, afin que couronné de l'auréole que nous déposons sur sa tête, il brille avec plus d'éclat ".

" Voilà, Mes Chers Frères, celui pour qui nous versons en ce moment nos larmes avec nos prières. Vos cœurs vous en diront toujours plus que mes faibles paroles et achèveront ce portrait que je n'ai pu qu'ébaucher.

" Du haut de cette chaire, au jour de ses noces d'or, un illustre prélat adressait à M^{sr} Cazeau ces paroles : " Quand approchera l'heure du départ, dites avec confiance ces paroles du grand apôtre saint Paul : " J'ai combattu le bon combat ; je touche à la fin de ma carrière ; j'ai conservé la foi ; il ne me reste plus qu'à attendre la couronne de justice que le juste Juge m'accordera, je l'espère, au jour où il m'appellera à lui ".

" Celui qui vous parle en ce moment, Mes Chers Frères, peut rendre témoignage de la reconnaissance, de la confiance, et j'oserais dire, de la joie, avec lesquelles M^{sr} Cazeau, quelques jours avant sa mort, accueillit la proposition qui lui fut faite de recevoir les sacrements qui annoncent et préparent le grand voyage du temps

à l'éternité. Le serviteur bon et fidèle n'avait pas enfoui son talent. Comme le divin Maître, il avait passé en faisant le bien, *pertransiit benefaciendo*. (Act. X. 38). Il pouvait dire avec le prophète royal : Je me suis réjoui de la parole qui vient de m'être dite : Nous allons entrer dans la maison du Seigneur, *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi in domum Domini ibimus*. (Ps. CXXI. 1).

“ Toutefois, Mes Chers Frères, si nous voulons lui témoigner cette affection dont il a été si digne ; si sa mémoire doit être en bénédiction au milieu de nous, faisons-nous un devoir d'implorer pour lui les miséricordes de ce grand Dieu qui juge les justices mêmes et dont les jugements sont un abîme impénétrable, *Judicia tua abyssus multa*. (Ps. XXXV. 7). Tout à l'heure vous allez entendre l'Eglise faisant pour les morts cette prière, qui est aussi une leçon pour les vivants : “ O Dieu, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur, car quel est l'homme qui sera trouvé juste devant vous, si vous ne lui faites miséricorde ? *Non intres in iudicium cum servo tuo, Domine* ”. En accomplissant fidèlement ce devoir de charité et de reconnaissance, nous lui prouverons qu'il a été bien véritablement chéri de Dieu et des hommes et que sa mémoire est en bénédiction parmi nous ”.

Une magnifique croix en porphyre rose érigée sur un socle en granit marque aujourd'hui la tombe de

M^{sr} Cazeau dans le cimetière du Bon - Pasteur, où dorment autour de lui du sommeil des justes soixante-dix-neuf religieuses, dont la dernière, une ancienne, la bonne sœur Marie de Saint-Michel, vient de trouver la mort dans l'exercice même de la charité¹.

L'admiration publique a voulu perpétuer la mémoire de M^{sr} Cazeau par un monument digne de son mérite qui se voit actuellement dans la chapelle du couvent. Il est placé dans le chœur, du côté de l'évangile. C'est un superbe obélisque en marbre blanc, d'un goût et d'un travail exquis, portant l'inscription suivante sur un écusson orné de guirlandes d'or :

A Mgr C.-F. Cazeau

Vicaire général

Prélat Dom. de Sa Sainteté

Né 1807, décédé 1881.

Hommage reconnaissant

de

ses contemporains.

R. I. P.

Parmi le clergé de Québec, il y avait peu de prêtres qui eussent pris autant d'intérêt à l'œuvre du Bon-Pasteur que M. l'abbé André-Albert Blais, alors professeur de droit canon à l'université Laval, aujourd'hui

1 — La sœur Saint-Michel a été renversée et blessée mortellement par un cheval en se rendant à l'Hôtel-Dieu, où l'avait demandée une de ses protégées mourante.

évêque de Rimouski. Il avait souvent remplacé au couvent M^{sr} Cazeau, quand celui-ci était retenu à l'archevêché par un surcroît d'ouvrage, ou appelé à remplir quelque mission hors de la ville. Les services qu'il avait rendus en ces circonstances avaient donné lieu d'apprécier sa science, son habileté et sa prudence dans la conduite des âmes.

A la mort de M^{sr} Cazeau, il n'y eut qu'une voix pour l'appeler à la direction du Bon-Pasteur, où il jouissait déjà d'un prestige et d'une autorité incontestés. Un an devait cependant s'écouler avant qu'il fût libre d'accepter cette charge. Dans l'intervalle, elle fut remplie par un prêtre d'âge et d'expérience, M. l'abbé J.-B^{te}-Wallaston Blais, actuellement curé de Saint-Laurent, dans l'île d'Orléans. Sous sa direction et sous celle de son successeur, l'Institut du Bon-Pasteur a achevé de prendre à peu près tout le développement qu'il a atteint aujourd'hui.

Outre la maison-mère et ses deux succursales à Québec, l'Hospice Saint-Charles et celui de la Miséricorde, l'Institut compte seize maisons d'éducation, treize au Canada : Fraserville, Lotbinière, Chicoutimi, Notre-Dame-des-Laurentides, Saint-Sylvestre, Champlain, Saint-Laurent, l'Islet, Saint-George-d'Aubert-Gallion, Charlesbourg, Matane, Saint-Isidore, Saint-Pierre-de-Montmagny, et trois aux Etats-Unis : Biddeford et Van-Buren, dans le Maine, Lawrence, dans le Massachusetts.

II

De tous les couvents établis depuis 1881, celui de Biddeford est le plus important par le nombre des élèves. Fondé en 1882, il a toujours vu ses classes s'agrandir ; et le nombre des enfants qui les fréquentent a dépassé cette année (1896) le chiffre de 1100.

Si les couvents établis au Canada font un bien qui ne se calcule pas, ceux des Etats-Unis en accomplissent un plus grand encore car ils vont au-devant de besoins beaucoup plus pressants ; nos compatriotes d'origine française, en faveur de qui ces couvents ont été fondés, étant, en général, loin d'être aussi bien pourvus qu'au Canada de moyens d'instruction religieuse et profane.

L'apostolat qu'exercent aux Etats-Unis nos communautés canadiennes, est doublé d'une mission patriotique toute particulière : celle de conserver la langue et les traditions nationales chez nos frères émigrés qui vivent par groupes isolés au milieu d'autres races. Les succès qu'on a obtenus réalisent les meilleures espérances.

Il y a un certain nombre d'années, les groupes canadiens-français des Etats-Unis, même les plus importants, semblaient destinés à une absorption inévitable ; mais il n'en est plus de même aujourd'hui ; leur physionomie a changé sous l'action des communautés religieuses établies parmi eux et dirigées par un clergé intelligent

et zélé qui comprend le génie de notre peuple. Plusieurs de ces centres sont devenus l'image fidèle et comme la reproduction des meilleures paroisses de notre province, sous le rapport de la régularité, de l'instruction, de l'attachement à la langue et aux traditions.

La communauté du Bon-Pasteur de Québec, de fondation récente, n'a pas été une des premières, mais n'est pas non plus une des dernières, dans le travail d'organisation et de cohésion nationale qui s'opère chez nos compatriotes de la république voisine. On peut juger de l'importance et de l'intérêt qu'attache notre Institut à ses trois missions des Etats-Unis, par le fait qu'il n'y entretient pas moins de cinquante - cinq religieuses destinées à l'enseignement de la jeunesse.

Une des scènes dont on a le mieux conservé la mémoire à la maison-mère, est celle où fut décidée la fondation du premier couvent du Bon - Pasteur aux Etats-Unis. La Mère Fondatrice que la communauté entourait d'autant plus de vénération qu'elle la voyait approcher de l'éternité, et dont les avis étaient d'autant mieux écoutés qu'elle y mettait plus de réserve, avait hésité et prié longtemps avant de donner son adhésion à cette tentative qui sortait du cadre ordinaire des fondations : l'Institut était si jeune, les sujets encore peu nombreux, la situation où allaient se trouver les missionnaires si différente de ce qui existait au Canada. La perspective qui s'ouvrait était si pleine d'obscurité, les

écueils si nombreux dans un pays étranger, où les mœurs et les habitudes sont si en dehors des nôtres, où l'on respire une atmosphère d'indépendance universelle, que la vénérable Mère était restée interdite à la première proposition qui lui fut faite d'une fondation. Elle demanda plusieurs jours de réflexion et de colloque devant Dieu avant de se prononcer. On lui avait assigné depuis quelque temps une petite cellule au troisième étage du couvent. Un matin, la supérieure et une de ses assistantes, étant montées chez elle pour la consulter, la trouvèrent en prière, la figure toute rayonnante de joie :

“ Dieu le veut ! leur dit-elle, d'un air inspiré ; il nous bénira d'aller au secours de tant de familles de Biddeford qui nous supplient de nous y fixer pour instruire leurs enfants ”.

Lorsque les premières missionnaires de Biddeford vinrent lui faire leurs adieux au moment du départ, elle les bénit avec effusion et leur réitéra les mêmes promesses avec un accent d'inspiration dont elles furent frappées et qui les remplit de consolation.

III

Les années s'accumulaient sur cette chère et vénérée Mère ; mais si elles s'appesantissaient sur ses épaules, elles ne pesaient pas sur son esprit qui resta jusqu'à

la fin alerte, lucide, prime-sautier, avec cette nuance d'humour qui donnait à sa conversation un charme infini; ce qui faisait dire en badinant à un spirituel causeur de ses amis qu'elle avait plus d'esprit à elle seule que toute la communauté.

Durant les dernières années de sa vie, la difficulté qu'elle avait de marcher l'obligeait de garder presque toujours sa cellule. Elle n'en sortait guère que pour se rendre à la chapelle, où elle assistait aux principaux exercices, après quoi elle continuait de prier devant le Saint-Sacrement, parfois durant des heures entières.

De retour dans sa chambre, elle entremêlait ses pieuses lectures, ses chapelets et autres exercices de piété, de travaux à l'aiguille, qu'elle remplaçait par le tricot quand sa vue était fatiguée. Elle se serait fait un scrupule de perdre une minute qu'elle eût cru dérober aux pauvres pour qui elle travaillait toujours. On conserve à la communauté des ouvrages de couture qu'elle acheva la veille même de sa mort qui fut presque subite, et ces ouvrages sont faits avec la même perfection qu'aux plus beaux jours de sa vie, quand elle n'était surpassée par personne dans le fini de l'exécution.

Qu'on lise à côté de cela le portrait que fait l'Esprit-Saint de la femme forte :

“ Elle est d'un prix qui l'emporte sur toutes les pierreries.

“ Le cœur de son époux se confie en elle, et il voit l'abondance s'accroître dans sa maison.

“ Elle travaille le lin et la laine, et le conseil préside à l'ouvrage de ses mains.

“ Elle a compris et vu que ses œuvres sont bonnes ; sa lampe ne s'est pas éteinte durant la nuit.

“ Elle a porté la main à la quenouille, et ses doigts ont tourné le fuseau.

“ Elle a ouvert sa main au pauvre, elle a tendu ses deux mains vers l'indigent.

“ Elle est revêtue de force et de beauté, et son dernier jour sera plein de joie ”.

Ne trouve-t-on pas chacun de ces traits de la femme forte fidèlement reproduits dans la vie de la fondatrice du Bon-Pasteur.

Le temps n'était pas éloigné où elle allait recevoir la récompense de sa longue vie de mérites. On put le pressentir au cours de l'année 1884, à l'altération de ses traits, à une débilité générale et à l'aggravation d'une affection d'asthme dont elle souffrait depuis longtemps. Dans cet état d'affaissement, la moindre maladie pouvait l'enlever. Elle atteignit toutefois sans accident jusqu'aux premiers jours de mars 1885 ; mais, le 9 de ce mois, l'annaliste du couvent écrit :

“ Aujourd'hui, lundi, à sa première visite, notre médecin, M. le D Vallée, a déclaré que notre chère Mère Fondatrice, malade depuis quelques jours, est

menacée de congestion de poumons. Jusqu'à ce moment, l'état de notre vénérée Mère ne nous avait inspiré aucune inquiétude, habituées que nous étions à la voir faible et oppressée par suite de l'asthme. Le médecin avait été le premier à nous rassurer. Grande fut notre surprise en l'entendant parler de l'administration des sacrements pour ce soir même. Notre anxiété est d'autant plus vive que notre révérende Mère supérieure générale (Saint-Vincent de Paul) est absente depuis trois jours, en visite annuelle chez nos sœurs de Saint-George-de-la-Beauce. Notre première pensée fut de lui annoncer la triste nouvelle par voie télégraphique; malheureusement les communications de ce genre ne se font pas dans cette partie de la Beauce.

“ Mère Fondatrice elle-même dit qu'elle va mourir, et sa joie est grande, ce qui est un terrible contraste avec l'émotion générale. Ayant demandé quel jour notre Mère supérieure doit revenir. — Mercredi, dit-on. — Oh! peut-être trop tard, répond la chère malade.

“ A 7 heures du soir, seconde visite du médecin qui constate un danger de plus en plus imminent. Après son départ, notre bien-aimée malade réclame la visite de M. le chapelain. “ Je dois être administrée, je crois”, disait-elle, et son calme est imperturbable.

“ A 8 heures, la cloched es observances, au lieu de nous annoncer la prière du soir, nous convie à la chapelle pour accompagner le Dieu de l'Eucharistie

allant se donner en viatique à notre malade. Cet acte solennel avait cette fois un caractère plus imposant. Toutes les âmes étaient confondues dans un même sentiment, tous les cœurs soupiraient une même prière ardente. Il était facile de constater qu'un même amour réunissait les enfants au chevet de leur première Mère.

“ La chambre étant trop étroite, quelques-unes de nous seulement avaient pu y pénétrer ; les autres se rangèrent, partie dans le corridor, partie dans l'infirmierie avoisinante. Il était beau de voir cette multitude de cierges allumés semblables à autant d'étoiles scintillantes, et tout naturellement on se reportait à la couronne brillante qui attend notre Mère. Le grand nombre d'âmes qu'elle a gagnées au divin Maître, devra être autant d'astres qui illumineront son trône dans la céleste patrie.

“ A sa famille du Bon-Pasteur, notre chère malade voyait réunies quatre religieuses de l'Hospice de la Charité de Québec. D'abord, l'une de ses filles, sœur Saint-Pierre, supérieure de l'Hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis ; nous l'avions envoyé chercher après la première visite du médecin ; puis la révérende Mère Marie du Sacré-Cœur, assistante générale des dites Sœurs de la Charité ; aussi les sœurs Saint-Jean l'Evangéliste, dépositaire générale, et Saint-Vital, de l'Hospice de Lévis.

¶ “ 9.45 heures du soir. Nous voyons arriver avec un

grand plaisir l'autre fille de notre bien-aimée Mère Fondatrice, sœur Marie de Bon-Secours, supérieure des Religieuses de la Charité à Saint-Nicolas. Un télégramme lui avait été expédié à 5 heures.

“ 10, mardi. La nuit a été souffrante pour notre vénérée malade, mais sans rien d'extraordinaire toutefois. Nous avons quelque espoir même, quand, à sa première visite ce matin, le médecin nous l'a enlevé en nous disant que s'il y avait changement, c'était pour le plus mal ...

“ Le R. P. Saché ne tarda pas à venir visiter notre digne malade qui avait commencé sous sa sage et pieuse direction l'œuvre du Bon-Pasteur. Notre vénérée Mère avec une joie indicible lui annonça qu'elle s'en allait au ciel où elle n'oublierait pas d'exalter son charitable dévouement et de solliciter un des plus beaux trônes pour lui.

“ Le saint religieux fut visiblement affecté et dit à notre première Mère: “ Je vous connais pour une fidèle commissionnaire; vous m'obtiendrez de mériter ce trône ”. — “ Ah! il est gagné depuis longtemps ” répliqua-t-elle.

“ 11, mercredi. Même prostration inquiétante.

“ L'honorable M. Chauveau, shérif de Montréal, parent de Mère Fondatrice, est accouru auprès d'elle à la nouvelle de sa prompte et dangereuse maladie. Comme il se tenait à l'écart, notre révérende chère

Mère dont les paupières sont constamment appesanties, a demandé si le digne monsieur était là. Vite il s'est rapproché, disant : " Vous êtes entourée de tant d'anges que je m'éloigne ". La vive repartie a été : " Mais vous aussi vous êtes un bon ange ".

Tout faisait présager que la vénérée Mère n'avait plus que peu de temps à vivre. Dieu, cependant, se laissa toucher, sans doute par les prières ferventes et continuelles qui lui furent adressées, et il prolongea ses jours pendant quelques mois encore. Après une assez longue convalescence, elle put se lever, se rendre ensuite de temps en temps à la chapelle, faire quelques travaux de couture entre ses exercices de piété, en un mot, reprendre le cours de sa vie ordinaire.

IV

Les Annales du couvent nous révèlent quelles furent les dispositions d'âme de cette chère Mère durant ces derniers jours de son existence :

" Ses désirs, tant pour la vie que pour la mort, n'ont d'autre règle que la soumission à la volonté divine ; toutefois, il lui tarde d'aller jouir de la vue de Dieu. Il faudrait avoir un cœur comme le sien pour être capable de rendre ses paroles enflammées quand elle parle du ciel ".

Au commencement de juin, elle fit une retraite de huit jours pour se préparer à sa fête patronale, celle du Sacré-Cœur qui tombait cette année-là le 14 juin. Le 21 suivant, elle eut la force d'assister au conseil de la communauté.

“ Après avoir délibéré au sujet des novices, les mères vocales allaient se retirer quand la Mère Fondatrice a demandé la permission de parler, et s'est exprimée à peu près dans les termes suivants : “ Mes chères sœurs, mes jours sont comptés, et si je ne suis par partie pour l'éternité lors de ma grande maladie, ce départ n'est différé que de quelques semaines, de quelques mois au plus. Toujours est-il que je désire mourir comme une sainte pénitente, et j'ai bien souvent scandalisé la communauté par mes jugements téméraires, mes critiques des supérieures. Ah ! oui, mes sœurs, je vous ai donné de bien mauvais exemples que je vous supplie de me pardonner et de ne jamais suivre. C'est un si grand péché que le jugement téméraire ; je l'ai compris pendant la retraite que je viens de faire, plutôt que pendant ma maladie où je n'avais guère la force de rentrer en moi-même. Je vous conjure donc de me pardonner, de prier pour que ma mort soit aussi édifiante que celle de plusieurs de nos bonnes pénitentes, de prier aussi pour que mon purgatoire soit un peu abrégé. Oh ! oui, il sera rigoureux ; mais j'ai toujours aimé le bon Dieu de-

tout mon cœur, aussi, ai-je plutôt péché par la tête que par le cœur”.

“ La voix de la vénérée Mère était émue ; toutes, nous étions aussi édifiées qu’attendries, et en réponse à cette expression d’humilité, notre Mère supérieure alla l’embrasser, ce que chacune des sœurs vocales fit à son tour. Puisse un si bel exemple n’être pas stérile ” !

A l’ouverture de la grande retraite annuelle de la communauté qui se fit au mois d’août, la Mère Fondatrice entreprit de la suivre, et elle eut assez de courage pour assister à la plupart des instructions du prédicateur ; mais de telles fatigues étaient au-dessus de ses forces. Les chaleurs de l’été achevèrent de l’accabler, elle sentit un invincible besoin de dormir : c’était le sommeil de la mort.

Elle s’alita, tomba dans une espèce de léthargie durant laquelle on lui donna l’extrême-onction, les dernières indulgences, et elle s’endormit réellement dans le Seigneur du sommeil des prédestinés le 1^{er} septembre 1885, à une heure et demie de l’après-midi, à l’âge de 79 ans et 11 mois.

Toutes les classes de la société, particulièrement le clergé et les congrégations religieuses, s’associèrent au deuil inconsolable de la communauté. Les témoignages de sympathie et de condoléances, accompagnés des plus grands éloges pour la vénérée défunte, vinrent de toutes parts en si grand nombre qu’il faut renoncer à les citer.

Ils sont admirablement résumés d'ailleurs dans l'oraison funèbre prononcée par M^{gr} l'archevêque, aujourd'hui cardinal Taschereau, le jour des funérailles qui eurent lieu le 5 septembre, au milieu d'un concours si nombreux de tous les rangs de la société que l'église put à peine le contenir.

Après le service, que le prélat avait voulu chanter lui-même pour honorer la défunte, il s'avança vers la balustrade, suivi de son cortège, et, mitre en tête, avec ce grand air qui lui était naturel et qui le rendait si imposant, il s'exprima ainsi au milieu d'un silence avide de recueillir ses moindres paroles :

“ Le prophète Zacharie inspiré par le Saint-Esprit nous dit qu'il y aurait une fontaine qui servirait à purifier les pécheurs. Notre-Seigneur a établi cette fontaine d'abord dans son Cœur, dans le Cœur Immaculé de Marie, dans le baptême, dans la pénitence et l'eucharistie. Cette fontaine n'a pas eu besoin de la main de l'homme pour sa formation, mais le Seigneur s'est servi de la main de l'homme pour en faire découler tous les bienfaits. Il a voulu que par la main des hommes, les eaux de cette fontaine fussent distribuées. Il régit son Eglise par le Souverain Pontife ; il offre le saint sacrifice et distribue ses sacrements par la main de ses prêtres ; il a voulu que le bon Pasteur allât chercher la brebis perdue pour la ramener au bercail : c'est ainsi qu'est

née cette maison du Bon-Pasteur. Sa miséricorde a voulu que ses brebis soient en sûreté dans le bercail, et celle dont nous faisons les funérailles aujourd'hui, fut l'instrument de Dieu dans cette œuvre de miséricorde et de réparation.

“ La plupart de ceux qui mirent la main à cette œuvre, sont aujourd'hui dans la tombe. M^{sr} Turgeon et M^{sr} Baillargeon, le vénérable M. Muir et la pieuse M^{lle} Métivier dont on a fait les obsèques il y a quelques jours, ont été les instruments de cette œuvre; mais on peut dire que celle dont nous allons confier les restes à la terre, occupe le premier rang. C'est par elle que l'Institut du Bon-Pasteur a commencé, qu'il s'est propagé et qu'il se continuera dans les siècles.

“ Je l'ai vue, il y a quelque temps, sur son lit de douleurs; elle m'a parlé longtemps de son bonheur, des grâces nombreuses que le Seigneur lui avait faites, de ses joies en voyant que son œuvre s'était affermie, s'était soutenue au milieu de mille épreuves, qu'elle avait enfin reçu du Souverain Pontife la confirmation solennelle et définitive de ses constitutions. Elle disait: “ Il ne me reste plus qu'à mourir ”. Puis, levant les yeux au ciel, comme si elle eût eu déjà un avant-goût des jouissances éternelles, elle disait: “ Que c'est beau le ciel! Oh! que le ciel est beau ”!

“ Voilà le cri de son cœur. En effet, Mes Frères, au

ciel on voit Dieu face à face, sans jamais craindre de le perdre. Là, les larmes de la pénitence rendront les yeux d'autant plus clairvoyants que ces larmes auront été plus amères et plus sincères dans l'amour de Dieu. Que c'est beau le ciel, pour les âmes qui se dévouent à la recherche des brebis perdues !

“ Pour vous, mes sœurs, ce ciel sera d'autant plus beau que vous aurez travaillé à imiter votre Mère dans son humilité profonde, sa charité inépuisable pour le salut des âmes. Il sera d'autant plus beau que vous aurez conquis plus d'âmes à Dieu ; il sera d'autant plus beau, ce ciel, que vous aurez pratiqué cette charité en vous sanctifiant vous-mêmes, puisque vous représentez le bon Pasteur qui court après ses brebis et les ramène au bercail.

“ On rapporte de saint Ignace que lorsque le ciel était bien étoilé, que les astres jetaient leur vif éclat, il disait : “ Oh ! que la terre me paraît vile, quand je considère le ciel ” !

“ C'est aussi la parole de la fondatrice du Bon-Pasteur, ou plutôt c'est la parole de Dieu.

“ Sans doute, Mes Frères, il ne nous appartient pas de dire que cette âme si sainte, si pure, si charitable, est déjà entrée dans le ciel. Nous devons l'espérer, mais ne pas manquer d'exercer la charité à son égard ; nous devons prier pour elle, car les jugements de Dieu

sont bien autrement justes et rigoureux que ceux des hommes. C'est par la prière, par les larmes, que vous allez demander à Dieu son entrée dans la gloire céleste. *Requiem æternam dona ei Domine*, Seigneur, donnez-lui le repos éternel ”.

Au moment de l'inhumation, quand le cercueil fut déposé au bord de la fosse, ce fut un spectacle vraiment touchant de voir les deux filles de la fondatrice, agenouillées près de la bière, la baiser avec des sanglots, pour dire un suprême adieu à celle qui leur avait donné le jour, en attendant d'aller la revoir dans l'éternité.

CHAPITRE DOUZIÈME

Retour du P. Saché à Québec. — Les services qu'il rend à la communauté. — Le Bon-Pasteur à ses noces d'or. — Sa maladie. — Sa mort. — *In memoriâ æternâ*. — Conclusion.

I

Les années qui suivent la mort de la Mère Fondatrice sont trop rapprochées de notre temps pour qu'il soit possible de poursuivre l'histoire de l'institution qu'elle a fondée, sans rompre sur un trop grand nombre de points le sceau du silence que la mort seule permet de lever. Cette histoire doit donc se clore sur sa tombe.

Il ne nous reste plus qu'à déposer une couronne d'immortelles sur une autre tombe qui aurait trouvé sa place au cimetière du Bon-Pasteur, si elle n'eût été réclamée par des frères qui avaient sur elle les premiers droits. On y lit le nom du P. Saché.

Pour bien saisir toutes les attaches de ce saint religieux avec le Bon-Pasteur, il faut lire tout entier sa correspondance, que l'on conserve précieusement aux archives de la maison, et dont nous n'avons pu citer qu'une partie. Elle nous fait voir qu'aucune œuvre de sa vie ne lui fut plus à cœur, qu'il ne la perdit jamais de vue, même après de longues années d'absence, même au milieu des occupations les plus absorbantes, comme celle de maître des novices dont il fut chargé au Saut-au-Récollet, après son départ de Québec.

Le P. Saché était trop avancé dans la sainteté pour ne pas accepter avec empressement toutes les positions que ses supérieurs lui assignaient; mais il avait une prédilection pour Québec: c'est là qu'il aimait à vivre, c'est là qu'il voulait mourir. Aussi s'était-il trouvé tout heureux quand son obédience de 1881 l'avait ramené à sa chère résidence de la rue Dauphine. Avec quelle sainte allégresse il reprit ses fonctions d'autrefois, soit dans la ville et dans ses environs, soit dans les communautés religieuses; mais nulle part il ne se revit avec plus de joie, nulle part il ne prêta son ministère avec plus de satisfaction qu'au couvent dont il avait été le premier père spirituel, le Bon-Pasteur. Il était toujours prêt à répondre aux demandes des supérieures, les éclairait de ses conseils dans les affaires épineuses, remplissait souvent l'office de confesseur extraordinaire,

prêchait des retraites aux religieuses et aux pénitentes. Ce dévouement était d'autant plus digne d'admiration que le saint vieillard, épuisé de travaux, souffrant depuis plusieurs années de la maladie atroce qui l'a conduit au tombeau et qui ne lui laissait de relâche ni le jour ni la nuit, avait parfois de la peine à se traîner. Il n'y paraissait guère cependant, tant il mettait d'énergie à triompher du mal, continuant toujours à travailler sans se plaindre, montrant à tous un visage gai, serein, où se lisait une habituelle pensée des choses divines, causant avec une parfaite liberté, comme s'il n'avait pas été sur la croix.

“ Il passait des jours entiers au confessionnal ”, écrit une des sœurs de la Charité, “ toujours souriant, toujours doux et patient, et ne laissant jamais soupçonner ce que lui coûtait une si grande assiduité à son âge et avec ses infirmités. Souvent, toujours en riant, il se faisait un bandeau de son mouchoir et s'en serrait fortement les tempes, puis il continuait tranquillement son ouvrage, comme s'il eût joui de la meilleure santé ”.

Au cours de l'été 1887, le provincial de la Compagnie crut le temps venu d'acquiescer à ses demandes réitérées de remettre sa charge de supérieur, et il fut remplacé par le P. Désy. On put voir alors avec quelle perfection il mit en pratique les conseils qu'il avait donnés dans la même circonstance à la fondatrice du Bon-Pasteur.

Il ne chercha qu'à s'effacer, qu'à obéir, comme s'il n'avait jamais rien été dans la Compagnie.

Les infirmités qui le minaient, augmentant de jour en jour avec ses souffrances, il dut borner l'excès de son zèle qui le portait encore à entreprendre de grandes missions, et se restreindre au ministère local; mais il tint absolument à garder la direction des pénitentes du Bon-Pasteur, dont il s'était chargé depuis la fin de l'année 1887. Cet obscur ministère exercé à l'égard de ce qu'il y ait de plus humble et de plus délaissé sur la terre était sa suprême consolation; car il y découvrait des trésors de vertu cachés qui le ravissaient d'autant plus qu'ils n'étaient connus que de Dieu et de lui seul.

II

Le ciel lui réservait une grande joie avant de mourir : ce fut de célébrer ses noces d'or qui coïncidèrent avec celles de Léon XIII. Il eut le bonheur d'en être félicité par le pape lui-même, qui lui fit parvenir par l'intermédiaire du cardinal Mazzella, ancien Père de la Compagnie de Jésus, la dépêche suivante qu'il accompagnait d'une bénédiction spéciale : “ *Summus Pontifex jubilans Patri Saché jubilanti benedicit* ”. “ Le Souverain Pontife célébrant son jubilé bénit le Père Saché qui célèbre aussi le sien ”.

Nous ne pourrions entrer, sans sortir de notre cadre, dans les détails de cette fête qui réunit dans un même sentiment d'estime et de reconnaissance tout le clergé et les fidèles de Québec, ayant à leur tête Son Eminence le cardinal Taschereau. Nous dirons seulement la part qu'y prit le Bon-Pasteur et les accents de reconnaissance attendrie qu'il fit entendre :

“ Très vénéré Père,

“ Demain se lèvera le cinquantième anniversaire de votre consécration sacerdotale. En cette grande solennité de votre vie, la famille tout entière de la Congrégation des Servantes du Cœur Immaculé de Marie rendra de vives actions de grâces au ciel qui a prolongé votre existence jusqu'à cette époque bénie et privilégiée. Il fait bon de vivre quand chacun de ses jours est marqué du sceau de la charité et du dévouement au service du Seigneur.

“ Conduire les âmes à Dieu par les sentiers de son amour, telle fut la mission que vous reçûtes en devenant fils de saint Ignace. Très bon et très vénéré Père, mieux que personne, nous savons, nous, avec quelle fidélité vous l'avez remplie cette mission sublime ; car bien des pages de votre vie se déroulent dans les annales de notre communauté. L'on vous compte au nombre de ces grands cœurs, qui, en 1850, par une merveilleuse

création de leur zèle pour le salut des âmes, ont fait surgir l'œuvre du Bon-Pasteur dans la ville de Québec. La Providence, dans une admirable pensée de prédilection pour nous, vous choisit en même temps pour être l'âme de notre œuvre naissante; vous lui avez donné cette vitalité qu'elle devait avoir afin d'opérer efficacement le bien. Les règles et les constitutions qui régissent maintenant notre congrégation, sont la substance du docte enseignement que vous avez donné à nos Mères Fondatrices; et ainsi vous avez posé à notre communauté la pierre fondamentale qui sert d'assise à tout institut religieux.

“ Bien justement vous écriviez un jour, dans une page empreinte de la sainte dilection de Jésus-Christ : “ Le Bon-Pasteur de Québec sera toujours mon Bon-Pasteur”. Oui, très vénéré Père, notre Bon-Pasteur de Québec ne laissera jamais d'être votre Bon-Pasteur, en attendant qu'il devienne là-haut l'objet de l'une de vos plus douces récompenses, un de vos plus beaux titres de gloire.

“ Nous voudrions pouvoir retracer tous les bienfaits que vous nous avez prodigués, quand votre charité s'exerçait dans le petit logis qui servit de berceau à notre institution; on en gardera l'impérissable mémoire. Votre cœur avait des ressources intarissables, et plus d'une fois il empêcha le pain de manquer à “ Sainte-

Madeline ". De loin ou de près, chargé du soin de notre communauté, vous n'en demeuriez pas moins l'égide tutélaire, et vous veilliez sur chacun de ses plus chers intérêts.

" Nous aimons ces souvenirs pleins de toutes les suavités de la religion, et qui viennent planer au-dessus de votre fête jubilaire en se reflétant sur vos premières années d'apostolat en notre pays.

" Aujourd'hui, très vénéré et très bon Père, dans le glorieux et sympathique rayonnement de votre jubilé sacerdotal, portant la triple auréole des ans, de la science et de la vertu, la famille de " votre Bon-Pasteur " vous retrouve, comme autrefois, directeur spirituel des pauvres Madeleines qui viennent chercher un refuge sous son toit. Ah ! nous sommes impuissantes à reproduire un tel tableau, le ciel seul pourra le mettre dans tout son jour.

" Notre Mère Fondatrice, nos sœurs et nos chères pénitentes qui nous ont devancées dans l'éternel séjour, s'unissent à nous sans doute en ce moment, et dans une commune et fervente prière, nous demandons que votre vie soit longue encore et comblée à jamais des ineffables grâces du Dieu tout-puissant ".

Celui qui faisait le sujet de cet hymne d'actions de grâces devait être un saint ; et si, en lisant ces pages, il se sentit ému au-dedans de lui-même, ce fut de

cette allégresse divine dont tressaillent éternellement les esprits angéliques à la vue des merveilles que Dieu accomplit chaque jour dans ses créatures, et s'il versa des larmes, ce fut de celles que les anges recueillent dans des coupes incorruptibles, en bénissant le Seigneur qui sait noyer dans les douceurs ineffables d'un jour les amertumes d'une longue vie ¹.

III

Le P. Saché ne survécut pas longtemps à sa fête jubilaire. Ce juste était mûr pour le ciel. Les derniers mois de sa vie furent une agonie continuelle endurée avec une patience et une force d'âme inaltérables.

Le 25 octobre 1889, il reçut les derniers sacrements des mains de son vieux frère d'armes et ami de cœur, le P. Vignon, et le lendemain, il entra dans le repos du Seigneur.

On a encore dans la mémoire le beau et touchant

1 — Le P. Duguay, auteur de la *Vie du P. Saché*, à qui nous avons emprunté les plus précieux renseignements sur ce vénérable Père, est mort au mois de juillet dernier (1896). Cette *Vie*, aussi bien écrite que bien pensée, nous donne l'idée de la perte qu'a faite la Compagnie de Jésus dans la personne de ce religieux, encore dans la vigueur de l'âge et du talent.

spectacle de ses funérailles, où tout Québec était représenté pour lui rendre un dernier et éclatant témoignage de vénération, de reconnaissance et de regrets. *In memoria æternâ erit justus*. La mémoire de ce juste ne s'éteindra pas ; mais nulle part elle sera aussi impérissable qu'à l'Asile du Bon-Pasteur de Québec qui lui doit ce qu'il a de plus précieux, la meilleure part de sa vie spirituelle, c'est-à-dire, ses règles et constitutions qui n'ont eu besoin que des modifications nécessitées par le temps et le développement de l'Institut pour recevoir la haute approbation de Rome.

Nous ne saurions mieux terminer cette histoire qu'en souhaitant pour l'Institut l'accomplissement des trois vœux qu'a exprimés le P. Saché dans les conférences spirituelles qu'il donnait aux religieuses en leur expliquant les règles qu'il leur avait imposées. Il les a résumées lui-même dans une admirable lettre écrite à la Mère supérieure peu de temps après son départ de Québec en 1853 ¹.

“ Laissez-moi vous répéter encore, disait-il, ce que je vous ai dit tant de fois sur l'esprit fondamental de votre petite maison, et ici je ne m'adresse pas seulement à la supérieure, mais encore à toutes les sœurs qui me sont également chères en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

1 — Noviciat de Saint-Joseph (du Saut-au-Récollet), 17 août 1853.

“ Je suis la servante du Seigneur”. Voilà ce que chacune de vous doit dire dans son cœur, avec la divine Mère de Jésus. Et parce que mon Sauveur, pour l'amour de moi s'est fait le serviteur de tous, je serai par amour pour lui la servante de tout le monde, et spécialement des pauvres âmes que la grâce amènera à la maison du Bon-Pasteur.

“ Vous devez donc, mes bonnes sœurs, être humbles et dévouées comme des servantes, humbles et dévouées par charité : voilà votre esprit. C'est sur ce fondement que votre communauté doit s'appuyer, si elle veut faire le bien, remplir sa vocation. Ah ! quelle magnifique vocation ! travailler à sauver les âmes les plus abandonnées, les retirer de l'enfer pour les placer au ciel. Oh ! mes chères sœurs, si vous pouviez en envoyer seulement chacune une au bon Pasteur, que vous seriez bien reçues lorsque vous vous présenterez à lui ! Mais pour devenir dans les mains du Sauveur des instruments de miséricorde, il faut participer à son esprit : il faut être humbles comme lui, dévouées comme lui, charitables comme lui. D'ailleurs, le plus souvent, c'est l'esprit d'orgueil, de sensualité, d'indépendance et d'égoïsme qui a entraîné dans l'abîme celles que vous voulez sauver, il faut donc opposer à cet esprit celui de Jésus-Christ, l'esprit d'humilité, de dévouement, de charité.

“ 1^o Humilité. — Que chacune s'estime la moindre de toutes et souffre avec patience, sinon avec joie, d'être traitée comme la dernière. Aimez votre maison comme un pauvre aime sa cabane, sans penser qu'elle est ou qu'elle n'est pas au-dessus des palais, mais parce qu'elle lui convient. Regardez toutes les autres communautés comme supérieures à la vôtre ; aimez-la, si vous le voulez, comme un enfant bien né qui aime sa pauvre mère parce que c'est sa mère, et qu'il n'y en a pas de meilleure pour lui.

“ 2^o Dévouement. — La vie de toute religieuse doit être une vie de sacrifices. Vous n'avez pas besoin de sortir de votre maison pour en trouver des occasions ; bénissez-en la divine Providence, et ne les laissez pas échapper. Que le souvenir de ces sacrifices embrassés pour l'amour de Jésus sera doux sur votre lit de mort !

“ 3^o Charité. — Elle doit être le modèle de votre dévouement. Si Jésus vous a aimées jusqu'à se livrer pour vous, pourquoi ne l'aimeriez-vous pas jusqu'à vous sacrifier pour lui ? Et s'il a donné sa vie pour les âmes qu'il vous confie, que ne devez-vous pas faire pour les sauver ? La charité unira tous vos cœurs dans le Cœur Sacré de Jésus avec le Cœur Immaculé de Marie. La charité répandra une huile onctueuse, un doux parfum sur toutes les peines inséparables de cette misérable vie. Je n'en finirais pas, mes chères sœurs, si je vou-

lais continuer sur ce sujet; mais j'aime mieux vous renvoyer aux Cœurs bénis de Jésus et de Marie, ils vous instruiront mieux que je ne le pourrais faire ”.

Que les religieuses du Bon-Pasteur ne cessent de méditer ces célestes avis de leur premier père spirituel; qu'elles les mettent fidèlement en pratique, et elles se maintiendront à la hauteur de leur sublime vocation, elles seront de véritables Servantes du Cœur Immaculé de Marie.

FIN

APPENDICE

DÉCLARATION DE L'AUTEUR

Si nous donnons à différents personnages, dont il est parlé dans cette *Histoire*, le titre de VÉNÉRABLE ou de SAINT, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu parmi les fidèles qui donnent quelquefois cette qualification aux personnes d'une piété universellement reconnue, et qu'en cela nous n'avons eu nullement l'intention de prévenir le jugement de l'Eglise.

APPENDICE

ÉCLAIRCISSEMENTS SUR L'ŒUVRE DU BON-PASTEUR

I

Il a été facile de reconstituer avec exactitude l'histoire du Bon-Pasteur de Québec, grâce à ses Annales qui ont été tenues dès les commencements avec une régularité, un soin, où l'on reconnaît l'esprit d'ordre de la fondatrice, qu'elle avait le don de communiquer autour d'elle et qu'elle avait établi dans chaque office de sa congrégation. Outre les Annales proprement dites de la communauté qui forment plusieurs volumes in-folio, il y a une chronique spéciale pour les pénitentes, où sont entrées les notices de celles dont la conversion a été plus particulièrement éclatante, et qui après avoir donné les plus beaux exemples de vertu, sont mortes au Bon-Pasteur avec tous les signes de la prédestination. Nous en extrayons quelques-unes des plus remarquables qui ne seront pas lues sans édification par les personnes qui ont pris quelque intérêt à lire l'histoire de l'Asile.

Au mois de novembre 1851, une femme de mauvaise vie du nom de X... vint prier Madame Roy, directrice de la communauté naissante, d'avoir pitié d'une malheureuse jeune fille qui se mourait dans une vieille mesure dont le toit laissait passage libre au vent et à la pluie. Le personnel de l'Asile était déjà nombreux et le local fort petit ; car sœurs et pénitentes n'avaient d'autre logement que la maison de Saint-Vincent de Paul. Cependant, il n'y avait pas à balancer, on ne pouvait refuser l'entrée de la maison à une pauvre âme que l'enfer allait bientôt revendiquer. Le même soir donc, Marie N... fut reçue dans le bercail du Bon-Pasteur, et on lui prodigua les soins que réclamait son état ; et si la nouvelle venue ne fut pas entourée des attentions et du confortable que donne la richesse, elle eut au moins tout ce que la charité sait inventer pour soulager la souffrance. La communauté était alors dans un extrême dénuement ; il n'y avait ni couchette, ni matelas, ni infirmerie pour l'usage des malades.

Les sœurs se soumirent à toute espèce de gêne et de privations pour soigner la mourante. Contre toute prévision, elle revint à la santé. On aurait été tenté de croire que c'était pour son malheur ; car elle ne tarda pas à faire usage de ses forces pour offenser de nouveau le bon Dieu. Elle demanda avec instances de retourner dans le monde, et comme la Directrice s'y refusait avec fermeté, elle forma le projet de désertir de la maison et se mit de complot pour cela avec une compagne. L'esprit du mal était satisfait et favorisa leur évasion ; elle leur fut d'autant plus facile que de tout temps il n'y eut au Bon-Pasteur d'autre clôture que le bon vouloir de celles qui y demeurent.

Dès qu'on eut remarqué l'absence de Marie et de sa compagne, la fondatrice, Madame Roy, résolut de courir après les brebis égarées ; deux motifs l'y engageaient : d'abord le

désir de consoler le divin Pasteur, ensuite la crainte que le bruit de cette évasion venant à se répandre dans la ville, on en prit occasion de dire que la nouvelle institution ne valait pas la peine d'être encouragée. Les Directrices avaient en ce moment plus besoin que jamais de l'appui du public ; car elles commençaient la construction de leur couvent, pour laquelle elles n'avaient d'autres ressources que leur foi en la divine Providence. Elles étaient extrêmement occupées à organiser un bazar au profit de l'Asile, de sorte que chaque sœur se trouvait surchargée de travail. N'importe, il fallait tout laisser là pour s'occuper des malheureuses brebis que le loup ravisseur entraînait pour les jeter dans l'abîme.

Sur l'indication de quelques pénitentes, la Mère Fondatrice et une autre sœur se rendirent dans une maison suspecte dont la maîtresse, une protestante, les accueillit durement, tout en leur avouant que les deux fugitives étaient dans sa maison.

Comme celles-ci refusaient de se montrer, la zélée fondatrice demanda qu'on lui permit de pénétrer dans les appartements où elles étaient réfugiées. Chose remarquable, pas une des neuf malheureuses présentes ne s'y opposa. Au contraire, elles disaient hautement qu'elles enviaient le sort de celles qu'on prenait tant de soin de ramener au bien. Quelques-unes allèrent même jusqu'à dire qu'elles voudraient bien être dans la maison de refuge. Les sœurs les y invitèrent de grand cœur ; et l'on reconnut plus tard que Dieu avait béni leurs charitables exhortations : la maîtresse protestante rentra en elle-même, vint demander son admission au Bon-Pasteur, acheva de s'y convertir, fut baptisée sous condition, et donna des marques si évidentes de persévérance qu'on crut pouvoir l'envoyer en qualité de domestique dans une des missions de l'Institut, où elle continua à édifier par

sa bonne conduite en même temps qu'à se rendre utile par son travail.

La nommée X... se convertit également, ainsi que la compagne d'évasion de Marie N... ; toutes deux s'établirent honnêtement dans le monde.

Dans l'espérance d'échapper aux recherches des sœurs, Marie N... s'était cachée sous un lit, d'où elle s'obstinait à ne pas sortir, malgré leurs supplications. Alors Mme Roy, animée d'une force que pouvait seule lui donner sa grande charité pour l'âme de cette pauvre malheureuse, l'en arracha en dépit de toutes ses résistances. Prenant ensuite un ton d'autorité, elle lui ordonna de marcher devant elle, et la ramena ainsi à l'Asile, quoiqu'elle protestât ne vouloir point y rester. La Mère Fondatrice lui fit comprendre que de nouvelles tentatives d'évasion seraient inutiles, car les Directrices profiteraient de ce qu'elle n'était pas encore majeure pour la dénoncer à la police qui la leur ramènerait.

Cette infortunée jeune fille était née de parents inconnus et avait été déposée au tour des révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu qui l'avaient placée dans une famille de cultivateurs de Saint-Joachim. Elle y fut élevée jusqu'à l'âge de seize ans, que ses protecteurs la mirent en service. Cette condition est trop souvent l'écueil où l'innocence vient faire un triste naufrage ; ce fut aussi celui où échoua la vertu de Marie qui, la première faute commise, tomba de chute en chute jusqu'au fond de l'abîme. Son jeune âge, sa rare beauté lui promettaient pour longtemps l'enivrement des passions. Seule au monde, elle n'était pas retenue par la crainte de déshonorer des parents respectables. Mais la Providence n'abandonna pas cette pauvre délaissée malgré ses désordres, et l'on vient de voir les moyens dont elle se servit pour la ramener au port du salut.

La première année que Marie passa dans l'Asile fut loin de lui être méritoire pour le ciel. Elle paraissait devoir être incorrigible, s'étudiait à se montrer désagréable, à donner de mauvais conseils à ses compagnes, se laissait emporter à son caractère violent qu'elle ne cherchait nullement à dompter. Il lui arrivait même de faire des scènes où elle s'oubliait au point de lancer des malédictions contre ses bienfaitrices et contre tous ceux qui l'entendaient. Il était bien à craindre qu'en abusant ainsi de tous les moyens de salut qui lui étaient offerts, elle ne tarit enfin la source des miséricordes divines ; mais les prières qui se faisaient pour elle furent plus fortes que ses infidélités et lui obtinrent une grâce de conversion. Par caprice, ou plutôt par une disposition de la Providence, elle voulut apprendre à lire. Après qu'elle eut reçu les premières leçons, on lui mit entre les mains la *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*. Elle eut bientôt parcouru le volume tout entier et en fut profondément émue.

En voyant le grand amour dont le divin Sauveur brûle pour les hommes, et le désir qu'il a d'en être aimé, son âme si longtemps insensible se fondit dans un saint amour, et elle se prit à regretter son indifférence envers un Dieu si bon. Persuadée que son plus sûr asile était le Cœur blessé du Dieu fait homme par amour pour nous, elle s'y réfugia et s'y enflamma d'une sainte ardeur pour la prière. Dès qu'elle s'agenouillait à la chapelle, elle se représentait à l'esprit le Sacré Cœur de Jésus ouvert et ensanglanté, puis, dans son imagination, elle se faisait toute petite et se plongeait dans cet abîme de tendresse ; c'était toute sa prière, mais elle était belle et ne pouvait manquer de lui valoir des fruits nouveaux de conversion. Bientôt, elle fut toute transformée et excella dans les vertus d'une véritable pénitente. Ce qui

étonnait surtout en elle quand on se rappelait son passé, c'était sa grande douceur et son esprit de mortification.

On devine facilement quels durent être ses efforts pour vaincre ses mauvais penchants, et particulièrement son caractère emporté qu'elle avait réussi à dominer à ce point, que ceux qui ne la connaissaient pas auraient pu croire qu'elle était née avec une âme douce et naturellement portée à la condescendance. Dans les commencements de sa conversion, elle disait volontiers les combats intérieurs qu'elle avait à livrer ; mais plus tard, quand elle fut plus avancée dans la perfection, elle n'en laissait rien soupçonner, afin de ne perdre aucun de ses mérites.

Les pénitentes d'alors qui étaient employées à la couture, avaient la pieuse habitude de mettre devant leurs yeux un tableau sur lequel étaient représentées les quatorze stations du chemin de la croix, et tout en travaillant, elles faisaient à haute voix les prières de ce saint exercice. Sans doute qu'elles ne gagnaient pas les indulgences qui y sont attachées, mais leur esprit occupé des souffrances de Notre-Seigneur était moins exposé à se reporter vers des souvenirs dangereux. Quand on demandait à Marie de vouloir bien aller chercher ce tableau du chemin de la croix, son premier mouvement était de s'indigner et de répondre par un refus, mais elle se hâtait de réprimer cette tentation d'impatience, et elle se levait avec un aimable sourire en disant : " Oui, ma sœur, j'y vais avec le plus grand plaisir ".

Quant à sa mortification, elle devint extraordinaire et habituelle. Les pénitentes occupaient en ce temps-là la partie de la maison de Saint-Vincent de Paul qui sert aujourd'hui d'office à quelques-unes des sœurs converses ; c'était la salle commune et en même temps le réfectoire des pénitentes. Comme il n'y avait pas encore d'infirmerie, une autre péni-

tente, nommée Madeleine-Céline qui était alors gravement malade, avait prié ses maitresses de faire descendre son lit du dortoir dans cette salle pour se distraire de l'ennui qu'elle éprouvait de passer les journées toute seule ; on avait acquiescé à sa demande, et un jour que ses campagnes prenaient leur repas, la pauvre souffrante sollicita la permission de réciter quelques prières les bras en croix. En entendant cela, la petite Madeleine (c'est ainsi qu'on l'appelait habituellement) éclata en sanglots et dit tout bas : " Cette pauvre Céline, si bonne, si pieuse, fait des pénitences toute malade qu'elle est, et moi " ! A partir de ce moment elle redoubla ses mortifications. A ses repas, elle ne prenait presque jamais de thé ou de café, mais de l'eau froide ; et afin qu'on ne s'aperçût pas de cette privation, elle avait prié la religieuse qui servait à table de verser quelques gouttes de thé ou de café dans sa tasse, afin de changer la couleur de l'eau. Quand elle voyait qu'on préparait quelque dessert pour le dîner, elle allait demander à la sœur de service de ne pas lui en donner et de faire comme si elle l'oubliait, afin de se mettre par là à l'abri de la tentation de vaine gloire. Ses jeûnes étaient très fréquents, et, outre cette mortification, il n'était pas rare qu'elle priât la Directrice de lui prêter un cilice, austérité en usage dans la communauté naissante ; elle le porta à diverses reprises pendant neuf jours entiers. Quelques mois avant sa mort (six mois ou à peu près), elle ne l'ôta plus que pour demander la permission de le remettre. Alors pour la dispenser de réitérer sa demande, la Directrice lui dit de porter ce cilice jusqu'à ce qu'elle lui donnât un ordre contraire. Madeleine remercia et garda la cruelle ceinture pendant longtemps, car on avait oublié de lui dire d'interrompre cette pénitence ; elle souffrait beaucoup ; sa chair était toute

déchirée, et cependant pas un soupir, pas une plainte ne s'échappait de ses lèvres.

A la fin, se sentant faiblir, elle se crut obligée d'avertir sa maîtresse, tout en ajoutant qu'elle était prête à garder l'instrument de pénitence si on le lui conseillait. Inutile de dire que la Directrice fut profondément affligée de son oubli et qu'elle se hâta de mettre un terme à cette austérité. L'exemple donné en cette occasion par la petite Madeleine est bien propre à confondre la lâcheté de certaines âmes qui s'effrayent des moindres souffrances et reculent devant les plus légères pratiques d'austérité.

Notre jeune pénitente était d'un naturel fort gai, et elle avait le talent d'égayer tout le monde les jours de congé ; mais après sa conversion, son attrait la portant plus à prier qu'à s'amuser, elle eût préféré passer la plus grande partie des temps libres à la chapelle. Elle prit là-dessus l'avis de son confesseur qui l'engagea à sacrifier ses dévotions à la charité. Alors elle n'hésita pas à se livrer au jeu, bien que ses soupirs allassent tous vers le tabernacle.

La petite Madeleine ne fut pas moins édifiante en maladie qu'en santé ; sa douceur et son aimable gaieté ne se démentirent jamais. Elle continua même à pratiquer certaines mortifications dont ses souffrances auraient dû la dispenser. Souvent la nuit, quand elle croyait que ses voisines étaient endormies, elle quittait son lit pour se coucher sur le plancher ; d'autres fois, elle écartait la paille de son lit pour s'étendre sur la dure.

Au milieu de ses souffrances souvent aiguës, elle ne fit jamais entendre la moindre parole d'impatience ou de plainte, et paraissait toujours très reconnaissante des plus petits services qu'on lui rendait.

La maladie de langueur dont elle souffrait fit des progrès journaliers et on ne fut pas longtemps sans constater que la mort n'était pas loin. Madeleine était soumise et résignée à tout ce que Dieu pouvait exiger d'elle ; néanmoins, elle ne cessait de demander une grande grâce avant de quitter la terre : c'était de prolonger sa vie pour qu'elle pût assister à la profession des sept premières religieuses de l'Institut. Ce désir était trop pieux pour que le ciel ne daignât pas le réaliser. Le matin de cette solennité, quoiqu'elle fût excessivement faible, elle se fit transporter par ses compagnes dans un coin de la chapelle, d'où, sans être remarquée, elle pouvait voir l'autel et la cérémonie. Sa joie fut inexprimable quand elle vit les sœurs sous leur costume religieux, et ses sanglots éclatèrent à force d'émotions au moment où elle les entendit prononcer leurs vœux.

De ce jour elle n'attendit plus rien sur la terre et n'eut d'aspirations que pour le ciel. Une joie suprême lui fut cependant réservée : Mgr Baillargeon, qui avait été averti par les sœurs de la haute vertu de la jeune mourante, voulut lui-même lui apporter le viatique et recevoir sa consécration à Dieu. En présence de Jésus-Hostie, elle fit le vœu des sœurs consacrées, c'est-à-dire de vivre et de mourir dans cet asile de la pénitence, y ajoutant les vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. L'assistance fut vivement émue en lui entendant prononcer son serment de fidélité au Seigneur d'une voix mourante, mais que la ferveur de l'amour divin rendait claire et sonore. L'expression douce et calme de son front faisait penser aux saintes du ciel. Sa respiration haletante, sa gorge desséchée l'empêchaient presque de parler. L'infirmière lui suggérait de pieuses pensées, des oraisons jaculatoires, auxquelles elle acquiesçait par des regards ou

par des signes. Un moment elle réunit ses forces et balbutia ces mots : " Oh ! si je le tenais " !

— " Quoi, lui demanda l'infirmière ?

— " Ah ! repartit la mourante d'une voix entrecoupée, c'est le temps que je veux dire, que ne se hâte-t-il de finir pour moi ".

Puis, un instant après, craignant d'avoir mal édifié, elle ajouta :

" Je ne m'impatiente pas, Dieu merci, oh ! non, mais j'ai hâte d'aller au ciel ". Alors, pour l'éprouver et la prémunir contre les surprises d'une vaine présomption, la supérieure lui dit : " Ma pauvre enfant, vous paraissez bien certaine d'aller en paradis, avez-vous donc oublié que vos péchés vous en ont mille fois rendue indigne " ?

— " Non, ma Mère, répliqua-t-elle, je ne l'ai pas oublié ; mais je sais aussi que le pardon a été promis à l'amour, et le bon Dieu sait bien que je l'aime " ! Pendant qu'elle parlait ainsi, son âme semblait passer dans ses paroles.

Ce fut dans ces admirables dispositions qu'elle rendit le dernier soupir, laissant après elle un parfum de vertus qui embaume encore aujourd'hui l'Asile du Bon-Pasteur.

La petite Madeleine y avait passé cinq ans. Elle est avec Madeleine-Céline, dont nous raconterons plus loin la conversion, le plus beau modèle qui puisse être proposé aux pénitentes.

II

On se rappelle le bel et touchant éloge que faisait le P. Saché de la pénitente consacrée, Madeleine Saint-Patrice, en apprenant les détails de sa sainte mort. Cet apôtre, si consommé en toutes vertus, si éclairé des lumières d'en haut, dont la parole a toujours été regardée avec raison au Bon-

Pasteur comme un oracle, voyait dans la mort de cette pénitente tous les signes de la prédestination. Le jugement de cet homme de Dieu est trop remarquable, trop consolant, trop propre à en encourager d'autres, pour que nous ne le rapportions pas de nouveau ici :

“ En lisant, disait-il, les circonstances si édifiantes de la mort de votre bonne pénitente, Madeleine Saint-Patrice, ces paroles de l'Écriture : “ Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ”, me sont venues naturellement à l'esprit. Oui, heureux ceux qui meurent dans le Seigneur, et par conséquent, heureuses celles qui meurent au Bon-Pasteur ; car peut-on mourir au Bon-Pasteur et ne pas mourir dans le Seigneur !

“ J'ai remarqué avec plaisir qu'elle était décédée un mercredi, jour consacré à Saint-Joseph, patron de la bonne mort, la veille de la fête de tous les saints. N'a-t-elle pas eu l'avantage de la célébrer dans le ciel ” ?

C'est ainsi que s'exprimait le P. Saché en parlant de la mort de celle qu'il appelait “ la bonne Margaret ”. Comment, après le jugement d'un si grand serviteur de Dieu, ne pas voir en elle une amie de Dieu, une prédestinée. Voici ce que disent d'elle les Annales du Bon-Pasteur :

Margaret H... était native d'Irlande. Elle avait émigré toute jeune au Canada avec plusieurs de ses compatriotes et s'était mise au service d'une dame de la ville, laquelle était étrangère à tout sentiment de pitié et de commisération. Margaret souffrit pendant quelque temps, mais sa maîtresse ayant un jour ajouté les coups aux reproches et aux paroles outrageantes, la pauvre servante sortit de la maison, sans savoir où elle dirigeait ses pas.

Le tentateur trouva l'occasion favorable pour faire une nouvelle conquête, et il mit sur son chemin une femme de mauvaise vie. Cette femme voyant une belle jeune fille errer à l'aventure avec tous les signes d'une agitation extrême, s'arrêtant de fois à autre pour interroger l'espace, en laissant échapper de profonds soupirs et en essuyant ses larmes, marcha droit au-devant d'elle et lui demanda, avec un air de compassion, où elle allait et quelle était la cause de ses chagrins. Margaret, tout heureuse de rencontrer une personne qui lui parlât avec bonté et lui témoignât de la sympathie, n'hésita pas à la mettre au fait de sa triste situation. L'étrangère lui offrit alors de la prendre à son service et la conduisit dans sa maison. L'infortunée jeune fille ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'elle avait été victime d'un honteux guet-apens et qu'elle était dans un lieu de perdition. Son désespoir fut extrême ; mais que faire, où aller ? Elle ne connaissait personne ; elle était sans aucune expérience et n'avait pas le moindre moyen de subsistance. Quelle affreuse position ! Combien d'autres, à sa place, seraient tombées, et tombées sans avoir le courage de se relever ! Ah ! le poète qui s'appelait l'enfant du siècle, a bien eu raison de s'écrier :

“ Pauvreté ! Pauvreté ! c'est toi la courtisane,
C'est toi qui dans ce *bouge* as conduit cette enfant.
.....
Hélas ! qui peut savoir pour quelle destinée,
En lui donnant du pain, peut-être elle était née ?
D'un être sans pudeur, ce n'est pas là le front.
Rien d'impur ne germait sous cette fraîche aurore.
.....
Ce qui l'a dégradée, hélas ! c'est la misère ”.

La maîtresse de maison eut beau mettre tout en œuvre pour retenir la pauvre Margaret, elle eut beau lui représenter sous

les plus belles couleurs la vie mondaine avec tous les attraits du luxe, de la vanité, des plaisirs, elle ne put étouffer les remords de sa conscience.

La Providence n'abandonne pas les malheureux qui l'implorent. Margaret l'invoqua et elle vint à son secours. Elle lui fit en peu de temps franchir les portes de cet enfer. Une honnête personne à qui elle se confia, lui apprit qu'il existait à Québec une maison de refuge. Elle vint solliciter son entrée et fut admise.

De ce moment elle ne songea plus qu'à travailler sérieusement au salut de son âme. Douée d'un tempérament nerveux, elle était prompte et irascible, un mot de contrariété lui faisait monter le rouge au visage. Elle mit toute son énergie à vaincre cette impétuosité, et elle y réussit à ce point qu'elle devint un modèle de patience et de douceur. Si, dans les commencements, il lui arrivait de laisser échapper quelques paroles un peu aigres, elle en demandait pardon sur-le-champ; sinon, on la voyait le soir pendant l'examen de conscience, quitter doucement sa place et aller s'agenouiller auprès de la compagne qu'elle avait offensée et la supplier de lui pardonner.

Son esprit de componction n'était pas moins admirable que sa douceur: elle pleura tous les jours de sa vie le malheur qu'elle avait eu de passer quelque temps dans un lieu où Dieu était tant offensé. Mais c'était surtout pendant ses oraisons, et encore plus lorsqu'elle recevait le divin Jésus dans son cœur, que ses larmes coulaient plus amères et plus abondantes au souvenir de son infidélité.

Elle avait une tendre piété envers la sainte Vierge et une dévotion particulière pour la récitation de son chapelet. On la voyait souvent aller prier au pied de la statue de Marie

Immaculée, et il était facile de lire sur ses traits avec quelle ferveur, quelle intime confiance, elle s'adressait à la clémentine Mère de notre Sauveur. Aux heures de travail, durant lesquelles elle s'appliquait à ne perdre aucun instant, afin de se rendre utile autant que possible à la maison, ses lèvres murmuraient presque toujours quelques prières, et elle était la première à se joindre à celles qui se faisaient en commun.

Telle fut la vie de Madeleine Saint-Patrice pendant neuf ans et trois mois et demi qu'elle vécut dans l'Asile.

Vers la fin de l'été de 1860, elle commença à se sentir faible et souffrante; elle n'en continua pas moins sa besogne accoutumée avec énergie et courage, travaillant à la buanderie les jours de blanchissage et s'occupant les autres jours d'ouvrages de tricot ou de couture.

Le 15 octobre, elle fut soudainement prise d'une attaque de paralysie qui la conduisit en peu d'heures aux portes du tombeau. Au moment où elle fut frappée, on lui demanda si elle ne serait pas bien aise de se confesser; elle répondit en souriant qu'elle croyait par la grâce de Dieu n'avoir aucun péché sur la conscience, que cependant elle serait contente de voir son confesseur pour recevoir la grâce de l'absolution, de le remercier et lui dire combien les religieuses étaient bonnes et affectueuses.

Deux semaines se passèrent au milieu des plus grandes souffrances que la sainte malade endura avec une patience et une résignation admirables, accompagnées de sentiments de piété, d'acquiescement à la volonté de Dieu et d'élans d'amour divin qui remplissaient d'édification tous ceux qui approchaient de sa couche funèbre.

C'est après avoir appris les détails de sa sainte mort que le P. Saché qui, l'ayant longtemps dirigée, avait vu au fond

de son âme, exprimait la pensée si consolante qu'elle était entrée presque aussitôt après son décès en possession du bonheur des élus.

Madeleine Saint-Patrice vit toujours dans les souvenirs du Bon-Pasteur avec l'auréole de sainteté que lui a placée au front cette main vénérable.

III

La vie de la jeune convertie dont nous avons maintenant à parler a été écrite par l'abbé Auclair, ancien curé de Notre-Dame de Québec, qui a eu une très large part dans sa conversion. Aucune pénitente n'a laissé au Bon-Pasteur un souvenir aussi profond que cette enfant, connue dans l'Asile sous le nom de Madeleine-Céline.

“ Vers la fin de juillet 1852, raconte l'abbé Auclair, dont nous condensons le récit, je faisais une de mes visites à la prison de Québec. En entrant dans la salle des femmes, je vis qu'une nouvelle malheureuse était venue augmenter le nombre de ces pauvres égarées. Je remarquai chez elle une grande propreté, un regard intelligent, un maintien modeste, en un mot, ce quelque chose qui dénote une éducation qu'on ne rencontre pas ordinairement en pareil lieu.

“ En faisant une visite à chacune d'elles, son tour vint; je lui adressai alors quelques mots en bien mauvais anglais, auxquels elle répondit: “ Je suis protestante, Monsieur ”. Sur cette déclaration, je passai outre, laissant à Dieu le soin d'inspirer cette âme et de faire briller à ses yeux les lumières de l'éternelle vérité.

“ Continuant ma ronde autour de la salle, je m'aperçus que cette jeune personne me suivait du regard avec quelques signes d'intérêt; et quand vint le moment de partir, elle manifesta le désir de me parler. Je l'écoutai volontiers; malheureusement, son langage ne m'étant pas très familier, je ne saisis qu'imparfaitement ce qu'elle tenait à me raconter. Elle fit donc appeler, comme interprète, la gardienne des salles; alors, elle me mit au courant de ses malheurs et de ses déplorables égarements. Bien que je fusse prévenu en sa faveur, je fus cependant étonné de tant de franchise et de simplicité dans une personne étrangère à ma langue, à ma croyance, et en présence d'une interlocutrice elle-même catholique. L'infortunée n'avait alors que dix-sept ans, ... et déjà elle avait suivi tous les désirs d'un cœur corrompu.

“ Sa profonde douleur, ses regrets, ses larmes abondantes firent sur moi une vive impression. Elle alla jusqu'à m'exprimer le désir de se faire catholique, si c'était encore possible, disait-elle, après tous ses égarements.

“ A cette proposition inattendue, une certaine défiance vint refroidir mon zèle; je trouvai brusque et rapide son changement de pensées et de sentiments, son mépris pour une religion à laquelle elle m'avait paru si fortement attachée. Je résolus d'agir avec prudence et discrétion. “ Le bon Dieu ne vous manquera pas ”, lui dis-je, et je sortis de l'appartement.

“ Tant de fois déjà j'avais entendu, de la part de ces infortunées, des propos de conversion qui n'avaient point eu de suites salutaires, que j'étais naturellement disposé à la défiance.

“ Je ne laissai pas cependant de m'intéresser à l'âme de cette enfant, et de demander à Dieu avec ardeur de la détacher des plaisirs funestes et trompeurs qui l'avaient séduite.

“ Mon peu de foi en ses prétendues dispositions ne subit aucun changement dans les visites que j'eus occasion de lui faire, pendant les quelques jours qui suivirent notre première entrevue. Je sentais en moi un je ne sais quoi qui m'empêchait de me prononcer sur les destinées de cette âme. Etait-ce l'avertissement que le Saint-Esprit nous donne par la bouche d'un des plus fidèles serviteurs de Dieu : “ Prenez garde qu'on ne vous séduise par les illusions de certaines paroles mielleuses et mensongères ” ! C'est ce que la suite fera voir.

“ A quelque temps de là, étant à distribuer des paroles de consolation aux pauvres affligés de la prison, je fus abordé par ma jeune protestante qui me pria de m'intéresser à elle, afin d'obtenir son élargissement avant l'époque fixée pour sa mise en liberté. Elle trouvait, disait-elle, l'occasion de s'en retourner chez son père, aux Etats-Unis; son beau-frère, arrivé d'Angleterre, avait la complaisance de se charger des frais du voyage. Je pris donc des informations auprès de la gardienne qui me parla en effet d'un visiteur étranger qui semblait s'intéresser vivement au sort de la jeune infortunée. Cet incident me fit croire à la réalité du projet de voyage, et je ne sais ce qui me poussa à faire des démarches en sa faveur auprès des autorités. Son désir fut exaucé. J'écrivis au charitable parent que sa belle-sœur était libre et pouvait à l'instant se rendre dans sa famille.

“ Hélas ! j'étais le jouet d'un honteux complot ! La jeune fille, ainsi libérée, était réellement en possession d'une somme de vingt piastres, mais le généreux et soi-disant beau-frère qui l'en avait gratifiée, était son infâme corrupteur ! j'avais été l'instrument involontaire d'une vilaine intrigue ! Je regrettai, mais trop tard, de ne m'être pas tenu dans les bornes de mon premier acte de prudence et de sage réserve.

“ Cependant, comme mon infidèle néophyte n'était pas encore disparue, je lui fis part des nouvelles instructions que j'avais obtenues sur son compte, et j'essayai de la retenir sur le bord du précipice dans lequel elle allait retomber. Hélas ! rien de tout ce que je pus lui dire n'entra dans son cœur ! Méprisant ma voix, qu'elle aurait dû respecter puisque c'était celle de Dieu, elle nia tout, et voulut me faire croire à son départ pour les Etats-Unis.

“ Afin de m'assurer que j'avais déjoué le calcul du ravisseur, je la fis conduire jusqu'au steamboat de Montréal, ayant eu soin de la faire garder à vue jusqu'au moment du départ du bateau. Mais j'en fus quitte pour les frais d'une nouvelle pièce : le scélérat, demeurant au port de Québec, retrouva sa complice de vie dissipée et de honteux égarements ; dès le lendemain, la prétendue voyageuse paraissait dans les rues de la ville. J'en fus informé le jour même, et un peu confus de ma trop grande crédulité, je mis en oubli, comme tant d'autres velléités de ce genre, un projet de conversion dont les suites avaient été si trompeuses.

“ Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis le dernier incident que je viens de raconter, lorsqu'un soir parut à la porte de l'hospice du Bon-Pasteur, pour les filles repenties, une jeune personne dont les facultés étaient momentanément troublées par les excès de l'intempérance.

“ Elle frappe à coups redoublés et demande à voir la supérieure. Le cœur de celle-ci, plus grand que ne l'est sa maison, se brise à la pensée de refuser une nouvelle pénitente qui paraît avoir un si grand besoin de secours. Déjà le médecin avait manifesté quelque inquiétude, sur le trop grand nombre de personnes qui habitaient la maison. La pauvre supérieure fait donc dire à la malheureuse jeune fille qu'elle

ne peut l'admettre ; celle-ci insiste fortement et ajoute qu'elle ne partira certainement pas sans voir la supérieure. Enfin, autant pour s'en débarrasser que pour tout autre motif, celle-ci se rend auprès d'elle et lui répète qu'il est impossible de la recevoir. Alors, des larmes abondantes jaillissent de ses yeux, et elle renouvelle sa promesse de conversion : " Si Monsieur Auclair était ici, dit-elle, il obtiendrait bien, lui, mon entrée ; il m'a connue à la prison et il a voulu me faire du bien ".

" En entendant nommer le curé de Québec, la supérieure est ébranlée ; elle réfléchit, puis elle se décide à accorder à la jeune fille l'hospitalité pour la nuit. Peut-être, se dit-elle, cet acte de charité envers une protestante pourra être la source de bons et généreux sentiments ?

" Le lendemain la jeune fille complètement revenue à elle-même renouvela son désir de rompre avec cette malheureuse liberté qui n'avait été pour elle qu'un véritable esclavage, et elle implora la faveur de vivre désormais sous le toit protecteur de l'Asile. Pleine d'esprit et de talent, elle définit si bien sa situation, donna de si belles couleurs à ses projets d'amendement, que les bonnes sœurs se décidèrent à l'accueillir, malgré tous les obstacles, malgré les injonctions réitérées du médecin de ne pas encombrer la maison. Nous l'appellerons désormais Céline : nom qu'elle reçut à son entrée dans la salle des pénitentes.

" Voilà donc notre Céline installée parmi ses nouvelles compagnes, la plupart autrefois égarées comme elle, mais aujourd'hui revenues au devoir, et toutes disposées à lui en montrer le chemin. Elle est initiée, dès les premiers jours, à l'étude de la doctrine catholique ; et, chose étonnante pour une personne étrangère à notre langue, deux mois s'étaient à

peine écoulés, qu'elle possédait parfaitement son catéchisme en français et parlait assez bien pour tenir conversation.

“ J'avais complètement oublié la mésaventure de la prison, lorsque trois semaines plus tard, je fus agréablement surpris de revoir au Bon-Pasteur cette infortunée qui m'avait si fort intéressé par le récit trop réel de ses misères.

“ Bon courage, chère enfant ! lui dis-je ; jetez le passé dans l'oubli, abandonnez l'avenir à la Providence que vous apprendrez à connaître ici, et consacrez le présent à la fidélité ”.

“ Quelque profondes qu'eussent été les misères de Céline, elles n'avaient duré relativement qu'un temps assez limité, pour lui laisser intacts l'esprit et les talents dont Dieu l'avait douée.

“ Mais une chose apporta du retard à son admission aux sacrements : ce fut son caractère irascible, et pour ainsi dire, indomptable, surtout dans les premiers mois de son séjour à l'Asile. Elle était d'une humeur bouillante et impétueuse, d'une nature violente et prime-sautière ; ce ne fut qu'à force de prières, d'épreuves et de combats qu'elle parvint à se rendre supportable dans la maison. Mais aussi, comme tous les cœurs prompts à s'emporter, celui de Céline ne conservait aucun vestige de rancune.

“ A cette louable qualité, elle joignait une franchise parfaite : c'était au point qu'on n'a pas souvenir que Céline ait jamais déguisé la vérité durant son séjour à l'hospice. Cette sincérité amenait l'aveu instantané de ses fautes, malheureusement fréquentes, et un prompt repentir. Plus d'une fois, on fut tenté de la congédier à cause de ce caractère incompatible avec la vie de communauté ; mais toujours, elle sut gagner son pardon, par une bonne volonté qui ne lui fit jamais défaut, pour se relever après ses chutes.

“ C'est une règle dans la maison de n'admettre les filles repenties aux sacrements qu'après plusieurs mois d'épreuves, et l'expérience a souvent fait voir toute la sagesse de cette prudente mesure. On conçoit facilement qu'avec les dispositions défectueuses qu'on vient de reconnaître, Céline dut avoir besoin d'une double épreuve. Aussi ne fut-ce que le 30 mars 1853, neuf longs mois après son arrivée, qu'elle fut admise à faire son abjuration.

“ Oh ! avec quels transports d'allégresse elle en apprit la consolante nouvelle ! Quelle sainte préparation elle fit pour ce jour si impatiemment attendu ! Qu'elle fut belle et solennelle pour la communauté, cette journée qui gagna à la foi une hérétique, à Dieu une conscience égarée, au ciel une âme marquée du sceau de la perdition !

“ De même que parmi les habitants du ciel, il y eut dans la famille du Bon-Pasteur une grande réjouissance sur le retour de cette autre Madeleine.

“ Céline reçut le saint baptême de la main de ce même prêtre qui avait reçu ses premiers aveux d'une manière si providentielle, et qui avait continué à garder cette âme dans le chemin du vrai. A lui seul de dire combien son cœur d'apôtre se sentit heureux, lorsqu'il vit que ses plus chers désirs étaient accomplis ! Avec quel bonheur il introduisit dans le sein de l'église catholique, cette enfant qui eut tant de combats à soutenir pour se vaincre pendant les neuf mois qui précédèrent la touchante cérémonie de son abjuration !

“ L'âme de Céline était désormais ouverte aux sentiments de toutes les vertus. Ses pensées, ses désirs, sa volonté, tout son être était acquis à Jésus. Et sa dévotion à Marie se manifestait par des prières ferventes et par un tressaillement de joie, chaque fois que le nom béni de cette tendre Mère était prononcé.

“ Céline reçut la divine Eucharistie le lendemain de son abjuration, et quelques jours plus tard, Mgr Turgeon, archevêque de Québec, daigna lui administrer la confirmation. Tous ces bienfaits de notre religion opérèrent en elle de véritables merveilles. L'effet en était si frappant que, plusieurs mois après, elle déclara elle-même que depuis son baptême, non seulement elle n'avait point succombé à cette grande faiblesse humaine qui l'avait autrefois entraînée au fond du précipice, mais que jamais le moindre souvenir de ses plaisirs criminels ne s'était présenté à son imagination.

“ Pour juger mieux encore des vertus que dut pratiquer Céline avec le caractère que nous lui connaissons, disons quelques mots de la vie que mènent au Bon-Pasteur les pénitentes qui y sont admises. C'est une vie de communauté, par conséquent, vie d'obéissance de tous les instants. On y travaille toute la journée, toujours dans un profond silence, excepté dans les deux heures de récréation accordées par la règle. A chaque heure qui sonne à l'horloge, ce silence est interrompu par quelque prière faite à haute voix. Une pénitente, tout en continuant son ouvrage, prononce les paroles suivantes :

“ Encore une heure d'écoulée !

“ Encore un pas vers la mort et l'éternité !

“ Pour les pécheurs endurcis, c'est un pas de plus vers l'enfer !

“ Pour les justes pénitents, c'est un pas de plus vers le ciel !

“ Mes sœurs, offrons l'heure qui commence à la T. S. Trinité !

“ Loué, adoré, aimé soit J.-C. au Très Saint-Sacrement de l'autel !

“ A jamais ” !

“ Cette belle pratique de piété, qui se répète à chaque heure du jour, est suivie du chant d'un cantique.

“ Puis à ces prières et à ces saints cantiques, succède encore le silence, temps si propre à la méditation de la

divine semence jetée tout à l'heure dans l'âme de ces repentantes ! Voilà donc la vie du Bon-Pasteur : prières, silence, travail incessant, chacune selon ses forces et ses facultés. Là, on ne fait quoi que ce soit sans une permission spéciale ; on ne doit pas même aller boire une simple gorgée d'eau sans cet acte préliminaire.

“ Eh bien ! je le demande, quand on a vécu jusque-là avec toutes ses libertés, combien ne doit-il pas coûter de peines aux pénitentes, dont la nature est si mal préparée à un pareil genre de vie ? Peut-on voir, là, quelque autre intérêt que celui de l'âme, quelque autre motif que celui de gagner le ciel à tout prix ?

“ Voilà la retraite où Céline vécut pendant plus de deux ans. Et tous ces règlements si minutieux, si nécessaires à la vie commune, elle sut les observer aussi exactement que possible, malgré quelques misères inhérentes à la pauvre humanité. En suivant cette manière de vivre, elle put parvenir à un degré de perfection bien extraordinaire pour une personne de son caractère. Nous en verrons les preuves dans ce qui va suivre.

“ Tout en appréciant les moyens de salut dont on vient de parler, il ne faut pas croire, de prime abord, à l'impeccabilité dans l'Asile du Bon-Pasteur. Oh ! non. Sous ce toit béni, comme au grand air du monde, l'ennemi du salut parvient quelquefois et les tentations n'y sont pas inconnues. Sur plus de cinquante pénitentes passées par l'hospice, il n'en est pas une qui n'ait eu à soutenir les combats les plus terribles, les tempêtes les plus violentes ; et ce n'est qu'à ces épreuves qu'on a pu reconnaître celles qui devaient persévérer. La grande tentation, celle qui doit conduire à toutes les autres, c'est le désir de quitter la maison. On a vu, surtout les pre-

mières années de l'hospice, des actes d'un courage admirable chez certaines pénitentes bien déterminées à ne point abandonner leur retraite. Quelques détails sur ces restes de misères nous feront voir combien il est difficile parfois aux bonnes sœurs d'obtenir le beau succès qui couronne leur œuvre si méritoire.

“ Une jeune pénitente vint un jour trouver la supérieure et lui dit : “ Ma Mère, je suis tentée de sortir ; mais je souhaite ardemment ne pas succomber. Quand cette tentation survient, je serais capable de me lancer du troisième étage, et n'importe par quelle issue ! Ces attaques si violentes se manifestent par une vive impatience... Eh bien ! quand vous me verrez dans cette triste disposition, ayez donc la charité de me faire attacher. Je prends la résolution de me souvenir de ma bonne volonté d'aujourd'hui, car je veux vaincre à tout prix ”.

“ Elle fut écoutée : à la première violence qu'on aperçut, on la lia selon son désir ; et Satan, honteux de sa défaite, prit la fuite. Une autre de ces infortunées faisait à la supérieure le récit d'une semblable tentation, qui se réitérait à chaque instant ; et, comme il arrive ordinairement en pareil cas, la pauvre affligée reçut les avis et les encouragements que nécessitait son pénible état. Mais au lieu d'être chassée, la tentation revint plus persistante que jamais. Que fit donc la malheureuse pénitente ? Elle prépara un paquet de ses vêtements, manteau, chapeau, chaussures, puis l'instant d'après, elle se présenta devant la supérieure, en lui disant : “ Ma Mère, veuillez donner ce paquet à la première pauvre venue, sinon je le jette dans la rue ! Quand il me sera impossible de succomber à la tentation de partir, alors je saurai résister ”. Elle avait vaincu. C'était une grande vic-

toire. Il est si dur en effet de combattre contre soi-même ! Le bras qui frappe alors est si proche parent du cœur qui prescrit et reçoit les coups !

“ Revenons à Céline, et disons qu'elle n'échappa pas à cette tentation commune à toutes les autres pénitentes. Cependant comme elle avait un grand respect pour la supérieure, elle se sentait incapable de partir malgré sa volonté. Le tentateur, au fait de cette faiblesse, lui suggéra un expédient dont elle se servit malheureusement trop bien. Céline se jeta à la désobéissance ; et pendant quelques jours, ses maîtresses ne purent trouver le moyen de lui faire observer le règlement de la maison. Elle alla même, un jour, jusqu'à être la cause d'un grand désordre dans la salle, par des colères feintes ou réelles, et par des actes de violence contre l'une de ses compagnes. Ce stratagème était imaginé pour forcer la supérieure à la chasser de l'Asile. Céline elle-même en fit l'aveu dans la suite. Le conseil délibéra donc sur ce qu'il était prudent de faire en pareille circonstance. “ Mieux vaudrait peut-être, “ disait-on, éloigner ce sujet de l'hospice, tout en travaillant, “ par d'autres moyens, au salut de son âme ” ?

“ Telle était la pensée des bonnes sœurs, si fières de leur jeune convertie avant ces jours d'épreuves. En attendant une décision, Céline fut séquestrée, et l'on me fit venir à l'hospice dans l'espérance que je serais encore l'instrument dont Dieu se servirait pour ramener au sentiment du devoir l'âme qui cherchait à s'en écarter.

“ En paraissant devant moi, Céline tomba à genoux ; mais, contre son ordinaire, pas une larme ne vint manifester son repentir. Je sentis alors qu'il y avait un projet arrêté chez elle, et qu'en conséquence, il fallait frapper un grand coup. Je lui fis une réprimande des plus sévères sur son passé et

sur sa conduite présente, lui montrant l'extrême danger auquel elle s'exposait. Je lui rappelai la miséricorde de Dieu à son égard, miséricorde dont elle abusait si indignement et dont elle aurait à rendre un compte rigoureux. Je déroulai devant ses yeux la longue liste des bienfaits du Seigneur, grâces qu'elle allait fouler à ses pieds, si elle continuait cette vie de rébellion et de péché. Enfin je la conduisis à la salle commune des pénitentes, et, la faisant mettre à genoux, je lui ordonnai de demander pardon aux maîtresses qu'elle avait contristées et aux pénitentes qui avaient été scandalisées de sa mauvaise conduite. Tout cela terminé, je lui annonçai, en présence de ses compagnes, qu'on allait procéder à un sérieux examen sur cette affaire, qu'on ne prétendait pas voir se renouveler à l'avenir. Ces dernières paroles, dites à dessein, et qui laissaient un doute sur la possibilité de séjourner dans la maison, déterminèrent une scène des plus déchirantes. J'avoue qu'il me fallut refouler toute espèce de sensibilité apparente pour me contenir. A cette idée que Céline pouvait être renvoyée, toutes les pénitentes se jetèrent à mes pieds pour implorer son pardon. Toutes s'offrirent à faire une forte pénitence pour le lui mériter. L'une voulait coucher sur le plancher pendant une semaine ; l'autre jeûner au pain et à l'eau durant un mois ; une troisième garder un silence absolu le temps qu'on l'exigerait ; pas une qui n'offrit son contingent de générosité en faveur de la coupable. " Si elle part, disaient-elles, tout est perdu ! Son baptême, sa communion, sa confirmation ! C'est l'abîme pour elle " ! On se figure aisément qu'une pareille démonstration se termina par une absolution sans appel. Ce fut la supérieure qui eut le dernier mot, et il fut solennel ! " Céline, ma fille chérie, lui dit-elle, en la relevant avec bonté

et la conduisant à sa place, je vous rends vos droits; restez avec nous; vous n'aurez aucune punition. Pour vous, nos pénitentes, remarquez bien ceci, ajouta-t-elle: " Si quelqu'une de vous osait rappeler à Céline un seul mot de ce qui vient de se passer aujourd'hui, c'est à celle-là que je réserve une pénitence qu'elle n'oubliera de sa vie; c'est un pardon sans ressouvenir" !

" Cet acte d'entière miséricorde, sans mélange de punition, dompta le caractère de Céline, comme elle le dit elle-même. Là, vinrent se briser son orgueil, son emportement, ses violences. Ce fut sa dernière tentation sérieuse; depuis lors sa conversion fut parfaite.

" Pauvre enfant! elle venait d'expérimenter toute la vérité de ces paroles de l'*Imitation*: " Il n'y a point d'ordre si saint, ni de lieu si retiré, où les tentations et les adversités ne se trouvent".

" Malgré les quelques faiblesses que l'on vient de raconter, Céline, dès qu'elle eut fait sa première communion, avait gagné l'entière confiance de ses supérieures. Aussi lui avait-on confié le soin et l'instruction d'une jeune protestante, nouvellement admise, et qui demandait à se faire catholique. Bien que malade d'une consommation qui s'était déclarée quelques jours après sa terrible tentation, Céline s'acquitta de sa tâche de catéchiste avec toute l'attention d'une mère et tout le zèle d'une nouvelle convertie. Son succès fut d'autant plus fructueux qu'elle avait passé elle-même par toutes les voies de sa néophyte, et que sa propre expérience lui dictait tout ce qu'il fallait faire pour arriver au but.

" La maladie de Céline faisait des progrès assez lents. Cette consommation traîna quinze mois à peu près, et jusqu'à son

dernier soupir, notre pénitente fut fidèle à sa mission d'évangéliser sa petite protégée. Huit jours avant sa mort, elle la faisait approcher de son lit pour lui donner des conseils ou la reprendre si elle était tombée dans quelques fautes.

“ Durant cette longue suite de mois passés dans les souffrances, Céline conserva une patience inaltérable, malgré sa nature portée à la colère, avant son *baptisé*, comme elle le disait. Jamais une plainte, jamais un murmure sur ses douleurs, sur la nourriture, sur aucune de ces choses qui sont si propres à rendre une malade irascible. Elle passait ses nuits à tousser sans pouvoir dormir.

— “ Céline, lui disait-on un jour, que faites-vous durant ces longues nuits d'insomnie ? Ne vous ennuyez-vous pas ainsi sans repos, sans sommeil ? — Je prépare ma mort d'avance, répondit-elle avec un aimable sourire. A neuf heures, temps du coucher, j'invite mon ange gardien à veiller avec moi : nous nous renfermons dans les plaies de Notre-Seigneur pour jusqu'au lendemain ; puis, de cette sorte, tous les battements de mon cœur sont pour le bon Dieu ! C'est lui qui souffre avec moi ! C'est lui aussi qui soulage mes douleurs !

“ Sur les dernières semaines de sa vie, on découvrit chez elle une pieuse industrie pour augmenter ses pénitences. On s'aperçut qu'elle trouvait moyen de déranger la paille de son lit, en sorte que son pauvre corps, déjà demi-squelette, reposait sur la dure ; pratique qu'on jugea sagement à propos de lui interdire.

“ Elle eut une grande confusion d'avoir été surprise en cette sainte extravagance ; mais elle obéit avec simplicité aux ordres de ses supérieures, où sa ferveur et sa résignation parurent d'une manière frappante.

“ La supérieure lui demanda un jour : “ Pourriez-vous dire, chère enfant, ce que vous avez fait à Dieu pour mériter la

grâce de votre conversion" ? Céline ne répondit pas, mais parut faire, par des soupirs et des regards significatifs, de pénibles réflexions sur son malheureux passé. Cette question l'avait bien vivement frappée. Le lendemain, elle dit à la supérieure qu'elle avait trouvé la raison, la véritable, la seule raison de son retour au Bon-Pasteur ; puis elle raconta ce qui suit :

" Je suis née en Angleterre de parents essentiellement protestants. Ma famille était à l'aise ; nous étions trois enfants ; il y avait chez nous plusieurs servantes, dont l'une, chargée des enfants, était une jeune Irlandaise catholique de quatorze ou quinze ans ; moi-même je comptais alors quatre ou cinq années d'âge.

" La bonne, à l'insu de nos parents, apprenait à ma petite-sœur et à moi de courtes prières catholiques, telles que *" le signe de la croix, la Salutation Angélique, O Marie conçue sans péché ... "*. Nous aimions beaucoup ces prières ; mais une servante protestante s'en étant aperçue, en avertit ma mère qui chassa la jeune Irlandaise et punit ses petites filles de la manière la plus sévère. Moi, je fus bien malade de chagrin au départ de notre bonne, à laquelle j'étais très attachée. Le médecin déclara à ma mère que j'allais mourir si elle ne rappelait la servante. La crainte de me perdre fit que ma mère reprit à la maison celle qui en avait été si indignement chassée ; et malgré la défense la plus absolue, la chère Irlandaise continua à nous faire réciter les mêmes prières qu'elle nous avait enseignées. Je m'y étais tellement habituée que je ne les ai jamais oubliées.

" Et ces prières, *le signe de la croix, Je vous salue, Marie, O Marie conçue sans péché*, je les ai toujours récitées de temps en temps, surtout lorsque j'avais quelque peine, quelques-

remords ... et, les heures de remords n'ont pas manqué dans ma vie !

“ Je me souviens, ajouta-t-elle en se couvrant le visage de ses mains, d'avoir dit ces prières jusque dans les lieux de perdition ... La voilà, ma Mère, la cause heureuse de ma conversion ! C'est cette prière à la sainte Vierge qui m'a sauvée ” !

“ Céline a été reconnaissante envers cette bonne Mère, car la dévotion à Marie était devenue pour elle une espèce de sainte passion.

“ La lettre qui va suivre a été composée par elle-même, lorsque le médecin eut déclaré la maladie mortelle. Cette lettre, datée de ses derniers jours, est pour son père qu'elle n'avait jamais cessé d'aimer et de chérir, comme on va le voir dans ses propres expressions :

“ Québec, octobre 1854.

“ Au plus cher et au plus tendre des pères,

“ C'est de son lit de douleurs que votre indigne enfant, autrefois votre fille bien-aimée, se permet de vous adresser quelques lignes. Je le fais, cher papa, parce que je crois de mon devoir, avant de quitter cette vallée de larmes, de vous faire connaître mon bonheur présent. Oui, après tous mes égarements, j'ai trouvé un lieu de repos, j'ai pris le joug du Seigneur, et je trouve le fardeau bien léger, pendant que les chaînes du péché étaient si pesantes ! Bien cher papa, votre enfant prodigue vient se jeter à vos pieds pour vous demander un pardon qu'elle ose espérer, malgré tout le mal qu'elle a fait à votre cœur paternel. Je suis dans la ferme croyance que mon Père du ciel m'a déjà pardonné ; car c'est par l'intercession de sa divine Mère que j'ai sollicité ma grâce et

qu'il ne fut jamais dit qu'aucun de ceux qui ont eu recours à elle ait été abandonné.

“ Cher papa, je sais que ces quelques paroles doivent vous paraître bien étranges ; mais expliquons-nous : votre enfant n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était autrefois : je suis “ catholique romaine ”.

“ Pardon, cher papa, pardon pour la démarche que j'ai dû faire sans votre avis ! Mais je suis assurée que si vous eussiez été ici et qu'on vous eût raconté une partie de mon histoire, vous n'auriez pas réprouvé ma manière d'agir, mais que vous auriez le premier pris part à mon bonheur. Avant de changer de religion, soyez certain que je me suis convaincue que ce n'est que dans la foi catholique que l'on trouve la paix, cette paix que le monde ne donne pas, mais qui vient de Dieu et de sa sainte épouse, la sainte Eglise ; cette paix véritable qui fait mépriser les vanités, les honneurs et les richesses de ce monde trompeur. Tous ces biens temporels passent au moment de la mort, parce que tout cela était pour la satisfaction du corps. Pour l'âme, elle s'en ira paraître au jugement suprême de Dieu, avec ses bonnes œuvres ou ses mauvaises actions, pour être récompensée ou punie selon ses mérites. O affreux tourments ! O flammes plus affreuses encore qui n'auront jamais de fin, qui dureront aussi longtemps que Dieu sera Dieu (*as long as God is God*) ! Quel sujet de méditation pour un pauvre pécheur... !

“ J'avais essayé plusieurs fois de me convertir et d'abandonner mes désordres, chez mon oncle, où je restais, et à l'asile protestant de la Madeleine à Montréal ; mais c'était en vain ; je demeurais la même. Enfin le bon Pasteur vint à moi lorsque j'étais la plus délaissée, et me porta sur ses épaules à son bercaïl. Là, je devins enfant de Dieu et héritière du royaume du ciel en recevant le saint baptême. O

papa, qu'il est délicieux de goûter les douceurs de la grâce de Jésus-Christ qui a donné sa vie pour nous ! Cher papa, je suis trop faible pour continuer à vous parler comme je le voudrais sur cette matière. Mais c'est votre fille mourante qui vient vous conjurer d'ouvrir à la lumière et à la grâce vos yeux et votre cœur qui ont vieilli dans l'erreur, et de penser que je pars bientôt pour aller vous attendre dans une autre vie.

“ Oh ! quel surcroît à mon bonheur présent, si du moins en mourant si jeune, je pouvais croire qu'il me sera donné de jouir dans le ciel de la compagnie de mes bons et tendres parents, après en avoir été si longtemps séparée. Mais aussi quel chagrin pour mon pauvre cœur si malade de laisser ce monde avec la pensée de ne les jamais revoir dans l'autre. Oh ! non, mon espérance est tout entière en l'intercession de la bienheureuse Vierge que je prie avec ferveur pour votre conversion. Et je suis certaine de l'obtenir, parce que j'ai l'espoir que vous invoquerez cette bonne Mère, afin qu'elle intercède pour vous auprès de son divin Fils. Impossible d'aller plus loin, je ne suis plus capable.

“ Je demande pardon à tous mes parents du déshonneur que j'ai causé à la famille par ma mauvaise conduite. Oh ! cher papa, ils sont heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! Moi, je meurs de la sorte. Je ne manque de rien comme chrétienne. A la place du meilleur des pères selon la nature, j'ai ici le plus tendre des pères en Jésus-Christ. C'est à ce bon père après Dieu que je dois ma conversion. Je n'en finirais point, s'il me fallait dire tout ce que je lui dois. J'avais perdu, bien jeune, ma bonne maman ; mais Dieu m'a donné ici une mère si tendre pour moi, que je n'ai point d'expression pour parler du bien qu'elle m'a fait. J'ai donc tout ce qu'on peut désirer sur la terre.

“ Cher papa, j'ai encore une grâce à vous demander, et c'est la dernière, car je ne vivrai plus quand vous recevrez cette lettre. Cette faveur, ce serait, si l'occasion s'en présente jamais, de vouloir bien faire une visite à ce père et à cette mère dont je viens de vous parler, pour les remercier du soin qu'ils ont prodigué à votre enfant lorsqu'elle était égarée et abandonnée.

“ Adieu cher papa, adieu pour toujours !

“ Je demeure votre désobéissante, mais repentante fille ”,

N. N.

“ Céline vit venir avec un calme parfait les derniers moments de son existence. Sa ferveur augmentait à mesure qu'elle approchait de cette heure suprême, et elle s'y préparait par tous les exercices de la componction. Elle n'était plus maîtresse d'elle-même, lorsqu'elle pensait au jour glorieux de l'éternité, où il lui serait donné de voir et de posséder Celui qui est le souverain Bien, la Beauté éternelle et incréée qu'on regrette toujours d'avoir aimée trop tard, quand on a passé un seul jour loin de son amour.

“ Quelques jours avant sa mort, elle demanda les sacrements qu'elle reçut avec une piété vraiment angélique et un saint désir de voir son âme affranchie des liens du corps, pour être unie à Dieu et le louer éternellement dans le ciel. Elle voyait arriver avec joie ce jour, et disait avec un grand saint : “ Oui, nous avons un Dieu bien miséricordieux ”.

“ Enfin, on crut devoir lui accorder la grâce d'être *consacrée* ; grade qui n'était pas encore institué dans la maison, comme c'est la coutume de le faire pour les pénitentes les plus exemplaires dans les hospices de ce genre. La cérémonie se fit en présence du Très Saint-Sacrement qu'elle allait recevoir pour la seconde fois en Viatique devant toute

la communauté et un certain nombre de personnes séculières venues pour la circonstance.

“ Deux sœurs, la supérieure et l'assistante, étaient agenouillées à sa tête, un cierge à la main. Après quelques paroles du prêtre administrateur, Céline prononça d'une voix demi-morte la formule suivante :

“ Je, Céline, désirant assurer ma persévérance et mourir en union avec les saints Cœurs de Jésus, mon aimable Sauveur, de Marie, ma bonne Mère, avec l'esprit de saint Joseph, protecteur, et de sainte Madeleine, patronne de cet asile, m'engage à demeurer dans cette maison pendant une année, à dater d'aujourd'hui, 19 octobre 1854, et promets d'en suivre fidèlement les pieux exercices.

“ De plus, je fais vœu de garder la chasteté pendant le même espace de temps, espérant et désirant que ce vœu se prolonge pendant toute l'éternité ! Ainsi soit-il ”.

“ En foi de quoi je signe la présente déclaration ”.

“ CÉLINE ”.

Lorsqu'elle arriva à ces paroles : “ *Je fais vœu de garder la chasteté* ”, il y eut chez elle un effort de voix énergique et un accent tellement affecté qu'un sanglot général éclata dans toute l'assistance. Puis chacun se retira pour laisser la mourante à ses ineffables consolations !

“ Le peu de jours qu'il lui restait à vivre furent passés dans la résignation la plus chrétienne, occupée sans cesse à méditer les courtes aspirations qu'on lui suggérait de temps en temps pour sa nourriture spirituelle.

“ Le 25 octobre 1854, sur les huit heures et demie du soir, Céline éprouva une faiblesse qui fut le signe avant-coureur de la mort. Toute la communauté, sœurs et pénitentes,

s'assembla autour de la mourante, qui tenait dans ses mains défaillantes son Christ renversé, et sur sa poitrine, sa statue de la Vierge.

“ Vers les neuf heures, on remarqua sur sa figure un léger mouvement qu'elle n'avait pas coutume de faire dans ses autres faiblesses. Sentant visiblement que c'était l'instant suprême, la supérieure lui dit : “ Oui, ma chère enfant, encore une minute et vous serez au ciel avec Jésus et Marie ” ! Céline entendait encore ; elle ouvrit les yeux, les porta sur toutes celles qui l'entouraient comme si elle eût cherché à les fixer sur quelqu'une en particulier. Ils tombèrent et se déposèrent sur la petite protégée, la jeune protestante qu'elle avait dirigée, comme pour se bien assurer qu'elle la laissait en sûreté dans l'Asile et l'inviter à y mourir comme elle.

“ Puis, ranimant un reste de vigueur, elle fit un dernier effort pour disjoindre ses mains tremblantes qu'elle éleva avec ses regards vers le ciel ...

“ Elle avait cessé de vivre !

“ Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur !

“ Heureuse Céline d'avoir pu expier ses fautes sur la terre, de s'être mise à la recherche de la vertu, d'avoir connu Dieu et de l'avoir préféré à tout !

“ Bénie soit la divine miséricorde qui ouvre une voie de salut aux âmes égarées ! Bénie soit Marie, le refuge des pécheurs, qui leur obtient la grâce de la conversion et le bonheur de réparer les tristes égarements de leur vie, par une mort véritablement chrétienne ” !

IV

Si la vie de chacune des pénitentes qui sont venues jusqu'à ce jour réclamer un refuge et trouver le salut à l'Asile du Bon-Pasteur était mise par écrit, leur ensemble formerait des volumes considérables où l'on verrait éclater, d'une part, la miséricorde divine qui ne se lasse jamais de poursuivre le pécheur, de l'autre, la misère du pauvre cœur humain qui, après s'être épuisé au service du monde, ne rapporte que l'horreur de son état et des blessures qui ne sauraient être cicatrisées que par l'huile du repentir. On y admirerait, comme dans les notices qu'on vient de lire, des coups extraordinaires de la grâce où se montre avec évidence le doigt de Dieu, des merveilles de conversion et de persévérance, dont les Directrices de l'Asile ont été et sont encore les heureux témoins.

Nous devons cependant nous arrêter ici, et passer sous silence une foule de faits remarquables et pleins d'édification, afin de ne pas donner à cet ouvrage des proportions qu'il ne comporte pas. Au surplus, nous en avons dit assez pour faire voir quels fruits abondants de vie a déjà produits la jeune institution dont ces pages contiennent l'histoire, et combien elle est appelée à en produire encore dans l'avenir. Il suffit que le reste soit connu de Dieu qui ne laisse aucun mérite sans récompense.

CHAPELAINS DE L'ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC DEPUIS SA FONDATION

- 1° Le R. P. Ls Saché, S. J., de 1850 à 1853.
 - 2° M. l'abbé J.-B. Ferland, de 1853 à 1856.
 - 3° M. le grand vicaire C.-F. Cazeau, de 1856 à 1881.
 - 4° M. l'abbé W. Blais, actuellement curé de Saint-Laurent, I.-O., de 1881 à 1882.
 - 5° M. l'abbé A.-A. Blais, aujourd'hui évêque de Saint-Germain-de-Rimouski, de 1882 à 1890.
 - 6° M. l'abbé B. Bernier, depuis 1890 1.
-

SUPÉRIEURES DE L'ASILE DU BON-PASTEUR DE QUÉBEC DEPUIS SA FONDATION

- 1° Révérende Mère Marie-Geneviève Fitzback, Marie du Sacré-Cœur, de 1856 à 1859=3 ans.
 - 2° Révérende Mère Marie-Anne Angers, Marie de Saint-Vincent de Paul, de 1859 à 1865; — 1868 à 1874; — 1883 à 1886=15 ans.
 - 3° Révérende Mère Eléonore Thivierge, Marie de la Présentation, de 1865 à 1868=3 ans.
 - 4° Révérende Mère Mathilde Bérubé, Sainte-Marie, de 1874 à 1877=3 ans.
 - 5° Révérende Mère Louise Vander-Heyden, Marie de Sainte-Croix, de 1877 à 1883=6 ans.
 - 6° Révérende Mère Pauline Pelletier, Marie de Saint-Louis, supérieure générale de 1886 à 1895=9 ans.
 - 7° Révérende Mère Emilie Langlois, Marie du Carmel, supérieure générale depuis 1895 2.
-

1 — Chapelain actuel.

2 — Supérieure actuelle.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, la date de leur résidence, de leur entrée, de leur profession et de leur décès, depuis la fondation de leur établissement en 1850.

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
1 Marie du S.-Cœur(1)	Mme Vve F.-X. Roy...	St-Vallicr.....	16 oct. 1806	A ouvert l'Asile le 11 janvier 1850	2 fév. 1856	1 sept. 1885
2 St-Vincent de Paul.	Marie-Anne Angers...	Pte-aux-Trembles	16 avril 1827	23 mars 1850	2 fév. 1856	
3 St-Joseph.....	Zoé Blais	Berthier.....	15 juil. 1821	15 avril 1850	2 fév. 1856	
4 St Ignace de Loyola	Esther Ouimet.....	Beaumont.....	12 fév. 1823	18 mai 1850	2 fév. 1856	12 juin 1877
5 St-François-Xavier..	Angèle Lacroix.....	Québec.....	7 mars 1815	16 sept. 1850	2 fév. 1856	27 avril 1886
6 Marie de la Présen- tation.....	Eléonore Thivierge....	St-Jean, I. O	8 sept. 1830	2 oct. 1850	2 fév. 1856	
7 St-Chs Borromée...	Marie-Anne Fiset.....	Cap-Santé.....	21 janv. 1826	21 nov. 1850	2 fév. 1856	6 mars 1886
8 St-Pierre.....	Madeleine Cloutier....	Québec.....	16 sept. 1828	12 déc. 1851	2 fév. 1857	14 août 1889
9 St-François de Sales	Margaret Nolan.....	Castlecomar (Irl.)	1831	7 mai 1852	2 fév. 1857	10 oct. 1895

10 St-Jean-Baptiste....	Henriette Paradis.....	St-Pierre, I.-O.....	2 sept. 1823	12 juil. 1852	2 fév. 1857	15 janv. 1867
11 St-Paul.....	M.-Stéphanie Latouche	Québec.....	1819	1 mai 1854	28 mai 1857	20 juil. 1890
12 De l'Incarnation....	Mary Mullin.....	Sivinsford (Irl.)..	15 août 1830	15 juil. 1854	28 mai 1857	
13 St Ls. de Gonzague.	Adélaïde Angers.....	Pte-aux-Trembles	1 sept. 1835	1 sept. 1854	22 juil. 1857	4 nov. 1889
14 St-Augustin	Phélonise Pagé.....	Cap-Santé.....	20 fév. 1830	19 juil. 1855	22 juil. 1857	3 mars 1865
15 St-George.....	Julie Langlois.....	St-Laurent, I.-O...	11 avril 1830	28 juil. 1855	22 juil. 1857	
16 St-Antoine de P.....	Anastasia Germain....	Cap-Santé.....	10 fév. 1814	29 juil. 1855	22 juil. 1857	2 juil. 1872
17 De l'Assomption....	Philomène Thivierge...	St-Jean, I.-O.....	12 août 1839	15 août 1856	22 juil. 1858	
18 De la Visitation ...	Rose Trudel.....	Charlesbourg.....	5 déc. 1835	14 fév. 1857	2 fév. 1859	
19 Ste-Croix	Lse. Vander-Heyden ..	Québec	13 déc. 1828	22 oct. 1857	4 nov. 1859	
20 Ste-Thérèse de J...	Liduvine Tanguay.....	Québec	13 juin 1823	10 nov. 1857	4 nov. 1859	
21 Ste-Philomène	Marie Proulx.....	St-Thomas.....	10 mai 1838	20 août 1858	23 juil. 1860	6 nov. 1861
22 De Bon-Secours....	Flore Duquet	St-Charles.....	16 fév. 1833	28 avril 1858	23 juil. 1860	
23 St-Etienne	Angélique Villeneuve.	Charlesbourg.....	5 avril 1835	10 juin 1858	23 juil. 1860	
24 St-Michel	Rose Couture	Beaumont.....	7 août 1833	10 juin 1858	23 juil. 1860	10 juin 1896

1 — D'après les règles de la communauté le nom de chaque religieuse doit être précédé de celui de *Marie*. On a dû, faute d'espace, l'omettre dans ce tableau.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
25 St-Jean l'Evangél.	M.-Ann Holwell.....	Montréal.....	23 mars 1837	27 janv. 1859	2 fév. 1861	
26 St-Bernard.....	Ellen Fitzgerald.....	Frampton.....	16 avril 1833	22 janv. 1859	2 fév. 1861	
27 Ste-Anne.....	Desanges Paradis.....	Charlesbourg.....	4 mars 1836	16 mars 1859	1 mai 1861	
28 St-Philippe de Néri.	Catherine Mulcahey....	Clare (Irlande)....	15 mars 1838	28 avril 1859	1 mai 1861	14 juin 1881
29 Ste-Catherine de S.	Marie Darveau.....	Québec.....	11 fév. 1843	13 juil. 1859	22 juil. 1861	
30 St-Edouard.....	Desneiges Poisson.....	Gentilly.....	23 sept. 1828	29 mars 1860	3 mai 1862	10 nov. 1875
31 Ste-Joséphine.....	Flore Séguin.....	Québec.....	4 oct. 1838	4 juil. 1860	22 juil. 1862	12 juil. 1870
32 Ste-Marie.....	Mathilde Bérubé.....	St-Simon.....	5 mars 1837	12 sept. 1860	8 sept. 1862	30 mars 1881
33 St-Jean de la Croix.	M.-Hélène Hudon.....	St-Paschal.....	7 déc. 1834	14 juin 1860	4 nov. 1862	
34 Ste-Eléonore.....	Ellen McRae.....	Auchtertyre (Ec)	1 janv. 1836	14 nov. 1860	4 nov. 1862	26 fév. 1875
35 De Jésus.....	Elmina Angers.....	Pte-aux-Trembles	24 déc. 1844	22 juil. 1860	2 fév. 1863	
36 Ste-Hélène.....	Catherine Meagher.....	Ste-Catherine.....	15 nov. 1838	25 avril 1861	4 mai 1863	6 août 1863

37 Ste-Félicité.....	Louise Fiset.....	St-Augustin.....	15 nov. 1841	5 juin 1861	22 juil. 1863
38 St-Thomas d'Aquin..	Virginie Jones.....	Riv.-du-L. (en bas)	16 fév. 1834	23 juil. 1861	22 juil. 1863
39 Ste-Mathilde.....	Rosalie Rhéaume.....	Québec.....	31 mars 1845	25 juil. 1861	22 juil. 1863
40 St-Alphonse de L...	Julie Chassé.....	Ste-M. (Beauce)...	15 avril 1840	14 août 1861	22 juil. 1863
41 Ste-Ursule.....	Marie Perry.....	St-Jean-Chrys.....	3 avril 1838	23 juil. 1861	4 nov. 1863
42 St-Félix de Valois..	Annie McCann.....	Fareham (Angl.)..	9 nov. 1844	25 juil. 1861	4 nov. 1863
43 Ste-Philomène.....	Adélaïde Terrien.....	St-Jean, I.O.....	16 juil. 1841	7 sept. 1861	4 nov. 1863
44 St-Amable.....	Anna Bouchard.....	St-Thomas.....	25 juin 1845	25 juil. 1861	2 fév. 1864
45 Marie-Joseph.....	Anna Prendergast.....	Québec.....	24 oct. 1832	2 nov. 1861	2 fév. 1864
46 Ste-Monique.....	Louise Martel.....	Ancienne-Lorette	15 oct. 1832	23 avril 1862	4 mai 1864
47 St-Gabriel.....	Annie Meagher.....	Ste-Catherine.....	14 sept. 1840	23 avril 1862	4 mai 1864
48 Ste-Gertrude.....	Ellen O'Brien.....	Québec.....	22 sept. 1844	11 sept. 1862	14 sept. 1864
49 Ste-Angèle.....	Philomène Lepage....	Rimouski.....	20 janv. 1845	22 oct. 1862	4 nov. 1864
50 De l'Ange-Gardien..	Mary-Ann Temple.....	Québec.....	23 juil. 1846	6 déc. 1862	1er mai 1865
51 Ste-Rose de Lima...	Denise Gauron.....	Gentilly.....	2 juil. 1837	28 janv. 1863	1er mai 1865
52 Ste-Eugénie.....	Philomène Bolduc.....	Québec.....	11 juil. 1841	13 juil. 1863	22 juil. 1865
53 Ste-Sophie.....	Zoé Ouellet.....	St-André.....	27 août 1841	13 juil. 1863	22 juil. 1865

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
54 St-André.....	Marie Pelletier.....	St-Arsène.....	15 août 1839	2 sept. 1863	14 sept. 1865	
55 Ste-Isabelle.....	Catherine McKenna....	Québec.....	13 janv. 1844	31 août 1863	14 sept. 1865	
56 Du St-Esprit.....	Eléonore Lozeau.....	Baie-du-Febvre....	25 mars 1830	21 nov. 1863	4 nov. 1865	
57 Du Bon-Pasteur....	Dina Gouin.....	Baie-du-Febvre....	10 mars 1841	21 nov. 1863	4 nov. 1865	6 juin 1880
58 Ste-Hélène.....	Azilda Després.....	St-Michel.....	27 oct. 1845	15 oct. 1863	2 fév. 1866	
59 St-Dosithée.....	Virginie Godbout.....	St-Laurent, I.-O....	26 fév. 1842	4 nov. 1863	2 fév. 1866	6 avril 1871
60 St-Stanislas de K....	Marie Allard.....	St-Basile.....	10 juin 1848	20 janv. 1864	15 août 1866	
61 St-Raphaël.....	Camille Fluet.....	Québec.....	16 oct. 1846	5 sept. 1864	15 août 1866	
62 St-Edmond.....	Esther Gauvin.....	Pte-aux-Trembles	13 août. 1844	15 août 1864	15 août 1866	
63 Ste-Louise.....	Henriette Beaudet.....	St-J.-Deschaillons	20 mars 1846	15 août 1864	15 août 1866	12 mai 1885
64 St-Laurent.....	Philomène Pichette....	Québec.....	23 mars 1846	15 août 1864	15 août 1866	2 juil. 1887
65 St Louis de France..	Pauline Pelletier.....	St-Arsène.....	18 déc. 1844	5 sept. 1864	14 sept. 1866	

66	St-Gaudiose	Clémentine Labarre....	St-Michel	7 sept. 1843	3 nov. 1864	5 nov. 1866	
67	St-Étienne	Adèle Papillon	Québec	18 janv. 1849	15 août 1864	31 mai 1867	
68	St-André	Valéda Bernier	Québec	20 mars 1847	5 août 1865	14 sept. 1867	10 janv. 1870
69	St-Augustin	Alphonsine Filteau	Lotbinière	12 mars 1843	5 août 1865	14 sept. 1867	
70	St-Dominique	Georgianna Duberger..	Malbaie	13 déc. 1843	6 août 1865	14 sept. 1867	23 déc. 1895
71	St-Arsène	Joséphine Pelletier....	St-Arsène	20 mai 1843	4 sept. 1865	14 sept. 1867	1er sept. 1869
72	Ste J de Chantal....	Amanda Gosselin	St-Charles	6 juil. 1845	28 sept. 1865	14 sept. 1867	18 mai 1895
73	St-Bonaventure	Winifred Fitzgerald....	Frampton	3 mai 1847	19 juin 1866	19 juin 1868	
74	St-Jean-Baptiste....	M.-Ann Coote	Québec	13 juin 1846	14 août 1866	15 sept. 1868	25 sept. 1890
75	St-Frs de Borgia....	Célina Laberge	Québec	21 janv. 1850	14 août 1866	15 sept. 1868	31 août 1869
76	Ste-Véronique	Célina Guérard	Québec	29 juil. 1847	7 sept. 1867	16 sept. 1869	
77	Ste-Liévine..	Joséphine Croteau	St-Nicolas	20 janv. 1849	7 sept. 1867	16 sept. 1869	10 août 1893
78	St-Patrice	M.-Ann Coveny	Québec	5 avril 1850	7 sept. 1867	4 nov. 1869	21 juil. 1899
79	Ste-Adélaïde	Alvine Lortie	Québec	7 sept. 1841	3 sept. 1868	4 nov. 1870	
80	St-Roch	Philomène Saucier....	St-R.-des-Aulnets..	14 nov. 1837	3 sept. 1868	4 nov. 1870	
81	St-François d'Assise	Sophie Vallière	Québec	9 juin 1849	20 sept. 1868	4 nov. 1870	
82	Des Anges	Aurélié Destrochers....	Ste-Croix	9 nov. 1849	3 sept. 1868	4 nov. 1870	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
83 St-Jérôme.....	Philomène Leclerc.....	St-Charles.....	17 fév. 1844	3 sept. 1868	4 nov. 1870	
84 Ste-Germaine.....	Cécilie Pâquin.....	Portneuf.....	28 juil. 1848	3 nov. 1868	4 nov. 1870	19 janv. 1889
85 St-Bruno.....	Philomène Després.....	St-Thomas.....	10 oct. 1837	5 nov. 1868	4 nov. 1870	30 août 1896
86 St-Arsène.....	Elmire Lamarre.....	L'Islet.....	15 juin 1844	31 mai 1869	8 sept. 1871	
87 Ste-Lutgarde.....	Éveline Déry.....	Somerset.....	5 oct. 1849	5 juil. 1869	8 sept. 1871	
88 Ste-Elizabeth.....	Emma Boulianne.....	Malbaie.....	13 août 1849	13 août 1869	8 sept. 1871	
89 St-Benoit.....	Marie Bélanger.....	L'Islet.....	21 juin 1844	5 août 1869	8 sept. 1871	
90 St-J.-Chrysostôme	Henriette Delisle.....	St-Jean, I.-O.....	27 sept. 1851	4 juin 1869	4 nov. 1871	
91 Ste-Winfride.....	Anastasia Fitzgerald...	Frampton.....	19 avril 1849	4 nov. 1869	4 nov. 1871	13 déc. 1881
92 Ste-Julie.....	Délina Alain.....	Québec.....	4 juin 1850	13 fév. 1870	2 fév. 1872	
93 Du Carmel.....	Emilie Langlois.....	Québec.....	20 mai 1852	4 mai 1870	3 mai 1872	
94 St-Alexandre.....	M.-Louise Belleau.....	Ste-Foye.....	5 avril 1852	4 mai 1870	3 mai 1872	

95	St-Jean Berchmans.	Céline Fréchette.....	St-Nicolas.....	28 fév. 1853	1 juin 1870	3 mai 1872	
96	St-Frs de Borgia....	Hermine Joncas.....	St-Thomas.....	11 fév. 1847	15 oct. 1870	3 fév. 1873	
97	St-Henri.....	Olympe Labrecque....	Beaumont.....	1 avril 1847	3 août 1870	3 fév. 1873	2 mars 1881
98	St-Joséphine.....	Luce Gignac.....	Portneuf.....	13 déc. 1851	19 mars 1871	6 mai 1873	18 avril 1894
99	De la Nativité.....	Agnès Delisle.....	Pte-aux-Trembles	20 avril 1844	9 avril 1871	6 mai 1873	
100	De la Conception....	Exilda Beaudet.....	St-J.-Deschallons	3 oct. 1846	19 mars 1871	4 nov. 1873	26 juil. 1893
101	St-Dosithée.....	Alphonsine Bérubé....	Riv.-du-L.(en bas)	3 déc. 1854	19 sept. 1871	4 nov. 1873	
102	De la Victoire	Alvine Landry.....	St-Paschal.....	24 sept. 1848	6 juil. 1872	5 nov. 1874	10 juil. 1892
103	St-Ant. de Padoue..	M.-Louise Thomassin..	St-Joachim.....	8 janv. 1856	28 août 1872	5 nov. 1874	3 nov. 1888
104	St-Clotilde	Démerise Gagnon.....	Riv.-du L.(en bas)	7 août 1856	5 sept. 1872	5 nov. 1874	
105	St-Genève.....	Marie Malenfant.....	St-Arsène.....	20 janv. 1848	5 sept. 1872	5 nov. 1874	21 sept. 1894
106	St-Denis	Marie Lacroix.....	Champlain.....	12 août 1853	11 sept. 1872	5 nov. 1874	
107	St-Léon.....	Marie Robitaille.....	Québec.....	26 sept. 1855	14 sept. 1872	5 nov. 1874	
108	St-Clémence.....	Zoé Beaudoin	Québec.....	10 août 1846	14 oct. 1872	5 nov. 1874	
109	Marguerite-Marie ..	Henriette Blanchet....	Lotbinière.....	9 mars 1844	14 oct. 1872	5 nov. 1874	
110	St-Marthe.....	Philomène Boulianne..	Ma'baie.....	1 avril 1852	19 août 1873	16 août 1875	
111	St-Antoinette	M.-des Neiges Catellier.	St-Vallier	8 juin 1851	21 août 1873	16 août 1875	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
112 Ste-Colombe	Marie Marchand.....	Champlain.....	29 déc. 1852	29 août 1873	16 août 1875	
113 Du Rosaire.....	Zoé Toupin.....	Champlain.....	1856	29 août 1873	6 nov. 1875	9 sept. 1889
114 Ste-Luce.....	Caroline Anctil.....	Ste-Luce.....	1850	28 août 1874	18 août 1876	28 juil. 1888
115 St-Basile.....	Virginie Duperré.....	Baie St-Paul.....	1852	7 juin 1874	4 nov. 1876	
116 Ste-Emilie	Céculie Crépeault.....	Québec.....	1856	26 nov. 1874	2 fév. 1877	3 août 1890
117 De l'Espérance.....	Angéline Catellier.....	St-Valier.....	29 mars 1856	25 août 1874	2 fév. 1877	4 fév. 1893
118 Des Neiges.....	Joséphine Simard.....	Baie-St-Paul.....	12 avril 1847	13 mai 1875	21 août 1877	
119 Ste-Eléonore.....	Adeline Lafond.....	St-J.-Deschailons	2 sept. 1856	14 août 1875	21 août 1877	
120 De l'Annonciation..	Louise Robitaille.....	Cap-Rouge.....	20 août 1850	19 août 1875	21 août 1877	25 mai 1882
121 Ste-Agnès de Jésus.	Margaret Monaghan...	Québec.....	11 déc. 1859	17 juil. 1876	22 août 1878	
122 Ste-Vincence.....	Eugénie Laliberté.....	Ste-Emmelle.....	9 déc. 1859	5 août 1876	22 août 1878	
123 De Lourdes	Philomène Langlois...	Québec.....	26 mars 1857	5 août 1876	22 août 1878	

124 Ste-Blandine	Ernestine Thomassin..	St-Joachim.....	4 sept. 1857	5 août 1876	22 août 1878	7 oct. 1883
125 St-Joachim.....	Delvina Plourde.....	Riv-du-L. (en bas)	3 juin 1854	5 août 1876	12 déc. 1878	
126 Ste-Virginie.....	Marie Catellier.....	St-Gervais.....	28 août 1855	8 août 1876	22 août 1878	16 mai 1879
127 St-Ignace de Loyola	Anna Jobin	Château-Richer ..	5 juil. 1852	8 août 1876	22 août 1878	
128 De la Mercé.....	M.-Ann Timmony.....	Québec.....	14 sept. 1852	17 juin 1876	3 fév. 1879	
129 St-Alphonse de Lig.	Sarah Thomas.....	Québec.....	8 sept. 1857	1 mai 1877	6 mai 1879	29 oct. 1882
130 St-Onésime.	Victorine Bernard.....	Lotbinière.....	23 fév. 1852	23 août 1877	26 août 1879	
131 Ste-Claire	Audélie Auclair	Lorette.....	22 août 1859	29 août 1877	26 août 1879	
132 St-Alexis.....	Célia Bédard	Beauport	1 juin 1858	29 août 1877	26 août 1879	
133 Ste-Eulalie.....	Azilda Thomassin.....	St-Joachim	26 mars 1860	22 août 1877	20 avril 1880	11 juil. 1891
134 Anne de Jésus.....	Elizabeth Lane.....	Québec	10 juin 1857	17 janv. 1878	26 août 1880	
135 St-Ambroise	Eliza Pouliot.....	St-Laurent, I.-O..	2 oct. 1854	27 août 1878	26 août 1880	18 août 1890
136 St-Ludger.....	Dorilda Plourde.....	Riv.-du-L. (en bas)	17 juil. 1859	27 août 1878	26 août 1880	6 sept. 1893
137 St-Cyrille	Malvina Turgeon.....	Québec	16 déc. 1858	27 août 1878	26 août 1880	23 sept. 1885
138 St-Praxède.....	Clara Gravel	Château-Richer ..	15 août 1861	27 août 1878	26 août 1880	28 fév. 1888
139 Du Calvaire.....	Julia Walsh.....	Belfast (Irlande).	1852	27 août 1878	16 déc. 1880	
140 St-Gabriel.....	Mary Meagher.....	Ste-Catherine.....	20 août 1845	21 oct. 1878	16 déc. 1880	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
141 St-Prime	Virginie Trépanier.....	Château-Richer ..	12 sept. 1859	27 août 1878	28 avril 1881	4 fév. 1887
142 Ste-Candide	Azilda Bouffard.....	St-Laurent, I.O..	14 juil. 1861	12 nov. 1878	28 avril 1881	
143 Du Bon-Pasteur....	Joséphine Robitaille....	St-Augustin	10 déc. 1859	28 août 1879	26 août 1881	
144 St-Victor	Hedwige Lacroix.....	Champlain.....	30 nov. 1861	28 août 1879	20 déc. 1881	11 juin 1888
145 Ste-Euphémie.....	Joséphine Dubé.....	Trois-Pistoles	6 mars 1860	5 avril 1880	29 avril 1882	12 mars 1886
146 Ste-Léocadie	Marie Bertrand.....	Ecureuils	21 nov. 1860	28 août 1879	29 août 1882	
147 St-Elzéar	Claire Chalfour.....	L'Islet	23 déc. 1856	13 août 1880	29 août 1882	
148 St-François-Régis..	Henriette Toupin	Champlain	12 mars 1853	24 août 1880	29 août 1882	
149 St-Idelfonse.....	M.-Louise Savard	Malbaie.....	9 sept. 1852	17 oct. 1880	21 déc. 1882	10 janv. 1887
150 Ste-Florine.....	Célinie Lavoie.....	St-Alexis (Sag.)..	2 sept. 1855	20 nov. 1880	21 déc. 1882	30 mars 1886
151 Ste-Augustine	Azilda Lajoie.....	St-Pascal.....	27 juin 1859	4 déc. 1880	21 déc. 1882	
152 Ste-Anastasie	Hénédine Fiset.....	St-Thomas	1 mars 1859	15 déc. 1880	21 déc. 1882	

153 Ste-Rosalie.....	Mary Corroll.....	Québec.....	1853 20 nov. 1880	1 mai 1883	
154 St-Olivier	Elizabeth Noël.....	Québec.....	11 juin 1858 20 avril 1881	1 mai 1883	19 oct. 1888
155 St Théodore.....	Joséphine Trépanier ..	Château-Richer ..	14 déc. 1864 10 août 1881	14 août 1883	
156 St-Anatole	Mélina Beaudet.....	St-J.-Deschailons	15 nov. 1856 10 août 1881	14 août 1883	
157 Ste-Vitaline	Emma Gravel	Château-Richer...	21 nov. 1849 12 sept. 1881	8 nov. 1883	
158 Ste-Dorothée.....	Agnès Murphy	Québec.....	29 janv. 1853 10 août 1881	22 déc. 1883	30 nov. 1892
159 St-Alp. de Liguori..	Margaret McWilliams.	St-Patrice, Tingw. Arthabaska.....	14 mars 1857 21 nov. 1881	22 déc. 1883	16 nov. 1892
160 De l'Annonciation..	Clara Beaulieu	Riv-du-L. (en bas)	13 août 1858 15 avril 1882	6 mai 1884	
161 De la Croix	Adélaïde Belley.. . .	St-Alexis (Sag.)..	1 août 1861 15 août 1882	15 août 1884	6 sept. 1886
162 Ste-Marie.....	Eliza Paré.....	St-Joachim.....	14 oct. 1866 15 août 1882	15 août 1884	
163 St-Jacques.....	Bridget Maguire.....	St-Sylvestre.....	5 mars 1861 15 août 1882	15 août 1884	
164 St-Paschal.....	Claudia Gagnon.....	Riv.-d.-L. (en bas)	2 mai 1864 15 août 1882	15 août 1884	
165 St-Robert	Marie Gagnon.....	Riv.-du-L. (en bas)	24 fév. 1866 15 août 1882	15 août 1884	19 avril 1886
166 Ste-Virginie.....	Elmina Rhéaume	Château-Richer...	4 mars 1864 15 août 1882	15 août 1884	
167 Ste-Didace.....	Sophie Hamel.....	Ancienne-Lorette.	28 juin 1859 15 août 1882	15 août 1884	
168 Marie-Bernadette ...	M. Léonie Savard.....	Chicoutimi.....	28 déc. 1858 19 nov. 1882	12 déc. 1884	
169 Marie-Ange	Clara Deschênes... ..	St-Jean-Port-Joli..	2 juil. 1864 15 août 1883	19 août 1885	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
170 St-Eugène.....	Albertine Morin.....	L'Islet.....	18 juin 1864	15 août 1883	19 août 1885	
171 St-Adolphe.....	Mathilde Patoine.....	Québec.....	25 oct. 1865	15 août 1883	19 août 1885	6 sept. 1887
172 St-Bernardin de S....	Camille Turcotte.....	St-Isidore.....	17 avril 1866	23 août 1883	19 août 1885	23 oct. 1891
173 St-Jean de Dieu....	Isola Lanthier.....	Québec.....	29 juil. 1863	1 déc. 1883	12 déc. 1885	
174 Du St-Sacrement...	Phédéra Pagé.....	Ecureuils.....	29 nov. 1865	23 avril 1884	15 avril 1886	
175 Ste-Hermine.....	Amanda Vézina.....	L'Islet.....	21 août 1867	23 avril 1884	15 avril 1886	
176 St-Amédée.....	Gratia Plourde.....	L'Islet.....	9 nov. 1865	23 avril 1884	15 avril 1886	
177 De Lorette.....	Joséphine Hamel.....	Ancienne-Lorette.	28 nov. 1861	21 mai 1884	15 avril 1886	
178 St-Emile.....	Emilie Plourde.....	Riv-du-L. (en bas)	13 sept. 1868	15 août 1884	19 août 1886	
179 Ste-Apolline.....	Georgianna Dion.....	St-Gervais.....	21 oct. 1863	15 août 1884	19 août 1886	
180 Ste-Lucie.....	Mathilda Prémont.....	Château-Richer..	1 mai 1867	15 août 1884	19 août 1886	
181 St-Philippe de Néri..	Sara Gosselin.....	St-Laurent, I.-O...	6 oct. 1866	15 août 1884	19 août 1886	

182 St-Herménégilde ...	Alexandrine Huot.....	Château-Richer .	15 août 1867	4 sept 1884	19 août 1886
183 Des Séraphins	Joséphine St-Amant...	Deschambault....	1 oct. 1860	6 oct. 1884	19 août 1886
184 St-Marcel	M.-Léda Théberge.....	Ste-Marie, Beauce	8 mai 1866	14 avril 1885	15 avril 1887
185 St-Anselme	Lucie Leclerc	St-Charles.....	21 janv. 1863	21 avril 1885	15 avril 1887
186 St-Hilaire	Philomène Leclerc	St-Charles.....	25 avril 1862	4 mai 1885	15 avril 1887
187 Ste-Louise	Léa Leblond	Trois-Pistoles	3 juin 1867	12 avril 1885	19 août 1887
188 St-Sébastien	Lucie Bolduc	St-Franç., Beauce.	31 août 1858	19 juin 1885	19 août 1887
189 Ste-Constance	Emilie Leclerc	L'Islet	5 août 1863	20 août 1885	19 août 1887 16 mars 1888
190 St Zéphirin	Elmina Bernier	L'Islet	7 déc. 1866	20 août 1885	19 août 1887
191 St-François-Xavier..	Marie Bernier	Lotbinière.....	11 mars 1862	9 mai 1885	17 août 1887*
192 Du Sacré-Cœur	Augustine Houde	St-J.-Deschailhons	20 oct. 1865	8 août 1885	17 août 1887*
193 Marie-Anne	Anna Boivin	Québec.....	24 juil. 1860	9 août 1885	17 août 1887*
194 St-Chs. Borromée...	Eméda Jobin	Québec.....	23 août 1861	9 août 1885	17 août 1887*
195 St-Jacq.-Augustin..	Cécile Patoire	Québec.....	1866	9 août 1885	17 août 1887* 23 sept. 1892
196 St Pierre-Emmanuel	Delvina Bolduc	St-Franç., Beauce.	31 janv. 1856	20 nov. 1885	17 août 1887*
197 St-Henri	M.-Jane Jones	Fraserville	28 sept. 1867	20 août 1885	16 avril 1888
198 Ste-Euphémie	Henriette Cinq-Mars ..	Lotbinière.....	5 mars 1861	7 janv. 1886	16 avril 1888

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

—	Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
199	St-Polycarpe.....	Marie Parent.....	St-Isidore.....	1 juin 1867	20 août 1886	19 août 1888	
200	Ste-Scolastique.....	Joséphine Roy.....	St-George.....	17 janv. 1868	20 août 1886	19 août 1888	
201	St-Ephrem.....	Fédéra Leclerc.....	St-Alban.....	11 sept. 1868	20 août 1886	19 août 1888	22 fév. 1889
202	Ste-Winefride.....	M. Ellen Ruel.....	Frampton.....	16 déc. 1869	20 août 1886	19 août 1888	
203	Ste-Berthe.....	M.-Hélène Lacroix...	Frampton.....	13 mars 1870	20 août 1886	19 août 1888	10 mai 1893
204	De la Charité.....	Emilie Ouellet.....	St-Alexandre.	29 déc. 1862	20 août 1886	19 août 1888	
205	St-Hubert.....	Hélène Laliberté.....	Ste-Emmérie.....	7 janv. 1865	20 août 1886	19 août 1888	15 mars 1894
206	St-Félicien.....	Angéline Bernard.....	Lotbinière.....	9 mars 1856	20 août 1886	19 août 1888	6 nov. 1888
207	Ste Delphine.....	Arthémise Rhéaume...	Charlesbourg.....	13 juil. 1863	4 nov. 1886	12 déc. 1888	
208	Ste-Jeanne de Valois	M. Joséphine Bédard...	Charlesbourg.....	20 sept. 1869	4 nov. 1886	12 déc. 1888	
209	St-Raymond de Pen.	Hélène Leblond.....	Trois-Pistoles.....	18 mai 1867	7 déc. 1886	12 déc. 1888	
210	Du Perp. Secours...	Délina Laroche.....	Sillery.....	31 déc. 1864	10 fév. 1887	15 avril 1889	

211	St-Albert.....	Alice Blais.....	St-Frs, Montmag.	11 mars 1857	13 août 1887	28 août 1889*	9 nov. 1892
212	St-Elphège.....	Emma Demers.....	Somerset.....	28 mai 1870	16 août 1887	28 août 1889*	19 juil. 1896
213	De Nazareth.....	Alexina Bérubé.....	Fraserville.....	15 fév. 1868	23 janv. 1887	7 déc. 1889	
214	Marie-Eustelle.....	J. séphine Lacaille..	Lawrence, Mass...	30 janv. 1869	16 août 1887	31 déc. 1889*	
215	St-Camille de Lellis	Delvina Létourneau...	St-Sylvestre.....	7 janv. 1870	2 déc. 1887	18 juin 1890	6 avril 1891
216	De Bethléem.....	Delvina Bernier.	Cap St-Ignace....	7 avril 1870	10 déc. 1887	18 juin 1890	
217	Du Crucifix.....	Béatrix Maurault.....	Gentilly.....	21 avril 1864	24 fév. 1888	21 août 1890	
218	St-Victor.....	Valéda Dussault.....	Ecureuils.....	3 août 1869	10 avril 1888	15 oct. 1890	
219	St-Pierre Claver....	Mathilde Verret.....	St Ambroise.....	6 août 1860	18 avril 1888	15 oct. 1890	
220	De la Garde.....	Eugénie Lessard.....	St-Sylvestre.....	29 nov. 1868	18 avril 1888	15 oct. 1890	
221	Du Précieux Sang..	Minnie Short.....	Québec.....	17 avril 1866	20 mai 1888	17 fév. 1891	
222	Ste-Mechtilde.....	Zélia Côté.....	Grondines.....	3 sept. 1863	16 août 1888	17 fév. 1891	
223	Marie-Auxiliatrice..	Philomène Verret.....	St-Ambroise.....	4 déc. 1863	22 août 1888	17 fév. 1891	
224	St-Ephrem.....	Arthémise Catellier...	St-Vallier.....	15 juil. 1863	6 déc. 1888	2 juil. 1891	
225	Ste-Alphonsine.....	Florence Paré.....	Biddeford, Maine.	14 nov. 1863	2 déc. 1888	2 juil. 1891*	
226	De l'Eucharistie....	Philomène Fournier...	Ste-Anne Lapocat.	12 août 1858	28 juin 1889	2 janv. 1892*	
227	St-Ant. de Padoue..	Anna Savard.....	Malbaie... ..	6 oct. 1860	28 juin 1889	2 janv. 1892*	

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
228 De la Providence...	Antoinette Lambert...	St-Apollinaire.....	20 sept. 1862	26 déc. 1889	3 mars 1892	
229 St-Cyrille ...	Ernestine Montgrain..	Champlain.....	21 mars 1871	15 août 1889	3 mars 1892	
230 St-Félix de Valois..	Flore Mailly	Ancienne-Lorette..	3 mars 1869	15 août 1889	3 mars 1892	
231 Des Oliviers	M. Lydia Savard	Chicoutimi.....	2 oct. 1870	26 août 1889	3 mars 1892	
232 Du Rosaire.....	Adelaïde Morin.....	St-Arsène	30 juin 1868	5 oct. 1889	26 avr. 1892*	
233 De la Trinité.....	Elmire Rochefort	St-David, Yamaska	16 déc. 1860	2 janv. 1890	26 avr. 1892*	
234 St-Ernest.....	Philomène Leclerc	Québec	27 janv. 1870	15 août 1889	3 mars 1892	
235 Ste-Florence	Alice Audibert	Québec	17 fév. 1872	26 avril 1890	29 oct. 1892	
236 St-Léonard de P. M.	Zoé Lanouette.....	Québec	24 août 1872	26 avril 1890	29 oct. 1892	28 mai 1893
237 St-Paul de la Croix.	Georgianna Juncau....	Québec	4 janv. 1873	28 avril 1890	29 oct. 1892	
238 Des Sept Douleurs..	Phélonise Beaudet.....	Ste-Emmélie	18 nov. 1871	1 mai 1890	29 oct. 1892	
239 De la Salette.....	Wilhelmine Levasseur.	N.-D.-du-Lac, Ta.	27 janv. 1868	7 juil. 1890	7 fév. 1893*	

240	St-Romuald	Frédérine Duval	Nicolet	3 mai 1871	30 juil. 1890	7 fév. 1893*
241	St-Fortunat	Albertine Bernatchez ..	St-Thomas	22 août 1865	15 août 1890	4 avril 1893
242	St-Timotheé	Eliza Legendre	Ste-Croix	30 juin 1859	25 août 1890	4 avril 1893
243	St-François de Paule ..	Philomène Larouche ..	Hébertville	1 janv. 1866	10 sept. 1890	4 avril 1893
244	St-Pierre	Véronique Renand	Charlesbourg	9 juin 1872	10 sept. 1890	4 avril 1893
245	St-Barthélemi	Annie Baxter	Québec	23 août 1867	19 fév. 1891	17 août 1893
246	St-Is de Gonzague ..	Adélosa Bernier	L'Islet	2 oct. 1868	8 mai 1891	17 août 1893
247	Du Bon Conseil	Rosanna Durand	Lotbinière	7 janv. 1873	13 mars 1891	14 nov. 1893
248	St-David	Léontine Mercier	St-Mich., Bellech. ..	20 avril 1871	8 mai 1891	14 nov. 1893
249	St-Jos. du S.-Cœur ..	Alice Bergevin	Québec	25 sept. 1868	23 oct. 1891	3 mai 1894*
250	De la Passion	Zélia Pepin	Charlesbourg	31 janv. 1870	23 sept. 1891	5 juil. 1894
251	Ste-Flore	Cédulie Lavoie	Chicoutimi	11 juil. 1866	22 oct. 1891	5 juil. 1894
252	St-Jean-Baptiste	Maggie Byrne	Charlesbourg	19 déc. 1867	24 nov. 1891	5 juil. 1894
253	De la Foi	M.-Alma Bédard	Charlesbourg	5 juil. 1873	7 déc. 1891	5 juil. 1894
254	De l'Enfant-Jésus ..	Delvina Noël	Warwick	3 fév. 1863	30 août 1892	6 sept. 1894
255	De la Miséricorde ..	Sophie Larouche	Hébertville	10 juin 1866	3 sept. 1892	6 sept. 1894
256	Ste-Lucine	Clérina Jobin	Québec	16 janv. 1865	17 mai 1892	21 mars 1895

TABLEAU contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
257 Du Rédempteur....	Georgianna Lapointe...	Riv-du-L., (en bas)	20 janv. 1872	10 sept. 1892	21 mars 1895	
258 St-Amable.....	Clara Marcotte.....	Portneuf.....	4 juin 1870	10 sept. 1892	21 mars 1895	
259 St-Marc.....	Joséphine Frenette....	Portneuf.....	23 nov. 1872	10 sept. 1892	21 mars 1895	
260 Ste-Emélie.....	Sophie Bernard.....	Lolbinière.....	20 sept. 1867	4 nov. 1892	13 août 1895	
261 De l'Espérance.....	Cléopée Catellier.....	St-George.....	12 oct. 1871	9 fév. 1893	13 août 1895	
262 St-Alph. de Liguori.	Emma Paré.....	Biddeford, Maine.	7 janv. 1873	23 janv. 1893	28 août 1895*	
263 De l'Ascension.....	Léopoldine Bérubé....	Riv-du-L., (en bas)	19 fév. 1874	9 fév. 1893	16 nov. 1895	
264 Ste-Paule.....	Céculie Berthiaume....	Charlesbourg.....	18 mars 1875	23 mai 1893	16 nov. 1895	
265 De la Victoire.....	Louise Paradis.....	Charlesbourg.....	13 fév. 1875	23 mai 1893	16 nov. 1895	
266 St-Patrice....	Ann Byrne.....	Charlesbourg.....	27 oct. 1863	23 mai 1893	16 nov. 1895	
267 Marguerite du S. C.	Vitaline Dumaine.	St-Liboire.....	4 fév. 1874	31 juil. 1893	6 fév. 1896*	
268 St-Réné.....	Eugénie Dupont.....	Baie-St Paul.....	19 avril 1875	31 juil. 1893	6 fév. 1896*	

269	Des Chérubins	Angéline Ste-Marie.....	Châteauguay.....	18 déc. 1875	31 juil. 1893	6 fév. 1896*
270	Marie-Réparatrice..	Exilda Durand	St-Ambroise.....	29 mars 1873	5 sept. 1893	17 mars 1896
271	St-Laurent	Mathilde Coulombe...	St-François, L.-O..	12 avril 1872	5 sept. 1893	17 mars 1896
272	St-Thomas	Lizia Paradis	St-Isidore	5 juin 1874	14 sept. 1893	17 mars 1896
273	De la Rédemption..	Liduvine Moisan.....	St-Raymond.....	13 juil. 1869	8 déc. 1893	6 juil. 1896*
274	Marie-Imelda	Elmina Landry	St-Hip.-de-Watton	13 nov. 1869	8 déc. 1893	6 juil. 1896*
275	St-Joseph de la Prov.	Parmélie Léveillé.....	St-Thomas, Mont.	19 avril 1863	8 déc. 1893	6 juil. 1896*
276	Des Archanges	Aglaé St Denis.....	St-Athanase	12 avril 1862	8 déc. 1893	6 juil. 1896*
277	De l'Im. Conception	Adéline Quirouet....	Québec.....	30 juin 1875	5 sept. 1893	28 août 1896

* Les dates marquées d'un astérisque indiquent que les professions ont eu lieu à Biddeford, dans l'Etat du Maine.

TABLEAU contenant les noms des Religieuses converses de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, la date de leur naissance, de leur entrée, de leur profession et de leur décès, depuis la fondation de l'établissement en 1850.

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
1 St-Honoré.....	Albina Pageot.....	Ancienne-Lorette.	22 sept. 1863	20 août 1886	19 août 1888	
2 Ste-Justine.....	Victoria Ouellet.....	St-André.....	6 août 1843	10 sept. 1887	15 avril 1889	
3 St-Odilon.....	Angéline Lecours.....	Ste-Claire.....	4 avril 1858	10 sept. 1887	15 avril 1889	
4 St-Isidore.....	Zoé Giroux.....	Charlesbourg.....	11 juin 1849	10 sept. 1887	15 avril 1889	
5 Ste-Hyacinthe.....	Hénéline Côté.....	Ste-Hénéline.....	18 juin 1852	15 oct. 1887	15 avril 1889	
6 St-Colomban.....	Graciuse Bélanger.....	St-Simon.....	23 nov. 1855	10 sept. 1887	15 avril 1889	
7 St-Eusèbe.....	Emilia Roy.....	St-Cajétan.....	15 oct. 1858	15 oct. 1887	15 avril 1889	
8 St-Alfred.....	Adèle Leveillé.....	Ecureuils.....	21 avril 1852	10 sept. 1887	15 avril 1889	
9 Ste-Françoise.....	Marie Bérubé.....	Rivière-Ouelle.....	3 déc. 1856	10 sept. 1887	15 avril 1889	
10 St-Pacôme.....	Marie Sirois.....	Rivière-Ouelle.....	15 sept. 1860	10 sept. 1887	15 avril 1889	

11 St-Siméon.....	Eugénie Léveillé.....	Heureuils	16 déc. 1844	10 sept. 1887	15 avril 1889
12 St-Lucien.....	Antoinette Matte.....	St-Basile.....	15 nov. 1858	10 sept. 1887	15 avril 1889
13 Ste-Agathe.....	Henriette Noël.....	St-Ant.-de-Tilly...	27 fév. 1852	15 oct. 1887	15 août 1889
14 St-Théophile.....	Alvine Poulin.....	St-Georges.....	22 oct. 1865	10 sept. 1887	15 août 1889
15 Ste-Martine	Elizabeth Gingras.....	St-Raymond.....	19 nov. 1857	10 sept. 1887	15 août 1889
16 Marie de la Croix...	Attala Roberge.....	St-Norb.-d'Arthab.	28 août 1855	1 fév. 1888	5 juin 1890*
17 Ste-Marcelline.....	Adéline Roy.....	St-Frs, Montmag.	15 mai 1851	10 sept. 1887	18 juin 1890
18 St-Alph. Rodriguez.	Philippine Guilmet.....	St-Lazare.....	2 mai 1872	déc. 1887	18 juin 1890
19 St-Edouard.	Delvina Briand.....	Ste-Hélène.....	30 juil. 1866	19 mai 1888	15 oct. 1890
20 Ste-Aurèle.....	Cordélie Lacaille.....	St-Paul, Abbotsf..	9 avril 1856	25 fév. 1888	21 nov. 1890*
21 Ste-Octavie.....	Delima Fournier.....	St-Thomas.....	22 août 1860	29 sept. 1888	2 juil. 1891
22 S.-Marg. de Cortone	Eléonore Villeneuve...	St-Alphonse, Sag.	27 janv. 1869	25 oct. 1888	2 juil. 1891
23 St-Benoît-Labre....	Nathalie Fontaine.....	St-Vallier	1 août 1859	25 août 1888	2 juil. 1891
24 Ste-Victoire.....	Clarisse Labbé	Somerset.....	8 janv. 1866	11 sept. 1888	2 juil. 1891*
25 St-Valère.....	Gaudia Gosselin.....	St-Laurent, I.O...	25 sept. 1863	15 août 1889	3 mars 1892
26 St-Adrien	Anne Tremblay	Baie-St-Paul.....	2 juin 1865	30 août 1889	3 mars 1892
27 St-Urbain.....	Sara Coulombe.....	Eboulements.....	29 mai 1868	9 sept. 1889	3 mars 1892

TABLEAU contenant les noms des Religieuses converses de l'Asile du Bon-Pasteur, etc.—*Suite.*

Noms de religion.	Noms de famille.	Lieu de naissance.	Date de naissance.	Entrée en religion.	Profession.	Décès.
28 St-Robert	Eliza Bouffard	St-R.-de-Winslow.	21 fév. 1869	15 août 1890	4 avril 1893	
29 Ste-Domitille	M.-Louise Posé	Biddeford, Maine.	21 fév. 1866	17 déc. 1890	3 juil. 1893*	
30 Ste-Marine	Elise Lavoie	N.D.-du-M.-Carm.	17 mars 1865	30 oct. 1890	17 août 1893	
31 St-Isaïe	Anastasie Marchand	St-Apolinaire	12 mai 1864	8 nov. 1890	17 août 1893	
32 St-Damase	Belzémire Godbout	St-Pierre, I.-O.	24 avril 1870	5 déc. 1890	17 août 1893	
33 St-Clément	Françoise Lajoie	Baie-St-Paul	25 janv. 1868	8 mai 1891	14 nov. 1893	
34 St-Placide	Célina Girard	Somerset	5 mai 1859	17 déc. 1890	3 mai 1894*	
35 Ste-Luce	M.-Louise Fillion	Chicago, Ill. E.-U.	10 mai 1873	7 sept. 1891	5 juil. 1894	
36 Ste-Mélanie	Delphine Robitaille	Ancienne-Lorette	14 déc. 1872	24 nov. 1891	5 juil. 1894	
37 St-Eloi	Clarisse Bellerose	St-P.-de-Durham	26 mars 1864	8 déc. 1891	5 juil. 1894*	
38 Ste-Thècle	Marie Villeneuve	St-Alphonse, Sag.	24 janv. 1871	7 oct. 1892	13 août 1895	
39 Ste-Brigitte	Joséphine Bélanger	L'Islet	7 déc. 1865	7 déc. 1892	13 août 1895	

40	Ste-Aglæa.....	Exilia Rancourt.....	St-George.....	19 oct. 1867	9 fév. 1893	13 août 1895
41	St-Benjamin.....	Zélia Sansfaçon.....	Charlesbourg	11 janv. 1875	9 fév. 1893	13 août 1895
42	St-Athanase.....	Exilia Brunet.....	St-Albans, Vt.....	27 avril 1871	3 juil. 1893	6 fév. 1896*
43	Ste-Séraphine.....	Délia Dumaine.....	St-Liboire.....	11 déc. 1871	31 juil. 1893	6 fév. 1896*
44	St-Calixte.....	Odile Lavallée.....	St-Isidore.....	14 mars 1869	5 sept. 1893	17 mars 1896
45	Ste-Olive.....	Amanda Gauvin.....	Ancienne-Lorette..	6 mai 1876	5 sept. 1893	22 juil. 1896
46	Ste-Thaïs.....	Marie Lavoie.....	N.D.-du-M.-Carm..	16 janv. 1864	16 nov. 1893	22 juil. 1896
47	Ste-Zoé.....	Octavie Morin.....	Ste-Hélène.....	13 janv. 1865	9 janv. 1894	22 juil. 1896

* Les dates marquées d'un astérisque indiquent que les professions ont eu lieu à Biddeford, dans l'État du Maine.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

INTRODUCTION.....	5

CHAPITRE PREMIER

La paroisse de Saint-Vallier. — Naissance de Marie Fitzbach. — Origine de sa famille. — Son enfance. — Elle est placée en service à treize ans. — Séjour dans la famille de M. F.-X. Roy. — Elle se met sous la direction de l'abbé Antoine Parent. — Ses progrès dans la piété. — Elle épouse M. F.-X. Roy. — Séjour au Cap-Santé. — L'abbé Gatien — Madame Roy comme épouse et comme mère. — Mort de son mari. — Elle se voue à la perfection chrétienne. — Années d'épreuves. — Madame Roy à Saint-Gervais, ménagère chez le curé Dufresne. — Forte direction qu'il imprime à sa piété. — Mort tragique de M. Dufresne. — Au village de Saint-Gervais. — Deuil et résignation. — Mgr Turgeon et l'Hospice de la Charité de Québec. — Madame Roy et ses deux filles à Québec. — L'heure de la Providence.....	17

CHAPITRE DEUXIÈME

PAGES

George-Manly Muir. — Sa famille. — Son enfance. — Sa piété précoce. — Son éducation. — Ses études légales. — Il est attaché à l'administration de la province de Québec. — Greffier de l'Assemblée législative. — La famille Place. — Mariage de M. Muir. — Un bienfaiteur. — M. Muir et les Conférences de Saint-Vincent de Paul. — Charité de M. Muir. — La visite des prisons lui inspire l'idée d'une maison de refuge. — Secours accordés par les Conférences. — L'Asile de Sainte-Madeleine. — Approbation de Mgr Turgeon. — Il décide Mme Roy à prendre la direction du nouvel asile.....	43

CHAPITRE TROISIÈME

Ouverture de l'Asile du Bon-Pasteur. — Privations et dénuement. — Charité de M. Muir. — La première pénitente. — Une nuit d'anxiété. — Le P. Saché rédige le premier règlement. — Vocation de Mlle Angers. — Conversion de la première pénitente, sa persévérance. — La journée du Vendredi saint. — Admission de Mlle Blais. — Espérances d'avenir. — La première messe à l'Asile.....	69

CHAPITRE QUATRIÈME

Le P. Saché. — Ses premières années. — Sa piété précoce. — Un ami d'enfance. — Au petit séminaire. — Etudes théologiques. — Ordonné prêtre, il est employé au	

PAGES

ministère dans le diocèse de Tours. — Il se décide à entrer dans la Compagnie de Jésus. — Noviciat à Saint-Acheul. — Brugelette et Laval. — Départ pour le Canada. — Apostolat à Montréal et à Laprairie. — Une année au collège Sainte-Thérèse. — Le P. Saché fonde la résidence des Jésuites à Québec. — Sa sollicitude pour l'Asile du Bon-Pasteur. — Il en devient le premier chapelain. — Une âme arrachée au péril. — Vocation des Sœurs Ouimet, Lacroix et Thivierge. — Une lettre de M. Muir. — La maison de Saint-Vincent de Paul.....	93

CHAPITRE CINQUIÈME

Le faubourg Saint-Louis en 1850. — Son aspect aujourd'hui. — Une nouvelle fondation. — Ouverture de classes élémentaires au Bon-Pasteur. — Une visite de Mgr Turgeon. — L'hôte divin à l'Asile. — Une lettre de M. Muir. — Le clergé de Québec et les bienfaiteurs de l'Institut. — Un protecteur dévoué, M. Jacques Crémazie. — Départ du P. Saché. — L'abbé Ferland, chapelain et directeur de l'Asile.....	117

CHAPITRE SIXIÈME

Rapide accroissement. — Lettre pastorale de Mgr Turgeon en faveur du Bon-Pasteur. — Construction du couvent. — L'Institut reconnu civilement. — Mgr Baillargeon retouche et explique les Règles et Constitutions. — Lettre pastorale qui érige le Bon-Pasteur	

en corporation religieuse. — La solennité du 2 février. — Lettre du P. Saché à la communauté, aux pénitentes. — Election du premier conseil.....	143

CHAPITRE SEPTIÈME

Mgr Cazeau. — Origine de sa famille. — Sa naissance. — Son éducation. — Il entre dans l'état ecclésiastique et est nommé sous-secrétaire de Mgr Plessis. — Mgr Panet l'élève au sacerdoce et le prend pour secrétaire. — Il remplit le même office sous Mgr Signay et Mgr Turgeon qui le nomme vicaire général du diocèse. — La haute considération et l'influence dont il jouit. — Les victimes du typhus en 1847. — Admirable conduite de Mgr Cazeau à l'égard des orphelins irlandais. — Il est nommé chapelain et directeur du Bon-Pasteur en 1856. — Les quêtes des religieuses du Bon-Pasteur dans la ville et les campagnes. — Les sacrifices qu'elles imposent. — Leurs succès. — Correspondance du P. Saché. — L'ère des missions. — Fondation du couvent de la Rivière-du-Loup. — Incendie au quartier Saint-Louis. — L'Asile est providentiellement épargné. — Le curé Faucher et la mission de Lotbinière. — Mgr Dominique Racine et la mission de Chicoutimi.....	181

CHAPITRE HUITIÈME

L'incendie de 1868. — Charité des sœurs du Bon-Pasteur envers les victimes. — La visite des prisons. — Construction et inauguration de l'église du Bon-Pasteur.

PAGES

— Mission de Notre-Dame des Laurentides. — L'école de réforme et d'industrie. — Activité de la Mère Fondatrice. — Ses progrès dans la perfection. — Avis spirituels du P. Saché.....	217

CHAPITRE NEUVIÈME

La Mère Sainte-Marie. — Ses vertus. — Elle est nommée supérieure. — Vingt-cinquième anniversaire de la fondation.	251

CHAPITRE DIXIÈME

Nouvelles fondations. — L'Islet. — Saint-George d'Aubert Gallion. — Charlesbourg. — Un grand bienfaiteur. — Jubilé sacerdotal de Mgr Cazeau.....	273

CHAPITRE ONZIÈME

Mort de Mgr Cazeau. — M. l'abbé A.-A. Blais, chapelain du Bon-Pasteur. — Fondations aux Etats-Unis. — Les dernières années de la Fondatrice. — Sa mort. — Son éloge funèbre par le cardinal Taschereau....	295

CHAPITRE DOUZIÈME

Retour du P. Saché à Québec. — Les services qu'il rend à la communauté. — Le Bon-Pasteur à ses noces d'or. — Sa maladie. — Sa mort. — <i>In memoriâ æternâ</i> . — Conclusion	329

APPENDICE

	PAGES
Eclaircissements sur l'œuvre du Bon-Pasteur.....	343
Chapelains de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec depuis sa fondation	379
Supérieures de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec depuis sa fondation	379
Tableau contenant les noms des Religieuses de chœur de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, la date de leur naissance, de leur entrée, de leur profession et de leur décès, depuis la fondation de leur établisse- ment en 1850	380
Tableau contenant les noms des Religieuses converses de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec, la date de leur naissance, de leur entrée, de leur profession et de leur décès, depuis la fondation de l'établissement en 1850.....	400